dans ce numéro

■ Un éditorial de Claude Ryan: pourquoi le synode a-t-il semblé impuissant? (page 4)

■ Rumeur de guerre: un bloc-notes de Jean-Claude Leclerc sur le conflit indo-pakistanais (page 4)

■ Le conseil municipal de Saint-Léonard réclame que l'enquête se poursuive à huis clos (page 3)

■ la météo

Neige légère toute la journée. Maximum de près de 32.

LE DEVOIR

Fais ce que dois

S. Joseph de Kuncewitz VOL. LXII - NO 261 Montréal, vendredi 12 novembre 1971 15 CENTS

Smallwood cédera la place à un nouveau leader en janvier

SAINT-JEAN (d'après PC) – Le premier ministre de Terre-Neuve, M. Joey Smallwood, a annoncé hier sa décision d'abandonner la direction du Parti libéral dès janvier 1972.

En outre, même si le recomptage judiciaire des voix devait confirmer la victoire de son parti, M. Smallwood a affirmé qu'il s'en tiendra à sa décision et qu'il démissionnera du poste de premier ministre.

S'adressant à la population terre-neuvienne par le truchement de la télévision, le grand perdant de l'élection du 28 octobre a dit qu'il n'hésitera pas à occuper un arrière-banc de l'Assemblée législative même si le recomptage judiciaire prouvait que son parti a remporté plus de 20 sièges.

Décidé à quitter le pouvoir, M. Smallwood a précisé qu'il convoquera en janvier un congrès pour l'élection d'un nouveau chef à la direction du Parti libéral de Terre-Neuve. "Je me démettrai de mes fonctions de chef du parti et je n'accepterai pas de renouvellement de mandat même si je devais être encore premier ministre à ce moment-là."

M. Smallwood a spécifié qu'il recommanderait alors au lieutenant-gouverneur de confier la direction du gouver-

Voir page 6: Smallwood



À Toronto comme à Ottawa, à Montréal comme ailleurs, les Canadiens ont rendu hier hommage à tous ceux, connus et inconnus, qui sont tombés sur les champs de bataille d'Europe ou d'Asie. Une occasion annuelle de refaire la mosaique des âges sous le signe du souvenir. (Téléphoto CP)

Ils se souviennent...

OTTAWA (PC) – Un vent vif a balayé hier le cénotaphe au coeur de la capitale fédérale où des anciens combattants, la poitrine décorée de médailles, se sont joints aux dignitaires militaires et politiques et à un détachement des trois armes pour rendre hommage aux 114,000 Canadiens qui sont tombés au champ d'honneur au cours des deux grandes guerres et la guerre de Corée.

Une salve de 21 coups de canon a été tirée au moment où une veuve métisse âgée de 74 ans, deux adolescentes et plusieurs officiels des représentants des trois armes et de la Légion royale canadienne ont déposé des couronnes au pied du cénotaphe.

Les mères canadiennes qui ont perdu un ou plusieurs fils à la guerre étaient représentées par Mme Mary Anderson, une veuve de Selkirk, Man., dont les deux fils sont tombés au champ d'honneur.

Les deux adolescentes, Marguerite Neveu, de Moncton, (N.-B.), et Carol Hearn, de St. John's (T.-N), représentaient la jeunesse à la cérémonie retransmise en direct à la télévision d'Etat.

Les deux jeunes filles avaient été choisies à l'occasion d'un concours national organisé par la Légion canadienne.

A l'issue de la cérémonie officielle, plusieurs autres groupes, dont le corps diplomatique, ont tour à tour déposé des couronnes au pied du cénotaphe.

Un ancien combattant âgé de 80 ans qui hâtait le pas pour ne pas manquer la cérémonie s'est évanoui dans la rue. Il est mort à l'hôpital peu après son admission.

A l'issue de la cérémonie proprement dite, au pied du cénotaphe, le gouverneur général, M. Roland Mitchener, a reçu le salut

Voir page 6: Le Souvenir

La Presse accepte l'offre de Cournoyer

par Gisèle Tremblay

La direction du journal La Presse a accepté hier la formule d'entente que le ministère du travail a soumise aux parties mercredi quant aux points majeurs en litige, tandis que les quatre syndicats de la production (FTQ) impliqués directement dans le conflit poursuivent toujours leur examen à cet égard.

Le consentement de La Presse a été annoncé hier après-midi à l'Assemblée nationale par le ministre du travail, M. Jean Cournoyer, et confirmé quelques heures plus tard par l'éditeur et président du journal, M. Pierre Dansereau.

Celui-ci a précisé dans un communiqué que les recommandations du ministère forment un "compromis raisonnable" et que si la partie syndicale s'y résout à son tour, les représentants de La Presse seront disposés à négocier aussitôt la réouverture du journal et à poursuivre la médiation jusqu'à la ratification des contrats de travail.

Les comités de négociation des typographes et expéditeurs, des pressiers, des clicheurs et des photograveurs étaient réunis au ministère du travail hier soir, en compagnie de M. Louis Laberge président de la FTQ.

Les comités exécutifs des onze syndicats (FTQ et CSN) qui regroupent les salariés de La Presse sont invités à une rencontre ce matin et convoqueront sans doute leurs membres, peu après, à des assemblées générales.

L'accord de la partie syndicale pose néanmoins de sérieux problèmes: d'abord aux typographes qui auraient le plus à souffrir de la formule proposée; ensuite aux sept syndicats de La Presse en lock-out depuis le 27 octobre, envers qui les syndicats en lock-out depuis la mi-juillet ont pris des engagements précis.

Les recommandations du ministère du travail comprennent une proposition en sept points relative à la sécurité d'emploi et d'autres suggestions quant à la juridiction des syndicats et à la polyvalence des employés, trois questions sur lesquelles les positions des parties étaient jusqu'ici irréconciliables.

Il semble que la formule ait pour effet de compenser le recul des juridictions

Voir page 6: La Presse

"Le Vaisseau d'or"

Le maire Drapeau est accusé de vol

Le maire de Montréal, M. Jean Drapeau, et ses deux fils, en qualité de co-propriétaires du défunt restaurant "Le Vaisseau d'Or", ont été accusés de vol simple hier pour avoir fait enlever du matériel du restaurant, situé au sous-sol de l'hôtel Windsor.

Plus tôt dans la journée de jeudi, le maire Drapeau avait obtenu en Cour supérieure une ordonnance de saisie avant jugement l'autorisant à retirer du restaurant ce qui lui appartenait.

Selon M. George Gould, conseiller juridique de l'hôtel, le différend porte sur le partage des biens entre les deux parties par suite d'un règlement hors cour intervenu vendredi dernier, règlement relatif à une réclamation de $42,000 faite par l'hôtel à l'endroit de M. Drapeau, cette somme représentant les arrérages de loyers.

Le directeur de l'hôtel Windsor, M. Lorenzo Tomassi, a déclaré qu'aux termes de l'arrangement, le maire avait droit de retirer "une certaine partie bien définie du mobilier", mais a-t-il dit, "il déménage de l'équipement qui ne lui appartient pas".

M. Gould estime à $15,000 la valeur de l'équipement appartenant à l'hôtel et se trouvant dans le restaurant. "Nous avons acheté et payé toutes les pièces des services de vaisselle et d'argenterie".

Interrogé par les journalistes, le maire s'est refusé à tout commentaire.

Entre-temps, après avoir obtenu un ordre de saisie avant jugement de la Cour supérieure du Québec, le maire Drapeau est venu personnellement superviser, vers midi, jeudi, le déménagement du matériel. C'est alors qu'après lui avoir vainement demandé de s'abstenir, la direction de l'hôtel a cadenassé les portes, qui ont ensuite été forcées par les gardes d'une agence privée.

Un garde de l'hôtel a même été battu et renversé par terre et Me Gould a déclaré que la direction de l'établissement envisageait de poursuivre les gardes de l'agence pour entrée illégale.

M. Tomassi, de son côté, a demandé l'intervention de la police municipale, mais celle-ci a

Voir page 6: Le maire Drapeau

Hier, le "show" était mauvais...

par Gilles Lesage

QUEBEC – Une fois de plus, l'Assemblée dite nationale a présenté un mauvais vaudeville hier après-midi.

Les vedettes du spectacle: le leader parlementaire du gouvernement, M. Gérard-D. Lévesque, le leader parlementaire d'Unité-Québec, M. Rémi Paul, le député UQ de Nicolet, M. Clément Vincent, le président de l'Assemblée, M. Jean-Noël Lavoie. Les vedettes de soutien: M. Camil Samson, leader créditiste, M. Jean-Noël Tremblay, député UQ de Chicoutimi. Les choristes: les députés Lacroix, Vézina et autres compères. La clique et les figurants: députés ministériels, le premier ministre en tête, qui s'amusent ferme.

Durée de la farce: deux heures.

L'argument, M. Lévesque propose que la commission parlementaire de l'agriculture siège mardi prochain pour étudier le projet de loi sur le syndicalisme agricole, que la commission de l'éducation poursuive l'étude du projet de loi 28, et que, pendant ce temps, la Chambre ajourne ses travaux. Il faudra deux heures pour prendre cette décision capitale.

Premier acte, MM. Paul et Samson sont d'accord pour que les commissions siègent, bien sûr, mais s'opposent à l'ajournement du travail législatif proprement dit.

Au nom du PQ, M. Camille Laurin n'y voit pas d'objection et restera silencieux pour le reste de la pièce, lisant un journal.

Les gros mots fusent, M. Lévesque accuse M. Samson d'hypocrisie, et ce dernier dit ne pas craindre l'intimidation. L'ineffable M. Lacroix lui demande s'il a eu l'autorisation du chef créditiste fédéral pour utiliser son dentier. M. Tremblay ironise sur le ministre de la justice: "Choquette, il plait à tout coup, c'est comme la Molson".

M. Vincent propose que la motion ministérielle soit scindée, étant donné qu'il y a deux "principes" en jeu, M. Lévesque est offusqué. Il est question d'une mystérieuse valise et du retrait de la motion. "Trahison!" crie M. Tremblay, "Bande d'hypocrites", répond le roitelet des Iles. Le président, songeur, dit qu'il doit consulter le petit livre de Rémi. C'est la fin du premier acte.

Deuxième acte. Même endroit, quinze minutes plus tard.

M. Paul argumente avec science sur les deux principes contenus dans la motion de son collègue Vincent. Le président se range de l'avis du savant procédurier de Maskinongé. "Souris, tu s'inquiètes", intime M. Vézina à on ne sait trop qui. Le président évoquant un vice de forme dans la motion, M. Demers (Saint-Maurice) lance: "Ils sont nés vicieux." De crainte qu'on ne l'ait compris, il répète. La question est-elle divisible ou non? Oui, répond le président, après moult hésitations. Il faut donc que les députés se prononcent. Les cloches sonnent l'appel des députés.

Troisième acte. Même endroit, quinze minutes plus tard, M. Paul estime qu'en vertu des règlements sessionnels, une décision du président ne peut donner lieu à un vote. "Il ne faut toujours pas nous prendre pour des fous", lance-t-il, rouge de colère. Dans un geste énergique, lui et les autres membres de l'UQ s'abstiendront de voter. Les péquistes font de même. Les neuf créditistes présents sont donc les seuls à voter pour que la motion de M. Lévesque soit scindée en deux.

Par un vote de 9 contre 57, la Chambre décide que cette question, jugée complexe par le président lui-même,

Voir page 6: Le "show"

La délégation chinoise au complet à New York

NEW YORK (d'après AP et AFP) – A son arrivée hier à l'aéroport Kennedy de New York à bord d'un 707 d'Air France, le chef de la délégation chinoise à l'ONU a affirmé l'amitié du peuple chinois pour le peuple américain et souligné que sa délégation oeuvrerait au sein des Nations unies pour le maintien de la paix et la promotion de l'homme.

C'est par un froid glacial que le premier contingent a débarqué à New York où on n'avait pas vu un tel déploiement de journalistes et de forces de sécurité depuis l'arrivée de Paul VI, en 1965.

Deux emplacements éloignés de plus d'un demi-mille l'un de l'autre avaient été réservés aux groupes de manifestants anti-maoïstes et pro-maoïstes. Ces derniers, au nombre de plus de 200, se trouvaient à proximité du passage de la délégation chinoise. Ils agitaient des portraits de Mao et des drapeaux de la Chine populaire portant l'inscription: "Chaleureuse bienvenue à nos délégués de la mère-patrie." L'accès du pont d'observation de l'aérodrome était interdit au public pour raison de sécurité.

Le chef du protocole de l'ONU, M. Sinan Korle, accompagné de M. René de Branche, du cabinet du secrétaire général U Thant, et des secrétaires des délégations d'Albanie, de Roumanie, et de M. Kao Ling, secrétaire de l'avant-garde de la délégation chinoise arrivée lundi, étaient sur le terrain une demi-heure avant l'atterrissage de l'avion, pour régler les dispositions à

Voir page 6: La délégation



Chiao Kuan-hua

Défense d'aimer

De jeunes Irlandaises bravent l'interdit

LONDONDERRY (AFP) – Une vive agitation régnait hier dans le Bogside, à Londonderry, après les sévices subis trois nuits de suite par trois jeunes filles catholiques qui fréquentaient des soldats britanniques.

La dernière victime, Deirdra Duffy, 17 ans, a été saisie dans la nuit d'hier par plusieurs femmes et après avoir été liée à un lampadaire - le même que celui qui avait servi mercredi pour Marta Doherty – elle a eu la tête rasée grossièrement puis passée au goudron et aux plumes. A son cou avait été accrochée une pancarte sur laquelle était inscrit: "fille à soldat". Plus de 200 personnes ont assisté en silence à cette terrible punition dont l'IRA a menacé toutes les jeunes filles catholiques du Bogside qui sortent avec des soldats britanniques.

Un femme a, à grands coups de ciseaux, tondu l'épaisse chevelure brune de la jeune fille avant de lui verser sur la tête le contenu d'un pot de goudron. La jeune fille a été détachée après un quart d'heure. Un témoin de la scène a déclaré ensuite: "c'est un spectacle terrible à voir, je préférerais passer cinq ans en prison plutôt que de subir le même sort".

Comme la précédente victime, Deirdra Duffy est fiancée à un soldat britannique. A Londonderry, il n'est pas inhabituel de voir certaines jeunes filles sortir avec des militaires. Mais la population du Bogside commence à réagir en les accusant d'être des agents de l'ennemi et de fournir à l'armée des informations qui permettent des arrestations. La photo de la première victime publiée mercredi en première page d'un grand quotidien londonien a profondément choqué la population britannique.

Marta Doherty, la victime précédente, n'a pas renoncé pour autant à ses projets de mariage avec son fiancé anglais, John Larter. Les deux jeunes gens se sont réunis hier dans un lieu tenu secret et sous l'étroite surveillance des forces de l'ordre. Il est possible qu'ils se marient à la caserne même de Peter et quittent l'Irlande aussitôt après.

C'est ce qu'ont déjà fait un autre

Voir page 6: Irlandaises

Le bill 36 sonne le glas de Radio-Québec (le PQ)

QUEBEC (Le Devoir) – Le bill 36 signifie la fin des espoirs que les Québécois avaient placés dans Radio-Québec, a déclaré hier à l'Assemblée nationale M. Marcel Léger, député péquiste de Lafontaine.

Ce projet de loi, de dire M. Léger, en réduisant l'autonomie de l'Office de radio-télévision du Québec et en lui enlevant ses pouvoirs de coordination pour en faire un simple agent technique, prive Radio-Québec des moyens qui auraient pu lui permettre de donner naissance à un système intégré québécois de radio-télévision.

Si Radio-Québec avait conservé son statut, a poursuivi le whip du Parti québécois, et si le gouvernement avait fait preuve de fermeté en matière de télévision par câble, on aurait pu songer à doter le Québec d'un système intégré de télévision par câble axé sur l'éducation populaire et ouvert à la libre discussion des problèmes locaux et régionaux.

Voir page 6: Le bill 36

LE PREMIER NUMÉRO COMPLET	7	1	7	9	5	3	7	GAGNE $125,000.
8 BILLETS SE TERMINANT PAR			7	9	5	3	7	GAGNENT $5,000.
85 BILLETS SE TERMINANT PAR				9	5	3	7	GAGNENT $1,000.
836 BILLETS SE TERMINANT PAR					5	3	7	GAGNENT $250.

inter-loto

500 Place d'Armes, Montréal, Québec. Téléphone 873-5350

TIRAGE DU 11 NOV. 923,388 BILLETS VENDUS 932 GAGNANTS $534,000. EN PRIX

Le deuxième numéro complet 7 0 0 9 9 3 1 GAGNE $50,000.

Le troisième numéro complet 6 6 7 0 6 8 4 GAGNE $25,000.

La visite de M. Trudeau confirme sa popularité en Ontario

par Jean-Pierre Bonhomme

LONDON– La visite de deux jours que le premier ministre Trudeau a faite dans le sud-ouest ontarien, principalement à London et à Windsor, s'est terminée sans incident hier soir. Elle a démontré que le chef du gouvernement est encore très populaire dans cette région.

A maintes reprises, M. Trudeau s'est en effet mêlé aux foules sous la protection étroite mais discrète des agents de la police fédérale en civil.

La réception a été particulièrement chaleureuse à London hier midi. Après la cérémonie commémorant l'armistice et le défilé militaire, M. Trudeau a été applaudi par un millier de spectateurs qui voulaient soit lui serrer la main ou lui demander un autographe.

Les foules qui se pressent autour du premier ministre se ressemblent toutes. Elles sont largement composées d'adolescents et d'enfants resplendissants de santé.

A une seule occasion, a-t-on pu voir quelque signe de contestation. L'événement n'a du reste pas fait mentir la réputation de témérité du premier ministre.

Une trentaine de manifestants portant pancartes attendaient M. Trudeau sur le trottoir à l'entrée de l'auditorium Cleary de Windsor, mercredi soir, où le premier ministre devait rencontrer ses partisans.

Après être descendu de sa voiture, M. Trudeau s'est approché des manifestants qui criaient des slogans réclamant la libération des peuples. M. Trudeau a saisi la pancarte d'un manifestant qui portait l'inscription suivante: "Long Live the Quebec National Liberation Struggle".

Le manifestant ne voulant pas lâcher son affiche, les policiers se sont prestement interposés pour mettre un terme à l'épreuve de force et à la bousculade.

Hier, M. Trudeau, qui était accompagné du ministre du revenu, M. Herb Grey, a circulé en complet-veston toute la matinée par un froid de 25 degrés.

Les citoyens de London ont donné une importance toute particulière aux cérémonies de l'armistice cette année. La tradition, elle, n'a toutefois pas changé. C'est ainsi que l'on pouvait voir les anciens combattants portant médailles, les cornemusiers en kilt, les décorations aux couleurs britanniques et canadiennes, les cadets de la marine et la couronne de l'Ordre des filles de l'empire. Le tout ne manquait pas de dignité.

Après la cérémonie, M. Trudeau est entré à l'hôtel de ville très moderne et il s'est attardé à causer avec les dignitaires de la communauté.

La ville de London, qui compte 200,000 habitants, est prospère. Elle s'enorgueillit d'avoir en ses murs le siège social de la compagnie d'assurance London Life qui emploie quelque 1,500 personnes.

Dans l'après-midi, M. Trudeau a visité le grand ensemble hospitalier du gouvernement fédéral: l'hôpital Westminster pour les anciens combattants. L'institution compte au total 1,800 lits, soit quelque 600 de plus que l'hôpital fédéral montréalais du Chemin-de-la-Reine-Marie.

M. Trudeau est entré dans plusieurs chambres et il a parlé à environ 200 malades, la plupart des vieillards.

Au cours de son voyage, M. Trudeau a constaté l'émergence évidente des sentiments anti-américains de la population de cette région de l'Ontario. A London et à Windsor, M. Trudeau a voulu faire des efforts particuliers pour dissiper ce qu'il a dit être des équivoques au sujet de la politique gouvernementale.

A l'auditorium Cleary de Windsor en effet, devant les réactions anti-américaines de ses partisans, M. Trudeau a voulu rétablir les faits de la façon suivante:

"Je constate qu'il y a une joyeuse hostilité lorsque je traite des rapports canado-américains, a dit M. Trudeau. Mais je veux bien me faire comprendre. Il existe une sorte de critique excessive à ce sujet et je ne voudrais pas que l'on croit que le gouvernement veut provoquer délibérément la rupture des liens avec les Etats-Unis.

"Nous devons au contraire apprendre à trouver le juste milieu entre le désir que nous avons de conserver notre identité et notre désir d'entretenir des rapports avec le pays voisin."

M. Trudeau a déclaré, devant ses auditeurs très intéressés, qu'on termes historiques, les Etats-Unis étaient "l'un des peuples les plus progressistes du monde" et qu'ils avaient été à l'origine de progrès extraordinaires dans les domaines de la science et des arts. M. Trudeau a dit encore que les Canadiens avaient bien de la chance d'avoir un voisin comme les Etats-Unis.

Le premier ministre a ensuite accusé l'opposition de ne pas savoir choisir en reprochant indistinctement au gouvernement, soit d'adopter une attitude de soumission, soit au contraire d'adopter une attitude d'arrogance.

Depuis deux ou trois semaines, le premier ministre et le ministre des affaires étrangères, M. Shearp, multiplient les déclarations de conciliation à l'égard des Etats-Unis. Le gouvernement a constaté en effet que son manque de chaleur à l'endroit des Américains risque de se retourner contre lui et de donner à l'opposition conservatrice l'occasion de capitaliser sur cette "injustice".

D'autre part, M. Trudeau, qui participait à une émission télévisée à Windsor en compagnie du député Mark MacGuigan, a dit espérer que les arrangements administratifs avec le Québec vont permettre de démontrer qu'il est possible de faire fonctionner un fédéralisme coopératif "qui n'est pas constamment engagé dans des luttes de pouvoir". M. Trudeau a dit espérer que le rapport du Comité conjoint du Sénat et des Communes sur la Constitution permettra d'établir un climat favorable à la discussion constitutionnelle.

Le premier ministre a tenu ses propos après que M. MacGuigan, qui est justement président du Comité parlementaire sur la Constitution, eut affirmé que la solution aux problèmes constitutionnels ne saurait se trouver uniquement au niveau administratif et qu'il faudra au contraire trouver une entente constitutionnelle plus générale.

M. MacGuigan a dit que le comité parlementaire soumettra son rapport au début du mois de décembre et il a exprimé l'espoir que, partant, les gouvernements d'Ottawa et des provinces reprendront les négociations rompues au mois de juin à Victoria. "Nous allons peut-être apporter de nouvelles perspectives et de nouvelles suggestions qui permettront de continuer les négociations", a précisé le député.

Le campus bilingue de Cowansville, un exemple?

par Gérald LeBlanc

o COWANSVILLE – Si Cowansville n'était pas dans les Cantons de l'est mais dans la région métropolitaine, on serait sans doute tenté de voir dans le campus bilingue Massey-Vanier un modèle ou un avant-goût de l'unification des structures scolaires sur l'île de Montréal.

En effet, dans un même ensemble scolaire, on y retrouve des étudiants francophones et anglophones, catholiques et protestants, ces derniers incluant beaucoup de ceux qu'on appelle "pauvres".

C'est en raison de cette expérience scolaire particulière que le Conseil supérieur de l'éducation (CSE) tient présentement ses assises mensuelles à Cowansville. Le CSE, qui se réunit durant deux jours chaque mois, visitera ainsi cette année trois régions (cowansville, Montréal et Mont-Laurier), dans le but de prendre des "bains de milieu".

Le campus de Cowansville est sans doute un des plus impressionnants avec celui de Vaudreuil. On aime souligner le fait que, comme la polyvalente de Vaudreuil construite alors que M. Gérin-Lajoie était député de ce comté et ministre de l'éducation, celle de Cowansville est située dans le comté de M. Jean-Jacques Bertrand et fut construite alors que ce dernier était premier ministre de la province de Québec.

Bâti au coût de $10 millions, ce campus bilingue et multiconfessionnel comprend en fait deux écoles distinctes sous le même toit, l'une pour les 2,100 étudiants anglophones et l'autre pour les 4700 francophones.

Bien que les écoles soient divisées sur une base linguistique, elles sont sous la juridiction de Commissions scolaires confessionelles: la Commission scolaire catholique de Missisquoi et le Bedford Protestant Schoolboard (BPSB).

Des ententes avec les commissions scolaires catholiques desservies par le BPSB, qui débordent de beaucoup le comté de Missisquoi permettent à l'école anglaise du Campus Massey-Vanier non seulement les protestants mais également les catholiques de langue anglaise.

Les deux écoles ont des administrations distinctes et jouissent de locaux de classe particuliers qui ne sont cependant séparés par un grand corridor et certains locaux communs. Au centre de l'édifice, on retrouve en effet les locaux utilisés par les deux communautés étudiantes: la bibliothèque, la cafétéria et un splendide auditorium de 799 places. On partage également les gymnases et les palestres.

Les étudiants peuvent enfin utiliser le Centre culturel avec sa piscine et l'aréna qui ont été bâtie sur le campus scolaire par la ville de Cowansville.

Les gens de la région qui ont participé aux ateliers de travail du CSE n'ont eu que des éloges pour le campus bilingue. Ils souhaitent voir les contacts entre les étudiants des deux communautés s'intensifier.

Interrogés sur leur expérience du campus en 1969, les principaux des deux écoles ont confirmé les observations. Selon M. Bradford, principal de l'école anglaise, on a bâti ce campus bilingue parce qu'il y avait déjà au sein de la population un sentiment de la possibilité de vivre ensemble. "L'argent épargné par le partage de locaux communs, a-t-il ajouté, n'était pas la première préoccupation puisque le gouvernement aurait payé de toute façon, même si l'on avait construit deux campus".

Le principal de l'école française, M. Jean-Marc Pinsonneault, croit de son côté que ce campus unique permet un élargissement des horizons et une ouverture d'esprit qu'on ne retrouve pas ailleurs. "Les trois premières années, a-t-il ajouté, ont été consacrées aux "problèmes" d'adaptation. La vraie vie sur un campus bilingue va maintenant commencer avec la multiplication des rencontres."

Les principaux ainsi que les autres participants aux ateliers ont cependant souligné qu'il ne s'agissait pas d'en arriver à une école bilingue. L'intégration totale ne pourrait selon eux, que signifier la perte de ces deux cultures qui se côtoient à Cowansville.

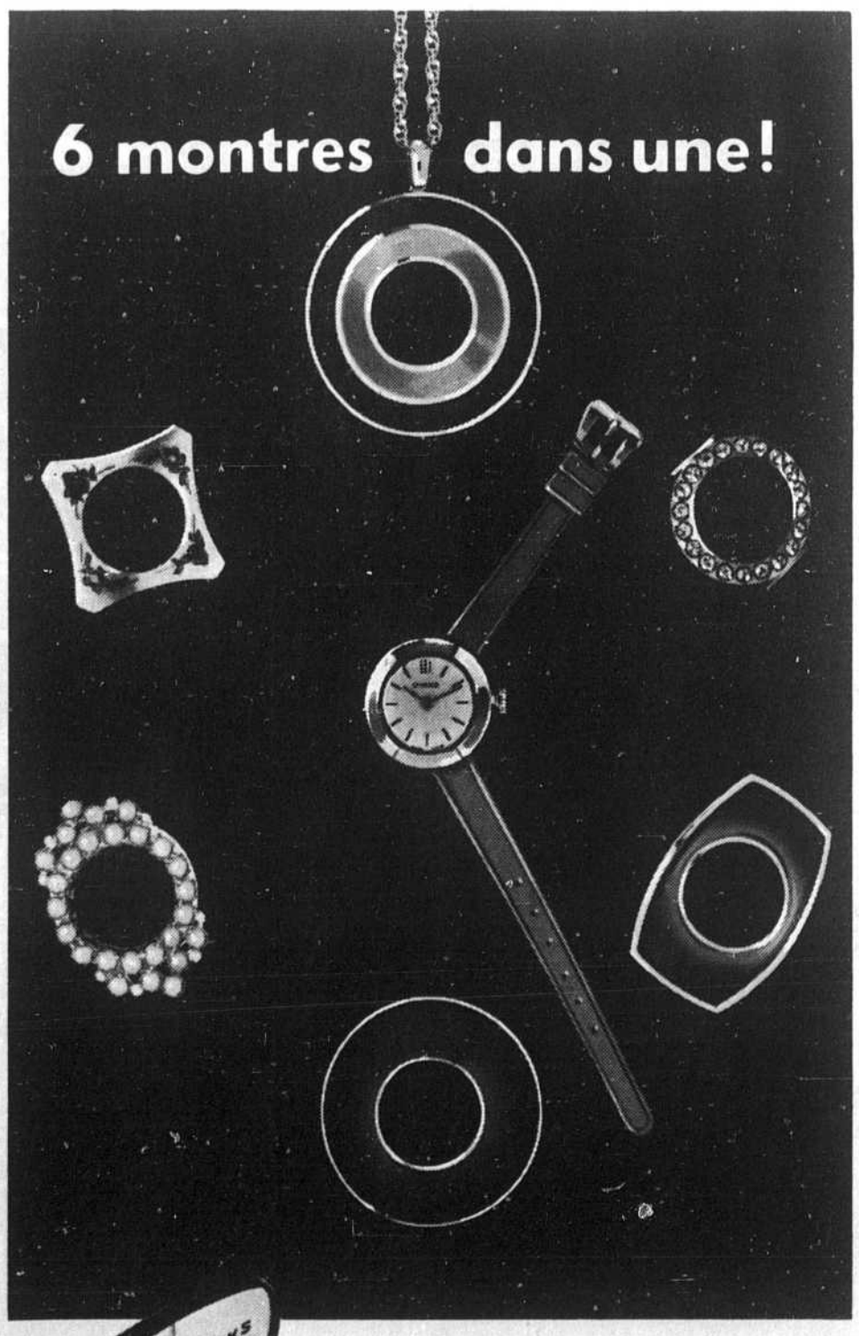
Les membres du CSE ont été vivement impressionnés par ce qui se fait à Cowansville et par le rapprochement naturel des deux communautés qu'ils ont pu y observer.

Cependant, avant que de suggérer l'importation de ce paradis de bonne entente, il faudrait peut-être signaler quelques observations faites à l'occasion d'une courte visite à ce campus bilingue.

Alors que 200 francophones sont inscrits à l'école anglaise, moins de 5 anglophones suivent le programme de l'école française.

Plusieurs étudiants m'ont répondu en anglais ou m'ont dit en anglais qu'ils n'avaient pas compris des questions aussi simples que: "Où est la cafétéria".

Dans cette même cafétéria, un employé à qui je demandais si les repas étaient réservés aux étudiants, m'a renvoyé le même "I don't speak french" qu'un passant m'avait servi à Cowansville (environ 94 pour cent frncophone), alors que je cherchais le campus Massey-Vanier.



LE CADEAU PARFAIT POUR UNE JEUNE FILLE QUI CHANGE D'HUMEUR ET DE GARDE-ROBE. Une montre Birks, mouvement Suisse - 17 pierres . . . 6 courroies de couleurs différentes . . . et 6 sertissures différentes dont une sur pendatif. Présentée dans un écrin Birks tel qu'illustrée à gauche. **$115.**

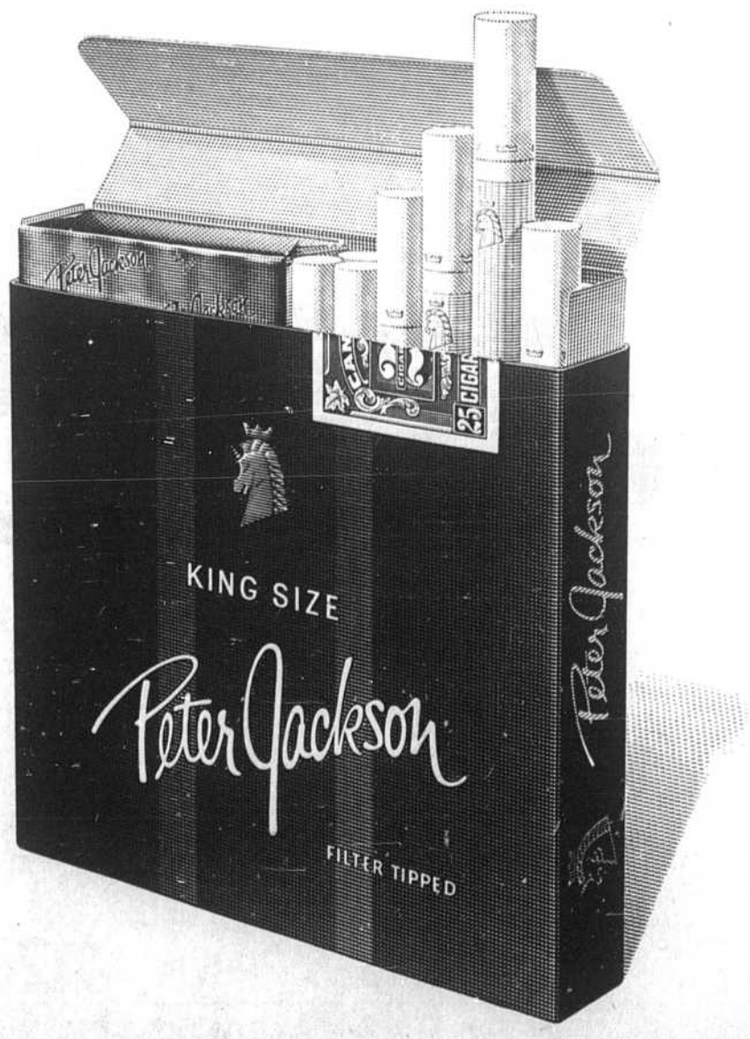
BIRKS
JOAILLIERS

Peter Jackson est la King Size la plus vendue au Québec

"C'est vrai l'affaire!"



Chacun a ses propres raisons de fumer Peter Jackson. Essayez-la, et découvrez une bonne raison bien à vous de la fumer.



la cigarette King Size la plus vendue au Québec

LE DEVOIR Page 3 Montréal, vendredi 12 novembre 1971

CHÂTEAU MAUCAILLOU
Bordeaux rouge • 394 B — Rouge $3.40


L'enquête de la commission municipale

Saint-Léonard réclame le huis clos

par Pierre Richard

Les procureurs qui représentent les membres du conseil municipal de Saint-Léonard à l'enquête de la Commission municipale du Québec sur l'administration de cette ville, ont demandé hier que cette enquête se poursuive désormais à huis clos.

Le président de l'enquête, Me Pierre Bolduc, a pris cette requête en délibéré et rendra sa décision mercredi prochain.

A l'appui de leur demande de huis clos, Mes Bruno Pateras et Jean Filiatreault ont allégué que les rapports quotidiens des journaux sur cette enquête causent un tort irréparable à leurs clients.

Dans une telle enquête, a soutenu Me Pateras, il ne doit y avoir ni accusé, ni poursuite; il ne doit y avoir que la recherche de la vérité. Mais, a-t-il continué, ce n'est pas l'image qui se dégage dans les journaux, particulièrement lorsqu'on regarde les titres.

Et, Me Pateras de lancer: "Il est injuste que des personnes qui ne sont accusées de rien soient jugées par les journaux. Nou ne voulons pas que nos clients soient "salis" alors qu'il n'existe aucune raison de le faire".

Les procureurs du maire Léo Ouellet et des conseillers municipaux ont précisé que le huis clos qu'il demande est un huis clos "journalistique". Ils ne sont pas opposés à ce que les séances de la commission soient ouvertes au public, à la condition que les journalistes n'en fassent aucun compte rendu. A la fin de l'enquête, ont-ils ajouté, le rapport des commissaires pourra être rendu public.

Le seul témoin qui a comparu brièvement, hier, devant la commission est l'homme d'affaires montréalais Nathan Cohen qui est propriétaire de plusieurs terrains à Saint-Léonard.

M. Cohan a nié catégoriquement avoir fait quelque offre d'argent que ce soit à quiconque dans le but de faire accepter un projet de construction dominiciaire par le Conseil municipal.

L'homme d'affaires a particulièrement rejeté l'affirmation faite, la semaine dernière, par M. Denis Desjardins, exdirecteur de l'ancien service d'évaluation, selon lequel M. Cohen lui aurait demandé de transmettre une offre de pot-de-vin de $5,000 au conseiller Roger Prud'homme pour que celui-ci ne s'oppose pas à son projet.

Au cours de son témoignage, M. Desjardins avait, de plus, déclaré que le service d'évaluation dont il était le directeur, avait été aboli parce qu'il avait refusé de céder aux pressions du maire Ouellet qui lui aurait demandé de réduire l'évaluation afin de plaire aux électeurs en prévision de l'élection de novembre 1970.

Cette enquête sur l'administration Di-Zazzo-Ouellet a débuté le 28 septembre dmier et il semble qu'elle ne soit pas près de se terminer. Le gouvernement a donné pour mandat à la Commission municipale du Québec d'enquêter sur tous les aspects de l'administration de Saint-Léonard (sauf celui de la police) entre le 1er septembre 1968 et le 1er septembre 1971.

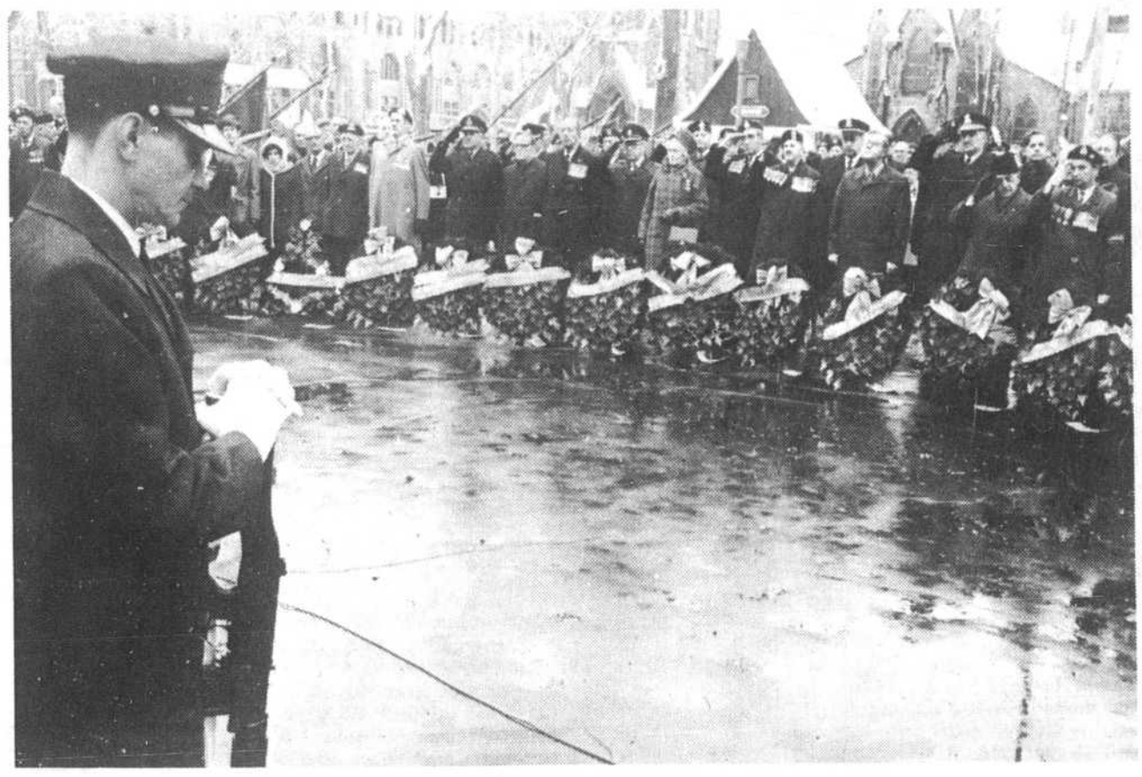
Alvin Hamilton accueilli à Pékin

HONG KONG (Reuter-AFP) M. Alvin Hamilton, ancien ministre de l'Agriculture du Canada, a été reçu à Pékin par M. Li Chang, vice-ministre du commerce extérieur, rapporte l'agence Chine Nouvelle.

M. Hamilton, est arrivé à Pékin, le 5 novembre, à l'invitation du conseil chinois pour la promotion du commerce international. Plus tôt, l'ancien ministre progressiste-conservateur avait visité la foire de Canton.

L'agence chinoise signale également qu'une délégation canadienne de 15 membres, représentant les associations pour l'amitié sino-canadienne de Vancouver et de Victoria, a quitté Pékin par train, mardi, pour effectuer une tournée dans le sud de la Chine avant de retourner au Canada.

A Pékin, les Canadiens ont été accueillis par M. Wang Kuochuan, une personnalté à laquelle les autorités chinoises ont confié depuis quelques mois la responsabilité d'accueillir ls visiteurs étrangers.



Des représentants des gouvernements et de l'Armée ont déposé hier matin des gerbes de fleurs devant le cénotaphe du Carré Dominion à l'occasion du Jour du Souvenir. (Photo Le Devoir par Bernard Lauzé)

faits divers

par Jean-Pierre Charbonneau

Une école privée est condamnée

Une école d'enseignement privé a été condamné mardi en cour municipale de Montréal à $500 d'amende pour avoir offert des cours de personnalité sans permis du ministère de l'éducation.

Le Centre de motivation personnelle Laurentien, propriété de M. Jean-Paul Rocheleau, a en effet été trouvé coupable d'infraction en vertu de la loi de l'enseignement privé du Québec (bill 65).

Cette compagnie, qui continue de fonctionner en province, est aussi accusée de loterie pyramidale en ce qui concerne la vente de ses cours de personnalité en cassette.

Selon les enquêteurs de l'escouade des fraudes commerciales de la police de Montréal, cette compagnie fonctionne selon le même système que la fameuse entreprise Inspiration et Succès.

Le jugement concernant l'accusation de loterie pyramidale portée contre le Centre de motivation personnelle Laurentien est attendu prochainement.

Noyé retrouvé

Des passants ont découvert hier dans les eaux du fleuves Saint-Laurent le corps d'une jeune homme de 25 ans qui s'était noyé le 7 juin dernier dans le lac Saint-Louis.

La victime a été identifiée comme Michel Jetté du 3221 rue Forest Hill, à Montréal. Son corps a été retrouvé sur la berge près de Varennes.

Un adolescent se noie

Un adolescent de 13 ans, Luc Gagné, du 3540 rue Joliette, à Montréal s'est noyé hier dans un lac artificiel du rang Saint-François, à Saint-Félix d'Orford, dans le comté de Sherbrooke.

Tué par un arbre

Un bûcheron de Saint-François de Salle a été écrasé hier par un arbre qui venait d'être abattu. L'accident s'est produit lorsque la machine qui sert à ébrancher a soulevé l'arbre abattu sur lequel la victime s'était appuyée. Le bûcheron, M. Victor Deschênes, 41 ans, travaillait au Camp 62, sur la rivière Le Lièvre. L'accident a eu lieu vers 9h15.

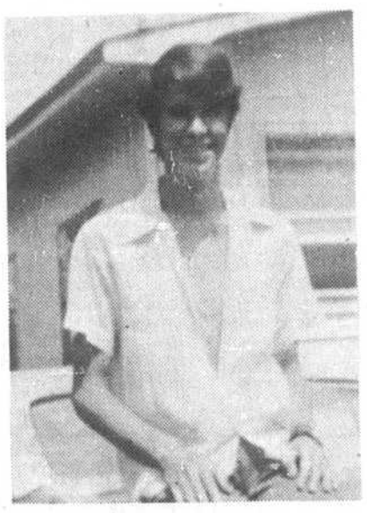
Accident mortel

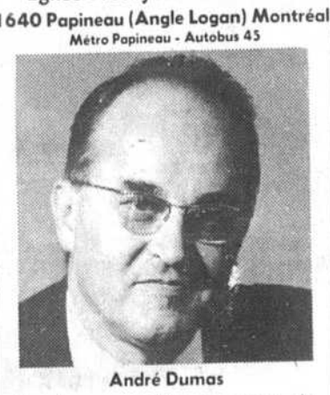
Un jeune homme de 19 ans, Peter McKeller, de Ormstown, a perdu la vie vers midi et demi hier lorsque son véhicule, dont il avait perdu le contrôle, a heurté violemment un arbre.

L'accident est survenu sur la route 52, à deux milles à l'est de Rockburn, dans le comté d'Arlington.

Disparu depuis le 12 octobre

La police de Montréal recherche un jeune homme de 16 ans disparu depuis le 12 octobre. Son nom est Réal Emard, résident au 1747 rue Egan à Montréal. Il mesure 5'8" et pèse 130 livres. Il a les yeux et les cheveux bruns. Il souffre de l'acné. A sa disparition, il portait un pantalon vert pâle, un chandail vert à col roulé et un imperméable marine. Toute personne pouvant fournir des informations doit communiquer avec le constable Dery à 872-5687.



Église Presbytérienne St-Luc
1640 Papineau (Angle Logan) Montréal
Métro Papineau - Autobus 45

André Dumas
Une des personnalites marquantes du protestantisme français dimanche prochain **14 novembre** donnera la prédication au culte de 10h. 30 et une causerie à 18h. 30 au cours d'un repas sur "L'ÉGLISE DANS LE MONDE INDUSTRIEL ET POST-INDUSTRIEL".
Prix du repas : **$1.50** *Invitation à tous*
Inscription: Tél. à Pasteur A. Poulain 722-1405

DES VACANCES AU SOLEIL
Pour vos réservations de voitures, appartements ou villa, écrivez en GUADELOUPE.
CABBES Entreprise de location
No. 15 Résidence Dugazon
Abymes GUADELOUPE (F.W.I.)
Télé : 822405
Appartement meublé
à partir de $20.00
Location de voitures
à partir de $7.00

Le Centre des dirigeants d'entreprise

Les changements technologiques, problème trop vaste pour être réglé par les parties

par Gisèle Tremblay

Le Centre des dirigeants d'entreprise (CDE) invite Ottawa à retirer du projet de loi C-253 les articles qui indiquent aux parties à une convention collective la procédure à suivre en cas de changements technologiques, et de confier plutôt l'étude générale de ce problème au Conseil économique du Canada ou à tout autre organisme approprié.

C'est ce qu'a déclaré hier au cours d'une conférence de presse M. Jean Brunelle, directeur du CDE, qui vient d'adresser une lettre en ce sens au ministre fédéral du travail, M. Bryce Mackasey.

Le projet de loi C-253, présenté aux Communes le printemps dernier, propose une série d'amendements au code canadien du travail. Les articles 150 à 153, que le CDE voudrait rayer, définissent les droits et obligations des parties lors de changements technologiques:

- l'entreprise doit fournir au syndicat un préavis écrit de 90 jours avec tous les détails pertinents, à défaut de quoi le gouvernement peut suspendre toutes les décisions relatives à ces changements;
- le syndicat peut mettre l'entreprise en demeure d'ouvrir des négociations collectives pour y insérer ou réviser des dispositions relatives à la sécurité d'emploi si le contrat de travail alors en vigueur n'y pourvoit pas.

Selon M. Brunelle, le mécanisme des négociations collectives est légaliste et axé sur l'affrontement: il aurait donc pour effet en l'occurence "d'exacerber les situations particulières tout en laissant entier le problème de fond, celui de la maîtrise du progrès technologique".

Celui-ci, a expliqué M. Brunelle, provoque à la fois des effets bienfaisants et négatifs: la solution contenue dans le projet de loi C-253 ne considère que les seconds, c'est-à-dire la mise à pied de groupes plus ou moins nombreux de travailleurs.

Or, a poursuivi M. Brunelle, si le progrès technologique peut entraîner des mises à pied au sein d'une entreprise donnée, à une plus vaste échelle il amène au contraire la création d'emplois, sans compter une hausse du niveau de vie.

En outre, d'expliquer le directeur du CDE, si l'acquisition d'un nouveau procédé de production devient pour une entreprise une condition de survie, le remède du projet de loi C-253 pourrait se révéler pire que le mal en forçant la compagnie à fermer ses portes: tous les employés seraient alors mis à pied au lieu de quelques-uns.

"Les aspects positifs et négatifs du progrès technologique constituent un problème global, de caractère économique et social, qui exige une approche

Suite à la page 6

Les syndicats de l'Institut Prévost veulent une enquête

Dans une lettre au ministre québécois du travail, M. Jean Cournoyer, un front commun formé de trois syndicats réclame une enquête publique sur "le caractère malsain des relations patronales-ouvrières à l'institut Albert-Prévost", hôpital psychiatrique situé sur le boulevard Gouin à Montréal.

Le conflit remonte au 14 octobre, alors que l'hospitalier du centre des adolescents, M. Jean-Roch Gervais, un cadre non syndiqué, était congédié pour des raisons qui demeurent obscures.

Une cinquantaine d'employés ont participé à un sit-in hier midi dans le couloir adjacent au grand salon de l'hôpital et un nombre sensiblement égal se retrouve chaque jour de 11h30 à 11h30 et de 15h30 à 17h devant l'entrée de l'institut pour dresser des lignes de piquetage symboliques.

Le Syndicat des infirmiers et infirmières, le Syndicat des garde-malades auxiliaires et le Syndicat national des employés de l'institut Albert-Prévost, qui ont signé conjointement la lettre à M. Cournoyer, regroupent quelque 300 salariés de l'hôpital.

Dans un avis de congédiement daté du 14 octobre, la directrice des soins infirmiers, Mme E. Abarratagui, précise à M. Gervais qu'il est renvoyé pour "négligence évidente" à son travail d'hospitalier responsable d'un service. "D'autres manquements antérieurs justifiant aussi cette décision", ajouta-t-elle.

Or, dès le lendemain, les supérieurs immédiats de M. Gervais, les docteurs Jean Montpetit et Claude Patoine, écrivant à Mmme Abarrategui pour souligner la compétence et le sens des responsabilités dont leur subordonné a toujours fait preuve et exiger en conséquence son réengagement immédiat.

Suite à la page 6

Place Desjardins

Un exemple de notre politique, dit M. Niding

M. Gérard Miding, président du comité exécutif de la Ville de Montréal, a déclaré hier que l'entente conclue entre la Ville et Place Desjardins Inc. est un exemple de la nouvelle politique que l'administration municipale a l'intention de suivre dans le domaine de la rénovation urbaine.

Par cette politique, a précisé M. Niding, la Ville poursuit deux objectifs: garder le contrôle des terrains et favoriser l'essor de l'entreprise privée en lui confiant la construction et la gestion des projets de construction domiciliaire et commerciale. Le même patterne sera bientôt appliqué dans le domaine de la restauration des logements, a ajouté M. Miding.

L'entente que la Ville a rendue publique au sujet de la construction de Place Desjardins, un projet immobilier d'environ 100 millions, prévoit que la Ville exproprie le terrain sur lequel sera érigé le complexe et le loue à la Corporation Place Desjardins par un bail emphytéotique d'une période de 64 ans.

Selon ce bail, Place Desjardins Inc. assure, à ses frais, la construction et la gestion du complexe immobilier et paie un loyer à la Ville pour le terrain. A la fin du bail, la Ville entre alors en possession de tous les immeubles se trouvant sur le terrain loué ans avoir à indemniser Place Desjardins Inc. d'aucune façon.

M. Niding n'a pas caché que le Mouvement coopératif Desjardins aurait pré-

Suite à la page 6

aujourd'hui

Jusqu'au 14, au Alpine Inn de Sainte-Marguerite, conférence organisée par l'Advertising and Sales Executives Club of Montreal sur le thème: **The changing role of the corporation in society.**

●

A 10 heures, au Centre culturel de Drummondville, **réunion d'information sur le programme d'initiatives locales** destiné aux municipalités du Québec, la rencontre groupera l'Union des municipalités du Québec, la Corporation des officiers municipaux agréés et l'Association des gérants desoomunicipaux.

●

A 19 heures, au parc Molson, **manifestation en faveur des "gars de Lapalme"** dans le comté de Gouin. M. Guy Joron, député péquiste, et M. Michel Chartrand participeront à la marche.

●

A 20 heures, la Tribune indépendantiste organise un colloque sur **le bilan des grèves universitaires et la stratégie du mouvement étudiant** au 226 est Sainte-Catherine.

●

A 20h30, au Centre culturel Saint-Justin, 5025 rue Joffre, l'association libérale du comté provincial de Bourget organise **une soirée bavaroise**. Entrée: $2.50.

COOPÉRANT OUTRE-MER ?
- Êtes-vous préoccupé (e) par le **Tiers-Monde?**
- Désirez-vous mieux **connaître** sa situation? ses espoirs? ses besoins? ses problèmes?
- Voulez-vous même **coopérer** outre-mer?

Alors, adressez-vous au :
CENTRE D'ÉTUDE ET DE COOPÉRATION INTERNATIONALE
4824, chemin Côte des Neiges, Montréal 247. - Tél. : 735-4561

3e Colloque des Relations Industrielles de l'Université de Montréal

Le département des Relations Industrielles annonce que la tenue de son 3e Colloque Annuel a été déplacée aux 17 novembre et 15 décembre 1971, ainsi qu'au 12 janvier 1972. Les interessés sont priés de communiquer au besoin avec :

Viateur Larouche
Coordonnateur du Colloque
Département de Relations Industrielles
Faculté des Sciences Sociales
Université de Montréal
Case postale 6128
Montréal 101. (Tél. : 343-7319)

Les disparités de salaires : causes et conséquences
17 novembre/71.
Disparités de salaires et politiques de main-d'oeuvre
15 décembre/71.
Disparités de salaires et négociations collectives
12 janvier/72.

VIENT DE PARAITRE... AUX EDITIONS DU JOUR


DÉFIS AU PARTI QUÉBÉCOIS
par ANDRÉ LAROQUE
• "L'indépendance du Québec doit changer la qualité de l'homme québécois"
• Une préface de Guy Joron, député de Gouin • Une réflexion-choc sur l'avenir du P.Q.
En vente partout au prix $2.50 - distribué par le Service des Messageries des Editions du Jour, 1651, Saint-Denis, Montréal - 129 - Tél. : 849-8328. (si la ligne est occupée - 849-2228)
EDITIONS DU JOUR...
Président et directeur général Jacques Hébert

éditorial

Pourquoi le synode a-t-il semblé impuissant?

Dans une déclaration remise à la presse au nom de la délégation canadienne au synode qui vient de prendre fin à Rome, Mgr J. Aurèle Plourde, archevêque d'Ottawa, a justement souligné certaines faiblesses qui réduisent actuellement la nouvelle institution à une relative inefficacité.

Certaines de ces faiblesses sont d'ordre pédagogique. On a retenu, pour les séances de travail, des méthodes de discussion, des modes de travail qui ont fait long feu depuis belle lurette dans d'autres institutions. Les travaux du synode ont été, dans une grande mesure, une succession de monologues plutôt que des échanges véritables. Cela ne pouvait que décevoir un pays comme le Canada, réputé pour son souci de la méthode dans les rencontres internationales.

Il serait cependant superficiel d'attribuer aux seuls facteurs pédagogiques une certaine impuissance qui a semblé caractériser le dernier synode. Si celui-ci n'a réussi qu'à demi, cela tient bien davantage à des défauts inhérents à sa structure même. Le synode, dans sa forme actuelle, paraît trop dépendant du pape et trop éloigné des problèmes réels de chaque nation: voilà pourquoi il a paru si incertain et si hésitant aux yeux de l'opinion mondiale.

●

Le pape, quand il institua le synode, avait précisé que le nouvel organisme aurait une vocation surtout consultative auprès du chef suprême de l'Eglise. On espérait neanmoins qu'à l'expérience, cette perspective serait vite dépassée et que l'on pourrait entrer dans un climat de communion d'où seraient absentes les considérations trop juridiques. L'espoir était d'autant plus vif, cette fois-ci, que les sujets inscrits au programme et la qualité du travail préparatoire accompli dans plusieurs pays semblaient devoir favoriser l'épanouissement d'un climat accru de coresponsabilité.

Du synode, on n'attendait pas nécessairement des décisions finales et des déclarations auxquelles il n'y aurait plus rien à retoucher. On attendait plutôt des pères réunis à Rome, qu'ils prennent position sur les sujets étudiés, qu'ils fassent connaître au monde, à l'issue de leurs travaux, leurs principales conclusions. Quand deux cents hommes choisis par leurs Eglises respectives et venus de toutes les parties du monde se rendent à Rome pour y discuter de problèmes aussi aigus que le sacerdoce et la justice dans le monde, on s'attend à ce qu'ils parlent au monde entier sous leur responsabilité propre, et non à ce qu'ils se bornent à donner des avis privés au pape.

Pour qui connaît l'attitude d'extrême soumission dans laquelle certains se rendent encore à Rome, pareil résultat n'eût cependant été possible que moyennant une très étroite communion entre le pape et les pères synodaux pendant le synode. Or, il semble que Paul VI ait préféré, pour l'instant, garder ses distances vis-à-vis le synode. Le pape resta certes très proche du synode. A bien des signes, on put toutefois percevoir qu'il n'était pas disposé à pousser la mise en commun au-delà de certaines limites.

On est ainsi arrivé à ce résultat décevant: une assemblée groupant plus de deux cents leaders religieux habitués à exercer dans leurs pays respectifs une très grande autorité n'a pu faire mieux que de transmettre au pape, à la fin de ses travaux, des textes qui ne sont, selon les mots du cardinal Munoz Vega, qui présidait la séance de clôture du synode, "ni définitifs, ni achevés", et dont on n'a pas jugé opportun de les publier avant qu'ils aient été revus et retouchés par le pape et ses collaborateurs.

Il existe encore, à Rome, un perfectionnisme pointilleux qui pousse tellement loin le souci de l'orthodoxie qu'on en perd de vue l'ampleur et la gravité des problèmes actuels du monde. Il existe aussi une conception rigide de l'autorité du pape qui prétend sauvegarder celle-ci, mais qui finit souvent, à force de prudence excessive, par l'affaiblir. Comme cela est loin de la collégialité en profondeur dont rêvait l'Eglise au lendemain de Vatican II!

●

Plusieurs évêques, venus à Rome pour y défendre des positions énergiques au sujet du sacerdoce ou de la justice dans le monde, avouent être rentrés du synode dans leurs pays respectifs avec une vision nouvelle de l'extrême diversité des situations auxquelles l'Eglise fait face dans chaque continent et dans chaque pays. C'est là une conclusion que l'on tire toujours d'une grande rencontre internationale. Il n'y a pas lieu de s'étonner que de nombreux pères synodaux y aient été conduits pour la centième fois peut-être.

Dans le cas du synode, cependant, les délibérations des dernières semaines ont fait apparaître une difficulté particulière. Autant le synode reste imparfait et mal défini par rapport au pape, autant il lui reste également à se définir et à se situer par rapport à l'ensemble de la communauté catholique. Le synode se veut représentatif de toute la "catholica". Or, il ne suffira pas de passer directement du plan national au plan de l'Eglise universelle pour accéder en cette matière à une plénitude satisfaisante.

Les innombrables monologues qui ont quelque peu fatigué la délégation canadienne à Rome s'expliquent largement par le fait qu'il manque, entre le niveau national auquel les évêques sont habitués et le niveau universel auquel ils sont appelés à évoluer à l'occasion d'un synode, des niveaux intermédiaires qui permettraient plus aisément d'accéder à une certaine universalité sans perdre contact avec la réalité concrète.

A l'échelle des régions dans chaque pays, à l'échelle de chaque continent il faudrait instituer des rencontres pastorales où des délégués d'églises situées dans une même aire géographique pourraient examiner leurs problèmes et formuler des solutions. Au sein de ces réunions, il serait plus facile de faire place non seulement à des évêques, mais aussi à des représentants accrédités du clergé, des ordres religieux et du laïcat. Le synode, dans cet ensemble, serait plus facilement perçu comme un complément normal. Il prendrait moins figure de super-structure abstraite.

●

Sur la question du célibat ecclésiastique, on s'étonne, de l'extérieur, de la procédure plutôt bizarre empruntée par le synode. A la veille de la clôture, les pères furent invités à se prononcer sur trois propositions différentes. Il ne leur était pas demandé, en l'occurrence, de conclure mais seulement d'exprimer des opinions "destinées à renseigner le pape". Cette procédure a pu sembler arbitraire. Il se pourrait, par un intéressant renversement, qu'elle ouvre la voie à des adaptations importantes. On a constaté, en effet, que la seconde des trois propositions, celle qui ouvrait la porte à l'ordination éventuelle d'hommes mariés, a recueilli un nombre de suffrages beaucoup plus élevé que ce que l'on pouvait entrevoir à la suite des débats des dernières semaines. Comme il avait été précisé que les "cas particuliers" dont pourra tenir compte le pape pour permettre l'ordination d'hommes mariés seront interprétés non dans le sens de "cas individuels" mais dans celui "d'Eglise locale, régionale ou de conférences épiscopales", il est permis d'envisager que, devant le pourcentage élevé d'opinions favorables émises par les pères, le pape pourrait avant longtemps autoriser soit dans un pays, soit dans un diocèse, soit dans un continent, l'ordination d'hommes mariés.

On retrouve là l'un des paradoxes de cette Eglise qui n'a jamais fini de décevoir, puis d'étonner. Alors même qu'elle paraît s'empêtrer dans une lourdeur invincible, alors même qu'elle paraît refuser d'apercevoir l'évidence de certains problèmes, elle retrouve par des cheminements inattendus, la voie d'un certain réalisme. Elle fait ses découvertes à sa manière propre, qui est plutôt lente, timide et déconcertante. Mais elle les fait quand même. A un rythme qui n'est pas nécessairement celui des hommes pressés et crispés d'aujourd'hui.

Claude RYAN

Le mot du silencieux

La diplômite

par ALBERT BRIE

"De la diplômite avant toute chose
Et pour cela préfère l'Impair
Plus vague et plus soluble que l'air"

●

Que ce pauvre Verlaine me pardonne d'avoir substitué la "diplômite" à sa "musique". S'il vivait, il comprendrait mon propos et que les post-diluviens que nous sommes, bonnes gens réaliste et affairistes, nouveaux bardes de l'equarrissage pour la gloire du fonctionnel, n'ont d'égard que pour cette nouvelle scie: le diplôme.

●

Ou vous êtes un diplômé ou vous êtes un raté. Il n'existe aucune autre issue à cette alternative. Le diplôme confère toutes les grâces; son absence toutes les tares.

●

Hors le grade universitaire pas de salut; à moins qu'à son défaut, vous ne déployiez une certaine adresse qui s'appelle intrigue ou que vos talents s'exercent dans une sphère d'activité qui échappe encore à la géométrie plane des esprits conformes aux critères de la mécanique du savoir programmé.

●

Vous pouvez déclarer du génie, mais s'il n'est pas anthentifié par un sceau, vous ne passerez pas. Les intégristes du savoir en capsule veillent à corriger cette hypertrophie par un procédé réducteur en vue d'insérer l'intellect-objet dans un cadre de planning.

●

A lui seul, le diplôme constitue la panoplie complète du chasseur de charges et dignités. Il est magique comme la baguette de la fée et d'un pouvoir tel qu'il peut convertir une buse en phénix, en moins de temps qu'il ne faut pour dire "cum laude".

●

Le diplôme, c'est le passe-partout, le sésame qui force élégamment et sans autre forme de procès ou d'examen les portes donnant accès aux postes de grande convoitise.

●

Jusqu'à ces dernières années, les diplômés constituaient une caste, une espèce d'aristocratie à laquelle ne pouvaient prétendre que les nantis du gousset. Ils commandaient le respect. Nous acceptions comme allant de soi une certaine discrimination de leur part. On ne les disait pas diplômés mais instruits, savants.

●

La scolarisation massive a tout chambardé. L'instruction nous a empoignés par le biais de la plus matérialiste de nos facultés: l'ambition d'argent. "Qui s'instruit s'enrichit". La connaissance s'auréolait officiellement de "l'aurea mediocritas".

●

La "gratuité" de l'enseignement a fait dire "miam-miam" à tous les petits arrivistes, à tous ces pèlerins du relatif affriolés à l'idée de parvenir. On se mit en quête d'un nouveau Graal: le diplôme.

●

Les pourvoyeurs de diplômes ne sont pas intraitables. Le fait est qu'ils ont abandonné pour une bonne part le soin de partager les "meritas" à la mécanographie. Celle-ci sanctionne avec une précision impersonnelle l'élection du diplômé. Mais malgré sa finesse électronicienne, elle est encore incapable de distinguer les virtualités intellectuelles du singe savant de celles du grand homme.

●

Un grade universitaire s'obtient de la façon que l'on sait. Vous poursuivez des études. A partir de 14 ans et plus de cette occupation, en potassant quelques matières sélectionnées d'un programme méthodiquement fluctuant et marqué au coin du bourrage du crâne, si vous avez le don de mémoire doublé d'une disposition innée à la spongiosité, on vous remet un ou des diplômes.

●

Pas plus en éducation qu'en politique, la masse ne différencie l'intelligence de l'imbécillité. Les non-instruits n'y voient que du feu. Le titre nivelle les normes de leur appréciation.

●

Ne perdez jamais de vue, futurs diplômés, que les titres et parchemins traumatisent les chefs d'entreprise. Donc, un petit conseil: collectionnez les diplômes. La revanche des cerveaux chez nous se concrétise dans l'homme couvert de "papiers".

lettres au DEVOIR

La politique du livre et les critiques des bibliothécaires

M. Michel Thériault,
Service des bibliothèques de
l'U. de M.

L'une des conséquences les plus évidentes et non des moins navrantes, de la nouvelle politique du livre, me semble être l'extrême aggressivité que déploient les bibliothécaires à l'égard de ces parias du livre, les libraires.

Essayons d'y voir un peu plus clair et reportons nous à vos virulentes attaques. Dans Le Devoir du 30 octobre, vous insistez beaucoup sur la formation universitaire des "professionnels du livre". Un point me paraît évident, l'enseignement des statistiques y est négligé. Vous maniez les chiffres avec une grande légèreté. D'autre part dans la comparaison numérique, votre mauvaise foi est vraiment désarmante, il n'existerait d'après vous que 10, 15, 25? bons libraires au Québec. Vous semblez avoir gardé un très mauvais souvenir de l'époque où vous avez, vous même, été libraire. Vous vous classiez parmi les bons, j'en suis sûr.

J'attire votre attention sur un point qui me paraît important. Pourquoi vouloir, à tout prix comparer ces deux professions au niveau de la formation, du service et de la qualité du service, qu'elles peuvent rendre à la communauté québécoise? Nous avons certes, un dénominateur commun, le livre. Mais des points de comparaison réels! peu. Nous répondons à des besoins différents. Nos deux actions ne se font pas au détriment l'une de l'autre mais se complètent.

Parlons aussi de cette politique du livre qui fait couler tant d'encre. Il est évident que des problèmes se posent qui devront être réglés. "Pourquoi d'ailleurs ne pas en arriver à une entente sur certains points bien précis." Mais que dans le but, louable en soi, d'essayer de faire des économies, les bibliothécaires en viennent à favoriser, par leurs commandes, certaines grandes maisons étrangères, déjà trop connues dans le milieu du livre, par leurs actions colonialistes, au grand détriment de petites entreprises, qui elles sont purement québécoises, nous ne pouvons y être que très farouchement opposés.

Relativement à l'économie que pensent réaliser les bibliothécaires en commandant à l'étranger, il me paraît important de préciser que le comité consultatif du livre, qui siège maintenant depuis de longs mois, a pour mission, entre autres, de fixer une tabelle (taux de conversion d'une monnaie étrangère pour les livres importés) qui déterminera les prix auxquels seront vendus les livres aux bibliothécaires et qui donc ne devrait pas les défavoriser.

Pour revenir au comité consultatif du livre, je pense que vous avez raison de vous poser certaines questions.

Pourquoi les personnes qui y siègent, et qui représentent les associations, ou groupements, auxquels ils appartiennent, ne tiennent-ils pas au courant leur exécutif, de l'évolution de leurs travaux? Tout comme si les membres de ce comité soumettaient des projets en leur nom propre! Voilà qui est fort. Curieuse démocratie. Allons plus loin. Les intérêts de certaines associations sont-ils bien défendus, par la ou les personnes censées les représenter? Il y aurait bien d'autres questions à poser...

Tout n'est pas encore réglé, dans le domaine du livre loin de là, mais les espérances d'un changement sont là qui nous permettent d'y croire. Souhaitons que dans un avenir proche, libraires et bibliothécaires, trouvent des réponses à leurs problèmes et que l'on puisse aussi peut-être entendre dire: "Il y a même des professionnels du livre heureux".

Stéphane CARRE,
Secrétaire trésorier de
l'Association des libraires québécois
Montréal, le 5 novembre 1971

Veut-on faire du PQ un autre FRAP?

(...) Depuis quelques années, soit par expérience, meilleur sang-froid ou encore à cause de leur statut de travailleur syndiqué, les policiers étaient un peu moins portés sur la matraque. On peut même dire que des liens fragiles et difficiles à capter se nouaient entre les deux camps.

MM. Bourassa et Drapeau ne voyaient sûrement pas d'un bon oeil cette ébauche d'une mini-sympathie et on peut se demander à quel point les policiers n'ont pas été l'objet, à leur tour, d'une manipulation en vue de faire cesser ce flirt. La souricière du 29 octobre a-t-elle été mise en place dans le but de provoquer un véritable affrontement et de brancher définitivement les policiers du côté d'un pouvoir de plus en plus chambranlant et menacé?

On peut également se demander si les dirigeants syndicaux, par leur attitude, ne tombent pas une deuxième fois dans la même souricière. Certes, ils doivent dénoncer avec fermeté les brutalités policières injustifiées du 29 octobre, mais ne frappent-ils pas à la mauvaise porte en s'attaquant aux effets plutôt qu'aux causes?

Ne sommes-nous pas en train de créer un climat semblable à celui qui polluait l'atmosphère à la veille des élections municipales afin de préparer la venue d'un autre ou du même Drapeau aux élections provinciales? Ne sommes-nous pas en train de tomber dans le piège du fascisme, de la dictature?

Ne sommes-nous pas en train de vouloir que le Parti québécois devienne un autre FRAP qui se retrouvera "gros Jean comme devant" au lendemain des prochaines élections provinciales? C'est sur cette dernière question qu'il nous faut nous brancher car c'est un secret de polichinelle que le sabotage du FRAP a bel et bien été voulu par des révolutionnaires, logiques avec leur idéologie afin d'empêcher les élus de fonctionner à l'intérieur d'un système qu'ils veulent, à juste titre, écraser

Est-ce ce qui attent le Parti québécois? Si oui, les "apprentis sorciers" qui ne sont que les manoeuvres de cette idéologie et qui "jouissent comme des petits fous" lorsque l'ombre d'une manifestation ou d'une contestation apparaît à l'horizon, se rendront compte hélas trop tard que l'Etat policier fasciste, qui sera forcément la conséquence de leur défoulement, sera encore plus brutal que celui qui les aura fait frémir de peur en octobre 1970 durant les mesures de guerre.

Claire MIRON
Montréal, le 10 novembre 1971.

Charme et fraîcheur de l'enfance à la TV

A une époque où les techniques massives de diffusion saccagent si allègrement le charme et la fraîcheur de l'enfance au profit de la sottise et de la violence, il est réconfortant de découvrir une émission comme "Fanfreluche" qui apparaît à mes yeux d'adulte pourtant endurci comme une oasis dont on ne saurait trop souligner la richesse.

Dans cette incursion hebdomadaire au royaume du merveilleux, les enfants côtoient fées, bons et mauvais génies dans une atmosphère qui respecte, sans aucune démagogie, leur naïveté et leur sens poétique. Là, le rêve s'alimente aux sources d'une imagination non contrainte par nos categories de "consommateurs".

"Fanfreluche" témoigne d'un univers où les fées ont droit de cité, où les princes épousent encore les bergères et où les "méchants" n'ont jamais le dernier mot. Pourtant ces contes ne sont pas des florilèges de bons sentiments. Modestement, sans prétention, elle échappe à ce piège. Réalité et féerie savent s'associer au bon moment, une pointe d'humour vient faire éviter l'écueil de la mièvrerie. Les vieux thèmes éternels des contes de fées s'éclairent d'un jour nouveau par l'intervention adroite de la narratrice qui a vraiment le sens des demi-teintes et un respect quasi religieux de l'âme enfantine.

A ceux qui croient qu'on ne peut s'adresser aux enfants sans altérer son élocution, je conseille d'écouter "Fanfreluche". Ils verront comment on peut être simple sans être simpliste, correct sans être pédant, accessible sans faux paternalisme.

Je suis heureux que mes enfants puissent écouter les beaux contes que Fanfreluche leur raconte "à sa manière". Le moins qu'on puisse dire est que cette manière est vraiment la bonne.

Robert DUBUC
Brossard, le 5 novembre 1971

bloc-notes

Le conflit indo-pakistanais

Depuis lundi les Etats-Unis ont cessé leurs livraisons d'armes au Pakistan. L'Inde attend 5,000 tonnes d'équipement militaire en provenance d'URSS. Mme Indira Gandhi termine une offensive diplomatique de grande envergure dans les chancelleries occidentales. La Chine vient de réitérer sa mise en garde contre toute intervention étrangère en sol pakistanais. La guerre peut éclater maintenant à n'importe quel moment entre l'Inde et le Pakistan, dont les forces armées ont déjà commencé à s'affronter aux frontières.

Les décisions ont-elles déjà été prises et n'attend-on que le moment propice à l'ouverture des hostilités? Ou bien les jeux sont-ils encore ouverts et l'étau qui se resserre sur le régime pakistanais ne vise-t-il qu'à faire céder Islamabad et à ouvrir enfin la voie à une solution politique du problème du Bangla-Desh? On peut toujours se raccrocher à la meilleure hypothèse, même si plusieurs observateurs étrangers n'analysent plus la situation qu'en termes militaires. Mais il est clair que le retard des grandes puissances à intervenir politiquement auprès du régime Yayah Khan, leur complaisance devant le génocide perpétré dans l'est du pays, ont laissé glisser le sous-continent asiatique au bord de l'abîme.

L'Inde ne peut plus soutenir le poids que représentent ces millions de réfugiés fuyant la famine et surtout la terreur des soldats chargés de la "pacification". Ces réfugiés ne retourneront jamais au Pakistan à moins que la partie est du pays soit administrée par les Bengalis, que les troupes d'Islamabad soient retirées, et que le nouvel Etat soit déconfessionnalisé. Le Pakistan ne voulant pas quitter ce territoire dont l'occupation va lui coûter de plus en plus cher, en hommes et en ressources, maintenant que la guérilla, sortant du choc de l'attaque, passe partout à l'action, l'Inde doit intervenir. Elle doit le faire non seulement parce que la situation actuelle est intolérable, mais surtout parce qu'une plus longue guerre civile chez son voisin ne ferait qu'ajouter au fardeau qu'elle porte déjà. Elle craignait au début de reconnaître le Bangla-Desh. Elle est maintenant rendue à se préparer à la guerre. Son lot est celui de toutes les grandes puissances intéressées en Asie. On va maintenant payer le prix du refus d'une clique de militaristes de reconnaître le droit d'un peuple à disposer de lui-même.

Jean-Claude LECLERC

Chômage: un hiver moins rigoureux?

Le taux de chômage continue son zigzag – heureusement, pouvons-nous enfin dire. Après avoir grimpé en septembre de 6.5 à 7.1 pour cent dans l'ensemble du pays, l'indice désaisonnalisé est retombé à 6.7 pour cent en octobre. Le mouvement est encore plus marqué au Québec: le pourcentage des sans-travail avait bondi de 8.2 à 9.3 en septembre; il est retombé à 8.5 en octobre.

La volatilité de l'indice du chômage depuis le début de 1971, tout autant que l'impact imprévisible de la surtaxe Nixon sur l'économie canadienne, nous interdisent de conclure que la situation de l'emploi ira s'améliorant pendant les mois d'hiver, ainsi que le prévoit (et l'espère!) Edgar Benson, le ministre fédéral des finances. Néanmoins, la baisse du chômage enregistrée le mois dernier nous permet d'espérer que l'hiver sera moins dur qu'on ne le craignait jusqu'ici.

En effet, le marché du travail n'a pu se ressentir encore de la rallonge expansionniste de $1 milliard que le cabinet Trudeau a rajouté à son budget, à la faveur de l'heureux affolement provoqué en son sein par l'aggravation marquée du chômage en septembre. Ce milliard n'entrera pas vraiment dans les circuits économiques avant le début de janvier; et il soutiendra utilement une conjoncture qui n'est plus trop mauvaise. (à moins, bien entendu, que la baisse anormale d'octobre ne fasse qu'annuler la hausse anormale de septembre; ce qui, sans être impossible, ne paraît pas plausible.)

Certes, le contingent déjà trop important des chômeurs augmentera de manière encore intolérable cet hiver. Il est même vraisemblable que l'indice désaisonnalisé continue de monter jusqu'au printemps, particulièrement dans l'est du pays. Mais il est permis de croire que l'on évitera les taux catastrophiques et "explosifs" de 12 ou 13 pour cent qui faisaient trembler, il n'y a pas si longtemps, les ministres québécois.

Souhaitons toutefois que le tournant d'octobre ne dissipera pas le climat d'urgence qui a incité le premier ministre Trudeau à convoquer ses collègues provinciaux en conférence économique, le 15 de ce mois. Car il ne suffit pas d'enrayer la hausse du chômage: il faut aussi le faire baisser, tenter de ramener

Suite à la page 6

La pauvreté dans l'ordre

Qui oserait prétendre que le progrès, ce n'est pas toujours bon? Prenons par exemple le cas de la pauvreté. Il y a eu des époques dans l'histoire de l'humanité où les gens mouraient littéralement de faim. Mais aujourd'hui, tout le monde le sait, de telles catastrophes ne peuvent plus se produire, du moins dans notre beau pays. C'est que nous avons connu le progrès. Les gens maintenant savent s'organiser, ils peuvent prévoir leurs besoins. C'est même rendu au point où il y a tellement de personnes qui peuvent ainsi s'organiser que nos gouvernements, dans leur sagesse ont décidé de contrôler l'initiative de tous et d'émettre des permis à ceux qui veulent soulager la détresse des autres.

Moi, je suis pour ça. C'est pourquoi, je trouve regrettable l'incident qui s'est produit il y a quelques jours à Montréal où on a vu un groupe organiser une cueillette de vivres au profit de 5 à 6,000 familles affamées et ne demander le permis à la Ville de Montréal que deux jours plus tard. C'est inconcevable. Voudrait-on nous faire croire que la faim justifie tous les moyens?

Il aurait fallu qu'on s'y prenne beaucoup plus à l'avance et qu'on évite ainsi aux fonctionnaires du service du bien-être social de Montréal la situation angoissante d'avoir à choisir entre le soulagement de la misère et l'application des règlements.

Il me semblerait opportun dans les circonstances qu'on songe un peu plus à planifier le malheur. Pourquoi ne créerait-on pas une sorte de comité populaire de planification de l'indigence.

Ce faisant, les plus démunis de la société suivraient l'exemple que donnent les entreprises et les gouvernements. Est-il besoin de rappeler ici avec quel bonheur Québec et Ottawa ont planifié la création de milliers et de milliers d'emplois et avec quel tact de grandes entreprises ont vu à l'introduction harmonieuse d'une technologie nouvelle dans leurs ateliers?

Ainsi l'on sait qu'il y a trois ou quatre mois de cinq semaines dans l'année et qu'en ces occasions, l'unique chèque d'allocation versé en début de mois aux assistés sociaux ne suffit pas à pourvoir aux achats de nourriture. Le comité populaire de planification de l'indigence devrait dès maintenant prévoir ces désastres et entreprendre les démarches qui s'imposent auprès du directeur du service du bien-être social de Montréal. Cela pourrait se faire au moyen d'une lettre rédigée en ces termes:

Montréal, le 15 novembre 1971
Monsieur le directeur,

Vous n'êtes pas sans savoir que mars est un bien long mois et que les assistés sociaux auront faim dans environ 134 jours. Sachant le zèle que vous manifestez à soulager la misère, nous vous prions, par les présentes, de nous accorder un permis pour quêter de quoi nous nourrir le ou vers le 29 mars, de façon à combattre la faim qui aura commencé de nous tenailler le ou vers le 28 du même mois. Par la même occasion, pourrions-nous vous aviser que la même situation est susceptible de se produire le ou vers le 28 août et le ou vers le 29 décembre 1972, c'est-à-dire dans environ 286 et 409 jours respectivement.

Qu'il nous soit permis (...), monsieur le directeur, de vous exprimer toute notre gratitude pour la célérité avec laquelle, nous en sommes sûrs, vous donnerez suite à notre requête, conformément aux procédures et aux règlements municipaux en vigueur, vires ou ultra vires.

Signé: le comité populaire de planification de l'indigence (COPOPLIN)

On ne peut douter que, sur réception d'une telle lettre, le service municipal du bien-être mettrait en branle, dans les plus brefs délais, le dispositif administratif d'urgence. Et ainsi se réaliserait une des béatitudes du sermon sur la montagne: "heureux ceux qui ont faim et soif... de planification, car ils seront programmés."

Gilles LEVEILLE

LE DEVOIR

Fondé par Henri Bourassa le 10 janvier 1910

Directeur et rédacteur en chef: Claude Ryan

Rédacteur en chef adjoint: Michel Roy

Directeur de l'information: Jean Francoeur

Trésorier: Bernard Larocque

LE DEVOIR est publie par l'Imprimerie Populaire, societe a responsabilite limitée, dont le siege social est situé au numero 434 est, rue Notre-Dame, Montréal 127. Il est composé et imprimé par l'Imprimerie Dumont incorporée dont les ateliers sont situés à 9130, rue Boivin, Ville LaSalle. L'agence Presse Canadienne est autorisée a employer et à diffuser les informations publiées dans LE DEVOIR.

ABONNEMENT : Édition quotidienne : $35 par annee; six mois : $19. A l'etranger : $40 par année; six mois : $22; trois mois : $12. Édition du samedi : $10 par année. Edition quotidienne, livree a domicile par porteur : 75 cents par semaine. Tarif de l'abonnement servi par la poste aerienne sur demande. Courrier de deuxième classe : enregistrement numero 0858. Depôt legal : Bibliotheque nationale du Quebec.

TÉLÉPHONE: 844-3361 (lignes groupees)

des idées | des événements | des hommes

LIBRE OPINION

"Un câble révolutionnaire"

par Me JEAN A. SAVARD

Me Savard est membre de l'étude Ogilvy, Cope, Porteous, Hansard, M. Marler, Montgomery & Renault qui agit comme conseiller juridique de la compagnie La Belle Vision Québec Inc. Cette compagnie est propriétaire d'un service de "câblovision" qu'elle veut vendre à ses clients de la région de Trois-Rivières. Dans un bloc-notes du 8 novembre, Laurent Laplante commentait ce projet. Voici le texte intégral de la réponse de Me Savard aux propos du Devoir.

J'ai lu avec intérêt votre Bloc-Notes du 8 novembre dernier où vous affirmiez, à juste titre que le Câble est un service public. Vous profitiez cependant de cet article pour condamner en termes à peine voilés, une transaction qui, une fois réalisée, représentait pour le Québec, une innovation majeure, voire révolutionnaire, dans le contrôle de notre économie. J'aimerais pour le benefice de vos lecteurs et du vôtre, vous exposer en tant que membre de l'étude légale qui agit comme conseiller juridique de la compagnie La Belle Vision Québec Inc., le mécanisme de cette transaction, de la façon la plus simple possible.

Pour ce faire, j'aimerais que vous vous mettiez un instant dans la peau d'un Trifluvien ou d'un résident de Shawinigan qui possède un téléviseur, et qui à moins de posséder une puissante antenne extérieure, n'a, pour seule distraction, que la possibilité de capter le canal 13. Si ce Trifluvien aime la diversion, ainsi qu'une meilleure réception d'images, il s'abonne au câble. C'est ce qu'environ 20,000 d'entre eux on fait. Ils ont payé et paient encore environ $5 par mois pour un tel service.

Cependant comme vous l'avez mentionné, le CRTC a édicté une nouvelle politique, obligeant les compagnies de câblodiffusion à intérêts étrangers à se départir de 80% de leurs intérêts en faveur d'intérêts canadiens. Il n'est pas de notre intention de passer un jugement sur le bien-fondé de cette politique. Il s'agit là d'un fait auquel les compagnies étrangères doivent se conformer. Bien à regret d'ailleurs! du moins dans le cas de "La Belle Vision Québec, Inc.", car cette entreprise était éminemment rentable et ne songeait nullement à vendre ses intérêts.

Elle a donc fait évaluer son actif par une firme de vérificateurs indépendants, Hornblower & Weeks – Hemphill, Noyes, spécialiste dans ce domaine, qui en est arrivé à un prix entre $7,000,000 et $7,500,000; cependant, en tenant compte de certains facteurs, elle en a finalement réajusté la valeur et l'a établie entre 5.6 et 6.2 millions de dollars. La compagnie "La Belle Vision Québec, Inc." a donc décidé de fixer le prix qu'elle vendrait son actif à environ $6,000,000.

Disons à titre d'exemple que National Trans-Video Inc., qui contrôle "La Belle Vision Québec, Inc.", vient de conclure une transaction avec General Instrument Corp. par laquelle elle payait comptant $30,000,000 pour des réseaux de câble desservant en tout 100,000 abonnés. Si vous faites le calcul, il s'agit d'un prix 5 fois supérieur pour 5 fois plus d'abonnés. Et ce prix est payé comptant!

Depuis un certain temps, la compagnie a reçu des offres d'achat par des sociétés canadiennes. Elle en a reçu d'autres que celles mentionnées dans votre article. Nous admettons que certaines de ces offres étaient purement dérisoires mais, comprenons-nous, ces sociétés savent partinemment que "La Belle Vision Québec, Inc." est forcée de vendre sous peine de perdre son permis. Dans telles circonstances, ces offres ne sauraient constituer un critère valable de la vraie valeur de l'actif de la compagnie. En effet, le test pour connaître la valeur au marché d'une chose est le prix qu'un vendeur non obligé de vendre obtiendrait d'un acheteur non obligé d'acheter. Ce test est faussé puisque dans notre cas le vendeur doit vendre, et très bientôt....

C'est alors que des citoyens de Trois-Rivières et de Shawinigan, avec l'appui de la compagnie d'ailleurs, ont eu l'idée de former une cooperative qui prendrait le contrôle de cette compagnie au Québec. Et c'est ici que je vous demanderais de vous mettre à la place du résident de Trois-Rivières ou de Shawinigan.

Une coopérative serait formée en vertu de la Loi des associations coopératives du Québec. Par la suite, cette coopérative offrirait à chacun de ses abonnés l'opportunité d'obtenir, pour la modique somme de $1, une part sociale dans la coopérative. Cet abonné aura en main tous les faits et tous les renseignements pertinents à cette transaction. Il aura alors la possibilité d'accepter ou de refuser d'en devenir membre. S'il accepte, il deviendra alors membre à part entière de la coopérative. C'est le seul investissement qu'il aura à faire dans la coopérative. Il devra cependant continuer à payer son abonnement mensuel pour le service de câble, soit $5, comme il a toujours fait dans le passé En tout temps, un membre pourra cesser de l'être et pourra cesser son abonnement tout comme il le peut actuellement.

Cette coopérative sera à responsabilité limitée. C'est-à-dire que, tout comme dans une compagnie, un actionnaire ne peut jamais être poursuivi personnellement mais ne risque, au maximum, que le montant des actions aux quelles il a souscrit, de même le membre de la cooperative ne pourra perdre plus que le dollar qu'il aura investi initialement.

Cette coopérative offrira donc d'acheter au prix de $6,000,000, le réseau de câblovision de la compagnie. Le prix en sera payé à même les gains nets annuels de la coopérative et sera garanti aux moyens d'obligations émises à la compagnie en vertu d'un acte de fiducie. La coopérative serait immédiatement propriétaire absolue du réseau de câble, sans débourser un centime comptant. Si les projections très conservatrices faites à ce sujet se réalisent, il est prévu que le réseau serait entièrement payé en 1984

Suite à la page 6

LIBRE OPINION

Bill 28, langue et confessionnalité

par FERNAND GAUTHIER

Le projet de loi 28 sur la restructuration scolaire de l'Ile de Montréal n'est satisfaisant pour personne: ni pour ceux qui désirent la promotion de la langue française, ni pour les minorités anglophones; ni pour ceux qui désirent des écoles confessionelles.

Les minorités tant française qu'anglaise, selon les onze (11) commissions formulées, ont un droit strict au respect de l'Etat. Or, le bill 28, ne respecte ni les uns, ni les autres, selon que les gens habitent l'est ou l'ouest de l'Ile.

Quant aux cultures religieuses: protestantes, catholiques ou autres, le ministère de l'Education, pour toutes sortes de prétextes, les a simplement ignorées, tout en se défendant bien de l'avoir fait. Comme l'affirmait Mgr Grégoire, archevêque de Montréal: "Les soutiens juridiques et les cadres institutionnels sont toujours indispensables pour assurer à des projets collectifs une stabilité et une continuité que les efforts individuels, si intenses soient-ils ne sauraient obtenir." Dans le Bill 28, ces cadres sont simplement supprimés pour faire place à des groupes de pression.

Examinons le bill 28, article par article, touchant la confessionnalité ou la langue, afin d'en saisir toutes les implications.

rticle 583

Quinze (15) commissaires sont élus par suffrage universel.

Problème de la langue: Si une minorité française se trouve à l'intérieur d'une majorité anglaise (comme dans trois ou quatre des onze commissions formées), trois questions se posent immédiatement.

1) Cette minorité fera-t-elle face à une assimiliation à court ou à long terme?

2) Sera-t-elle obligée de se battre pour le respect de son droit linguistique?

3) Quelle langue primera aux réunions?

Problème confessionnel: Les commissaires sont élus indépendamment de toute foi. Un neutre, ou un indifférent aux valeurs religieuses ou même un athée va-t-il accorder les droits confessionnels aux protestants et aux catholiques? Pourtant c'est à la commission scolaire que se prendront les décisions sur l'engagement des principaux et des professeurs, sur les livres à acheter, les budgets à établir, etc...

Article 586

Comme le soulignait récemment Me Marcel Faribault, cet article abolit le droit de dissidence qui permettait aux parents d'ériger une corporation scolaire selon leurs croyances quand ils étaient en minorité dans un coin ou l'autre de la province. Des Canadiens-français se sont déjà servis de ce droit.

Article 587

Le "rôle" des commissaires consiste à établir des cours dans les écoles catholiques, protestantes et autres. Le problème qui existe est le même qu'à l'article 583. Dans les milieux où les anglophones seront en majorité, n'aurons-nous pas une lutte des parents francophones, lutte en anglais bien souvent pour avoir une école française dans plusieurs des commissions scolaires de l'Ile? Du côté anglais, le même problème se posera. N'aurons-nous pas en plus une lutte pour obtenir quelques miettes de confessionnalité?

Article 589

Mandat des commissaires:

1) Ils doivent nommer des directeurs dans les différents postes de la structure administrative sur une base linguistique. Le même problème qu'aux articles 583 et 587 va se poser.

2) Ils doivent nommer un responsable des questions religieuses. Comment sera-t-il nommé? Quelles seront ses qualifications, car un athée peut être nommé? Quand on parle de questions religieuses, s'agit-il de pastorale, de catéchèse, de personnel catholique ou protestant selon le cas? Ce responsable, quelle sera sa fonction? Sera-t-il un exécutif? Quelles seront ses relations avec le directeur général et les commissaires? Aura-t-il une certaine autorité? Quels liens aura-t-il avec le Comité confessionnel de la commission?

L'auteur de cette libre opinion est directeur de pastorale dans une commission scolaire de la région montréalaise. Il parle ici à titre personnel.

Article 594

Un comité annuel de trois membres sera formé avant le 31 octobre par les comités d'écoles catholiques ou protestantes selon le cas. A quel moment de l'année pourra-t-il vraiment être efficace? Comment sera-t-il élu? Quelle sera la compétence, la disponibilité de ces personnes pour suivre la vie de toutes les écoles d'une commission scolaire?

Article 595

Les comités sont chargés de veiller à l'application des règlements du Comité catholique. Le mot "veiller" donne-t-il suffisamment d'autorité? Quel pouvoir a ce comité?

Lors d'une conférence au Club Richelieu St-Laurent, telle que reproduite dans la Presse de mardi le 26 octobre dernier, Monsieur le Ministre Guy St-Pierre a dit: "...Le projet 28 assure des garanties confessionnelles importantes. Il prévoit, en effet, des comités confessionnels chargés de transmettre les directives et règlements des Comités catholique et protestant du Conseil supérieur de l'Education..." "...Tel qu'il est, le projet 28 m'apparaît défendre tous les droits confessionnels en laissant aux pratiquants un droit de regard direct sur l'école même où se définit véritablement la confessionnalité. Le débat religieux, qui occupe une place importante, me semble néanmoins secondaire".

Le ministre se contredit d'une manière flagrante. Après avoir parlé de garanties confessionnelles importantes, il déclare que le bill 28 laisse aux pratiquant un simple droit de regard. C'est pourquoi nous mettons en doute la possibilité pour ce comité d'entreprendre un travail efficace. Peut-il intervenir auprès des commissaires? des directeurs? des chefs de service? Si ce comité entre en conflit avec un de ces groupes, qui va servir d'arbitre? De plus, les commissaires doivent les consulter pour la nomination des directeurs d'écoles catholiques ou protestantes selon le cas. La responsabilité de la confessionnalité repose donc sur un mode de consultation. C'est dangereux et inacceptable par des parents catholiques.

Conclusion

Le bill 28 ne tient pas assez compte de la diversité réelle des cultures religieuses et des groupes que forme la collectivité, ni des diversités réelles des mentalités françaises et anglaise.

Il faudrait étudier davantage les données sociologiques d'éléments différents, au risque de se voir établir un systè-

Suite à la page 6

LIBRE OPINION

Pourquoi l'ONF a interdit "On est au coton"

par SYDNEY NEWMAN,
commissaire du gouvernement à la cinématographie

NDLR.: Dans une lettre datée du 26 octobre (mais dont Le Devoir n'a pas reçu copie), M. André L'Heureux, directeur du secrétariat d'action politique de la CSN, demandait la mise en distribution du film "On est au coton", que le commissaire de l'ONF, M. Sydney Newman, a décidé d'interdire. Dans une réponse à M. L'Heureux dont on trouvera ci-dessous le texte intégral, M. Newman explique les motifs qui ont inspiré sa décision. La lettre de M. Newman est datée du 3 novembre.

Cher monsieur L'Heureux,

Merci pour votre lettre du 26 octobre dans laquelle vous me demandez de mettre en distribution le film ON EST AU COTON. Parce que cette controverse est devenue d'intérêt public et que vous avez cru bon d'envoyer une copie de votre lettre aux journaux, je ferai de même.

Puis-je d'abord vous dire combien je déplore le fait d'être obligé d'interdire un film fait au prix de beaucoup d'efforts et de beaucoup d'argent. L'ennui c'est que ce film, en dépit des intentions honnêtes qui ont présidé à sa réalisation, ne donne pas, dans sa forme finale, une image suffisamment fidèle de l'industrie du textile, ni de ces milliers de personnes qui ont contribué à en faire ce qu'elle est.

Vous demandez dans votre lettre en vertu de quelle autorité peut-on interdire un film. Je vous répondrai que c'est en vertu de la même autorité qui en permet la production, c'est-à-dire celle qui est conférée au commissaire du gouvernement à la cinématographie par la Loi nationale sur le film promulguée par le Parlement du Canada. Mais il existe une autre autorité, celle que crée la tradition. Pourquoi l'Office national du film est-il un organisme si respecté depuis 32 ans? En tant que commissaire à la cinématographie, je sais que mes efforts vont dans le sens des six commissaires qui m'ont précédé, à savoir de faire connaître les Canadiens aux autres Canadiens et aux autres peuples du monde aussi honnêtement que possible. L'Office, par son personnel de cinéastes et d'artisans francophones et anglophones, ont fait des films conséquents et importants sur ce pays complexe et maintenant déchiré qu'est le nôtre. Parfois ces films ont été faits avec beauté, toujours avec probité et de façon intègre.

ON EST AU COTON, un film d'une durée de deux heures, est un documentaire sur l'industrie du textile. Ce film contient des éléments de vérité qui sont très bouleversants, voire parfois brutaux. Malheureusement, il contient aussi des éléments qui ne correspondent pas à la réalité.

Dans un film de fiction – dramatique, film d'amour, etc. – l'interprétation de la réalité est admissible. Mais le documentaire qui est à la base de la réputation de l'Office, exige la rigueur dans le traitement des faits. Dans un film comme ON EST AU COTON, ce traitement des faits doit être inattaquable et ce dans les moindres détails. Si l'Office remporte plus de 70 prix par année, c'est justement à cause de cette rigueur qu'il s'est imposée en évitant toute forme de propagande.

Vous affirmez avoir vu ce film avec d'autres représentants de syndicats. Puis-je vous demander s'il est juste de présenter un travailleur, un homme honnête sans aucun doute mais insuffisamment informé, qui affirme qu'en tant qu'ouvrier dans l'industrie du textile au Québec, il gagne $1.25 de moins de l'heure qu'il ne gagnerait aux Etats-Unis? Vous savez fort bien que le salaire moyen d'un ouvrier dans le textile au Canada est comparable à celui de son homologue américain considérant la différence du niveau de vie. Vous et les membres des syndicats du textile vous devez savoir à partir de sources officielles que l'industrie canadienne du textile est en grande partie propriété de capitaux canadiens. C'est un fait que le film néglige préférant s'en référer au cas particulier d'un conglomérat américain dont une des sections est une compagnie du textile. Ces statistiques ne représentent pas l'ensemble de l'industrie.

Le film donne l'impression que les ouvriers du textile du Québec deviennent sourds à force de travailler exclusivement sur des métiers à tisser désuets tandis que les Japonais utilisent des métiers silencieux. Avant que le film ne soit terminé, il y avait déjà en service plus de 80 métiers silencieux dans la manufacture où on a tourné d'importantes séquences. Vous devez également savoir que le fait de mettre l'accent sur un homme atteint de silicose fausse la vérité parce que le film donne ainsi l'impression que l'incidence de cette maladie dans l'industrie est beaucoup plus élevée qu'en réalité.

Pour un film de cette longueur, il est étrange que des économistes et d'autres personnes compétentes puissent dire que le film néglige de traiter un point essentiel responsable du problème de l'industrie du textile, à savoir celui des importations au Canada de produits provenant de pays où les échelles de salaire sont inférieures aux nôtres.

Il est exact que les industriels du textile ont contesté auprès de moi la véracité de certains faits rapportés dans ce film. Il est non moins exact que des syndicalistes considèrent que le film ne représente pas la situation actuelle de l'industrie du textile. Ils prétendent que le film glorifie des luttes qui pendant les années '30 et '40 opposèrent ouvriers et patrons; mais qu'il diminue injustement le rôle de l'industrie. Vous signalez dans votre lettre le fait que ce film néglige l'oeuvre effectuée de la C.S.N. D'autres syndicats m'ont fait part, quelques fois plus violemment, de leurs ressentiments pour des raisons analogues.

Dans le but de récupérer le film, on peut se demander pourquoi on n'a pas fait disparaître les statistiques inexactes, etc. qui sont citées dans le film. Nous avons songé sérieusement à l'idée de demander au cinéaste de faire ces corrections. Mais nous avons dû conclure bien à regret et selon connaissance du métier que cette démarche ne pouvait se faire. Les faits contentieux sont intimement liés les uns aux autres dans le film. Comme dans une pièce de tissu, si l'on en extrait des chaînons, la trame s'effilochera.

J'ajouterai un mot. Je ne jette la pierre à aucun de ceux qui ont contribué à la fabrication de ce film. Ils l'ont fait avec foi et passion. L'Office ne produit pas à la chaîne. On ne peut comparer sa production à celle de ces usines où les articles sont tous identiques. Chaque film est une chose en soi et le produit fini n'est pas prévisible. C'est la nature même du métier auxquels les "artisans du cinéma" consacrent tant d'efforts. D'autre part, au cours de ses années d'existence, le dossier relatif aux films interdits ne dépasse pas 1/2 de 1% de la production.

Je suis heureux de vous avoir écrit cette lettre. Les détails que je vous ai fournis avaient pour but de compléter les déclarations qui ont déjà été largement diffusées par les média. J'espère que les travailleurs de plus de 30 syndicats au nom desquels vous vous êtes adressé à moi accepteront les raisons formulées, raisons qui ont été à la base de la décision, à savoir que le film ne peut être distribué. L'Office ne peut laisser sortir ce film. Un seul film pourrait porter atteinte à la réputation et à l'intégrité, pour les raisons précitées, de tous nos cinéastes. C'est une question à laquelle j'attache beaucoup d'importance. Certains parlent de censure. Moi, j'appelle cela assumer mes responsabilités.

SCRIBEC
45 est, rue Jarry, Montréal
387-2486
secrétariat-travaux de bureau

TARIFS DE PHOTOCOPIE XEROX 7000

Du même original	
3 copies	11¢ l'unité
4 copies	9¢ l'unité
5- 10 copies	8¢ l'unité
11- 16 copies	7¢ l'unité
17- 30 copies	6¢ l'unité
31- 40 copies	5¢ l'unité
41- 80 copies	4¢ l'unité
81-199 copies	3½¢ l'unité
200-999 copies	3¢ l'unité
1000 copies	2½¢ l'unité

Format légal et papier couleur: 10% en sus
Réduction à partir de 14"x18"

aussi
DACTYLOGRAPHIE
POLYCOPIE
ADRESSAGE
RÉDACTION
DICTAPHONE
PERMANENCE ADMINISTRATIVE ET TÉLÉPHONIQUE

St-Léger un scotch de grande lignée



Léger, clair et sec, c'est le scotch de qualité pour ceux qui le préfèrent ainsi.

Distillé en Écosse par Hill Thomson & Co. Ltd. et distribué par: IMPORTATIONS DURAND LTÉE.



Venez voir le bureau de demain

Place Bonaventure, Montréal
15, 16, 17, 18, novembre 1971

Un exhibit fascinant de 13,000 pieds carrés qui illustre bien ce qui peut être accompli grâce à un planning imaginatif et à un design avant-gardiste.

Ne manquez pas de le voir, de même que des centaines d'autres exhibits de produits modernes pour le bureau et le commerce.

Ne manquez pas également d'assister aux séminars sur les Bureaux Paysagers et le Traitement des Données.

Et n'oubliez pas la JOURNÉE DES SECRÉTAIRES, le 17 novembre.

Pour renseignements additionnels, veuillez communiquer avec notre directeur des exhibits, M. Vaughan G. Taylor, Exposition Canadienne d'Equipement de Bureau, 1450 Don Mills Road, Don Mills, Ontario (416) 445-7280.

Heures:
les 15, 16, 17 novembre: 12.00 à 22.00 h.
le 18 novembre 12.00 à 18.00 h.

Exposition Canadienne
D'ÉQUIPEMENT DE BUREAU
et Salon de L'informatique
Commandité par L'Association canadienne des manufacturiers d'equipement de bureau, Inc.


LD34A

NE SOYEZ PAS CRÉDULE!

Il n'existe pas de traitement miracle pour les chauves.
Ne vous résignez pas à voir diminuer votre chevelure.
Les recherches très poussées permettent au Centre Capillaire Pierre de remédier à une perte excessive de vos cheveux et d'améliorer votre apparence.

CENTRE CAPILLAIRE PIERRE
ÉDIFICE PLACE CANADIENNE
450 est, Sherbrooke, angle Berri, Suite 390 - Tél.: 288-3823 - 288-7378 Sortie de Métro Sherbrooke-Berri
Mardi au vendredi 10 h. a.m. à 8 h. p.m. – Le samedi 10 h. a.m. à 4 h. p.m.

suites de la première page

LE MAIRE DRAPEAU

refusé en déclarant qu'il s'agissait là d'une affaire civile.

La direction du Windsor a alors déposé une plainte pour vol simple contre les principaux actionnaires du "Vaisseau d'Or Ltée", M. Jean Drapeau et ses deux fils.

Selon les termes d'un accord que MM. Drapeau et Tomassi avaient conclu vendredi dernier, le maire avait le droit d'emporter les meubles qui lui appartenaient en propre, mais l'équipement doit rester à l'hôtel.

Ce matériel comprend notamment des tables, 250 sièges, les couverts et la vaisselle, dont "la majeure partie appartient à l'hôtel", a affirmé M. Tomassi, ajoutant que "le maire Drapeau n'a aucun droit de le prendre".

Des agents de sécurité de l'hôtel avaient été placés autour de l'hôtel, mais la police de Montréal leur aurait dit de partir tôt jeudi. Peu après, les camions de déménagement sont venus chercher le matériel.

Le conseiller juridique de l'hôtel, Me Georges Gould, a déclaré aux journalistes qu'il y avait certains problèmes à régler dans l'affaire de faillite du restaurant, demandée par l'hôtel Windsor.

De son côté, le maire Drapeau a déposé une plainte reconventionnelle de $100,000 en dommages et intérêts, ainsi que pour diffamation due à la "mauvaise publicité" propagée par l'annonce de la faillite.

Le "Vaisseau d'Or" avait ouvert ses portes en août 1969 à grand renfort de publicité. Décoré de velours rouge, il avait pour attraction un orchestre à corde classique et M. Drapeau avait personnellement choisi les vins de sa cave.

Deux mois après l'ouverture, le restaurant devait être dévasté par des vandales pendant la grève des policiers. Il devait définitivement fermer ses portes le 3 janvier dernier et le maire Drapeau avait alors déclaré qu'il s'agissait d'une fermeture temporaire "afin de modifier la décoration, améliorer le service, etc."

IRLANDAISES

Anglais et une autre Irlandaise. Leurs noces ont été célébrées hier à Osvestry (Shropskier) où les deux fiancés s'étaient rendus clandestinement, pour ne pas exposer la jeune fille à une vengeance de l'IRA.

A Belfast, deux policiers, qui n'étaient pas armés, ont été abattus dans un "pub" du quartier catholique, les mesures de sécurité ont aussitôt été renforcées. Dans le quartier des docks, la tension ne cesse de croître: les dockers, en quasi-totalité prostestants, se sont mis en grève pour protester contre la visite de M. James Callaghan, ancien ministre de l'intérieur travailliste, en qui ils voient un ennemi des "orangistes".

A la frontière entre les deux Irlandes, près de Fermanagh, des coups de feu ont été échangés entre des militants de l'IRA, tirant du territoire de la république et des soldats britanniques.

D'autre part, les dirigeants des partis travaillistes de Grande-Bretagne, d'Irlande, et d'Ulster ont tenu hier à Belfast une réunion de cinq heures sans parvenir à un accord sur les mesures immédiates à prendre pour faire face à la situation qui se détériore rapidement.

A l'issue de la réunion, M. James Callaghan, qui représentait le parti travailliste britannique avec M. James Benn, s'est borné à déclarer que les participants "n'avaient cherché à se mettre d'accord sur aucun point".

LE SOUVENIR

de 800 anciens combattants et membres des forces armées réunis sur la colline parlementaire.

Pendant ce temps, une cérémonie appelée la "fête de l'espoir" se déroulait sur le campus de l'université d'Ottawa.

La cérémonie étudiante, une initiative des aumôniers de l'institution, célébrait la paix et la musique militaire avait été remplacée par de la musique populaire.

Un aumônier de l'université d'Ottawa a expliqué que le Jour du souvenir n'a pas la même signification pour les étudiants nés après la seconde guerre mondiale que pour leurs aînés.

SMALLWOOD

nement à son successeur à la tete du parti.

Lors des élections générales, les libéraux n'ont remporté que 20 des 42 sièges de l'Assemblée législative de Terre-Neuve. Les conservateurs ont fait élire 21 députés tandis que le Nouveau parti du Labrador est représenté par un seul député.

Après quelques semaines d'hésitations, le député élu pour le Nouveau parti du Labrador, M. Tom Burgess a fait savoir qu'il soutiendrait les conservateurs à la Législature.

Mais le premier ministre Smallwood ne tient pas son parti pour battu. Il est d'avis qu'il doit attendre les résultats du recomptage judiciaire avant de savoir à quoi s'en tenir.

M. Smallwood aura 71 ans la veille de Noël et il dirige le gouvernement terre-neuvien depuis 22 ans, c'est-à-dire depuis que la province a fait son entrée dans la Confédération canadienne.

Quant à sa décision d'abandonner la direction du parti et du gouvernement, le chef du Parti conservateur M. Frank Moores s'est montré satisfait, soulignant qu'il n'en attendait pas moins de M. Smallwood. En réalisant que M. Smallwood s'en irait, le chef conservateur Moores a dit qu'il a eu un moment de nostalgie.

LA DÉLÉGATION

prendre avec les autorités de l'aérodrome, de la douane et de la ville de New York.

Peu avant que l'avion ne s'arrête, une cinquantaine de diplomates de l'ONU, représentant surtout les pays auteurs de la résolution dont l'adoption permit l'arrivée de la Chine de Pékin, furent escortés sur le terrain. On y remarquait entre autres les ambassadeurs d'Albanie, d'Algérie, de Roumanie, du Pakistan, du Népal, de Tanzanie, de Somalie et d'autres pays africains.

L'avion s'immobilisa mais les voyageurs chinois ne descendirent environ que 20 minutes après, tandis que les représentants chargés des formalités de passeport montaient à bord. Enfin, la porte s'ouvrit et les diplomates chinois, dont quatre femmes, descendirent, le vice-ministre des affaires étrangères en tête. Les hommes, souriants, portaient un long manteau sur leur costume à col officier et la casquette des fonctionnaires de la République populaire, les femmes, des manteaux gris sur pantalons noirs. Sans chapeaux, l'air sévère et studieux de très jeunes étudiants.

M. Chiao Kuan Hua, suivi de M. Huang Hua, vice-président de la délégation, qui sera le représentant permanent de la Chine à l'ONU, se dirigèrent vers le groupe de diplomates qui leur furent présentés et à qui ils serrèrent la main un à un.

Puis M. Chiao, souriant et l'air détendu, se rendit devant un microphone et lut en chinois une courte déclaration. Ses paroles furent traduites dans un excellent anglais par une jeune chinoise puis deux membres de la délégation marchèrent jusqu'aux barrières qui retenaient la presse pour distribuer le texte de l'allocution en chinois, en anglais et en français.

Les membres de la délégation furent alors escortés jusqu'à leurs voitures louées par la délégation roumaine pour les conduire à New York. Un porte-parole d'Air France a donné aux journalistes quelques détails sur le voyage: dix membres de la délégation étaient en première classe, les autres en classe touriste. Ils suivirent avec intérêt pendant le voyage les cartes de vol, regardèrent un film français et burent du champagne.

Le dernier contingent de la délégation, conduite par M. Chang Yung Hua, représentant adjoint de son pays à l'ONU, est arrivée à New York par avion, venant de Paris, hier en fin d'après-midi.

Après avoir rapidement rempli les formalités de douane, les 24 Chinois ont gagné des voitures qui les attendaient à la sortie de l'immeuble des arrivées de l'aéroport, qui les ont conduits à l'hôtel Roosevelt, dans le centre de New York.

LE 'SHOW"

ne soit pas divisée. M. Tremblay laisse tomber, dramatique: "C'est la première fois que je vois une chose comme celle-là dans un Parlement. C'est incroyable: "Et il parle d'expérience, il a été député tory sous M. Diefenbaker.

Un autre vote, sur la motion du leader Lévesque, qui est agréée par un vote de 61 à 9, les trois péquistes présents et l'indépendant Marcel Masse se rangeant du côté du pouvoir.

M. Tremblay proteste à nouveau, avec vigueur. M. Vézina le qualifie de "squelette". M. Paul opine que "c'est ridicule, ce qui se passe ici". M. Vezina, qui s'y connaît, répond: "Vous faites des pitreries! "L'alambic, qu'il se taise!" lui répond M. Tremblay.

Le président a le mot de la fin, énergique: A l'ordre!

Les spectateurs, impuissants dans les galeries, n'ont pas demandé de rappel. Mais le spectacle reprendra à la première occasion, aujourd'hui ou mardi.

LE BILL 36

Au lieu de cela, estime M. Léger, le ministre des communications limite l'action de Radio-Québec et laisse le fédéral, par le biais du Conseil canadien de la radio-télévision, établir sa juridiction de facto sur la télévision par câble.

Il est plus que temps, a affirmé M. Léger, que le gouvernement québécois fasse clairement savoir qu'il considère comme nulles toutes actions ou réglementations du CRTC dans le champ de la télévision par câble.

Le Québec doit aussi, de toute urgence, selon M. Léger, édicter ses propres règlements afin que la tv par câble ne contribue pas à l'assimilation des francophones. Actuellement, 7 des 12 réseaux établis sont de langue anglaise, a fait remarquer le député.

Le Québec doit également réserver pour ses fins éducatives propres des canaux de diffusion valables, a conclu M. Léger.

LA PRESSE

syndicales par des garanties supérieures de sécurité d'emploi aux personnes impliquées. Le dilemme du front commun syndical serait alors: faut-il sacrifier les principes en jeu pour sauver les individus en cause?

Il semble en outre que des pressions dont on ne connaît pas la nature s'exercent sur la partie syndicale pour qu'elle se rallie à la formule du ministère du travail.

Au lendemain de la fermeture à La Presse, le front commun des quatre syndicats de la production (FTQ) s'était engagé envers les sept autres syndicats à ne pas rentrer sans que ces derniers ne soient satisfaits des modalités de retour et de la marche de leurs propres négociations collectives s'il y a lieu, comme c'est présentement le cas des journalistes (CSN).

Voici le texte intégral de la proposition de M. Cournoyer relativement à la question primordiale de la sécurité d'emploi:

1) Aucun employé régulier de La Presse ne perdra son emploi par suite de changements d'ordre technologique ou de procédé d'opération ou parce que La Presse fait exécuter du travail à l'extérieur.

2) Les unions et syndicats reconnaissent à La Presse le droit de demander à tout employé affecté par des changements d'ordre technologique ou de procédé d'opération:

A) d'occuper tout emploi vacant à La Presse;

B) de se recycler pour pouvoir occuper tout emploi que La Presse prévoit devenir vacant à La Presse.

3) Dans le cas où l'employé accepte de fonctionner en vertu des dispositions du paragraphe no. 2, il continue de toucher le salaire dû à la fonction qu'il occupait avant de se recycler ou d'occuper un poste vacant.

4) La Presse a le privilège de remplacer un employé affecté par un changement d'ordre technologique ou de procédé d'opération, par un substitut ou un extra.

5) Si un employé refuse sans raison valable de se recycler ou d'occuper un poste vacant, La Presse peut le mettre à pied et alors lui verse la paie de séparation prévue à la convention collective.

6) En tout temps, l'employé peut choisir d'être mis à la retraite prématurément avec un montant de pension calculé selon l'âge et selon ses années de service comme régulier.

7) La Presse peut décider d'imposer à un employé une retraite prématurée mais alors il lui verse la pension que l'employé aurait reçu s'il était demeuré en service régulier jusqu'à l'âge normal de la mise à la retraite.

LES CHANGEMENTS

Suite de la page 3

d'ensemble et une politique cohérente", estime le CDE, ce dernier propose donc une étude d'ensemble sur cette question et précise que l'Etat, le mouvement syndical et le patronat doivent participer à changer des étapes de cette recherche.

Autrement, conclut, M. Brunelle, les solutions hâtives risquent de mettre en danger "l'équilibre économique et social", car parmi les effets possibles des articles 150 à 153 du projet de loi C-253, on peut s'attendre à "des affrontements multiples et interminables, des arrêts de travail étendus, des troubles sociaux et économiques d'envergure".

LES SYNDICATS

Suite de la page 3

M. Gervais a reçu également l'appui de ses pairs. Depuis le 15 octobre, de nombreuses pétitions ont circulé dans tous les services pour réclamer son reengagement.

Selon le porte-parole du front commun, M. Nelson Cérat, le congédiement est en outre survenu au mépris de la procédure précédemment établie par le bureau médical à cet égard. Les membres du bureau médical ont dans proposé d'agir comme s'il n'y avait pas eu de congédiement.

L'administration s'y refusa, précise M. Céra; après de nombreuses rencontres infructueuses, elle accepta pourtant le 27 octobre, le réengagement inconditionnel de M. Gervai, quitte à redéfinir plus tard les tâches de l'hospitalier.

Le 28 octobre, le comité de régie de l'institut, au lieu d'entériner cet accord comme il était convenu, propose plutôt de transformer le congédiement en suspension (sans solde) d'une durée égale à la période déjà écoulée depuis le congédiement, relate M. Cérat.

Devant les protestations des employés, le comité maintient sa décision et prévient M. Gervais que s'il refuse, il ne devra plus remettre les pieds sur le territoire de l'institut, sans quoi un mandat d'éviction sera émis contre lui. Cette menace est contenue dans un télégramme daté du 30 octobre et adressé à l'intéressé.

Trois jours plus tard, le front commun tenait une assemblée extraordinaire et décidait d'alerter le ministre du travail ainsi que l'opinion publique.

UN EXEMPLE

Suite de la page 3

féré acheter le terrain plutôt que de le louer à ces conditions. Mais a continué le président, la Ville n'était prête qu'à louer parce qu'elle veut garder le contrôle du patrimoine que constitue le centre-ville pour les citoyens montréalais.

"Les conditions de l'entente sont dures. C'est sûr que la Ville ne fait pas un cadeau à Place Desjardins Inc. Mais sur une période de 60 ans, cette corporation fera sûrement des profits, en même temps que la Ville aura fait une bonne affaire", a déclaré M. Niding.

Le terrain et les immeubles que le Conseil municipal sera invité à exproprier, à sa réunion de lundi soir, forme la quadrilatère au sud de la Place des Arts. Il est bordé par les rues Sainte-Catherine, Dorchester, Saint-Urbain et Jeanne-Mance. Le conseil sera appelé à voter des crédits de $9 millions pour cette expropriation.

Par ailleurs, M. Niding a révélé qu'environ 150 familles seront délogées par ce projet. Ces familles, a-t-il précisé, ne seront pas jetées sur le pavé et le service d'habitation de la Ville les aidera à trouver de nouveaux logements. Aucune d'entre elles, ne sera obligée de quitter les lieux avant le mois de mai prochain, a aussi déclaré le président du comité exécutif.

La ligne suivie par la Ville dans le projet place Desjardins qui, selon M. Niding, est un projet de rénovation urbaine dans le secteur commercial, est la même que celle amorcée il y a quelques mois dans le secteur domiciliaire, a commenté M. Niding.

En effet, la Ville a déjà fait quelques appels d'offres pour la construction et la gérance d'ensembles de logements à loyers "modérés" par l'entreprise privée, sur des terrains que la Ville loue a ces entreprises par bail emphytéotique. D'ici la fin de l'année, le service d'habitation prévoit que la construction de 200 à 300 logements aura ainsi été lancée dans des zones de rénovation urbaine.

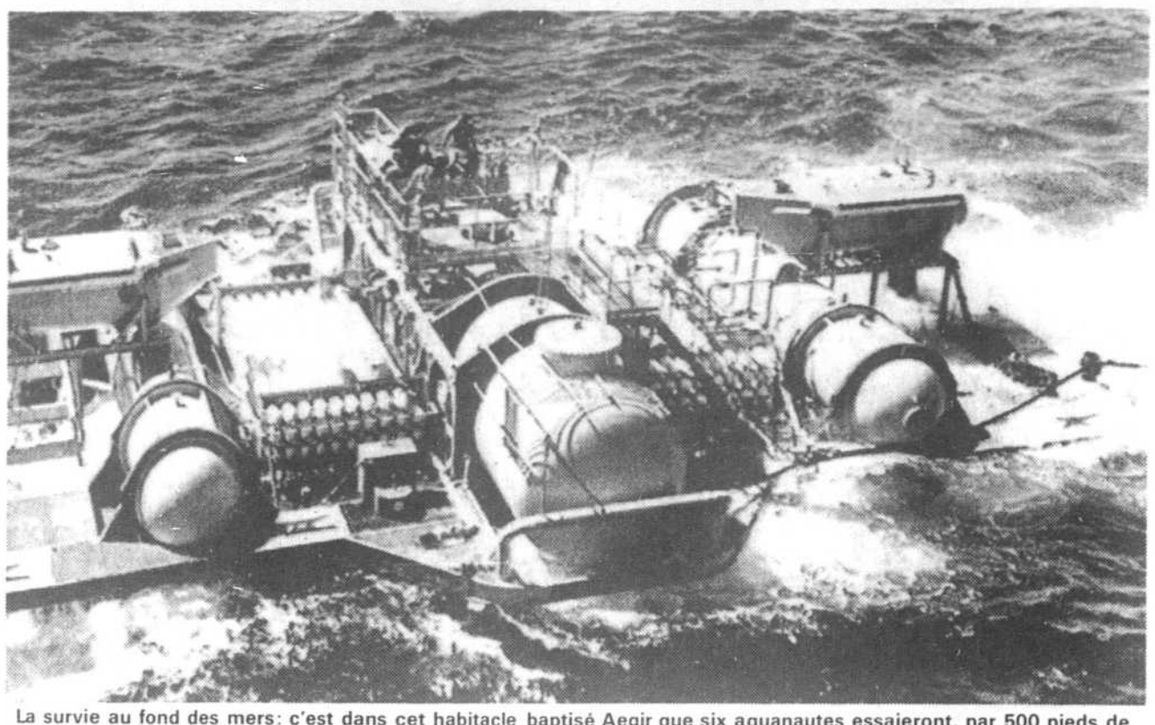
BLOC-NOTES

Suite de la page 4

dès cet hiver le taux désaisonnalisé à six pour cent dans l'ensemble du pays, à 7.5 pour cent au Québec et dans les provinces de l'Atlantique. Pour l'automne et l'hiver de 1972, il faut viser dès maintenant à des taux maxima de quatre pour cent à l'echelle nationale et de 5.5 pour cent dans les provinces de l'est. En plus longue période, enfin, il faut rendre plus efficaces les moyens déjà mis en oeuvre pour rogner le résidu "structurel" du chômage; il faut aussi en inventer de nouveaux.

Tels sont les objectifs que M. Trudeau devrait proposer aux premiers ministres des dix provinces; objectifs qu'il faudrait conjuguer, bien sûr, avec ceux que l'on dégagerait des autres dimensions de notre développement économique – sa structure de propriété et de contrôle, sa base technologique, d'efficacité et la rentabilité des productions canadiennes, envisagées dans la perspective internationale. Tout cela ne peut être arrêté en deux jours; ce pourquoi M. Trudeau, tout en relançant une réforme constitutionnelle dont dépend la survie du pays, ne devrait pas craindre de s'engager dans une voie semée d'autant d'embûches: la réforme économique.

Claude LEMELIN



La survie au fond des mers: c'est dans cet habitacle baptisé Aegir que six aquanautes essaieront, par 500 pieds de profondeur, de mener une vie aussi normale que possible 17 jours durant. Aegir sera immergé à Oahu, au large d'Hawaii. Une première expérience de quatre jours par 200 pieds de profondeur a donné des résultats concluants. (Téléphoto AP)

UN CÂBLE

Suite de la page 5

et non dans plusieurs décennies comme vous le suggérez.

En fait, il n'en coûtera rien aux abonnés pour être propriétaires d'un réseau de câble de $6,000,000. Tout ce qu'ils auront à faire est de continuer de payer, s'ils désirent le service de câble, leur abonnement de $5 par mois, qu'ils paieraient de toute façon si la compagnie vendait à des intérêts privés. Il ne leur en coûtera aucun supplément et leur responsabilité sera de plus inexistante.

La compagnie serait créancière de la coopérative et en cas de difficultés financières dans l'avenir, serait la seule à assumer les risques inhérents à une telle situation. En aucun temps la compagnie ne pourrait redevenir propriétaire du système en vertu des exigences du CRTC.

Ne trouvez-vous pas plus souhaitable qu'un réseau de câblovision appartienne en propre à tous les habitants de la région qu'il dessert plutôt qu'à une compagnie privée si canadienne soit elle ou encore une compagnie de téléphone comme vous le suggérez.

Il est inutile d'épiloguer davantage sur les avantages innombrables que représente un tel contrôle par des Québécois de leur système de communication, ni sur les possibilités que réserve l'avenir à la câblodiffusion.

Il serait daommage cependant qu'un tel projet n'aboutisse pas car alors la compagnie devra vendre à une compagnie canadienne et les Trifluviens eux continueront à payer mensuellement leur $5 sans rien recevoir en retour.

Les producteurs de tabac ont l'oeil sur l'Extrême-Orient

OTTAWA (d'après CP) — Les producteurs canadiens de tabac, aux prises avec une politique qui tend à enrayer l'habitude de fumer, cherchent de nouveaux marchés en Extrême-Orient.

Farouchement opposés à un projet de loi qui aura pour effet, disent-ils, d'étouffer la culture du tabac, les producteurs lorgnent déjà du côté de la République populaire de Chine. Car le gouvernement chinois, loin de condamner l'usage du tabac, l'encourage chez les jeunes.

C'est en juin dernier que le projet C-248 a été déposé par le ministre de la santé nationale, M. John Munro. Il interdirait toute réclame publicitaire en faveur de la cigarette, exigerait des fabricants l'inscription sur chaque paquet d'une mise en garde avertissant les fumeurs qu'ils exposent leur santé, et obligerait les fabricants à réduire dans les cigarettes la teneur en goudron et en nicotine.

Les producteurs de tabac estiment que ce projet de loi pourrait compromettre leur revenu, qui est de l'ordre de $130 millions par année.

C'est pourquoi les producteurs canadiens cherchent de nouveaux débouchés, notamment en Chine où la moitié de la population (estimée à 900,000,000) serait composée de fumeurs invétérés. Au cours de la semaine, une délégation de producteurs canadiens s'est rendue à la foire commerciale de Canton à l'invitation du gouvernement chinois.

Revenu garanti: Bourassa peu loquace

QUEBEC (PC) — "La politique du gouvernement québécois n'est pas changée parce qu'un document a été soumis par un comité du Sénat et des Communes; d'ailleurs, cette politique du Québec a été énoncée à plusieurs reprises, par le chef du gouvernement et le ministre des affaires sociales".

C'est par cette affirmation pour le moins évasive que le premier ministre Bourassa a répondu hier à l'Assemblée nationale, à une question du chef parlementaire du parti québécois, M. Camil Laurin, concernant le dilemme fédéral-provincial sur un nouveau regime de revenu minimum garanti.

M. Laurin voulait savoir précisément si le Québec établira une nouvelle politique devant les propositions qu'un comité conjoint du Sénat et de la Chambre des Communes vient de faire connaître.

Le député de Bourget a immédiatement répliqué: "Dois-je comprendre que le Québec ne laissera pas occuper ce terrain par un autre gouvernement et, par ailleurs, que le Québec entend déposer le plus tôt possible son projet de loi sur le revenu minimum garanti émargeant au budget québécois".

Visiblement embarrassé, M. Bourassa a souligné à son interlocuteur les implications financières qu'aurait pour le Québec l'instauration d'un tel régime autonome. "C'est pourquoi, dit-il, il est normal que le gouvernement les analyse avant de prendre une décision."

Toutefois, M. Laurin a demandé au premier ministre d'écarter pour l'instant l'aspect monétaire afin de lui dire si le Québec est résolu à établir dans les plus brefs délais un projet de revenu minimum garanti, "une fois les finances nécessaires trouvées", devait-il ajouter enfin.

Coupant court à ces échanges, le chef du gouvernement à observé: "Si le député de Bourget avait une plus grande expérience financière, il n'écarterait pas aussi facilement ces implications. En vain, M. Laurin a tenté de poursuivre la discussion en lançant qu'il ne "voulait pas l'écarter parce qu'il en minimisait l'importance, mais simplement pour donner l'occasion au gouvernement d'établir un principe qu'il n'a jamais établi, en cette Chambre". Le président de l'Assemblée nationale accéda alors la parole à un autre député de l'opposition.

Désintoxication rapide

VIENTIANE (AFP) – Cinquante-trois réfugiés laotiens qui se droguaient à l'opium ont été envoyés dans un monastère de bonzes de Tham Kabork dans la province thaïlandaise de Saraburi ou ils doivent subir une cure de désintoxication.

BILL 28, LANGUE ET

Suite de la page 5

me, qui ne respecte plus les composantes linguistiques et religieuses du peuple québécois. Les droits linguistiques des unes et des autres ne seront-ils pas lésés?

Les garanties confessionnelles, reposant sur des imprécisions, n'assurent plus les droits confessionnels des uns et des autres.

Cette situation entraînera à court terme un climat de tension, et de là naîtront des crises.

Il appert, de plus en plus, que la position de Mgr Grégoire est celle, qui tient compte de l'évolution des mentalités et du cheminenement nécessaire pour l'établissement d'une structure qui servira l'homme plutôt que de l'assujettir à un système.

Le conseil de l'île et le comité d'école pourraient être mis en place, ce qui amènerait d'une part, une meilleure répartition des richesses et donnerait d'autre part le temps nécessaire à la réalisation d'une coopération possible et plus intense entre parents et enseignants au niveau de chacune des écoles. Etat donné que l'expérience des comités d'écoles en est encore à ses débuts et n'est pas toujours une réussite, il serait osé et très peu prudent de vouloir s'y appuyer pour garantir la confesionnalité.

En laissant les commissions scolaires divisées selon la confessionnalité, qui distribueront l'enseignement en français et en anglais, on respecte les mentalités et les cultures religieuses différentes.

Cette option a aussi pour avantage de satisfaire la majorité et de laisser le temps pour un regroupement normal des commissions scolaires de l'Ile de Montréal.

Les Antipropos de Jean Lévesque



Planifier ou moisir dans la chicane

Signe des temps, le gouvernement américain vient de réaffirmer sa volonté de défendre les intérêts commerciaux des Etats-Unis qu'ils estiment menacés par le processus d'intégration économique de celle qu'on ose de moins en moins appeler la "vieille" Europe. Il faut voir les véritables chantiers de construction que sont, par exemple, les régions métropolitaines de Bruxelles et de Rome, pour se rendre compte de la poussée économique du Marché commun. Les statistiques, à leur tour, montrent la quasi inexistence de chômage pour les mêmes régions données, en même temps qu'un taux de progression industrielle qui dépasse, pour plusieurs pays d'Europe de l'Ouest, de beaucoup et de plus en plus, celui des Etats-Unis et encore davantage du Canada. Pour les Canadiens français non atteints du virus du complexe de supériorité qui leur bouche yeux et oreilles en Europe, occupés qu'ils sont à dire à tout le monde que c'est mieux "cheunous", il devient gênant d'établir une comparaison entre cette réelle marche en avant du Marché commun et la véritable stagnation économique du Québec.

C'est aberrant d'entendre tant de Québécois aller jouer au dédaigneux cousin riche, alors qu'ils sont par exemple à Paris ou à Bruxelles, quand on sait d'une part la relativité du présumé haut niveau de vie que le Québécois moyen connaît et, d'autre part, quand on sait également jusqu'à quel point ce niveau de vie est celui d'une collectivité assez parasitaire qui le doit, en large partie, aux retombées de l'économie des Etats-Unis et non pas à elle-même.

Les dernières nouvelles nous apprennent que, malgré des manchettes mensongères, "par rapport à l'an dernier, on enregistre au Québec 3,000 chômeurs de plus". On dit que la hausse des investissements se ralentira au Canada en 1972. Et ne mentionnons pas le nombre effarant d'assistés sociaux au Québec, de fermetures d'usines, de mises à pieds massives de travailleurs, etc. Dire qu'en même temps, les gouvernements provinciaux et fédéral du Canada trouvent le moyen de dépenser des sommes et des énergies folles pour chicaner aux fins de savoir qui doit aider qui...

Faudra-t-il attendre des secousses sociales douloureuses pour que les "responsables" des affaires de l'Etat québécois songent à des moyens considérés par d'autres comme normaux et par nous de draconiens, je veux dire la planification ailleurs que dans des dossiers, afin de prendre le taureau par les cornes? Le premier organisme de planification mis sur pied au Québec était créé en 1961: le Conseil d'orientation économique. En 1969, ce Conseil changeait de nom et de structure pour devenir l'Office de planification et de développement et, le printemps dernier, à son rapport annuel, l'Office déclarait: "L'Office se trouve engagé dans une sorte de pari sur la possibilité de mobiliser l'administration gouvernementale aux fins d'une planification des actions de l'Etat". Aussi bien dire qu'on en était, au niveau du gouvernement, quasiment au même niveau à ce chapitre qu'il y a dix ans.

La planification au Québec, par laquelle on passera ou sans laquelle on "moisira", demeure donc encore un pari. La planification au Québec, par la planification de l'administration gouvernementale et le maintien d'un dialogue permanent entre la collectivité et le gouvernement, demeure un voeu pieu, n'en déplaise à quelques économistes, soient-ils premiers ministres...

Pour la première fois, Deimos, satellite de Mars, photographié

par Serge Berg, de l'AFP

PARIS (AFP) – En réussissant à prendre six photos de Deimos, satellite de Mars, par les caméras de Mariner 9, les savants américains ont inscrit à leur compte une nouvelle première spatiale.

Deimos, comme Phobos, les deux satellites de la planète rouge, sont tellement petits que même dans les télescopes terrestres les plus puissants, c'est à peine si ont peut apercevoir deux très faibles points lumineux. D'ailleurs, le diamètre des deux satellites ne peut être mesuré directement. C'est en admettant que la réflectivité de deux satellites est la même que celle de Mars que les astronomes ont calculé que le diamètre de Deimos serait seulement de 8 kilomètres et celui de Phobos de 16 kilomètres.

C'est sans doute parce que Mars est le dieu de la guerre que ses deux satellites, découverts le 11 août 1877, ont reçu des noms, dont les racines grecques signifient pour Phobos la peur et la crainte et pour Deimos l'effroi, la terreur ou l'épouvante.

Deimos, photographié par Mariner 9, tourne sur une orbite située à 23,500 kilomètres du centre de Mars et Phobos à 9,376 kilomètres, en moyenne.

Tous les deux situés dans le plan équatorial de la planète, ils accomplissent leur révolution dans des temps différents, Deimos faisant un tour en 30 heures 18 minutes et Phobos en 7 heures et 39 minutes seulement.

L'origine des deux petites lunes martiennes intrigue les savants. Il y a une dizaine d'années, l'astronome soviétique I.S. Chlovsky a même avancé l'hypothèse d'une origine artificielle de ces satellites. Ces derniers, selon lui, pourraient avoir été lancés par des êtres intelligents qui auraient vécu sur Mars, échappant ainsi à des cataclysmes qui auraient frappé la planète rouge.

L'hypothèse de Chlovsky est fondée sur le fait que Phobos serait un satellite creux, donc artificiel. Pourquoi creux? le raisonnement est le suivant: les astronomes ont constaté qu'au cours des dernières décades, l'orbite de Phobos s'est rapprochée de la planète Mars. La seule cause probable de ce rapprochement serait le freinage de Phobos par l'atmosphère martienne. Or, cette dernière est tellement ténue que ce freinage ne pourrait s'effectuer que si la masse de Phobos est extrêmement petite, ce qui suppose une densité 1,000 fois plus faible que celle de l'eau. Cela ne peut s'expliquer que si le satellite est creux...

Ainsi, en plus de l'étude de la planète elle-même, la sonde martienne américaine ne peut apporter des révélations sur les deux satellites de Mars.

Saint dans un sarcophage

OSTIE (AFP) – Un sarcophage qui contiendrait le corps de Saint Hippolyte a été mis au jour par des archéologues italiens dans "l'île sacrée" située dans le delta du Tibre.

Le sarcophage, qui est scellé sous l'autel majeur de la basilique découverte par les chercheurs, n'a pas encore été ouvert. Un des chercheurs a précisé que la vérification ne sera faite qu'au cours de la prochaine campagne des fouilles.

Les ruines de la basilique mesurent trente mètres sur dix-huit. Elles sont réduites à des murs de fondations. Les colonnes et les marbres furent utilisés, au 18ème siècle, pour construire la célèbre tour penchée de Pise.

Quant au puits où fut jeté l'évêque martyr, il existe toujours dans une chapelle délabrée, proche du campagnile roman qui mit les archéologues sur les traces de la basilique.

Saint Hippolyte, qui aurait été évêque d'Ostie au 3ème siècle, n'a rien de commun avec son homonyme oriental, devenu anti-pape. Sa fête est célébrée le 22 août.

Pour que ça marche au Canada, il faut que chacun y mette du sien.

Pour que ça marche, le gouvernement fédéral injecte $498 millions dans l'économie canadienne. Mais ces millions ne serviront à quelque chose que si tous les Canadiens mettent la main à la pâte. Pour que ça marche, il faut la collaboration de tous: travailleurs, syndicats, associations professionnelles, hommes d'affaires, industriels, gouvernements.
Voici les grandes lignes du programme:

Ça marche avec les citoyens

Tous les citoyens peuvent contribuer à la création de nouveaux emplois. En effet, le Programme des initiatives locales a justement été conçu pour inciter des groupes de citoyens à élaborer des projets d'intérêt communautaire. Ce programme s'adresse aux municipalités, aux associations et aux groupements locaux de tous genres. Tout projet sans but lucratif qui créera un nombre pré-déterminé d'emplois sera considéré. Il peut s'agir de services aux handicapés ou aux personnes âgées, de patinoires, de garderies d'enfants ou de tout autre entreprise de même nature.

Ça marche avec les travailleurs

Le Programme de formation en cours d'emploi — avec la collaboration de l'industrie, du commerce et du monde syndical — offrira de nouvelles ouvertures à ceux qui sont sans emploi ou qui ont peu d'expérience pratique. On a aussi élargi les cadres du Programme de formation de la main-d'œuvre pour permettre aux travailleurs de se recycler et de se ménager de meilleures possibilités d'emploi.

Ça marche avec l'industrie et le commerce

Toujours dans la même ligne de pensée, et pour encourager l'entreprise privée à embaucher des gens qui veulent apprendre de nouvelles techniques, le gouvernement a prévu une réduction d'impôt ou une compensation directe pour les employeurs dans le cadre du Programme de formation en cours d'emploi.

Ça marche avec les municipalités

Toutes les municipalités canadiennes pourront se prévaloir du Programme des initiatives locales dont nous avons parlé plus haut. Elles pourront soumettre des projets d'intérêt communautaire dont la réalisation donnera du travail à leurs citoyens.

Ça marche avec les provinces

Bien entendu, le Programme des initiatives locales s'élabore de concert avec les provinces. Il en est de même du Programme spécial de prêts pour le développement qui financera de nouveaux projets importants. Nous accélérerons aussi l'approbation des dépenses relevant de la Société Centrale d'Hypothèque et de Logement pour favoriser, entre autres, la construction de logements à prix modique et de résidences d'étudiants, ainsi que les travaux de traitement des eaux-vannes. Nous accorderons enfin des prêts aux organismes de régie des expositions régionales pour stimuler la construction d'édifices polyvalents pour les foires et les expositions commerciales.

Ça marche avec les travaux fédéraux

Au niveau du gouvernement, nous entreprendrons des projets d'amélioration ou de développement des édifices fédéraux. Nous créerons aussi de nombreux nouveaux emplois grâce aux travaux prévus sur les voies de circulation et dans les parcs et forêts.

Ça marche... avec vous et pour vous

Le gouvernement fédéral a créé ce vaste programme pour vous. Il verse $498 millions dans l'économie du pays afin d'améliorer la situation de l'emploi et pour que tous les Canadiens en profitent.

C'est au Centre de Main-d'œuvre du Canada de votre localité que vous trouverez tous les renseignements qu'il vous faut pour profiter du Programme.

Au Canada, ça marche.

Main-d'œuvre et Immigration
Otto Lang, Ministre

Manpower and Immigration
Otto Lang, Minister

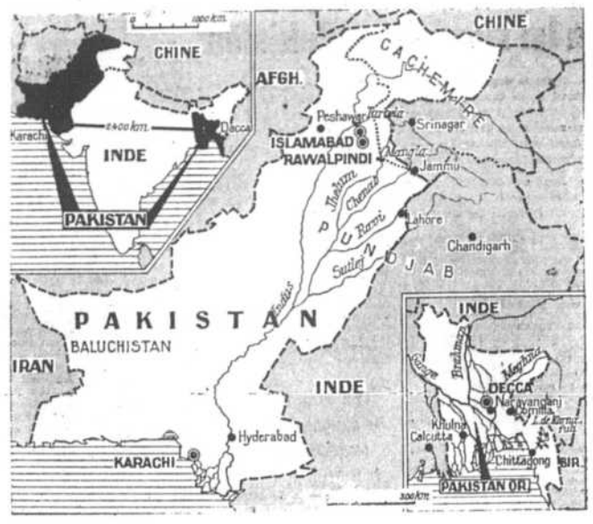
regards sur le monde

Le conflit indo-pakistanais

"La guerre est la pire solution, mais c'est la seule"

par JEAN LACOUTURE

Depuis sept mois, plus de neuf millions d'habitants du Bengale-Oriental ont cherché refuge en Inde. Y obtenant des secours considérables des organisations étrangères et surtout du gouvernement de Delhi, mais imposant à celui-ci un effort épuisant. A un tel problème, quelle solution sera donnée, à long terme? Militaire ou politique?



LA NOUVELLE-DELHI (Le Monde) – Inutile de chercher sur la carte du Bengale une agglomération du nom de "Mujibnagar": le hameau frontalier ainsi appelé "village de Mujib", du nom de l'inspirateur du soulèvement du Bengla-Desh (comme on aurait parlé voici quinze ans d'un Benbella-ville en Algérie), n'a vécu que le temps d'être le siège de la proclamation de l'indépendance du Bengale-Oriental, le 17 avril. Il a été rasé peu après par les forces du général Yahya Khan.

Si les communiqués du gouvernement de la "République populaire du Bangla-Desh" sont toujours datés de cette capitale fantôme, c'est en vertu d'un pieux mensonge. En fait, le siège de l'Etat né d'un plébiscite décisif et d'un génocide qui transforma une simple aspiration à l'autonomie en guerre de libération, c'est provisoirement la capitale du Bengale-Occidental, Calcutta. C'est là que l'on va rendre visite aux membres du "gouvernement" issu de la "ligue Awami", mot qui signifie plutôt "collectivité dans son ensemble" que peuple, et implique une sorte d'unanimité (d'ailleurs réalisée depuis décembre 1970).

Dans une villa, mal défendue contre la lèpre des villes par une manière d'enduit jaunâtre dont les cités d'Asie ont le secret on rend visite aux ministres du Bangla-Desh, messieurs fort convenables qui sirotent le thé en citant Washington et Gandhi, en racontant les exploits des guérilleros de l'Est et en faisant des plans pour la République laïque et démocratique du Bangla-Desh. On pense à Ferhat Abbas plus qu'à Ernesto Guevara.

Ecoutons un discret notable, M. Khandaker Mostaqqe Ahmed, vice-président de la ligue Awami, aujourd'hui ministre des affaires étrangères du Bangla-Desh: **"Nous n'accepterons à aucun prix une solution autre que l'indépendance totale. Yahya Khan nous a trompés pendant des mois, l'an dernier, le temps de rassembler ses forces dans l'Est pour nous massacrer. Nous ne pouvons plus transiger avec lui.**

On entend dire, de diverses sources, que la ligne Awami a eu elle aussi sa part de responsabilités dans les violences et qu'avant le 25 mars des massacres de partisans d'Islamabad ont eu lieu dans certains centres comme Chittageng.

– Comment se fait-il que les cinquante journalistes internationaux qui étaient alors groupés à Dacca et dans le Bengale-Oriental n'en aient rien dit? C'est là une thèse fabriquée à Islamabad pour justifier le génocide...

– **Qu'attendez-vous aujourd'hui des puissances étrangères?**

– Qu'elles nous reconnaissent, bien sûr, qu'elles comprennent la profonde justice de notre cause, la réalité du Bangla-Desh, un pays totalement différent du Pakistan sur tous les plans, historique, linguistique, culturel, économique... culinaire même! Et que ces puissances cessent de livrer des armes à ceux qui nous massacrent! Si Yahya n'avait pas été aidé ainsi, il y a des mois que son pouvoir à l'Est se serait effondré.

– **Que pensez-vous de l'attitude du gouvernement français?**

– Nous sommes reconnaissants à la France de certains gestes de compréhension, de paroles, comme celles qu'a prononcées le 27 septembre à l'O.N.U. M. Maurice Schumann, parlant de son "anxiété" pour notre cause... Mais nous eussions préféré qu'aucune arme française ne soit entre les mains des bourreaux...

– **Et l'attitude de la Chine populaire?**

– Faute d'éléments d'information plus précis, je ne peux que citer les récentes déclarations de Yahya Khan, selon lequel le Pakistan reçoit l'"aide active" de Pékin. Alors, qu'ajouter?

– **Sincèrement, monsieur le ministre, pensez-vous atteindre votre objectif, c'est-à-dire ibérer le Bengale-Oriental de la férule militariste, sans guerre entre Delhi et Islamabad?"**

Pour le coup, cet aimable ministre sort de ses gonds. C'est sur un ton offensé qu'il répond:

"Pourquoi une guerre? Le débat n'est pas entre Mme Gandhi et Yahya, mais entre moi et Yahya. L'Inde nous aide, elle rend à notre peuple malheureux l'un des plus grands services qu'une nation ait rendus à une autre dans l'histoire, mais nous ne lui demandons pas de se battre à notre place. C'est nous, et nous seuls, qui libérerons notre territoire et restituerons à notre peuple sa dignité!"

La sincérité de M. Khandaker Mostaqqe est évidente. Comme l'est celle des innombrables réfugiés que l'on interroge et qui répondent, avec une sorte d'unanimité, qu'ils ne rentreront au Bengale-Oriental qu'une fois renversé le pouvoir de l'armée, mais que cette guerre est la leur, et non celle de l'Inde. Beaucoup de réfugiés – surtout musulmans – demandent d'ailleurs à s'engager dans les rangs des "mukhti bahini" (le premier mot signifie libération et le second force). Mais le commandement insurrectionnel, qui manque d'armes et se méfie des infiltrateurs, ne prend, dit-on, que 5% d'entre eux.

Mais le problème de la paix ou de la guerre se pose, à Delhi ou à Calcutta, indépendamment de l'avis que peuvent exprimer les leaders du soulèvement bengali.

Résumons très brièvement la situation. A la suite du triomphe électoral de l'Awami, en décembre 1970, les dirigeants indiens ont vu se dessiner la perspective d'une émancipation du Bengale-Oriental qu'ils n'avaient pas prévue, mais qui, affaiblissant leurs rivaux pakistanais et promettant à l'Inde un voisinage amical à l'est, les séduisit aussitôt.

Quand Yahya Khan, rompant les négociations de Dacca avec Mujibur, déclencha, à partir du 25 mars, l'horrible répression que l'on sait, l'Awami et Delhi furent également pris de court. La première tentative de résistance des autonomistes fut écrasée en quelques jours. Mais à partir du début de mai, quelque vingt mille hommes de **l'East Bengal Rifles** (presque tous musulmans), qui avaient préféré déserter que prendre part au génocide, commencèrent à s'organiser, trouvant sur le territoire indien les "sanctuaires" sans lesquels il n'est pas de guerre de résistance possible.

L'assistance de l'Inde aux guérilleros de l'Oriental est-elle du même nature que celle accordée par les Tunisiens ou les Marocains au F.L.N. algérien, que celle du Cambodge de Sihanouk aux forces du F.N.L. et de Hanoï?

Il est très difficile de distinguer ce qui, dans la présence militaire indienne tout le long de la frontière du Bengale-Oriental, relève de la défense nationale et ce qui relève de l'assistance aux guérilleros du Bangla-Desh. Cette présence n'est d'ailleurs pas très dense dans la zone que nous avons visitée, entre Calcutta et le Gange. Elle est, de l'avis de tous les observateurs, beaucoup plus importante au nord, dans le Meghalaya, et surtout à l'est, dans le petit Etat de Tripura.

L'armée indienne n'a nul besoin d'intervenir sur le territoire du Bangla-Desh: les "mukhit bahini" ont de bons cadres militaires, formés par les déserteurs des derniers jours de mars, commandés par trois hommes, le colonel Osmani et les commandants Khaled Mosharraf et Zia Khan, dont la valeur militaire surpasse à coup sûr la compétence politique. Ces chefs se réfèrent simplement, sur ce point, au gouvernement de "Mujibnagar", non sans faire rapidement l'apprentissage de la guerre révolutionnaire: les officiers indiens avec lesquels ils sont en contact constatent avec surprise que la littérature spécialisée qu'ils leur fournissent ne les surprend guère et qu'ils ont, en moins de six mois, appris sur le terrain plus qu'eux-mêmes en dix ans de lectures: ce qui ne saurait surprendre qu'un breveté d'état-major.

Il n'existe actuellement que deux ou trois "poches" où le commandement est exercé par des révolutionnaires déclarés. L'ensemble du mouvement reste, pour l'heure, inspiré par l'idéologie un peu vague, mais en tout cas patriotique, démocrate, séculière et pro-indienne, de l'Awami et de Shlikh Mujibur – en dépit de la perte de prestige subie par une direction qui n'avait su ni prévoir les réactions de l'adversaire ni préparer la résistance sur place.

Simples "poches" ou bases de départ en attendant un appui de Pékin, ces "maquis rouges" contribuent en tout cas à accroître l'impatience indienne d'obtenir ou d'imposer une "solution politique": s'il réussissait à court terme, le soulèvement bengali amènerait au pouvoir les dirigeants modérés de l'Awami; s'il se prolongeait des années durant, il ne manquerait pas de se radicaliser, pour peu que les dirigeants chinois finissent par miser sur la valeur politique et stratégique de ce foyer révolutionnaire, dans un pays aux ressources abondantes et politiquement encore balbutiant, et donnent le pas à une alliance dynamique avec les guérilleros de l'Est, sur l'alliance stratégique avec les militaires de l'Ouest. Ce genre de pronostic semble avoir peu impressionné les hôtes américains de Mme Indira Gandhi, plus sensibles aux aptitudes répressives du général Yahya Khan qu'aux chances de mûrissement révolutionnaire de la guérilla bengali. Mais, à Delhi, il contribue à orienter la stratégie du gouvernement indien.

Mme Gandhi et ses conseillers sont en face de trois hypothèses: a) ou bien la guérilla l'emporte à bref délai et assez nettement pour que s'installe à Dacca un pouvoir non confessionnel encourageant les réfugiés hindouistes (85% des effectifs actuels) à lui faire confiance et à regagner leur pays; b) ou bien la guérilla se prolonge et, tandis que le combat se radicalise, les relations entre réfugiés et population indienne s'aigrissent, risquant de provoquer de nouveaux heurts confessionnels, la plupart des émigrés étant hindouistes, une forte proportion de la population frontalière de l'Inde étant musulmane; c) ou bien le conflit au Bengale-Oriental s'éternise, et les réfugiés tentent désespérément de s'intégrer aux masses indiennes, leur disputant le riz, le gite et l'emploi, et accentuant dans cet immense pays déjà enfiévré et déséquilibré la colère revendicatrice, propice au développement des idéologies révolutionnaires.

On imagine avec quelle ardeur les dirigeants réformistes de Delhi souhaitent voir triompher la première hypothèse.

A force de souhaiter la victoire des partisans de Mujibur et la sécession (ou la libération) du Bangla-Desh, à force de compter ce que leur coûte l'écrasante présence des réfugiés, les dirigeants indiens ne peuvent manquer de se demander si une guerre avec le Pakistan ne permettrait pas de donner un "coup d'épaule" décisif aux insurgés et de hâter le processus de retour des exilés. Sur le front bengali, les troupes du général Yahya Khan, prises entre la rébellion des "mukhti bahini" et l'armée indienne, seraient placées dans une position intenable. Si différent que puisse être le rapport de force sur le front occidental, au Punjab et au Cachemire, la tentation est là de faire "sauter" le verrou militaire à l'Est et d'y ouvrir la voie à un gouvernement amical et modéré.

Tout indique que, pour l'heure, le premier ministre indien résiste aux pressions et aux incitations en ce sens, dont on trouve souvent l'expression dans les propos de son ministre de la défense, M. Ram. Mais une partie de l'opinion publique indienne risque de s'y laisser entraîner. Une bonne moitié des interlocuteurs que l'on rencontre à Calcutta ou à Delhi en arrivent à cette conclusion: "La guerre est la pire solution, mais c'est la seule".

Ramener les réfugiés chez eux à l'issue d'opérations de quelques semaines qui coûteraient moins cher au budget indien que six mois d'entretien des émigrés? La tentation est d'autant plus redoutable que, du génocide de mars aux incidents frontaliers, les prétextes ne manquent pas aux activistes indiens et que le déclenchement "objectif" du conflit militaire peut intervenir à tout moment, des jungles de l'Assam aux contreforts de l'Hindou Kouch. Mais outre que cette guerre serait beaucoup plus acharnée que celle de 1965, le Pakistan se battant cette fois le dos au mur et non plus pour quelque fragment de Cachemire, elle risquerait de déclencher un processus de conflits en chaîne gigantesque à travers l'Asie étant données les alliances nouées par les deux rivaux. Enfin et surtout, cette guerre ne pourrait que broyer la masse des réfugiés qui ampent aujourd'hui entre les deux machoires de la tenaille militaire, ces dix millions d'hommes, de femmes et d'enfants qui n'auraient cherché refuge en Inde que pour y servir de " matière première " à la guerre... Jamais victimes d'un conflit n'auront été si crûment désignées, dès avant qu'il s'ouvre.

Entre le **statu quo** au Pakistan occidental rendu impossible par le génocide et la levée en masse des autonomistes bengalis, et la guerre, qui aboutira probablement à l'éclatement du Pakistan, mais sur les cadavres de plus d'innocents que l'histoire n'en a jamais offert, en bloc, aux tueurs, il faudra bien dégager cette "solution politique" celle d'un Bengale libre, pour lequel ont voté 98% des citoyens de ce pays et pour lequel meurent chaque jour, sans distinction de religions, les plus déterminés d'entre eux.

Pékin pose ses conditions au Japon

de l'AFP

PEKIN – Le premier ministre Chou En-lai a opposé mercredi soir, en termes vifs, une fin de non recevoir aux velléités du premier ministre japonais, M. Eisaku Sato, de suivre l'exemple du président Nixon sur le "chemin de Pékin", en soulignant que "accepter des hypocrites est contraire aux principes chinois", apprend-on de source informée.

Révélant qu'il a reçu récemment une lettre d'un broche collaborateur du chef du gouvernement japonais, M. Hsigeru Hori, dirigeant du parti libéral-démocrate au pouvoir, faisant part de la décision du Japon de reconnaître le gouvernement de Pékin, "comme gouvernement local de la Chine et Taïwan comme territoire du peuple chinois", M. Chou En-Lai a refusé cette formulation, la qualifiant de "plaisanterie".

Avant que des négociations ne soient ouvertes entre les gouvernements chinois et japonais pour normaliser leurs relations, dit-on de source informée, Tokyo doit montrer "et pas seulement en paroles", qu'il accepte trois conditions:

1 – Le gouvernement de la République populaire de Chine est le seul gouvernement légal de la Chine, fait qui est maintenant reconnu de manière internationale depuis le rétablissement des droits de Pékin à l'ONU;

2 – Taïwan a déjà été restituée à la Chine il y a 26 ans quand le Japon a accepté la reddition inconditionnelle, les soi-disant mouvements "pour l'indépendance" ou "l'autodétermination" de Taïwan sont hors de question;

3 – Enfin, comme résultat logique de ces deux points, le traité entre Tokyo et Taipeh n'existe pas et est sans effet, précise-t-on de source informée.

ÉTUDIEZ L'ANGLAIS AUX ÉTATS-UNIS

Écrivez à:
Program for International Students
St. Michael's College
Winooski, Vermont 05404 U.S.A.

Cours intensifs dans un milieu anglophone. Université catholique. Co-éducationnelle. Cours de 8 et 16 semaines ou plus, pendant toute l'année.

Voici la manière sage de fêter un mariage!..

Laissez au Reine Elizabeth le soin de voir à tous les détails à votre place. Nous nous occupons de tout: les chambres, les repas, les rafraîchissements. Rien n'est laissé au hasard. Ainsi, vous ne risquez pas d'oublier des détails importants. Nous avons l'habitude des grandes et des petites réceptions. À nous d'en faire un succès . . . et à vous d'en tirer tous les avantages! Communiquez avec le service des banquets du Reine Elizabeth: composez 861-3511.

Laissez-vous griser par ce quatuor allemand:

Liebfraumilch
vin du Rhin No 537C $3.00

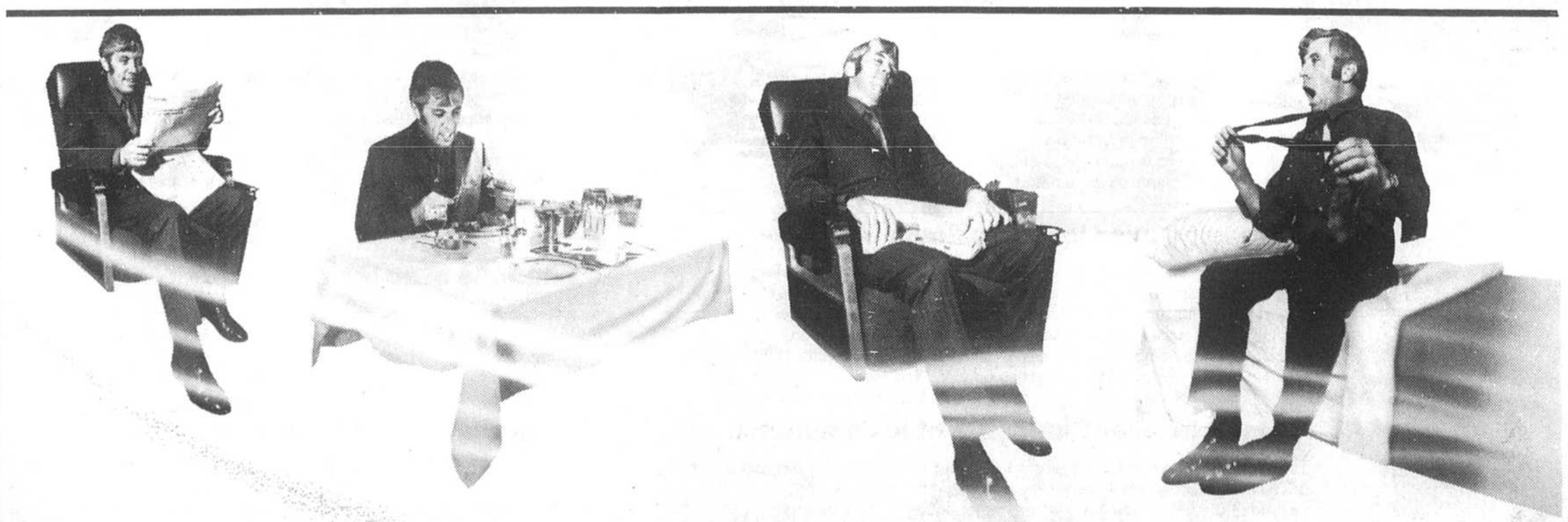
Bernkasteler
vin de la Moselle No 537A $3.00

Niersteiner
vin du Rhin No 538G $2.75

Moselle mousseux
SEKT No 588D $4.95

KOBLENZ – AN RHEIN & MOSEL

Deinhard
depuis 1794
AGENTS
IMPORTATIONS DURAND LIMITÉE



vivez moderne
voyagez CN

De MONTRÉAL à:
TORONTO — 5 trains par jour
OTTAWA — 4 trains par jour*
QUÉBEC — 2 trains par jour
HALIFAX — 2 trains par jour

*5 le vendredi

informations internationales

Le débat sur l'aide militaire US

Le Sénat cède aux pressions de Nixon

WASHINGTON (AFP) – Le gouvernement Nixon a remporté un succès important hier dans sa bataille avec le Sénat pour rétablir un programme d'aide militaire suffisant pour lui permettre de conduire sa politique indochinoise.

Par 66 voix contre 42, le Sénat a accepté d'accroître de 318 milllios de dollars le programme d'aide militaire que la commission des affaires étrangères avait réduit la semaine dernière à 1.185 millions au lieu des 1,963 millions demandés à l'origine par le gouvernement.

Le sénateur John Stennis, président de la commission des forces armées, qui a toujours soutenu la politique indochinoise du président Nixon, a proposé le relèvement des crédits d'aide militaire en expliquant à ses collègues que c'était indispensable pour "assurer le succès de notre retrait du Sud-Vietnam".

La loi d'aide que le Sénat avait repoussée le 29 octobre contenait 656 millions de dollars pour le soutien financier du gouvernement sud-vietnamien et 310 millions d'aide militaire et économique au Cambodge.

Avant d'accepter d'augmenter l'aide militaire de 318 millions de dollars par rapport à ce qu'avait recommandé la commission des affaires étrangères, les sénateurs avaient repoussé par 64 voix contre 24 une proposition du sénateur William Fulbright pour réduire au contraire le programme de 185 millions de dollars supplémentaires.

Mercredi soir, le Sénat avait déjà approuvé la partie économique du nouveau programme d'aide à l'étranger qui s'élève à 1,144 millions de dollars au lieu de 1,568 millions que le gouvernement avait demandés à l'origine.

Le Sénat devait encore se prononcer sur l'ensemble du nouveau programme d'aide militaire. Même si ce vote était positif, il est douteux que la nouvelle loi puisse être définitivement adoptée à temps pour empêcher toute l'administration de l'aide américaine d'être paralysée lundi prochain. Il faut encore, non seulement que la loi-programme soit approuvée par la Chambre des représentants qui n'en a pas encore commencé l'étude et que les deux assemblées adoptent la loi de finance correspondante.

Pour éviter cette paralysie, qui empêcherait 13,000 fonctionnaires d'être payés à partir de lundi, la chambre des représentants a déjà adopté une résolution d'"autorité continue" permettant au gouvernement d'administrer les programmes d'aide jusqu'à la fin de l'année dans la limite des crédits votés pour la précédente année fiscale. Mais il ne semble pas que le Sénat soit prêt à voter la même résolution.



Fidel Castro, qui est arrivé mercredi soir à Santiago pour une visite officielle d'une dizaine de jours au Chili, a interrompu hier une conversation avec le président Allende au palais de la Moneda pour descendre dans la rue et se mêler à la foule qui scandait son nom. C'est le premier voyage du premier ministre cubain à l'étranger depuis sept ans. (Téléphoto AP)

La réouverture du canal

Sadate dénonce violemment la diplomatie US

LE CAIRE (AFP) – Le président Anouar el-Sadate a affirmé, dans un discours radiodiffusé qu'il a prononcé hier soir à l'ouverture de la première session de l'Assemblée du peuple qui vient d'être élue, que "l'initiative de l'Egypte concernant la réouverture du canal de Suez était toujours valable, mais uniquement selon la conception égyptienne maintes fois proclamée".

Accusant les Etats-Unis de vouloir exploiter l'initiative égyptienne pour lui "en enlever toute la substance" le président Sadate a déclaré: "les Etats-Unis ont passé outre à la résolution du Conseil de sécurité concernant le règlement de la crise du Proche-Orient. Ils se sont substitués à la mission de l'ambassadeur Gunnar Jarring. Ils ont ignoré le rôle des quatre grands. Et ils veulent maintenant exploiter notre initiative pour aboutir à un accord dont l'esprit est diamétralement opposé au nôtre. Dans ces conditions, l'Egypte n'est nullement disposée à entendre parler d'un accord sur la réouverture du canal de Suez".

Le président Sadate a réaffirmé la conception égyptienne sur la réouverture du canal de Suez. Il a déclaré: "l'accord sur la réouverture de cette voie d'eau s'inscrit dans le cadre de l'application de toutes les dispositions de la résolution du Conseil de sécurité. Les forces israéliennes devront se retirer de tous les territoires arabes et non seulement des territoires égyptiens".

"De plus, a-t-il ajouté, les forces égyptiennes devront franchir le canal de Suez pour s'installer sur la rive orientale afin d'affirmer la souveraineté égyptienne sur le Sinaï. Enfin, le cessez-le-feu jusqu'à l'entière application de la résolution du Conseil de sécurité ne devra pas excéder six mois, car un cessez-le-feu illimité signifierait l'établissement de lignes d'armistice définitives dans le Sinaï".

Après avoir souligné que "le problème important était celui du retrait des forces israéliennes des territoires occupés", le président Sadate a posé comme condition préalable et indispensable à toute discussion sur un projet d'accord, qu'"Israël réponde par l'affirmative au mémorandum de l'ambassadeur Jarring du 8 février 1971".

Le président Sadate a déclaré à ce sujet que "les territoires occupés sont la clé du problème". "Tout désir d'expansion de la part d'Israël, a-t-il dit, signifie la guerre, tandis que le retrait signifie la paix. Israël doit choisir entre la paix et l'expansion."

Il a fait ensuite l'historique des efforts diplomatiques égyptiens qui ont réussi à "isoler Israël sur le plan international" et à "obtenir l'appui de l'opinion publique mondiale, et notamment des pays de l'Europe occidentale, dont la France".

Le président Sadate a énuméré comme suit les objectifs des Etats-Unis dans le Proche-Orient:

- Repousser l'Union soviétique hors de la région;
- Isoler l'Egypte de la nation arabe;
- Saboter l'expérience socialiste en Egypte.

"Les Etats-Unis, a-t-il dit, se servent d'Israël comme instrument de répression et de terreur pour réaliser des objectifs et arrêter le développement historique de la région mais, a-t-il ajouté, ces objectifs n'ont pas été atteints: l'Union soviétique a toujour été et est toujours un ami sincère dans la guerre et dans la paix. L'Egypte ne saurait être isolée de la nation arabe comme le prouvent son histoire et son destin. Enfin, l'Egypte est fermement attachée à son développement socialiste."

Après avoir affirmé que "les Etats-Unis doivent choisir entre le soutien de la paix universelle et leur parti pris en faveur d'Israël", le président Sadate a déclaré: "Nous ne permettrons pas aux Etats-Unis de se dérober à leurs responsabilités."

Attentat manqué contre Ali Bhutto

KARACHI (AFP)–M. Zulfikar Ali Bhutto, président du Parti du peuple et ancien ministre pakistanais des affaires étrangères, a échappé à un attentat hier après-midi alors qu'il se trouvait en traitement dans une clinique de Lahore (Pakistan Occidental), a annoncé un responsable du Parti du peuple dans cette ville.

Ce dernier a ajouté que les auteurs de l'attentat ont tiré plusieurs coups de feu en direction de M. Ali Bhutto et qu'ils ont réussi à s'enfuir.

Selon le responsable du parti à Lahore, les agresseurs de M. Bhutto appartiendraient au parti religieux des musulmans Jamaate. Au moment où M. Ali Bhutto entrait en clinique, des militants de ce parti a précisé le responsable, avaient lancé des slogans contre le président du Parti du peuple.

D'autre part, la radio de Karachi a annoncé hier que quarante-cinq soldats et "agents" indiens ont été tués, trois capturés et plusieurs autres blessés au cours d'un accrochage avec les troupes pakistanaises survenu en matinée dans le district de Dinajpur au Pakistan Oriental.

La radio précise qu'une cinquantaine de "soldats et d'agents indiens" s'étaient introduits tôt dans la matinée en territoire pakistanais, en traversant la frontière près de Kauntara et Mohanpur dans le sud-est de Dinajpur. La radio ajoute qu'après les avoir encerclés, l'armée pakistanaise a ouvert le feu faisant 45 morts et plusieurs blessés. La radio indique enfin qu'un important matériel et des armes ont été saisis par les soldats pakistanais.

A Bonn, l'aide aux réfugiés du Bengale Oriental et la politique ouest-allemande de détente vis-à-vis des pays de l'est ont été les thèmes principaux évoqués au cours du deuxième entretien que Mme Indira Gandhi, premier ministre de l'Inde, a eu hier pendant deux heures avec le chancelier Willy Brandt.

Secrétaire à l'agriculture

Démissionnaire, Hardin est remplacé par Butz

WASHINGTON (AFP) – Le président Nixon a accepté hier soir la démission de son ministre de l'agriculture, M. Clifford Hardin, qu'il a aussitôt remplacé par M. Earl L. Butz.

M. Hardin, 56 ans, quitte le cabinet pour retourner au secteur privé. Il devient vice-président d'une société de produits céréaliers de consommation, la "Ralston Purina Company".

M. Butz, 62 ans, a déjà été secrétaire à l'agriculture adjoint sous l'administration Eisenhower. Il est originaire d'une famille de l'Indiana et diplômé d'agronomie.

Le président Nixon a présenté lui-même son nouveau secrétaire à l'agriculture à la presse, après avoir déclaré que c'est avec le plus grand regret qu'il acceptait la démission de M. Hardin.

M. Clifford Hardin est le sixième membre du cabinet formé par M. Nixon lors de son arrivée à la Maison Blanche à quitter le gouvernement. Les cinq personnalités qui l'ont précédé ont été: MM. George Shultz (travail), David Kennedy (trésor), Robert Finch (éducation et santé), Walter Hickel (intérieur), et Winton Blount (Postes).

Régler la crise monétaire avant les élections américaines

BRUXELLES (AFP)– Le secrétaire général de l'OTAN, M. Joseph Luns, conjure les gouvernements intéressés de régler rapidement la crise monétaire parce que l'approche des élections américaines pourrait limiter la marge de manoeuvre du président Richard Nixon et que l'incertitude actuelle risque de "provoquer une crise économique qui aurait des répercussions sur l'Alliance atlantique".

Dans une interview à l'AFP M. Luns, qui a succédé le 1er octobre à M. Manlio Brosio, a souligné que la situation était "très sérieuse" et que le "temps pressait parce que les élections américaines qui commencent déjà en mars-avril prochain, empêcheront peut-être le gouvernement des Etats-Unis de prendre des mesures qui ne sont pas tout à fait populaires".

Nixon dépêche des marchands de canons sur les marchés de l'Amérique latine

WASHINGTON (AFP)– Le président Nixon, les mains liées par le Congrès face à une concurrence croissante de l'Europe, semble néanmoins décidé à récupérer pour les fabricants américains d'armements l'un de leurs marchés traditionnels l'Amérique latine.

Suivant de près l'annonce de l'achat par le Venezuela de Mirage III-E" français, il a envoyé hier dans six pays latino-américains une mission présidée par son conseiller Romery M. Finch, dont l'un des buts essentiels serait de discuter de la vente d'armements et de l'aide militaire américaine à ces pays.

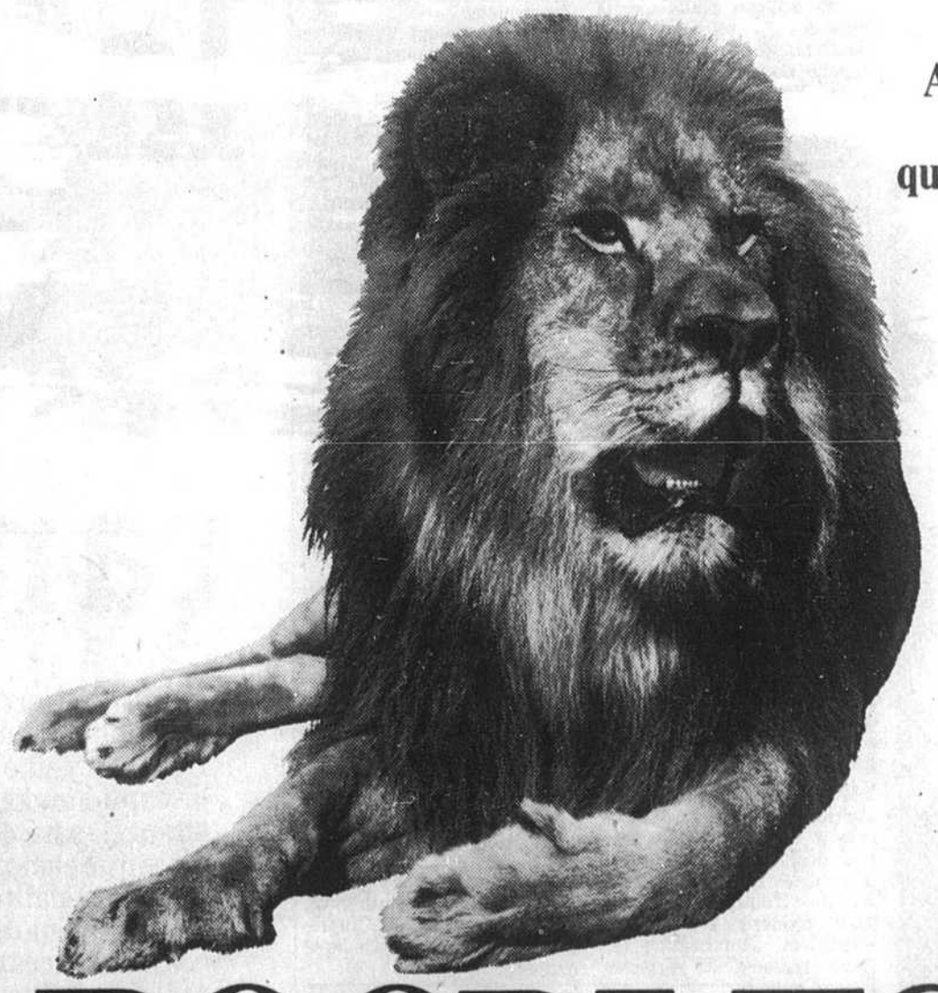
Quelques heures seulement avant le départ de M. Finch pour le Pérou, première escale d'un voyage qui le mènera successivement en Equateur, en Argentine, au Brésil, au Mexique et au Honduras, un autre membre du gouvernement américain s'envolait pour une longue tournée à travers l'Amérique latine: M. Warren G. Nutter, secrétaire adjoint à la défense pour la sécurité internationale.

Depuis que le congrès américain à interdit, il y a six ans, la vente d'armements modernes aux pays de l'Amérique latine, le Pérou, le Brésil, l'Argentine, la Colombie et le Venezuela, ont acheté des "Mirage" français, l'Argentine, le Pérou et l'Equateur ont doté leurs armées de chars de combat français; le Brésil a commandé des bâtiments de guerre à la Grande-Bretagne et le Pérou et l'Equateur se sont procuré en Allemagne fédérale des vedettes pour la patrouille de leurs côtes.

Cette année, pour la première fois depuis 1950, l'Amérique latine, avec un total de 16,200,000 dollars, a été reléguée à la dernière place dans la répartition régionale de l'aide militaire des Etats-Unis, loin derrière les autres régions du monde.

Mais le président Nixon a des prérogatives dans le domaine de la vente d'armements à l'étranger qui lui permettraient d'agir sur ce plan sans avoir à consulter le Congrès.







radio / télévision

'Ce soir Jean-Pierre' entre le Père Noël et les ordinateurs

par Gilles Constantineau

Posons-nous une deuxième fois la question: où s'en va "Ce soir Jean-Pierre"? La première fois, la question n'avait fait que souligner la multitude de difficultés de tous genres qui étreignaient cette émission nouvelle. Mais on peut aujourd'hui répondre que "Jean-Pierre" se porte fort bien.

Ses problèmes ne se sont pas tous aplanis. Loin de là; l'émission en a peut-être plus qu'elle n'en avait en septembre. La formule cependant semble de mieux en mieux acceptée, ce qui en soi restreint l'importance de toutes les difficultés.

Mais à Radio-Canada, un problème ne vient jamais seul...

•

Ne cherchez pas, par exemple, à savoir quelle est ces temps-ci la cote d'écoute de "Ce soir Jean-Pierre". Le service des recherches et sondages de la Société vous donnera bien celle de la première semaine (qui est de 431,000 personnes par jour en moyenne). Mais ensuite, rien.

On n'a pas mis fin aux sondages, non. Il n'est pas question non plus de censure. Mais on a des problèmes d'ordinateur...

Le service des sondages, qui depuis quelques années recourait régulièrement aux machines du Centre de calcul de l'université de Montréal pour le traitement de toutes ses données, avait tenté à la mi-septembre de s'intégrer au système d'informatique de la Société, et de faire traiter ses données par l'ordinateur de la maison (une machine de marque Burroughs qui venait de remplacer une "archaïque" 1401).

La machine de la maison n'a malheureusement pu digérer le programme de traitement des données de sondage, et cependant qu'on s'emploie à roder le nouvel outil, le service des sondages se résout à faire une fois de plus appel à des machines de l'extérieur.

•

C'est donc avec prudence qu'il faut prendre les observations qui suivent. En premier lieu, on note que la cote de 431,000 auditeurs n'avait jamais été atteinte par une mission de Radio-Canada, à 11h, le soir. En deuxième, que la cote de "Ce soir Jean-Pierre" marque une élévation par rapport à celle des nouvelles du sport (ça ne s'était jamais vu). En troisième, que cette cote a été stable durant toute la première semaine, ce qui permet de croire qu'elle s'est élevée de façon également stable au cours des semaines suivantes (les cotes de "BouBou dans l'métro" ou du "Gourmet farfelu", par contre, on marqué une baisse appréciable, du début à la fin de la première semaine).

•

Et puisqu'il est question de "BouBou", parlons un peu de métro. Ou du moins du fameux studio-vitrine que Radio-Canada est censée installer là depuis septembre.

On se rappellera que l'aménagement en avait été retardé "jusqu'en novembre" par divers pépins d'ordre administratif. Nouveaux pépins, nouveaux délais; cette fois jusqu'en janvier, ou février peut-être. Mais il semble que ce soit "définitif", et que le retard ne doive pas aller plus loin.

Mais dans l'intervalle? Dans l'intervalle, les accords avec les Galeries d'Anjou expiraient. Pis encore, le Père Noël des Galeries, qui arrive au début de décembre, devait s'installer justement au même endroit, au confluent de toutes les galeries.

Radio-Canada n'a pu obtenir de rester là qu'à une condition: celle d'y demeurer jusqu'à Pâques. (Pratiquement, cela veut dire jusqu'en juin).

La solution ne satisfait toutefois vraiment personne. Et le bruit court, ces jours-ci, que la Société a découvert dans les mêmes Galeries un autre lieu où il serait possible, cette fois, de contrôler savamment: A) le son ambiant, avec ses propres boutons, et B) les enfants pleurnichards, avec des moyens inconnus.

D'autre part, il n'est pas question que "Ce soir Jean-Pierre" change de durée cette saison. Si on donne un jour une heure à l'émission, ce ne sera pas avant septembre prochain.

A l'heure actuelle, la production repose sur les épaules d'une quinzaine de personnes, bien que l'équipe ait utilisé jusqu'ici les services d'une vingtaine de pigistes. Mais on imagine mal la somme de travail que cette équipe a dû fournir depuis septembre. C'est au point que le premier producteur-délégué, Yves Dumoulin, "s'est rendu malade au boulot", déclare celui qui lui a succédé voici deux ou trois semaines, le réalisateur Louis Arpin.

S'il fallait produire une heure d'émission par jour, on aurait peut-être à craindre d'autres défaillances. De plus, rien ne garantit qu'on parvienne, tout simplement comme ça, à présenter chaque jour deux fois plus d'invités du même calibre d'intérêt.

•

Et Jean-Pierre lui-même? De ce côté aucun problème, semble-t-il. On se réjouit que M. Coallier "rejoigne la masse" ce qui est un phénomène si rare, ces temps-ci, à Radio-Canada, qu'on est prêt à lui pardonner bien des choses. Les gags qu'il fait, par exemple, à l'ouverture de chaque émission, et qui sont non seulement d'une navrante pauvreté, mais aussi très mal présentés. Ou encore le manque de préparation qui l'oblige à recourir trop souvent aux notes qu'il a sous le nez. Ou ce défaut d'attitude qui le porte parfois à rire non pas avec les gens qu'il interviewe, comme on dit, mais d'eux-mêmes.

Dans l'ensemble, donc, et non sans raison, les gens de Radio-Canada paraissent fort satisfaits de "Ce soir Jean-Pierre". A tous les niveaux. En fait même si elle n'avait pas évolué d'un cran, la cote de la première semaine en serait une de grande satisfaction.

Attention pourtant: rien n'est plus à craindre, dans le monde des variétés, qu'une réaction de ce genre. Pendant qu'on se tape de contentement sur les cuisses, en effet, "Ce soir Jean-Pierre" commence à donner ses premiers signes discrets de lassitude. Elle manque d'animation déjà. Facile à corriger, mais y a-t-on pensé?

Le Barreau craint que le bill 65 conduise à des expropriations sans indemnisation

par Solange Chalvin

QUEBEC – Même si l'intention du ministre Castonguay exprimée maintes fois au cours des séances de la Commission parlementaire est tout autre, l'actuel projet de loi 65 contient des articles qui portent les représentants du Barreau du Québec à croire que le processus de fusion et de conversion est susceptible d'aboutir à une expropriation sans indennisation des institutions. Par conséquent, le bâtonnier Yvon Jasmin a dit hier, à la commission, que le texte devait être modifié afin de prévoir un mode plus clair d'indemnisation.

Le ministre Castonguay a rappelé au bâtonnier de la province que le processus d'expropriation des institutions était commencé depuis 1962 et que jamais le principe de l'indemnisation n'avait été violé. Si des craintes persistent encore dans le public, a dit le ministre Castonguay, il y aura des amendements au bill 65 pour que ces expropriations ne signifient pas la spoliation de biens privés ou de biens de communauté ou encore la main-mise de l'Etat sans indemnisation.

Le Barreau du Québec conteste également les pouvoirs d'enquête conférés par le bill 65 aux ORAS ainsi qu'aux personnes désignées par eux. Il met en doute l'une des mesures disciplinaires prévues par le projet de loi, à savoir que le ministre peut déclarer déchu de leurs fonctions les menbres d'un conseil d'administration qui auraient autorisé une dépense n'étant pas prévue au budget approuvé par le ministre. "Que les dépenses non approuvées mènent à une sanction, cela va de soi" a reconnu M. Jasmin, mais le Barreau se demande si une telle infraction peut aller jusqu'à la déchéance des membres d'un conseil d'administration et de l'institution elle-même.

Les définitions d'institutions publiques et privées sont également erronées selon les représentants du Barreau. Toutes les institutions maintenues par les corporations sans but lucratif (dites institutions publiques dans le Bill 65) cesseront d'exister et seront remplacées par des corporations contrôlées par l'Etat, sans leur demande, sans leur consentement et sans mention d'une indemnité, dit le mémoire du Barreau. Selon cette interprétation légale du texte du projet de loi, dans les deux ans de la promulgation du Bill 65, toutes les corporations actuelles sans but lucratif qui oeuvrent dans le domaine social et de la santé auront cessé d'exister.

Les représentants de sept fédérations de charité regroupés sous l'enseigne de la Campagne des fédérations du grand Montréal ont fait valoir devant la Commission le rôle du secteur privé qui permet l'expression, l'initiative et la mise en place de services nouveaux que le gouvernement ne peut instaurer, faute de ressources financières. Le secteur privé, a dit le représentant des Fédérations, M. Paccabee, est bien conscient qu'il doit redéfinir ses priorités, mais il continuera à assurer à la société, grâce à son appui ($12 millions ramassés l'an dernier, plus la participation de milliers de bénévoles) des institutions qui serviront de tremplins au progrès de la sécurité sociale.

Le Canada a reçu $46.5 millions en prêts et aide militaire US

WASHINGTON (d'après CP) – Le Canada a reçu $46.5 millions en aide américaine, révèle un document déposé au Congrès lors du débat houleux qui a suivi à Washington la défaite américaine sur la question chinoise aux Nations unies.

Le démenti apporté par une source de l'ambassade canadienne à Washington rejette la formulation du texte mais non les chiffres.

Ce document a été versé aux dossiers du Congrès par le représentant John R. Rarick, démocrate "de droite" de Louisiane.

M. Rarick affirme que depuis 1954 des millions de dollars ont été versés par voie diplomatique afin "d'influencer les votes et les amis à l'ONU".

En réalité cet argent n'a servi qu'à créer des ennemis.

Les papiers déposés par le représentant lousianais donnent le détail de l'aide accordée à 127 pays, de 1964 à 1971. Ainsi, la Grande-Bretagne et l'Irlande, qui, en même temps que le Canada, ont voté contre la thèse américaine à l'ONU, auraient bénéficié d'une aide atteignant pour la première $7.3 milliards, et pour la deuxième, $105.7 millions. Les deux pays ont déjà fait savoir qu'ils ne sont pas d'accord avec ces chiffres qui, selon eux, ne disent pas toute la vérité puisqu'il s'agit dans bien des cas de prêts à plus ou moins longue échéance.

Le document de cinq pages, qui fait état d'une aide globale de $30.5 milliards, a été réparé par le personnel du représentant démocrate de la Louisiane, M. Otto E. Passman, président de la sous-commission des crédits à l'étranger de la Chambre des représentants.

A l'ambassade canadienne, une source a signalé que la sous-commission cite des chiffres exacts mais qu'il ne s'agit aucunement d'aide.

Le synode et les injustices

L'Église préfère le dialogue aux dénonciations officielles

par Gilles Provost

"Les évêques préfèrent "dialoguer" avec les responsables des injustices que l'on constate aujourd'hui plutôt que de prononcer des condamnation vigoureuses qui risquent de provoquer un raidissement et de rendre les situations plus douloureuses", a déclaré hier Mgr Paul Grégoire en commentant les conclusions du Synode de Rome sur la justice dans le monde.

Misant sur l'efficacité du dialogue, l'Eglise veut venir au secours des sans-voix: les pauvres, les minorités, les réfugiés, les migrants, les ruraux, a-t-il dit. La synode estime aussi qu'il est plus conforme à l'évangile d'utiliser le dialogue plutôt que la violence. "A cet égard, nous nous rapprochons d'hommes comme Gandhi et le pasteur Luther King", a-t-il conclu.

Tout en admettant que les évêques ont parfois été "dans le brouillard" et déconcertés par la diversité des positions exprimées, Mgr Grégoire a insisté sur la solidarité qui s'est manifestée entre les membres de l'épiscopat à l'occasion de cette assemblée. Il a aussi souligné les majorités imposantes qui se sont finalement manifestées lors des votes: les 24 propositions soumises ont remporté plus de 130 "oui" alors qu'il y avait 200 votants. Aucune n'a remporté plus de 24 "non". Souvent, il y avait entre 50 et 60 demandes d'amendements de détail.

La seule exception, à cet égard, fut le fameux vote sur l'admission éventuelle d'hommes mariés à la prêtrise. Dans ce cas, 87 étaient en faveur et 107 contre. Toutefois, a rappelé l'archevêque, ces votes n'étaient qu'indicatifs puisque le synode est consultatif. "Personne ne sait encore quelle attitude prendra finalement le pape".

Mrg Grégoire s'est aussi associé à Mgr Plourde, d'Ottawa et Mgr Roy, de Québec, pour déplorer les nombreuses déficiences de la procédure adoptée. Toutes les assemblées plénières étaient des assemblées d'information. A aucun moment les évêques n'ont pu vraiment discuter une question précise tous ensemble en tenant compte de toutes les opinions.

Ces discussions étaient en effet limitées aux ateliers (circuli minores) dans lesquels les participants étaient répartis par groupes de vingt. "Dans ces conditions, a signalé Mgr Grégoire, il était difficile de tenir compte des points de vue des absents et souvent on aurait voulu savoir les conséquences de telle ou telle option dans des régions qui n'étaient pas représentées dans notre atelier."

Les plénières étaient consacrées à une sorte de "brainstorming": les participants étaient bombardés par une multitude d'interventions disparates avec toutes les répétitions que cela implique. Ces périodes d'information devraient être plus limitées à l'avenir, estime Mgr Grégoire, et la discussion devrait pouvoir se faire en plénière.

Mgr Plourde, pour sa part, a publié dans le Ottawa Journal une déclaration où il déplore que l'entourage immédiat du pape soit constitué par la Curie. A ses yeux, il faudrait plutôt assurer une meilleure représentation par un synode permanent représentant l'ensemble de l'épiscopat.

Dans l'immédiat, il propose une représentation plus large du synode durant l'intersession. Ces représentants, estime-t-il, devraient pouvoir participer aux délibérations du Sacré Collège, autorité suprême de l'Eglise catholique avec le pape.

JACOBY'S DE MONTRÉAL
présente
en douze séances
LA PLUS IMPORTANTE
ET LA PLUS REMARQUABLE
VENTE À L'ENCHÈRE
D'ANTIQUITÉS
ET D'OEUVRES D'ART
Provenant de la Succession de feu
MME KENNETH M. PERRY
ainsi que d'autres successions et propriétaires importants.

AMEUBLEMENT TRÈS RECHERCHÉ: La plus importante collection canadienne et européenne de peintures à l'huile, de dessins et de sculptures. Très belles porcelaines, cristal, superbe argenterie en sterling, et plaqué Sheffield, ensembles d'armure française du 17e et 19e siècle, porcelaine orientales très recherchées, céramiques et objets d'art, Canadiana, somptueux bijoux, lampe Tiffany très rare, gravures, émaux, étain, tapis orientaux et une quantité de très beaux objets trop long à énumérer.

À NOS GALERIES
480, RUE ST-FRANÇOIS-XAVIER
(une rue à l'ouest de l'église Notre-dame)
18, 19, 20, 25, 26, 27 NOVEMBRE
2, 3, 4, 9, 16, 17 DÉCEMBRE

POUR INSPECTION: 13, 15, 16 novembre (Séance 1-9), 9 décembre (séance no. 10) 15 décembre (séances no. 11-12).
Catalogue illustré (Séance no. 1-9) $2.50 plus 50¢ si posté.
Catalogue illustré (Séance no. 10-12) $1.00
Stationnement gratuit Tél.: 842-1803/4

A NOTER: Cette gigantesque vente de très grande importance est susceptible de plaire et d'intéresser les plus fins connaisseurs.

Plan d'amaigrissement Recette à domicile

Il est facile de perdre rapidement, chez soi des livres de graisse discracieuse! Etablissez vous-même ce plan de recette. C'est très facile – et c'est peu coûteux. Allez simplement chez votre pharmacien et demandez Naran. Versez ceci dans une bouteille d'une chopine et ajoutez assez de jus de pamplemousse pour la remplir. Prenez-en deux cuillerées à soupe par jour, selon le besoin, et suivez le Plan d'amaigrissement Naran.

Si votre premier achat ne vous montre pas un moyen simple et facile de perdre la graisse superflue et ne vous aide pas à retrouver la sveltesse de votre ligne; si les livres et les pouces reduisibles de graisse superflue ne disparaissent pas du cou, du menton, des bras, de la poitrine, de l'abdomen, et des chevilles, retournez simplement le flacon vide pour vous faire rembourser. Suivez cette méthode facile recommandée par les nombreuses personnes qui ont essayé ce plan et retrouvez votre ligne. Notez comme le gonflement disparaîtra vite – combien vous vous sentirez mieux. Plus alerte, plus active et d'apparence plus jeune.

La location de camions, c'est bien plus que vous ne croyez: c'est pourquoi l'expérience et les connaissances de Hertz vous seront si utiles!

Chez Hertz la location de camions,

ça nous connaît!

Chez Hertz, vous obtenez bien plus que les camions que vous y louez. C'est toute une équipe de spécialistes en camionnage qui est à votre disposition ... sans compter tous les services que comprend une organisation internationale comme celle de Hertz.

En un mot, une expérience et des connaissances que vous ne trouverez nulle part ailleurs. Des services et des commodités sans pareilles. Comme par exemple, plus de 60 centres de service d'urgence au Canada. Les programmes d'entretien préventif les meilleurs qui soient dans le domaine. Les meilleurs camions Ford et de robustes camions d'autres marques qui pourront rencontrer vos besoins.

Résultat? Un système de camionnage parfaitement adapté à vos besoins à vous! Un système plus efficace et plus économique, donc.

Parlez-en au gérant du service de location de camions chez Hertz, aujourd'hui. Téléphonez à 866-8621. Ou écrivez à Hertz Canada, 4480 Côte de Liesse, Montréal.

Hertz®
Location de camions

Des savants découvrent la maison d'Auguste et le temple d'Apollon

ROME (AFP) – D'exceptionnelles fouilles archéologiques viennent de mettre au jour la maison d'Auguste, le temple d'Apollon que celui-ci avait consacré en 28 av J.C. pour célébrer la victoire d'Actium sur Antoine, et le portique qui reliait la demeure du "princeps" au temple sur le Palatin.

Les fouilles, menées par le surintendant aux antiquités de Rome, le professeur Gianfilippo Carettoni, ont permis de dégager un grand péristyle qui surplombait les pentes du Palatin du côté sud. La galerie à colonnes entourait la demeure où Auguste, selon les anciens, vivait "modestement". Une modestie digne de son rang toutefois. Sur la gauche, en effet, toute une série de chambres, la plupart sans fenêtres, prenant le jour par la porte, pavées de mosaïques blanches et noires. Dans un coin, une baignoire, une fosse d'aisance. Mais aussi des fresques admirables, colonnades et perspectives architectoniques sur un fond rouge pompéien.

Sur la droite, ce sont les grands salons de réception, deux fois plus hauts que les pièces précédentes, ils ont d'immenses voûtes ornées de stuc d'une finesse remarquable. Par terre, la mosaïque est remplacée par une précieuse de marqueterie de marbre.

Le portique part de la zone "salons", plus à droite encore pour gagner le temple d'Apollon. Ce temple – le premier consacré à Apollon sur le Palatin – était célèbre dans l'antiquité pour son luxe et sa beauté. Les découvertes du professeur Carettoni confirment les descriptions enthousiastes du poète Properce. Dressé sur un soubassement très élevé, le temple d'Apollon d'Actium domine non seulement le Palatin mais toute la vallée du côté du Tibre et de l'Aventin. La rampe d'accès en a été dégagée, ainsi que la porte d'entrée monumentale dont on voit maintenant les deux montants de marbre, et deux fausses portes latérales. D'étonnants panneaux décoratifs de terre cuite représentant des scènes mythologiques (Persée tuant la Gorgonne, Héracles et Apollon autour du trépied de Delphes) ont été retrouvés durant les travaux: d'un beauté plastique remarquable, couleurs très fraîches, ils constituent le premier exemplaire jamais connu de cette forme d'art à l'époque d'Auguste.

Les fouilles continuent.

UdeM: découverte importante sur la lèpre

Des chercheurs de l'Institut de microbiologie et d'hygiène de l'université de Montréal viennent de réaliser une première mondiale en assurant la multiplication, dans un milieu artificiel, de bacilles responsables de la lèpre (bacilles de Hansen).

Le responsable de cette victoire, le docteur Lazlo Kato, a déclaré hier qu'il est maintenant possible de songer à la création éventuelle d'un vaccin contre la lèpre. Cette réalisation reste pourtant encore lointaine puisqu'il faudra d'abord réussir à créer une "culture secondaire" du bacille, c'est-à-dire, perpétuer son développement et sa survie pendant de longues périodes. Ainsi, on pourra obtenir de très grandes quantités de ces bacilles.

Quand les chercheurs auront à leur disposition des bacilles en quantité presque illimitée, il restera alors à les transformer de façon à en atténuer la virulence et à en extraire un vaccin. Il est difficile de dire combien de temps cela prendra. On estime toutefois qu'il faudra environ un an de travail avant d'être en mesure de réaliser une culture secondaire.

M. Kato a rappelé hier que l'Institut a été un pionnier dans l'élaboration du vaccin contre la tuberculose (vaccin BCG). "Nous avons donc déjà tout l'équipement nécessaire et le personnel entraîné désirable pour réaliser le vaccin dans les meilleurs délais même si cette réussite finale reste encore lointaine", a dit M. Kato.

Hier, l'organisme "le Cardinal Léger et ses oeuvres" a annoncé son intention d'accorder une importante subvention à l'Institut pour l'aider à poursuivre ses recherches. Dirigé par le docteur Frappier l'Institut montréalais est le seul centre qui soit officiellement reconnu comme un centre de recherches sur la lèpre.

La réussite du Dr Kato est d'autant plus importante que le bacille de Hansen était considéré jusqu'à maintenant comme "non-cultivable" en éprouvette. Les meilleurs laboratoires d'Europe et d'Amérique avaient échoué jusqu'à maintenant dans leurs travaux, en ce sens.

À COMPTER DU 28 NOV., NOUVEAU PROGRAMME POUR LES APPELS FAITS AU QUÉBEC ET EN ONTARIO

Profitez des tarifs les plus bas pour vos appels interurbains

Le dimanche, entre 8 heures et 18 heures, vous pourrez bénéficier des tarifs les plus bas en **composant vous-même** vos appels interurbains. En effet, grâce au **nouveau tarif spécial du dimanche,** vous profiterez d'une réduction des 3/4 du tarif ordinaire.

De plus, grâce au **nouveau tarif de nuit,** vous profiterez d'une réduction des 2/3 du tarif ordinaire lorsque vous utiliserez l'**interurbain automatique** entre 23 heures et 8 heures, tous les jours. Rappelez-vous: ces nouveaux tarifs n'entreront pas en vigueur avant le 28 novembre.

Les changements illustrés ci-dessous ont reçu l'approbation de la Commission canadienne des transports pour une période d'essai de six mois.

Ce nouveau programme s'applique aux appels faits dans le territoire desservi par Bell Canada en Ontario, au Québec, au Labrador et dans les Territoires du Nord-Ouest.

Nouveau tarif spécial du dimanche

Le dimanche, de 8 heures à 18 heures, si vous **composez vous-même** votre appel interurbain, vous bénéficierez d'une réduction des 3/4 du tarif ordinaire (tableau 1). Ainsi, un appel coûtant habituellement $1.00 ne vous coûtera alors que $0.25. Ce tarif n'est pas tout à fait le même que celui des périodes d'appels familiaux; il est, selon le cas, un peu plus ou un peu moins élevé.

Par exemple:	À compter du 28 novembre, tarif spécial du dimanche		Avant le 6 juin Périodes d'appels familiaux, de 22 à 24 h et le dimanche toute la journée	
	10 min.	20 min.	10 min.	20 min.
de Montréal à Toronto	$1.04	$2.07	$1.05	$2.05
de Montréal à Québec	$ .73	$1.46	$ .75	$1.50
de Montréal à Sherbrooke	$ .63	$1.26	$ .60	$1.10

Nouveau tarif de nuit

De 23 heures à 8 heures, si vous **composez vous-même** votre appel interurbain, vous bénéficierez d'une réduction des 2/3 du tarif ordinaire. Ainsi, un appel qui coûte habituellement $1.50 ne vous coûtera alors que $0.50.
Voyez les comparaisons entre les anciens et les nouveaux tarifs au tableau 3.

Nouveau tarif pour les appels faits d'un téléphone public ou d'un hôtel

Pour les appels de numéro à numéro faits à partir d'un téléphone public ou d'un hôtel, la période initiale est de 3 minutes, et les réductions ne s'appliquent pas à cette période. Toutefois, les réductions (tableau 2) s'appliquent aux tarifs des minutes supplémentaires (voir tableau 1), à condition que vous payiez votre appel sur place, dans le cas d'un téléphone public, ou que vous en ajoutiez le coût à votre note d'hôtel. Les réductions étant offertes en remplacement de l'interurbain automatique, elles ne s'appliquent pas aux tarifs des appels à frais virés, portés à une carte de crédit ou à un troisième numéro.
Le tarif des appels de téléphones publics sera arrondi au 5¢ le plus près.

Par exemple:	Appel composé par l'abonné, le soir, en semaine		Même appel fait d'un téléphone public ou d'un hôtel		Appels à frais virés, ou portés à une carte de crédit ou à un troisième numéro	
	3 min.	10 min.	3 min.	10 min.	3 min.	10 min.
de Montréal à Québec	$ .60	$1.95	$1.10	$2.45	$1.10	$3.13
de Montréal à Ottawa	$ .55	$1.81	$1.00	$2.26	$1.00	$2.89

1 Tarifs ordinaires (*depuis le 6 juin*)

DISTANCE	INTERURBAIN AUTOMATIQUE, TARIF ORDINAIRE PREMIÈRE MINUTE	APPEL ACHEMINÉ PAR LA TÉLÉPHONISTE* NUMÉRO À NUMÉRO 3 PREMIÈRES MINUTES	APPEL ACHEMINÉ PAR LA TÉLÉPHONISTE* PERSONNE À PERSONNE, 3 PREMIÈRES MINUTES	TOUS APPELS CHAQUE MINUTE SUPPLÉMENTAIRE
0- 10	.10	.25	.70	.05
11- 14	.12	.30	.80	.07
15- 22	.15	.40	.90	.10
23- 30	.17	.50	1.10	.13
31- 40	.19	.60	1.30	.16
41- 50	.21	.70	1.40	.19
51- 60	.23	.75	1.50	.21
61- 80	.25	.80	1.60	.23
81-100	.27	.90	1.80	.25
101-130	.29	1.00	2.00	.27
131-160	.32	1.10	2.20	.29
161-200	.36	1.20	2.40	.32
201-250	.40	1.30	2.60	.35
251-300	.44	1.40	2.80	.38
301-400	.48	1.50	3.00.	.41
401-500	.52	1.60	3.20	.44
501 et plus	.56	1.70	3.40	.47

Ces tarifs ordinaires demeurent en vigueur. Les réductions du tableau 2 s'appliquent aux tarifs ordinaires indiqués ci-dessus, pour l'**interurbain automatique** (minute initiale et minutes supplémentaires).
*Période initiale de 3 minutes.

2 Réductions (*à compter du 28 novembre*)

HEURE	DU LUNDI AU SAMEDI	DIMANCHE
DE 8 À 18 HEURES	TARIF ORDINAIRE	RÉDUCTION DE 3/4
DE 18 À 23 HEURES	RÉDUCTION DE 1/3	RÉDUCTION DE 1/2
DE 23 À 8 HEURES	RÉDUCTION DE 2/3	

Ces réductions, en vigueur aux heures spécifiées, s'appliquent aux appels que vous **composez vous-même. Les réductions ne s'appliquent pas aux appels exigeant l'aide de la téléphoniste (à frais virés, payés avec une carte de crédit ou facturés à un troisième numéro),** à l'exception de certains appels faits de téléphones publics et d'hôtels (voir en haut, à droite).

Si l'**interurbain automatique** n'est pas encore en service là où vous demeurez ou dans la localité que vous appelez, la téléphoniste achèminera votre appel aux tarifs de l'**interurbain automatique,** pourvu qu'il soit fait de numéro à numéro.

Les tarifs des appels interurbains faits à partir du Québec ou de l'Ontario vers d'autres provinces, les États-Unis ou outre-mer, ne sont pas modifiés, et demeurent ce qu'ils étaient avant le 6 juin.

BELL CANADA

Bell Canada

3 Coût d'un appel interurbain selon l'échelle du 28 novembre…

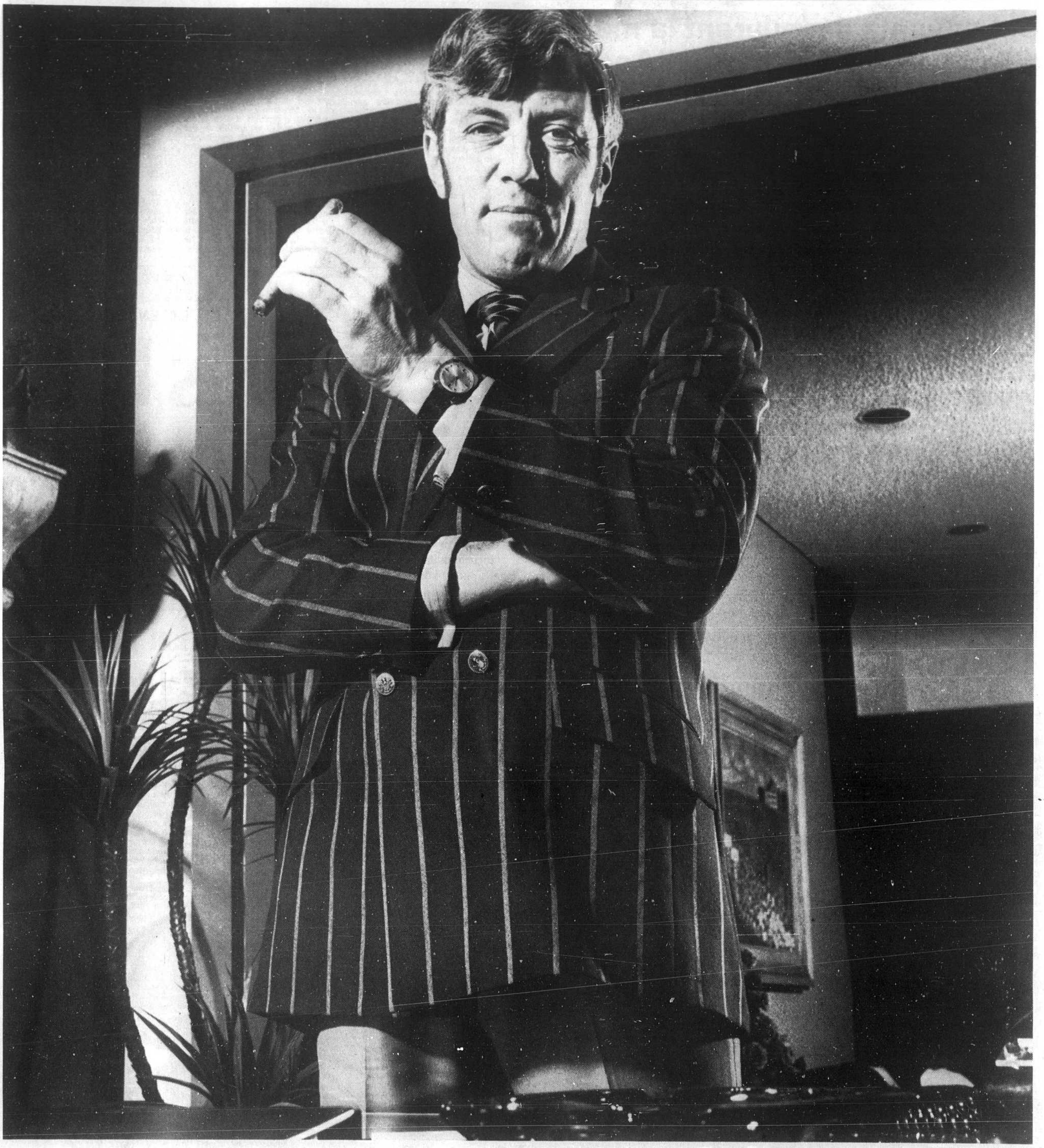
DE MONTRÉAL À:	SI VOUS COMPOSEZ VOUS-MÊME VOTRE APPEL (PÉRIODE INITIALE, 1 MINUTE) DU LUNDI AU SAMEDI DE 8 À 18 H 1 min.	3 min.	DE 18 À 23 H 3 min.	5 min.	10 min.	TOUS LES JOURS DE 23 À 8 H 10 min.	20 min.	LE DIMANCHE DE 8 À 18 H 10 min.	20 min.	DE 18 À 23 H 10 min.	20 min.	APPELS DE NUMÉRO À NUMÉRO PLACÉS PAR LA TÉLÉPHONISTE *À toute heure, pér. initiale: 3 min.* 3 min.	Min. suppl.
Cornwall	.25	.71	.47	.78	1.55	.77	1.54	.58	1.16	1.16	2.31	.80	.23
Granby	.21	.59	.39	.65	1.28	.64	1.27	.48	.96	.96	1.91	.70	.19
Ottawa	.29	.83	.55	.91	1.81	.91	1.81	.68	1.36	1.36	2.71	1.00	.27
Québec	.32	.90	.60	.99	1.95	.98	1.94	.73	1.46	1.47	2.92	1.10	.29
Sherbrooke	.27	.77	.51	.85	1.68	.84	1.67	.63	1.26	1.26	2.51	.90	.25
St-Jean	.15	.35	.23	.37	.70	.35	.68	.26	.51	.53	1.03	.40	.10
Toronto	.48	1.30	.87	1.41	2.78	1.39	2.76	1.04	2.07	2.09	4.14	1.50	.41
Windsor	.56	1.50	1.00	1.63	3.19	1.60	3.16	1.20	2.37	2.40	4.75	1.70	.47

LES TARIFS CI-DESSUS N'INCLUENT PAS LA TAXE ET SONT SUJETS À CHANGEMENT.

…et selon celle d'avant le 6 juin

DE MONTRÉAL À:	SI VOUS COMPOSIEZ VOUS-MÊME VOTRE APPEL DE 6 À 18 HEURES 1 min.	3 min.	DE 18 À 20 HEURES 3 min.	5 min.	DE 20 À 22 HEURES 10 min.	20 min.	DE 22 À 24 H ET LE *DIMANCHE TOUTE LA JOURNÉE* 10 min.	20 min.	DE 24 À 6 HEURES 10 min.	20 min.
Cornwall	.65	.65	.50	.80	1.10	2.10	.60	1.10	.55	1.05
Granby	.55	.55	.45	.75	1.10	2.10	.60	1.10	.55	1.05
Ottawa	.80	.80	.55	.85	1.10	2.10	.60	1.10	.55	1.05
Québec	.90	.90	.65	1.05	1.50	3.00	.75	1.50	.55	1.05
Sherbrooke	.70	.70	.50	.80	1.10	2.10	.60	1.10	.55	1.05
St-Jean	.30	.30	.30	.50	1.00	2.00	.50	1.00	.50	1.00
Toronto	1.30	1.30	.90	1.50	2.05	4.05	1.05	2.05	.75	1.50
Windsor	1.50	1.50	1.10	1.80	2.50	5.00	1.25	2.50	.85	1.60

LES TARIFS CI-DESSUS S'APPLIQUAIENT ÉGALEMENT AUX APPELS DE NUMÉRO À NUMÉRO ACHEMINÉS PAR LA TÉLÉPHONISTE. TOUTEFOIS, LA PLUPART DE CES APPELS COMPORTAIENT DES FRAIS SUPPLÉMENTAIRES.



Quand Paul dit action, il dit Place Bonaventure. Quand certains parlent succès en affaires, ils parlent tout bonnement de Paul.

Voilà qu'il y a maintenant de plus en plus de Paul qui aménagent à Place Bonaventure.

Car Place Bonaventure, voyez-vous, ça bourdonne d'activité.

Paul, un fournisseur, s'est placé là où il le fallait!

Il peut tout voir, tout savoir.

Il peut échanger avec plus d'acheteurs, plus souvent, en moins de temps, que s'il était n'importe où ailleurs au Canada.

Le centre de Commerce en Gros, constitué de cinq étages, compte les salles de montre des fournisseurs desservant une bonne douzaine d'industries importantes. On y trouve également les bureaux d'achats des plus prestigieux détaillants au Canada.

Et quand un acheteur consulte Paul, il se trouve que bien d'autres Paul sont également visités.

C'est comme ça que chacun brasse des affaires!

Place Bonaventure connaît un succès immense. C'est par milliers que des acheteurs s'y rendent durant les 'Semaines Spéciales de Grand Marché'.

Plus d'un million de gens assistent aux spectacles présentés dans le Grand Hall d'Exposition. Tous les jours, des milliers de personnes déambulent d'un jour à l'autre de l'attrayant Complexe Commercial . . . De plus, 300,000 pieds carrés en espace de bureaux représentent plusieurs milliers de travailleurs!

Il y a l'Hôtel Bonaventure, le seul hôtel-jardin belvédère au monde.

Tout cela représente beaucoup de monde, et pas mal d'action.

Qu'y a-t-il pour vous?

Tout ce que vous voulez et même davantage.

Place Bonaventure, c'est tout un monde!

Pour obtenir plus de renseignements et pour participer vous aussi à toutes ces activités, téléphonez à 395-2233.

Place Bonaventure
Montréal

LE DEVOIR

Cahier 2 Montréal, vendredi 12 novembre 1971

Air Canada attend Honolulu

SAS offre la Scandinavie aux Montréalais pour $168

par Urgel Lefebvre

La compagnie Scandinavian Airlines Services a annoncé hier matin qu'elle déposerait aujourd'hui même à la Commission canadienne des transports une nouvelles échelle de tarifs qui rendrait possible l'aller-retour Montréal-Scandinavie pour $168 seulement dans le cas d'un groupe de 25 personnes ayant des affinités et voyageant en basse saison. Cette nouvelle échelle de tarifs, simplifiée au point de tenir au complet à l'endos d'une carte de visite, entrerait en vigueur le 1er février prochain, à moins qu'un accord ne soit conclu entre les membres concernés de l'IATA lors de l'assemblée annuelle que tiendra cet organisme du 15 au 18 novembre, à Honolulu.

Air Canada, qui partage avec SAS les routes qui relient Montréal à la Scandinavie, n'a pas l'intention, selon un porte parole, d'engager une guerre des tarifs et ne prendra aucune nouvelle position avant l'assemblée générale de l'IATA, dans l'espoir qu'on finira par y trouver un terrain d'entente quant à la tarification pour le transport aérien transatlantique. Il va de soi cependant qu'Air Canada ne pourra pas, éventuellement, imposer aux voyageurs des tarifs plus élevée que ceux de toute autre compagnie sur une même route.

La nouvelle échelle proposée par SAS se résume comme suit: première classe $822 (inchangé); tarifs économiques $394 et $516; tarifs d'excursion $197 et $288. Les tarifs les moins élevés sont ceux de la basse saison. La haute saison comprend les moins de juin juillet et août en direction de l'est, juillet, août et septembre en direction de l'ouest.

Les tarifs économiques actuels sont de $510 et $610; les tarifs d'excursion de $295 e $355 pour les voyages de 17 à 28 jours et de $365 et $425 pour les voyages de 29 à 45 jours.

Les personnes qui pourront bénéficier du tarif d'excursion de $197 aller-retour sont celles qui effectueront des voyages de pas plus de 90 jours et d'au moins 7 jours en basse saison. Le tarif de $288 s'appliquera aux personnes effectuant des voyages de 14 à 90 jours en haute saison.

Il n'est plus question de tarifs spéciaux pour certains groupes d'âge, ni pour l'achat de billets à l'avance (système APEX)

Il y a 17 points d'arrivée en Scandinavie, au choix du voyageur, et ces points incluent Copenhague, Oslo, Bergen, Stavanger, Gothenburg. Pour Stockholm il faut ajouter $30 au tarif d'excursion et $60 aux tarifs économiques et de première classe.

Pour fins de comparaison, disons que le tarif de $197 au départ de Montréal est de $208 au départ de New York.

SAS a annoncé son intention de s'adresser également au Bureau de l'aéronautique civile des Etats-Unis pour obtenir la permission de modifier son échelle de tarifs.

Ces jours derniers, la compagnie italienne Alitalia a soumis à ce bureau des tarifs aller-retour New York-Rome dont les principaux sont les suivants: première classe $766 au lieu de $968; classe économique $540 et $420, au lieu de $620 et $704; excursion 22 à 90 jours, $355 et $270; jeunes de 12 à 21 ans, $230 et $210 (au lieu de $199 actuellement).

Rappelons qu'à la conférence tenue par l'IATA l'été dernier, à Montréal, la compagnie allemande Lufthansa avait refusé de donner son agrément à une entente globale portant sur les tarifs transatlantiques de quarante compagnies membres de l'Association du transport aérien international. Elle avait motivé son veto en disant que la tarification proposée était trop complexe. Des réunions subséquentes tenues à Amsterdan et Lausanne furent également infructueuses

Les échelles soumises par SAS et Alitalisa laissent entrevoir la possibilité d'une entente à Honolulu, sur la base d'une simplification de la tarification.

L'assemblée générale de l'IATA à Honolulu groupera les présidents des 108 compagnies membres de l'organisme et la question des tarifs transatlantiques n'est pas à l'ordre du jour. Mais déjà cette question fait l'objet d'entretiens entre les représentants de diverses compagnies intéressées et l'on ne désespère pas d'en arriver à un commun dénominateur.



La neige n'a pas encore recouvert toutes les feuilles que déjà les enfants se livrent aux jeux de l'hiver. Et plus de joie les attend encore puisqu'il doit neiger toute la journée aujourd'hui. (Photo Le Devoir par Bernard Lauzé)

Fritz pour adultes avertis: un chat en chasse un autre

NEW YORK (PA) – Après Felix the Cat, ce sera au tour de Fritz the Cat à être porté à l'écran.

Il y a cette différence entre les deux chats que le premier, était un chat espiègle mais inoffensif, dont les bandes illustrées s'adressaient aux enfants de cinq à 95 ans.

Or le nouveau chat dénommé Fritz est un personnage controversé puisque le livre comique qui l'a fait connaître n'était vendu que sous le comptoir.

Le personnage Fritz, étudiant surnommé le chat, a été créé par Robert Crumb et le film a été tourné par Ralph Baksi. Le film, tourné au coût de $1 million, sera projeté à compter de janvier et ce sera le premier film de dessins animés pour personnes averties seulement.

Un marché-entrepôt où Steinberg entend offrir des prix plus bas

par Renée Rowan

L'attrait de la nouveauté n'a pas manqué d'entraîner un flot continu d'acheteurs au nouveau marché-entrepôt Steinberg qui ouvrait ses portes hier au centre d'achat Laurier, à la sortie du pont Victoria, à Saint-Lambert.

"Au cours de 1972, nous ferons l'impossible pour poursuivre la lutte contre la hausse continue des prix au détail, plus particulièrement dans le domaine des denrées alimentaires", a déclaré M. Mel Dobrin, président de Steinberg Limitée en présentant le rapport financier de la compagnie publié également hier.

De la parole Steinberg passe aux actes en inaugurant son premier marché-entrepôt où les clients pourront économiser entre 5 à 7% si l'on compare les prix avec des autres marchés d'alimentation Steinberg.

Nous avons noté au comptoir de la viande des achats intéressants. Ainsi, le hamburger de première qualité, marque rouge, coûte .61 la livre comparativement à .69 ailleurs, qui n'est pas à dédaigner. Le poulet se vend .41 la livre, la dinde congelée .39 la livre, le jambon picnic .39 au lieu de .49, le bacon Rose-Marie .39 au lieu de .43, etc. Les oeufs se vendent au prix coûtant plus une très petite marge pour arrondir les chiffres: ainsi les oeufs de grosseur A qui se vendaient hier au prix coûtant de .45.3 étaient revendus aux consommateurs à .46.

Au comptoir des fruits et légumes, on se dirait presque au marché en plein air. Tout est en vrac, à quelques exceptions près. C'est agréable, coloré. Le client à la liberté de choisir.

Les produits sont disposés sur des étagères de métal, sur roulettes, du type que l'on retrouve dans les entrepôts. Le garnissage des étagères mobiles se fait de nuit, et tout ce qui est périssable est conservé dans des entrepôts réfrigérés et approté le lendemain matin à l'intérieur du magasin. Le client ne trouve pas de personnel de service à l'intérieur du marché même. Dans la section des fruits et des légumes, le client trouve pour son usage personnel deux balances mais le prix n'est déterminé qu'à la caisse où se fait la pesée. Pour diminuer la manutention, on vend le plus possible fruits et légumes à l'unité: ainsi, hier, le maïs était offert à .10 l'unité, le chou, indépendamment de sa grosseur, à .13 les planplemousses à .09 etc.

Les conserves et produits embouteillés sont dans des boîtes de carton ouvertes sur le devant que l'on a rangées sur des étagères de métal. Les aliments pour bébés, les mélanges à gâteaux, les jus en poudre, la pâte dentifrice et les savons de toilette sont placés dans de grands paniers en plastique sur ces même étagères.

Les détersifs sont également dans des boîtes de carton ouvertes sur le devant et placées sur des plateaux amovibles alignés contre un mur. C'est propre, on peut s'y servir facilement.

Ce magasin est différent des autres Steinberg en ce sens que l'on y a coupé au maximum tout les services aux clients comme la livraison, l'emballage, l'encaissement des chèques, le remboursement des bouteilles vides, etc. Une chose que l'on a toutefois conservée, contrairement aux autres marchés-entrepôts, c'est l'estampillage du prix.

"Inscrire le prix sur chaque article représente pour le client une perte de temps considérable. Nous avons donc décidé de conserver ce service au consommateur", explique M. Paul Grenier, des relations publiques chez Steinberg.

Une dernière remarque: le nouveau marché-entrepôt Steinberg est situé dans un secteur où les gens jouissent d'un venu moyen ou sont à l'aise. On ne peut que regretter que la compagnie n'ait pas décidé de lancer son projet-pilote de lutte contre la hausse des prix dans une zone zone défavoriése où les besoins sont les plus grands.

LISEZ
ET FAITES LIRE
LE DEVOIR

Soyez à l'abri des intempéries!

Investissez votre argent dans les certificats de placement garanti de Canada Permanent. Capital et intérêts sont garantis. C'est un placement sûr qui vous rapportera 7¾% d'intérêt sur une période de 5 ans. Incorporée en 1855 et dirigée selon les lois fédérales, Canada Permanent possède et administre un actif de $3 milliards.

7¾%

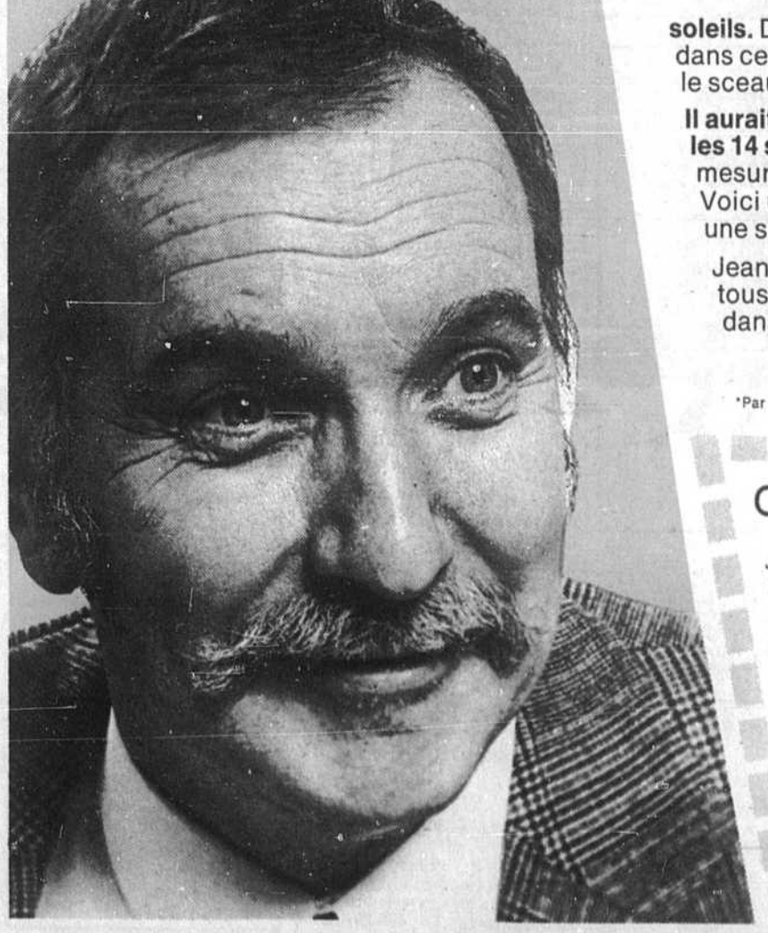
(intérêt maximum, période de 5 ans) Sujet à changement.

Fiducie Canada Permanent

M. Yves Gagné, gérant, service de l'épargne
600 o., boul. Dorchester, Montréal 101, 861-8855

Bronzez en français à la Martinique*

Un des 14 soleils



les 14 soleils

Jean a trouvé là un soleil français. Le rhum y est bon, les créoles jolies et la table bien garnie. Comme tant d'autres Québécois, Jean se sent chez lui dans les Antilles françaises.

Jean s'est "bâti" des vacances sur mesure en utilisant le guide les 14 soleils. Destinations, hôtels, divertissements, il a tout trouvé dans ce guide, même les prix. C'est un programme qui a reçu le sceau d'approbation d'Air Canada.

Il aurait pu aussi choisir un circuit organisé. Le programme les 14 soleils offre tellement de souplesse! Vacances sur mesure pour vous ou circuit organisé: à vous de choisir. Voici un exemple: $148 (U.S.), transport en sus, pour une semaine en Martinique.

Jean Duceppe sait voyager. Faites comme lui! Voyez tous les détails et les autres possibilités offertes dans le guide gratuit les 14 soleils.

*Par vol correspondant. AIR CANADA

On y va! Pour obtenir plus de détails, appelez notre ami l'agent de voyage ou Air Canada, ou bien adressez ce coupon à: Les 14 soleils Air Canada, C.P. 598, Montréal 101, Qué.

Jean Duceppe a raison: "le soleil, c'est à tout le monde!" Aussi, j'aimerais recevoir, sans obligation, le guide les 14 soleils et de la documentation sur:

Antigua ☐ Les Bahamas ☐ La Barbade ☐ Les Bermudes ☐ La Floride ☐
La Jamaïque ☐ La Trinité et Tobago ☐ Les Caraïbes (La Grenade, Les Iles Vierges, Saint-Vincent, Sainte-Lucie, Antigua, La Dominique) ☐
Les Antilles françaises (La Guadeloupe, La Martinique, Saint-Martin) ☐ Formule air-mer ☐ Yachting ☐

Nom_____
Adresse_____
Ville_____ Tél._____
Mon agent de voyage est_____

Cette offre expire le 15 avril 1972

Et voyagez à la "Travelaide" en Martinique!

VOYAGES TRAVELAIDE LTÉE

BUREAU PRINCIPAL
1010 OUEST, STE-CATHERINE - 861-7272
SUR LA MEZZANINE — METRO-PEEL
Ouvert de 9h. à 9h. p.m. tous les jours

VILLE LAVAL*
CENTRE LAVAL
Sortie 7 Autoroute
Stationnement gratuit illimité
688-5310

VILLE LONGUEUIL*
1 PLACE LONGUEUIL
Stationnement gratuit illimité
679-3777

PLAZA ST-HUBERT*
911 EST BEAUBIEN, angle St-Hubert
Stationnement arrière, entrée St-André
273-7755
metro beaubien

CENTRE VILLE
MEZZANINE
ÉDIFICE DOMINION SQUARE
9 à 9 p.m. - Samedi à 5 p.m.
Stationnement sous nos bureaux
861-7277
metro peel

*Succursales: ouvert 9 a.m. à 6 p.m. - Jeudi et vendredi: 9 p.m. Samedi 6 .m.

DÉCÈS

Notez s.v.p. que les avis de décès doivent nous parvenir avant 6.00 p.m. heure de tombée.

AUDET Louis N. A Sherbrooke le 10 novembre 1971 à l'âge de 90 ans, est décédé, M. Louis N. Audet, époux de Jeannette Gadbois. Les funérailles auront lieu vendredi le 12 novembre. Le convoi funèbre partira du Salon Robert & Marc Brien No 160 rue Ball, Sherbrooke pour se rendre à l'église Notre-Dame du Perpétuel Secours où le service sera célébré à 3.00 heures p.m. Et de là à la crypte de la Cathédrale, lieu de sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CAYER Michel. A Montréal, le 10 novembre 1971 à l'âge de 86 ans, est décédé, M. Michel Cayer, époux de Maria Rollin, demeurant rue Albert. Père de Arthur et de Claire. Les funérailles auront lieu samedi le 13 novembre. Le convoi funèbre partira du Salon Urgel Bourgie Limitée No. 2630 rue Notre-Dame ouest à 8 heures 45, pour se rendre à l'église St-Irénée où le service sera célébré à 9:00 heures. Et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GASCON Jeanne. A Montréal, le 10 novembre 1971, à l'âge de 70 ans, 9 mois, est decedee Jeanne Beauchamp, épouse de Jules Gascon, demeurant au 6306 Louis-Hébert. Outre son époux elle laisse dans le deuil ses 3 fils: Paul, Jean-Noël (époux de Lucille Langlois), Rene (epoux de Ginette Lemieux) ainsi que 5 petits-enfants. Les funérailles auront lieu samedi le 13 novembre. Le convoi funèbre partira des Salons Alfred Dallaire Inc & J.S. Vallée Ltée, no 2548 rue Beaubien est à 9 heures 45, pour se rendre à l'église St-Marc, où le service sera célébré à 10.00 heures. Et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GAUTHIER Irène à Montréal le 11 novembre 1971 à l'âge de 83 ans, est décédée Irène St-Jacques, épouse de feu le Dr. Pacifique Gauthier. Lui survivent ses enfants; le Dr. Gérard Gauthier (de l'Hôpital Général de Verdun, époux de Alice Lecavalier) Mme Paul-Emile Côté (Laurence), Jean (optométriste à Farnham, époux de Simonne Gaudet), Jacqueline et Mme Robert Rutledge (Louise) ainsi que plusieurs petits-enfants. Les funérailles auront lieu samedi le 13 novembre. Le convoi funèbre partira du Salon J. R. Deslauriers Limitée 5650 chemin Côte-des-Neiges à 8 heures 45, pour se rendre à l'église Notre-Dame-des-Neiges où le service sera célébré à 9.00 heures. Et de là au cimetière de Ste-Anne des Plaines lieu de sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

QUESNEL Laurent. A Montréal, le 10 novembre 1971 à l'âge de 56 ans, est décédé, Laurent Quesnel, fils du feu Albert Quesnel et de feu Alice Bowen. Frère de Mme Armand Perron (Pauline) Mme Lionel Labrèche de Québec (Thérèse) Lionel (époux de Pauline Cousineau) et Lucien (époux de Germaine Aumais). Les funérailles auront lieu samedi le 13 novembre. Le convoi funèbre partira du Salon Urgel Bourgie Limitée No 5775 rue Laurendeau à 9 heures 30, pour se rendre à l'église Notre-Dame du Foyer (5999-40e avenue Rosemont) où le service sera célébré à 10.00 heures. Et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de sépulture. Parents et amis sont priés d'y assiter sans autre invitation.

RESIDENCES FUNÉRAIRES
Magnus Poirier Inc.
6603 BOUL. ST-LAURENT
6520, ST-DENIS
10526, ST-LAURENT
185 est, DeCASTELNEAU
Tél. : 277-2135



FERNAND CHAUSSE, B.A., L.L.L., L.Sc. Soc.Ec.Pol.,CR.

Avocat et professeur

Après une longue maladie, est décédé, à l'âge de 66 ans, en son domicile de Montréal, Maître Fernand Chaussé, le 11 novembre 1971. Il fit ses études classiques au Collège de Montréal et ses études philosophiques au Collège Sainte-Marie, où il obtint, en 1924, son baccalauréat ès arts "cum laude". Il étudia le droit à l'Université de Montréal, d'où il sortit, à 22 ans, avec le titre de licencié en droit "avec distinction". Durant son séjour à l'Université, il fut rédacteur au Quartier Latin. Chef de l'Opposition au Parlement - Ecole, Secrétaire des Etudiants de la Faculté de Droit et secrétaire général de l'Association Générale des Etudiants de l'Université de Montréal. Après des études post-universitaires, il obtint en 1937 le titre de licencié en Sciences Sociales, Economiques et Politiques "avec distinction". Il fut Président de l'Association des Anciens Elèves de cette même Faculté, membre du Conseil de l'Association des Diplômés de l'Université de Montréal et Trésorier de la Fondation Edouard Montpetit. En 1937, il devint professeur de Civisme à l'Ecole des Infirmières Hygiénistes, école affiliée à la Faculté de Médecine. La Faculté des Sciences Sociales, Economiques et Politiques de l'Université de Montréal lui confia quatre chaires: une de "Civisme", une chaire de "Politique et Technique fiscales du Canada, de la Province de Québec et des municipalités", une autre de "Droit constitutionnel et familial" et une chaire sur les "Problèmes particuliers de la famille nombreuse". Enfin, il devint professeur agrégé de la Faculté des Sciences Sociales, Economiques et Politiques de l'Université de Montréal en 1946. Il publia un ouvrage intitulé "Civisme", et de nombreux articles, notamment dans la Revue du Barreau. M. Chaussé s'occupa également activement de politique aux côtés de Messrs. Maxime Raymond et André Laurendeau. Il fut candidat du Bloc Populaire Canadien pour le comté de Laval aux élections provinciales de 1944, et candidat du même parti pour le comté de Mercier aux élections fédérales de 1945. Il fut gouverneur et membre du conseil d'administration de l'Hôpital Sainte-Jeanne-d'Arc de Montréal pendant 33 ans, membre de la Chambre de Commerce du district de Montréal pendant 25 ans, membre du Comité d'orientation de cette même chambre. Président du Comité des problèmes constitutionnels, élu pour deux ans par acclamation au Conseil du Barreau de Montréal, membre du conseil général du Barreau de la Province de Québec et membre du Bureau des Examinateurs du Barreau de la Province. Il fut nommé en 1962 par la Cité de Montréal membre d'un comité d'étude sur la taxe foncière. Il fut le co-fondateur du Salon International de l'Agriculture de Montréal et en fut le secrétaire pendant dix-neuf ans. Il fut également membre du Club Saint - Laurent - Kiwanis, du Cercle Universitaire, du Club de Laval-sur-le-Lac et du Country Club of Montreal. En 1959, il était nommé Conseil en Loi de la Reine. Il fut Avocat Conseil pour l'étude Deschênes, de Grandpré, Colas, Godin, Coderre et Lapointe pendant de nombreuses années. Il épousa en premières noces Cécile Drouin, décédée en 1963, et en secondes noces, Marie-Ange Lachapelle. Il laisse dans le deuil sa femme Marie-Ange, sa fille Lorraine, son frère Marcel, sa nièce Diane, son beau-fils Jean-Jacques Lachapelle et de nombreux parents et amis. Les funérailles auront lieu samedi le 13 novembre. Le convoi funèbre partira des Salons Alfred Dallaire Inc et J.S. Vallée Ltée, 1111 rue Laurier ouest, pour se rendre à la Cathédrale Marie-Reine du Monde où le service sera célébré par Mgr. Cimichella à 3:00 heures p.m. Et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

PETITES ANNONCES RÉGULIÈRES

844-3361

- Le prix de nos petites annonces est de $1.50 par jour avec un maximum de 25 mots.
- Tout mot additionnel est de 0.05
- L'heure de tombée est midi pour l'édition du lendemain

PETITES ANNONCES DU DEVOIR

Avis: Les annonceurs sont priés de vérifier la première parution de leurs annonces. Le Devoir se rend responsable d'une seule insertion erronée.

Toute erreur doit être soulignée immédiatement.

S.V.P. téléphoner à 844-3361.

PETITES ANNONCES ENCADRÉES

844-3361

- Le prix des petites annonces encadrées est de: $4.20 le pouce de hauteur.
- L'heure de tombée est midi pour l'édition du lendemain

AIDE DOMESTIQUE DEMANDEE

Couple, professeur, 2 enfants demande aide familiale avec expérience, 6 jours semaine, logée de préférence, références. Outremont. Tel: après 5 p.m. **276-3820**
15-11-71

Trois jeunes filles demandées pour vivre dans famille anglaise comme aides ménagères. Ecrire immédiatement à: Mme A. Sugar, 40 Hopperton Dr. Willowdale 430, Ontario 15-11-71

Femme responsable pour travailler dans famille de Westmount jusqu'en Juin. Superbe chambre et salle de bain privées. 3 enfants âge scolaire. Légers travaux domestiques. Avons femme de journée $50 semaine. Congés: 1½ journée plus soirées. Références exigées. Tél.: **935-6613** après 6 p.m. 16-11-71

A LOUER

AI à louer TELEVISIONS 19" portatives, $9.00 et plus par mois. Tél.: **259-2344** 13-11-71

AMEUBLEMENT A VENDRE

Abandonnerais ameublement, 3 pièces, neuf, à l'entrepôt, seulement $265. Aucun comptant. Tél.: **728-3985.** 17-11-71

AMEUBLEMENT NEUF COMPLET: 3 pièces: mobiliers: chambre Scandinave, 9 tiroirs, miroir, chiffonnier, lit; cuisine, 5 morceaux arborite; chesterfield faisant lit, moderne avec chaise, table-café, lampes, oreillers. Le tout: $295. Accepterait $12. par mois. **738-4761**, 3541 Van Horne, appt.1. 1-12-71

Mobilier cuisine, 4 fauteuils, mobilier chambre, bureau triple, sommier et matelas. Tél: **875-4311** local 461 13-11-71

ANIMAUX

Airedale terriers, très beaux jeunes chiens, pure race, enregistrés, inoculés, très affectueux, bons gardiens. Tel: **631-0681**
15-11-71

ANTIQUITE A VENDRE

Abat-jour Tiffany, canapé Renaissance. Tél. **523-8672.**
15-11-71

FEMME DEMANDEE

INFIRMIÈRES LICENCIÉES

DEMANDÉES POUR LA SALLE D'OPÉRATION

par

The Montreal Children's Hospital
2300 rue Tupper, Montréal 108, Québec.

Exigences principales :

1. Enregistrement en regle avec l'Association des Infirmieres de la Province de Quebec.
2. Experience de la Salle d'operation.

Les demandes doivent être faites par ecrit au :

Directeur des Infirmières
12-11-71

L'Hôpital Jean-Talon de Montréal

recherche

INFIRMIÈRE D'EXPÉRIENCE

- 2 postes de jour d'infirmière chef d'équipe
- 3 postes de soir d'assistante infirmière chef
- 3 postes de nuit d'infirmière chef d'équipe
- 1 poste de soir d'infirmière autorisée
- infirmières autorisées à temps partiel

Prière de s'adresser au:

Bureau du personnel
Hôpital Jean-Talon
1385 est, rue Jean-Talon
Montréal 329
Tél.: 273-5151 local 231

HOMME DEMANDE

LA BANQUE DE NOUVELLE-ÉCOSSE

Une banque internationale au service du Québec

recherche

JEUNES HOMMES

de 20 à 25 ans avec expérience bancaire. Possibilités d'avancement intéressantes.

S'adresser au:

Service du Personnel
284-5422 - 23 - 24
15-11-71

SURVEILLANT D'ATELIER POUR SERVICE DE NUIT FORMULES D'AFFAIRES

Avec expérience sur presses rotatives d'imprimerie et dans le collage.

C'est un poste de défi pour le candidat idéal.

Faire parvenir curriculum vitae à:

Case 123, Le Devoir
15-11-71

APPARTEMENT A LOUER

Voyez l'Île des Sœurs

À quatre minutes du centre-ville



Les appartements:
studio depuis $125.
1 ch. à coucher depuis $155.
2 ch. à coucher depuis $190.
3 ch. à coucher depuis $230.

Les maisons de ville:
4 ch. à coucher depuis $300.
5 ch. à coucher depuis $335.

Modèles et bureaux de location: ouverts tous les jours de 10 heures à 20 heures; les fins de semaine jusqu'à 18 heures.
Téléphone: 769-8511.
13-11-71

1010 RUE CHERRIER: 9e étage, 2½, chauffé, poêle, réfrigérateur, taxes payées, $155, magasins, restaurants, piscine. Tél. **525-8032** ou **521-3071.** 16-11-71

RUE SHERBROOKE près parc Baldwin, 4½ pièces, chauffées, fermées, eau chaude, tapis partout. Adultes seulement. Tél: Claude Grenier **844-2573** ou **658-4944**
13-11-71

COTE STE-CATHERINE 5265, près Décarie, grand 4½, poêle-réfrigérateur fournis. Adultes Tél: **737-6201** ou **484-9343.**

AVENUE DU PARC: 5462, angle St-Viateur, adjacent Outremont, 3½ - $78. Façades rues, 4 fenêtres $92. Taxes eau, chauffage, eau chaude payés. Meublés $6.00 supplémentaire. 16-11-71

VOLVO, 1966, excellente condition, spécial $695.00
VOLVO, 1969, 122S, très propre, ... $1,595.00
VOLVO, 1966, 144S, toute équipée $1,695.00
VOLVO, 1967, 144S, très propre $995.00

400 Décarie nord, Ville St-Laurent, 748-8807 13-11-71

ARTICLE A VENDRE

Manteau rat musqué avec capuchon amovible, grandeur 12-14 ans, 2 ans d'usure. Valeur $450. (voir facture). Prix à discuter. Tél.: **739-9331.** 17-11-71

Caisse enregistreuse "Sweda", Excellente condition. Tél: **845-0911**
15-11-71

Table "Burke", ovale, plastique laminé blanc, base d'aluminium, jamais utilisée, dimension 55" x 36" pouvant s'allonger jusqu'à 81". Prix $250. Tél: **342-3532**
15-11-71

BUREAU A LOUER

BUREAU 2,000 p.c. pour avocats, comptables ou médecins, modernisé, réception, intercom, chauffage électrique, air climatisé, murs boisés, tapis, système d'alarme, stationnement 2 autos. $350. par mois. Boul. St-Joseph ouest Tél: **270-4629**
22-11-71

Bureau meublé incluant service de secrétaire et réceptionniste, adresse d'affaires, listing sur panneaux indicateurs, entretien et stationnement gratuit. Métropolitain angle St-Michel. Tel: **729-2817, 259-5737** 25-11-71

2 pièces fermées, sous-location, chauffé, édifice central, petit prix. Tél.: **861-4125.** 15-11-71

CHAMBRE A LOUER

N.D.G. chambre avec salle de bain privée et entrée privée, près autobus. Tél: **481-3758**
15-11-71

CHALET A LOUER

ST-SAUVEUR: chalet suisse, 4 chambres à coucher, foyer, chauffé, déneigé, près pentes ski, pistes de motoneige. Tél: **489-2970**
15-11-71

BROMONT, chalet 5 pièces, foyer, toutes commodités. Saison ski Tél: **677-3173** 13-11-71

LUXUEUX style Suisse, Ste-Agathe, près pentes, 5½, chauffé, éclairé, déneigé, foyer, TV, tapis ameublement cèdre du Québec, Saison. Tél.: **254-6728.** 22-11-71

CANTONS DE L'EST: 5 milles du Mont Orford, pour saison de ski. Tél.: **353-9718.** 15-11-71

APPARTEMENT A LOUER

ST-JOSEPH EST, 4½ pièces, équipées, concierge, chauffées, $95. Immeubles Rhéal, courtiers **484-7575** ou **525-5210.** 15-11-71

A VENDRE

"Tape deck", Ampex 755, en excellente condition. Tél: Daniel **334-3145**
13-11-71

AUTO A VENDRE

PONTIAC Parisienne, 1969, 2 portes, toit rigide, toute équipée, très propre, 4 pneus neufs. Prix à discuter. Propriétaire **669-2029**
13-11-71

PEUGEOT 204, 1969, station wagon, 30,000 milles, 2e voiture familiale. Cause arrêt de travail. Bon état. Tél. **731-6540.** 13-11-71

Vous cherchez une bonne voiture! MERCEDES BENZ, 220S, sedan, 4 portes, nouveau servofrein, nouvel embrayage, AM-FM, toit ouvrant, intérieur cuir, beaucoup d'extras. Tél.: **738-1434** après 5 p.m.
13-11-71

COOPER S, 1969, jamais conduite en hiver, excellente condition. Meilleure offre. Tél.: **697-3119** entre 6-9 p.m. 16-11-71

CITROEN DS-21, Pallas, 1968, 42,000 milles, finie cuir, semi automatique, Zeibarth, parfaite condition. Tél.: **674-6774** ou **653-0597.** 16-11-71

ALFA ROMEO, 1970, modèle "Giulia 1300 TI", sedan, 4 portes, 35 milles au gallon, transmission manuelle, extérieur blanc, intérieur noir cuir, radio AM-FM. Tél.: **655-8448.**
15-11-71

PEUGEOT 404, familiale, 1968, 30,000 milles, très bon état. Tél.: **688-4544.** 15-11-71

VOLVO 144, 1967, 44,000 milles, bon état, peinture neuve. Tél.: soir **435-1543.** 15-11-71

OLDSMOBILE 98, 1967, bleu — toit vinyl noir, équipement complet (vitres électriques etc.) 45,000 milles, très propre. Prix à discuter. Particulier. Tél.: soir seulement **581-5892** entre 6-8 p.m.
17-11-71

ARTICLE A VENDRE

Manteau rat musqué avec capuchon amovible, grandeur 12-14 ans, 2 ans d'usure. Valeur $450. (voir facture). Prix à discuter. Tél.: **739-9331.** 17-11-71

Caisse enregistreuse "Sweda", Excellente condition. Tél: **845-0911**
15-11-71

Table "Burke", ovale, plastique laminé blanc, base d'aluminium, jamais utilisée, dimension 55" x 36" pouvant s'allonger jusqu'à 81". Prix $250. Tél: **342-3532**
15-11-71

BUREAU A LOUER

BUREAU 2,000 p.c. pour avocats, comptables ou médecins, modernisé, réception, intercom, chauffage électrique, air climatisé, murs boisés, tapis, système d'alarme, stationnement 2 autos. $350. par mois. Boul. St-Joseph ouest Tél: **270-4629**
22-11-71

Bureau meublé incluant service de secrétaire et réceptionniste, adresse d'affaires, listing sur panneaux indicateurs, entretien et stationnement gratuit. Métropolitain angle St-Michel. Tel: **729-2817, 259-5737** 25-11-71

2 pièces fermées, sous-location, chauffé, édifice central, petit prix. Tél.: **861-4125.** 15-11-71

CHAMBRE A LOUER

N.D.G. chambre avec salle de bain privée et entrée privée, près autobus. Tél: **481-3758**
15-11-71

CHALET A LOUER

ST-SAUVEUR: chalet suisse, 4 chambres à coucher, foyer, chauffé, déneigé, près pentes ski, pistes de motoneige. Tél: **489-2970**
15-11-71

BROMONT, chalet 5 pièces, foyer, toutes commodités. Saison ski Tél: **677-3173** 13-11-71

LUXUEUX style Suisse, Ste-Agathe, près pentes, 5½, chauffé, éclairé, déneigé, foyer, TV, tapis ameublement cèdre du Québec, Saison. Tél.: **254-6728.** 22-11-71

CANTONS DE L'EST: 5 milles du Mont Orford, pour saison de ski. Tél.: **353-9718.** 15-11-71

CHALET A LOUER

Luxueuse maison près Ste-Agathe, complètement meublée, 9 chambres coucher chauffage central, foyer, lave-vaisselle, laveuse-sécheuse automatiques, téléviseur, entrée et stationnement d'asphalte. Idéal motoneige. Tél.: **738-0301**
13-11-71

CHALET A VENDRE

DOMAINE CHANTECLAIR: authentique chalet suisse, 3 chambres à coucher, grand salon, salle à manger, plan d'architecte exclusif au Canada. Face magnifique lac, sur sommet de pente de ski, foyer pierre naturelle. Prix $14,500 comptant $1,500 Tél.: Jean-Marinier **731-3501** ou **326-2559**
13-11-71

COLLECTION

Belle collection de timbres à meilleur prix au nouveau magasin Mercury, 5325 avenue du Parc.
15-11-71

COMMERCE A VENDRE

SALAISON-EPICERIE licenciée à vendre. Pour information **642-9438**
13-11-71

COURS PRIVES

PROFESSEUR DE PIANO, solfège, théorie, diplômée de l'Ecole Vincent d'Indy. Enfants et adultes. Tél.: **274-3063** à Outremont.
15-11-71

DEMANDE D'EMPLOI

Secrétaire bilingue, expérience variée, travaillant présentement, recherche poste de réceptionniste ou secrétaire-réceptionniste, après-midi, soirs, fins de semaines. Ecrire Case 120, Le Devoir.
16-11-71

DEMENAGEMENT

ROUSSILE TRANSPORT déménagement local. Longue distance, emballage, entreposage. **725-2421.**
15-11-71

DIVERS

Draperies, couvre-lits, voiles plein-jour brodés ou cornelly, filets, dralon, etc. Confection sur mesure si désiré. Bon prix. Tél: **729-8331** 18-11-71

ATTENTION: Décapage, teinture, peinture, spécialiste ouvrage garanti, aussi meubles sur commande. Estimation gratuite. Tél: **467-5127** jour et soir 15-11-71

DUPLEX A LOUER

VILLE D'ANJOU: spacieux triplex, haut 6½, bas 5½, demi sous-sol 3½, chauffés, près écoles, églises et centres d'achats. Tél: **482-7743**
15-11-71

OUTREMONT; 1815 Ducharme, haut-duplex, 7 pièces, chauffé, redécoré, très propre, eau chaude, $250. par mois. Libre immédiatement **738-5550.** 15-11-71

ESPACE COMMERCIAL A LOUER

PLAZA ST-HUBERT; logement 5 pièces, 220, bien éclairé, idéal pour bureau ou commerce. Grand stationnement arrière, sous-sol pour entreposage. Près métro. Visible sur rendez-vous **625-0392**
15-11-71

3,000 p.c. à vendre ou à louer, près route 9, St-Basile-le-Grand. S'adaptera à divers genres d'industries, équipé pour ébénisterie Tél.: **653-3119.** 15-11-71

FEMME DEMANDEE

SECRÉTAIRE BILINGUE

Scolarité 12 ans, 3 ans d'expérience et plus dans étude légale.

Tél.: 878-9381
Mme Deslandes
13-11-71

SECRETAIRE JURIDIQUE, 2 ans d'expérience, et RECEPTIONISTE-DACTYLO. Clinique juridique populaire du Centre-Sud, 1604 St-André. 527-9361 Pierre Imbault. 16-11-71

COSMÉTICIENNE
demandée

S'adresser à:

Pharmacie Aubé & Décary,
284 Elgar,
Iles des Soeurs.
Tél.: 766-2366 19-11-71

INFIRMIERES LICENCIEES

demandées pour travail de nuit de 23.30 hres à 7.30 hres a.m. s'adresser:

Hôpital Bourget
645-1673
13-11-71

SECRETAIRE LEGALE avec expérience, Rive-Sud. Tél.: **679-7280**
15-11-71

FEMME DEMANDEE

STÉNO-SECRÉTAIRE BILINGUE

- Expérience d'au moins 3 ans requise.
- Agée de 25 à 40 ans.

Faire parvenir curriculum vitae à:

CASE 119,
LE DEVOIR
13-11-71

Médecin recherche ASSISTANTE pour son bureau, 5 jours par semaine, infirmière ou assistante-infirmière serait acceptée. Expérience du Rayon-X un avantage. Références exigées. Ecrire Case 122, Le Devoir. 15-11-71

SECRETAIRE demandée pour entrepreneurs généraux, bureau à Ville St-Laurent, bilingue de préférence. Expérience de dactylo, steno et travail général de bureau. Ecrire Case 118, Le Devoir.
15-11-71

SECRÉTAIRE

Secrétaire bilingue, avec expérience pour bureau d'architectes, agée de moins de 30 ans avec esprit d'initiative et belle personnalite, et possedant competence pour travail general de bureau avec aptitudes pour la comptabilite.

Remuneration selon experience.

Tél. : 384-0404
13-11-71

Avons besoin de candidates pour possibilité de figuration au cinéma, à la TV ou pour des commerciaux. Travail à temps partiel seulement. Devenez membre de Ciné-Casting Inc. Appelez pour rendez-vous **871-1148** 15-11-71

SECRÉTAIRE

Secrétaire bilingue, âgée de moins de 30 ans, avec esprit d'initiative, possédant aptitudes dans la partie administrative et commerciale pour maison d'éditions.

Salaire suivant expérience.

Tél. 849-6383
13-11-71

FERME A VENDRE

BEAUHARNOIS: 100 arpents, belle maison brique, 10 pièces, grange étable neuve.

ST-ANICET: 185 acres, belle ferme laitière, équipement moderne, aussi troupeau, machinerie.

ST-RÉMI: 114 arpents, 40 terres noires, boisé, maison, bâtiments.

ST-RÉMI: 23 arpents, terre noire, maison, remises avec machinerie $14,000

ST-CHRYSOSTOME: 250 arpents, accidente, bois, érablière, maison, bâtiments, vendrait en 3 lots.

TROUT RIVER: 246 acres, 76 coté américain, ferme laitière pour 70 vaches, équipement moderne, accepterait échange.

IMMEUBLES ÉGAN INC.
Mme Yvette Primeau
427-2816 15-11-71

GARAGE DEMANDE

Cherche garage chauffé pour hiver aux environs de Wilderton, Soissons, Plantagenet. Tél.: **341-4359.** 13-11-71

HOMME DEMANDE

Avons besoin de candidats pour possibilité de figuration au cinéma, à la TV ou pour des commerciaux. Travail à temps partiel seulement. Devenez membre de Ciné-Casting Inc. Appelez pour rendez-vous **871-1148** 15-11-71

SOUS-CHEF bilingue pour restaurant de première classe à Winnipeg. Doit connaître cuisine continentale. Ecrire Case 124, Le Devoir. 16-11-71

- **MAÎTRE D'HÔTEL**
- **CHEF DE RANG**
- **BARMAID (jour)**

Bilingues avec expérience pour restaurant de première classe, centre-ville.

Écrire en donnant détails et numéro de téléphone à :

CASE 117 LE DEVOIR
15-11-71

LOGEMENT A LOUER

COTE-DES-NEIGES: libre fin décembre, à sous-louer, 6½, beau haut duplex, rue calme, près Collège Marie de France, $210. par mois, garage, taxes et chauffage compris. Tél: **342-5934** avant 5 p.m. et **342-1795** après 5 p.m.
13-11-71

CENTRE-VILLE, beau 5 pièces, bien éclairé, bas, 220 et gaz naturel, grande cour, près écoles et métro. Libre. Visible sur rendez-vous. Références exigées. Tél.: **625-0392** 15-11-71

LOGEMENT A LOUER

NOUVEAU LONGUEUIL: bas duplex moderne, chauffé, salle de jeux, garage, toutes commodités, logement du propriétaire. $175. Tél.: **845-5281.** 17-11-71

NOUVEAU-LONGUEUIL: "Emerillon", 3½, grandes pièces, modernes, chauffées. Libre $80. Tél.: **845-5281.** 17-11-71

CHRISTOPHE-COLOMB et St-Zotique: 4½, pièces fermées, chauffées, $90. Adultes Tél.: **279-1677.** 17-11-71

VILLE D'ANJOU: haut-duplex, style espagnol, 5½ grandes pièces fermées, chauffées $135. Libre. Tél.: **322-0227.** 17-11-71

VILLE D'ANJOU: 3 pièces chauffées, modernes, libre $75. Tél.: **322-0227.** 17-11-71

OUTREMONT: 8 pièces, chauffées, 734 Wiseman, derrière église Ste-Madeleine. Disponible immédiatement. Cause décès. Tél.: **276-5104** ou **279-7834.** 15-11-71

ST-MICHEL: 5½, 2e étage, s'adresser: 9198-7e avenue. Tél.: **388-2465.** 15-11-71

ANJOU: haut-duplex, 5½, près Galeries, écoles, autobus, 7403 Champ Chevrier. Tél: **351-6086**
13-11-71

BEAUBIEN et Iberville, 3½, près écoles, magasins, $55. par mois. Tél: **484-9343.** 13-11-71

MAISON A LOUER

St-Hubert, bungalow de 5 pièces avec laveuse-sécheuse. Cause décès. Tél: **676-8422** 15-11-71

OTTAWA, 336 avenue Daly: Occupation immédiate. Maison charmante et surannée de la Côte de Sable à deux pas de la Colline Parlementaire. Pièces gracieuses et hall à plafond très élevé, salle de réception au rez-de-chaussée avec porte française donnant sur jardin entouré de haies. 4 pièces et 3 salles de bains au 1er étage. Vaste pièce au sous-sol. Tél: **(613) 232-0263.** 15-11-71

ON DEMANDE

Piano demandé, paierais comptant. Tél.: **272-8285** ou **274-5934**
13-11-71

PIANO demandé Tél: **523-0732**
15-11-71

OCCASION D'AFFAIRES

Commerce de photographie pour fin commerciale, bonne clientèle, un peu d'équipement, ameublement endroit: centre-ville. Ecrire Case 121, Le Devoir. 15-11-71

PENSION

Pension, personnes âgées, chambre privée, tout confort, bonne nourriture, 2 infirmières, proximité hôpital, église, parc. Visitez la pension 1980 – 1994 Sauvé est. Tél: **381-0250, 382-3479.**
15-11-71

PERSONNEL

AMASO: Agence Matrimoniale et Sociale, service sérieux, 1600 Berri, suite 3106, Marthe Gaudette, B.A., B Ped., B. Ph.; L. ès Lettres, Tél.: **288-2332** J.N.O.

DU BONHEUR ENRG. Agence but amical, social, matrimonial. Veufs, (ves) personnes seules. Ecrire Case Postale 101, Station Rosemont, Montréal Québec. Information: **729-0680.** 13-11-71

PROPRIETE A VENDRE

ST-LAMBERT: cottage face parc et piscine, 7 pièces plus salle de jeux, 4 chambres à coucher, 2½ salles de bain, foyer, garage double. Hypothèque 6¾%. Tél.: **672-6338.** 15-11-71

CIRCLE ROAD, rue Mira, semi-détaché en pierre, 7 pièces, foyer, 2 salles de bain, garage, grand terrain, jardin. **Prix demandé $37,500.** Pour rendez-vous **484-3145.** Cause départ. 15-11-71

PROPRIETE A VENDRE

BELOEIL (McMasterville), vente rapide, départ du Canada. Maison brique-aluminium $20,000. 6¼%. 3 chambres, 2 salles de bain, sous-sol fini, garage. Terrain 11,300 p.c. haie-cèdres-arbres. Libre immédiatement. Comptant $5,000 avec loyer $164.50 ou comptant $7,450. avec loyer $138.00. Tél.: **467-5824.**
15-11-71

CANTONS DE L'EST: près pentes de ski, 350 acres, près Village Brôme, région vallonneuse et partiellement boisée. Source et ruisseau, maison de 12 pièces, côtés aluminium. Idéal pour investissement ou pour développement. M. Ivon Hughes **842-7689**
13-11-71

A Ahuntsic: rue St-Firmin, triplex détaché, construction 32'x48', 1-7, et 2-4, garage double. Propriétaire 389-3957 15-11-71

VILLE D'ANJOU
Occasion exceptionnelle

Spacieux triplex, 6½, 5½, 3½, $22,500 et plus, près ecoles, eglises et centres d'achats. Paiement $2,000 et plus. Hypotheque 6¾% a 7%.

Tél: 482-7743 15-11-71

NOUVEAU-BORDEAUX
(Rue Poincaré)

Bungalow, 6 pièces, sous-sol complet, comptant discutable. Pas d'intermédiaire.

845-5281 17-11-71

CHATEAUGUAY: cottage brique, 4 logements, zone résidentielle.

HAVELOCK: cottage brique, 6 pièces, route 52, système chauffage, garage chauffé, site pittoresque $18,000.

ST-RÉMI: Maison pierre antique, 8 pièces, garage neuf, grand terrain.

STE-MARTINE: Bungalow brique, 5 grandes pièces, sous-sol fini, garage.

IMMEUBLES EGAN INC.
766-3586
Mme Yvette Primeau
427-2816
15-11-71

À VENDRE

COURTIER IMMEUBLES WESTMOUNT REALTIES BROKER

AVENUE ROSLYN
MAISON DÉTACHÉE

Maison détachée Colonial Hollandais, avec immense jardin privé; grand passage; foyer naturel; den au rez-de-chaussée; 4 chambres à coucher et 2½ salles de bains. $39,500. Alfred Stehr 935-8541, soir 482-1382 M.L.S.

COMPAGNIE IMMOBILIERE WESTMOUNT
13-11-71

PROPRIETE A REVENUS A VENDRE

FLORIDE

Bungalow meublé à vendre, 5 pièces, plus 3 pièces. A revenus.

Particulier - pas d'agent.

Tél.: 661-9435
13-11-71

VETEMENTS A VENDRE

ANTARTEX: peaux de mouton. Jaquettes, manteaux à partir de $90. Toutes grandeurs, modèles et couleurs variées. Hommes et femmes. Faits en Ecosse, du manufacturier au client. Aussi mitaines $5.50, chapeaux $12.00 bottes $22.00, pantoufles $7.00, tapis $20.00. Tél.: **935-4142.** Visitez ou écrivez pour brochure gratuite à ANTARTEX SHEEP SKIN SHOP OF CANADA LTD., 1624 Sherbrooke ouest, Montréal 109. Dépt. D. 15-11-71

HOMME OU FEMME DEMANDÉ

LA COMMISSION SCOLAIRE RÉGIONALE LIGNERY

BIBLIOTECHNICIEN (NE)

EXIGENCES:
Diplôme en bibliotechnie ou expérience équivalente. Maîtriser la dactylographie.

AFFECTATION:
Service des Bibliothèques.

SALAIRE:
Selon les qualifications et l'expérience, en conformité avec la convention collective des employés professionnels et de bureau de la Régionale.

S'ADRESSER À:

La Commission Scolaire Régionale Lignery
Les Services au Personnel
1250 boul. Ste-Elisabeth
La Prairie, Qué.
Tél. : 659-9131 - poste 54
13-11-71

Guerre entre l'AFEAS et les Cercles de fermières

par Renée Rowan

Il y a quelques semaines, l'AFEAS (Association féminine d'éducation et d'action sociale) demandait au ministère de l'agriculture de couper ses subventions aux Cercles de fermières qui comptent à travers le Québec quelque 70,000 membres, alléguant que "tous les crédits de ce ministère doivent servir uniquement et directement l'agriculture."

Dans un communiqué remis aux journaux hier, les Cercles de fermières répondent que "les montants d'argent octroyés par le ministère de l'agriculture aux Cercles de fermières servent directement l'agriculture. Cet appui du ministère de l'agriculture n'a jamais servi au recrutement des membres comme le laisse entendre l'AFEAS, mais à la vulgarisation des techniques ménagères et agricoles modernes de production et de consommation pour une saine économie. Nous avons depuis toujours travaillé avec le ministère de l'agriculture et nous désirons continuer cette collaboration en accord avec le ministère, convaincues de l'apport que les Cercles de fermières ont apporté à l'agriculture du Québec depuis 56 ans."

L'AFEAS, à la fin d'octobre, mentionnait des chiffres concernant les octrois accordés par le ministère de l'agriculture aux Cercles de fermières.

"Ces montants, dit le comité exécutif provincial des Cercles de fermières, sont exagérés. Nous sommes en mesure d'affirmer que, lors d'une rencontre avec un sous-ministre de l'agriculture, il a été dit que le nombre de demandes de subventions spéciales pour les cercles de l'AFEAS était supérieur aux nôtres."

Dans un dossier présenté à M. Normand Toupin, ministre de l'agriculture, l'AFEAS réclame que l'enseignement des techniques ménagères soit placé sous la responsabilité du ministère de l'éducation.

Les Cercles de fermières ne sont pas de cet avis:

"L'enseignement agricole devrait se faire dans des écoles spéciales placées sous la responsabilité du ministère de l'agriculture où l'on pourrait coordonner théorie et pratique. Depuis que l'enseignement agricole est intégré au ministère de l'éducation, c'est un fiasco complet. Très peu de jeunes choisissent l'option agricole et les cegeps qui offrent cette formation sont peu nombreux et ne répondent pas aux besoins actuels des jeunes ruraux."

La formation et l'enseignement des techniques ménagères demeurent l'initiative des Cercles de fermières et de leurs fédérations. Les conseillères en économie familiale agricole du MAC travaillent en étroite collaboration avec les fermières et n'ont jamais refusé leur aide à d'autres associations féminines.

Les seuls cours offerts par le ministère de l'agriculture sont des cours de perfectionnement en tissage dans le but de former des personnes compétentes capables de continuer et de garder pour l'avenir notre richesse artisanale et nos traditions, souligne le comité exécutif du mouvement.

Les Cercles de fermières souhaitent que les programmes pour la formation agricole des adultes soient préparés en collaboration avec les représentants des bureaux régionaux agricoles et tous les organismes agricoles de la région.

L'AFEAS accuse le ministère de l'agriculture de faire du paternalisme auprès des Cercles de fermières. Et l'Union catholique des cultivateurs (UCC) que fait-elle? demandent les Cercles de fermières. M. Albert Allain, président de cet organisme, n'appuie-t-il par les recommandations de l'AFEAS?

"Nous avons constaté que depuis nombre d'années l'AFEAS est le porte-parole féminin de l'UCC. Nous avons très souvent un autre point de vue qui peut aussi contribuer à éclairer les cultivateurs tout en servant l'agriculture."

Journaliste assigné comme témoin

Le journaliste André Dionne, correspondant du quotidien "Le Soleil" sur la Côte-Nord, vient d'être assigné comme témoin dans une poursuite judiciaire relative à des événements dont il était chargé de rendre compte en tant que journaliste.

Il s'agit d'événements relafits à un conflit de travail survenu à la Société Iron Ore, à Sept-Iles.

M. Dionne a fait savoir qu'il accepte de comparaître devant le tribunal, mais qu'il s'abstiendra de révéler quoi que ce soit d'autre que ce qu'il a publié concernant les événements dont il a été témoin en tant que journaliste dans l'exercice de ses fonctions.

La Fédération professionnelle des journalistes du Québec, conformément aux recommandations qu'elle a faites devant la commission Davey, ne peut qu'appuyer la décision prise par M. Dionne, souligne-t-elle dans un communiqué.

La FPJQ considère en effet que les parties en cause devant les tribunaux, quelles qu'elles soient, doivent s'abstenir de recourir aux journalistes comme témoins.

Comme elle a déjà eu l'occasion de le signaler dans des circonstances similaires, la FPJQ souligne les dangers que présente pour l'information la pratique en vertu de laquelle on se rabat automatiquement sur le journaliste comme témoin privilégié d'un événement qui donne suite à des poursuites judiciaires.

La généralisation d'une telle pratique, selon la FPJQ, constituerait une forme d'intimidation contre les journalistes, faisant naître à leur endroit une méfiance qui rendrait particulièrement difficile l'accès qu'ils doivent avoir aux sources d'information.

La FPJQ ne peut, dans les circonstances, qu'accorder son appui à la décision prise par M. Dionne, consciente par ailleurs que cette décision n'est aucunement prise dans le but spécifique d'entraver le cours normal de la justice.

Gravure restituée

MADRID (AFP) – L'une des deux gravures de Pablo Picasso, "Le viol", volées au cours de la mise à sac effectuée le 5 novembre par un "commando extrémiste antimarxiste" dans la galerie Theo de Madrid, a été restituée hier matin.

La gravure a été envoyée à la galerie, sous enveloppe, par la poste.

On estime à Madrid, que la gravure avait été volée par un inconnu profitant de la confusion produite à la suite de l'action des huit extrémistes espagnols qui avaient détruit vingt-quatre des vingt-six gravures exposées.



Élégant duo de Paris

Un chic tout à fait parisien caractérise ces nouveaux sacs à main en vinyle que Birks s'est procuré en France même. Voici deux des quatre modèles en vente. Ils sont gros et spacieux, avec garniture argentée. Noir ou brun.

À gauche, le fourre-tout à double courroie. À droite, le sac à rabat avec courroie réglable. **$20.** chacun.

BIRKS
JOAILLIERS



Du cuir ça fait viril!

Birks est l'endroit ideal pour trouver l'accessoire en cuir pour l'homme de votre vie.

Voici 3 suggestions : en haut, un porte-billet très mince, en maroquin noir, fabriqué en Angleterre, **$8.00.** Au centre, en veau pâle antique, avec porte-monnaie, **$6.00.** En bas, en cuir Maverick, un havane véritable **$10.00**

BIRKS
JOAILLIERS



Le lyrisme des diamants Birks

Un peu d'extravagance?

Pour les gémologues de Birks, ce sont des "diamants à taille peu courante". Pour vous et la jolie femme qui souhaite que vous en achetiez un pour elle, ce sont tout simplement des diamants dont la taille est magnifique, superbement montés sur or blanc 18 carats.

La taille en émeraude, la poire et la marquise, ce ne sont là que quelques exemples de notre vaste choix. A compter de $350.

BIRKS
JOAILLIERS

Carré Phiilips Seulement



NOUVEAU SERVICE DE VAISSELLE À LA CHALEUR et FIGJO NORVÈGE

Ja, les gens de Figjo sont vraiment des artistes. Et beaucoup de leurs jolis chefs-d'oeuvre sont chez Birks dans le rayon-vaisselle à l'épreuve du feu.

Ci-illustrées plusieurs pièces aux motifs animés dans le vert et le blanc.

Prix à la portée de tous: Un service de 5 morceaux par couvert incluant: assiette à dîner, assiette à dessert, assiette à pain/beurre, tasse et soucoupe. **7.95**

BIRKS
JOAILLIERS

VOTRE DENTIER
tiendra toujours fermement

Vous craignez que votre dentier bouge ou tombe au moment inopportun? Rassurez-vous. Employez la poudre adhésive FASTEETH. Non acide, FASTEETH fait tenir les dentiers plus longtemps, facilite la mastication, garde leur saveur aux aliments. Pour votre santé votre dentier doit tenir fermement en place. Voyez votre dentiste régulièrement. Utilisez FASTEETH.

DESIGNER D'INTÉRIEURS

LAURENT LAMY
Designer d'intérieurs
788, Wilder
Montréal 154
737-1955

DÉCORATEURS ENSEMBLIERS

LAURENT BÉRUBÉ
DÉCORATEUR-ENSEMBLIER
8240 AIMÉ-RENAUD
ST-LÉONARD Mtl, 38
324-2580

VIAU, MORISSET, BEAULAC & ass.
Consultants en décoration
Designers en aménagement intérieur
5995 rue Monkland
Montréal 261
Tél. : 488-2561

ARCHITECTES

LOUIS CARRIER
ARCHITECTE
2785 boul. LAURIER
QUÉBEC 10 - P.Q.
TÉL.: 651-0982

DAVID & BOULVA
ARCHITECTES
3 Place Ville-Marie
MONTRÉAL - 866-9854

Les architectes
LONGPRÉ MARCHAND
GOUDREAU DOBUSH
STEWART BOURKE
MONTREAL - 842-1401
Ottawa St-Jean, T.-N.

décoration intérieure Valiquette
7ième étage

Il vous en coûtera moins cher pour la réalisation de votre décor d'interieur si vous faites appel à un décorateur professionnel.
Grâce à ses connaissances il saura vous éviter toute perte de temps ainsi que des erreurs coûteuses.

Adressez-vous donc au 7ème étage, bureaux des décorateurs ou téléphonez pour un rendez-vous.

842-8811

N.G. VALIQUETTE LTÉE
510 est. Ste Catherine.

LE QUEBEC C'EST MOA !

Le Théâtre de Blatilu

présente

La Fête de Bardassin

jeu-spectacle pour les enfants de 4 à 8 ans

au Patriote à Clémence

1474 Ste-Catherine E.

sam. dim. 2.00 h. p.m.

admission: $1.00 (gratuit pour les adultes qui accompagnent les enfants.)

Rés: **523-1131, 521-6666**



Vedettes de la télévision et de la scène: "The Golddiggers"

Du 11 octobre au 20 novembre

Nick Martin et son orchestre

Danse continuelle

Réservations: 861-3511

Premier spectacle: $6.00 minimum par personne. Frais de couvert le samedi: $4.00 additionnels.

Salle Bonaventure

Le Reine Elizabeth

LE FESTIVAL DES FILMS à 99¢ chacun

CE SOIR (JEUDI) seulement ! d'Irving Kershner

7:00 LOVING George Segal, Eva Marie Saint

le dernier film d'Elia Kazan

9:30 THE ARRANGEMENT Kirk Douglas, Faye Dunaway

demain à 7:00 **"BILLY BUDD"**

demain à 9:30 **"LITTLE MURDERS"**

demain **MINUIT "PERFORMANCE"**

1248 Bernard 277-4145 **OUTREMONT**

CE SOIR à LUNDI !

Dustin Hoffman, Jon Voight

'MIDNIGHT COWBOY'

en français à 7h. 30 et en anglais à 9h. 30

BIENTOT : "LE ROI DE COEUR

5380 St-Laurent 277-3233 **verdi**

théâtre du **rideau vert**

du MARDI au VENDREDI 20h.

SAMEDI: 19h. et 22h., Dimanche 19h.

barouf à chioggia

de goldoni

Mise en scène : GIOVANNI POLI

avec

Jean-Marie Lemieux
Mireille Lachance
Guy Hoffman
Françoise Lemieux
Jean Perraud
Marthe Choquette
Georges Carrère
Arlette Sanders
Hubert Gagnon
Lénie Scoffie
Victor Désy
Ronald France
Jacques Thisdale

Rés. : 844-1793
4664, rue St-Denis
Métro Laurier, sortie Gilford



chère janet rosenberg cher monsieur kooning

de stanley eveling
adaptation de kate eveling et michel faure
mise en scène paul buissonneau
avec louise latraverse et georges groulx

théâtre de quat'sous
100 est rue des pins à partir du 11 novembre
845-7277

Samedi, 13 nov. à 19hres

En présence de

Yvon Deschamps

Remise du trophée artistique '71 à l'artiste

Tirage d'un voyage de ski dans les Alpes française.

Prix de présence, disques, équipement de ski

ENTREE LIBRE

RENAULT CÔTE-DE-LIESSE
6875 Côte de Liesse
Ville St-Laurent
Sortie Hickmore.

C.C.A.

présente

UN FESTIVAL INTERNATIONAL

Du MAROC : **L'ENSEMBLE NATIONAL DU MAROC.** Instruments exotiques, "Hommes Bleus" du Sahara, Salle Wilfrid Pelletier, 15 nov. 8:30 p.m. Billets : $3.00, $3.50, $4.50, $5.50, $6.50.

de TCHÉCO-SLOVAQUIE : **LE THÉÂTRE NOIR DE PRAGUE.** Théâtre de pantomime qui utilise musique et effets sonores. Peut être vu, admiré et compris par tous les peuples du monde. Salle Maisonneuve, 26, 27 nov. 8:30 p.m. Billets $3.00, $4.00, $5.00, $6.00 Mat. dim. 28 nov. 2:30 p.m. $2.50, $3.50, $4.00, $5.00.

De POLOGNE : **WITOLD MALCUZYNSKI** – Le distingué pianiste. Mardi, 30 nov. 8:30 p.m. Salle Wilfrid Pelletier. Billets : $2.50, $3.00, $4.00, $5.00, $6.00.

Du CAMBODGE : **BALLET CLASSIQUE KHMER.** L'Orient dans toute sa splendeur. Dim. 5 déc. 8:30 p.m. Salle Wilfrid Pelletier. Billets : $3.00, $3.50, $4.50, $5.50, $6.50.

Billets en vente : Guichets Place des Arts; CCA 1822, ouest Sherbrooke (guichets sous-sol) ou par commande postale avec chèque, Mandat, Chargex et enveloppe-retour affranchie; également agences : Archambault, 500, est Ste-Catherine; Sauvé Frères, 6554, St-Hubert et Galeries Anjou; Caisse Populaire, 4200 Adam et 2620 boul., Rosemont; Ecole Conduite Metro, Station Metro, Longueuil; Bij. Legault, 1987 Notre-Dame, Lachine; Bonder 1188, ouest Bernard; Bij. Charlebois 2115, est Jean-Talon; Galipeau Musique 1480, est Fleury; Lib. Adonick 10827 boul. Pie IX, Pharm.; Nuckle Centre d'Achat Laval; 11600 boul. LeCorbusier et Ile Perrot; Salon Marie Line, 590 Ingrid, Fabreville; Aub. Coupon, 176 St-Eustache, St-Eustache.

Âge d'Or et étudiants ($1.00) se présenter en personne à CCA seulement

LOCATION PAR TÉLÉPHONE : 932-2171

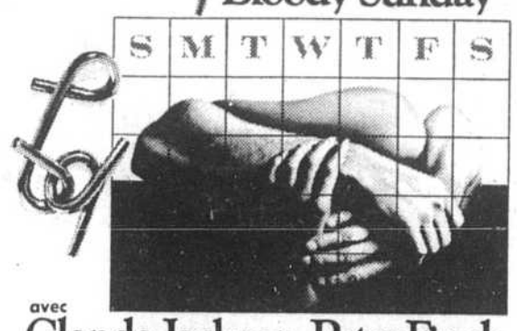
PLACE DES ARTS

LE QUEBEC C'EST MOA !

18 ANS

Joseph Janni production of John Schlesinger's Film

"Sunday of Bloody Sunday"



avec

Glenda Jackson Peter Finch Murray Head

À L'AFFICHE

AVENUE
1224 GREENE AVE. 937-2747

FEATURE 1.00 3.00 5.00 7.05 9.15 P.M. LAST COMPLETE SHOW 9.00 P.M.

"Un chef-d'oeuvre" le Figaro 18 ANS Adultes

VIVA LA MUERTE

9e Sem. Version Française



EN COULEUR **Arrabal**

FESTIVAL 1206, E. STE-CATHERINE 525-8600



LE MARIAGE COLLECTIF COULEUR 18 ANS Adultes 3e sem.

aussi SCÈNES DE CHASSE EN BAVIÈRE

CANADIEN 523-5180 PLAZA 274-6155

Cinémas ODEON

LE FILM QUI FAIT L'UNANIMITÉ ! 18 ANS Adultes

Le merveilleux, l'exquis et tendre film de Louis Malle SON CHEF-D'OEUVRE"
- PARIS-MATCH

"LEA MASSARI est belle, frémissante, sublime..."
- LE MONDE



"Le Souffle au Coeur"

EN COULEURS

FILM DE LOUIS MALLE

AVEC LEA MASSARI

BENOIT FERREUX - DANIER GELIN

1:00 - 3:05 - 5:15 - 7:25 - 9:30

CREMAZIE ST-DENIS - CREMAZIE 388-4210

3e SEMAINE

Les boîtes le Patriote

DE MONTREAL
FRANÇOIS DEGUET

à venir
JACQUES MICHEL

A CLEMENCE
Ca dit
Quessa à dire

STE-AGATHE
CLAUDE LANDRÉ

À VENIR
GEORGES D'OR

RES: 523-1131 521-6666

tnm

Tous les soirs à 20 h 15; samedi: matinée 16 h 45, soirée 20 h 45. Billets à $1.50 taxe incluse, en vente 15 minutes avant chaque représentation (si disponibles) pour étudiants et détenteurs de la carte "Jeunes Travailleurs" du TNM.

un bateau

que dieu sait qui avait monté et qui flottait comme il pouvait c'est-à-dire mal

d'Alain Pontaut

avec Nathalie Naubert, Jacques Galipeau, Jacques Godin

Seulement 2 représentations

Réservations: 288-6139

Mise en scène: Jean-Louis Roux

Décors et costumes: Mark Negin

THÉÂTRE PORT-ROYAL
PLACE DES ARTS, Montréal 129 (Québec) Tél: 842-2112





TOUS LES SOIRS à 7h45, EXCEPTÉ LE JEUDI.

LE DIMANCHE à 2h00



Blue Bonnets

C'est plein d'allure !

le nouveau film de **CLAUDE BERRI** POUR TOUS

mon père est un comique

LE CINÉMA DE PAPA

il aime faire rire tout le monde

avec
YVES ROBERT — tel fils
HENIA ZIV
CLAUDE BERRI — tel père
et ALAIN COHEN



une vraie comédie d'un genre trop rare de nos jours

EASTMANCOLOR

tous les soirs 7:30, 9:30
samedi 7:30 et 9:45
dim. 3:30, 5:30, 7:30, 9:30

à la **Comédie Canadienne**
84 ouest, Ste-Catherine Tél. 861-3476

DERNIER SOIR : "LE CONFORMISTE" à 7:30, 9:30

les maudits sauvages 2e SEMAINE POUR TOUS

Cé qui?

Pierre Dufresne
Nicole Filion
Rachel Cailhier
Marcel Sabourin
Gaétan Labrèche
Jean-Pierre Cartier

un film de Jean-Pierre Lefebvre

EASTMANCOLOR



"Somptuosité de la couleur... l'un des films les plus importants." André Leroux — Cinéma/Québec

"Un film politique important." M. Cervoni — France Nouvelles

"Excellent travail de démystification." Léandre Bergeron

"Applaudi à tout rompre... la meilleure oeuvre de Lefebvre." Pierre Brousseau — Photo-Journal

Studio B: Sem. : 5.20 - 7.35 - 9.45 Sem. - Dim. : 1.00 - 3.10 - 5.20 - 7.30 - 9.45

Studio A: Même horaire 2e SEMAINE POUR TOUS



"kes"

Ils l'ont roué de coups, ils lui ont brisé le cœur, mais n'ont jamais réussi à lui faire perdre son courage.

un film de Kenneth Loach avec David Bradley

en couleurs en anglais

Les Cinémas du Vieux Montréal
1426 est St-Paul (Place Jacques Cartier) Tel. 861-7863

LA PLUS HAUTE RÉCOMPENSE
GRAND PRIX INTERNATIONAL
CANNES 71 · PALME D'OR
POUR TOUS



6e SEMAINE

julie christie
alan bates

LE MESSAGER

(THE GO-BETWEEN) EN COULEURS

de JOSEPH LOSEY

SEMAINE 7:30 - 9:30
SAMEDI - DIMANCHE
1:10 - 3:15 - 5:20
7:25 - 9:30
VERSION FRANÇAISE
le DAUPHIN
BEAUBIEN PRÈS D'IBERVILLE 721-6010

SEMAINE 5:30 - 7:30
9:30
SAMEDI - DIMANCHE
1:00 - 3:30 - 5:15
7:20 - 9:30
VERSION ORIGINALE
PLACE DU CANADA
VIA CHATEAU CHAMPLAIN 861-4595

Salle McLaren **3e SEM.** POUR TOUS

UN FILM DE FRANÇOIS TRUFFAUT

l'enfant SAUVAGE

SEMAINE 7:30 - 9:30
SAMEDI - DIMANCHE
1:30 - 3:30 - 5:30
7:30 - 9:30

le DAUPHIN
BEAUBIEN PRÈS D'IBERVILLE 721-6060

arts spectacles

L'OSM à l'église Notre-Dame

Les grandes orgues ont chanté trois fois

par Jacques Thériault

On associe généralement l'Orchestre Symphonique de Montréal à la Place des Arts. Mais, le concert de mercredi a démontré qu'il pouvait y avoir des exceptions: sous la direction de Franz-Paul Decker, l'orchestre avait élu domicile à l'église Notre-Dame, étant donné la nécessité d'utiliser les grandes orgues pour traduire le "Concerto no. 2 en do majeur" d'Haydn, le "Concerto pour orgue, cordes et timbales" de Poulenc, et la "Symphonie no. 3 op. 78" de Saint-Saens.

Un public nombreux s'y était donné rendez-vous: selon une évaluation, près de 3,300 mélomanes assistaient à ce concert, sans compter tous ceux qui étaient installés devant l'autel, dans les bas-côtés et près des porches.

Mais, il est assez facile d'expliquer pourquoi on s'était déplacé en si grand nombre. D'abord parce que le populaire organiste E. Power Biggs s'y produisait en compagnie de l'OSM, puis parce qu'on avait envie de savoir comment l'ensemble sonnerait en ce magnifique temple. Manifestement, tout un chacun s'était laissé guider par la curiosité, bravant la première neige au risque de se faire emboutir par un chauffard surexcité.

Néanmoins, ce concert s'est avéré moins fascinant que prévu. A l'exception de l'ouvrage de Poulenc, l'intérêt strictement musical n'a pas été bien grand. Le concerto d'Haydn permet à peine à un organiste de se faire valoir (j'allais dire de se faire entendre), et il tient une place assez mineure dans la production du compositeur. Quant à Saint-Saens, je suis de nouveau amené à penser que l'histoire de la musique n'aurait pas eu à souffrir de son absence. On en a eu récemment la preuve à l'occasion de la présentation de "Samson et Dalila": l'OSM n'avait pas besoin de nous retourner le fer dans la plaie, et Decker n'avait aucune raison d'inscrire cette symphonie avec orgue au programme, en sachant que Zubin Mehta l'avait dirigée à la salle Wilfrid-Pelletier, en mars 1969. A ma connaissance, l'orchestre n'a pas encore épuisé le répertoire symphonique. Des oeuvres de la classe de celle de Poulenc auraient avantageusement remplacé cette musique un peu pauvre, teintée de pompiérisme, plus prétentieuse qu'exubérante.

En définitive, l'oeuvre de Poulenc a constitué le moment privilégié de cette soirée. Sans être une page géniale, elle a permis à Power Biggs de déployer la force dont il est capable, (disons l'Organ Power) de témoigner d'une conception sonore toute personnelle, de réaliser une illustration aussi colorée qu'animée de l'une des oeuvres les plus fortes et les plus originales de Poulenc, d'une oeuvre dans laquelle se retrouvent (selon une habitude du compositeur) les influences les plus diverses: Bach, Mozart, Schubert, Tchaikovski... et Rachmaninov. Je m'en voudrais aussi de ne pas rappeler combien l'orgue de l'église Notre-Dame sonne magnifiquement.

L'orchestre, et en particulier les cordes, a joué avec enthousiasme sous la direction de son chef, mais on a eu à souffrir quelque peu de son absence physique. Installé au balcon, donc à peu près pas visible, il nous est arrivé de penser que nous assistions à un concert enregistré sur disque.

Et comme nous parlons du disque, soulignons pour terminer qu'Erato publiait récemment une nouvelle version du "Concerto pour orgue, cordes et timbales" de Poulenc, avec l'organiste Marie-Claire Alain et l'Orchestre National de l'ORTF, sous la direction de Jean Martinon (70637). L'exécution est à ce point brillante qu'elle arrive à faire oublier celle de Maurice Duruflé (sur Angel), que Poulenc avait choisi pour créer l'oeuvre. Sur la seconde face, on trouvera le "Concert champêtre" pour clavecin et orchestre, avec la participation de Robert Veyron-Lacroix.

ICE CAPADES

SPLENDEUR! MUSIQUE! ENCHANTEMENT! COMÉDIE!

en vedette

le champion du monde

TIM WOOD

Les Ours Ruppert
Badminton sur glace

CE SOIR à 8 heures
et jusqu'à dimanche

MATINÉES
SAMEDI et DIMANCHE
à 1h. 30 et 5h. 30 p.m.

MAR. à VEN. à 8h. p.m.
SAMEDI SOIR à 9h.

JUNIORS 16 ans et moins
Escompte de $1.00 sur prix réguliers MERC., JEUDI et VENDREDI soirs et aussi SAMEDI à 5h. 30 p.m.

Billets :
$2.50, $3.50, $4.50, $5.50

en vente au Forum et au MTL TRUST (PVM)
Bons billets jusqu'à l'heure du spectacle au
FORUM

CANADIAN ARTISTS MANAGEMENT présente,

PERCUSSIONS STRASBOURG

140 instruments sur scène

En tournée mondiale - Pour la 1ère fois en Amérique

MARDI le 16 NOVEMBRE
8.30 p.m.

Billets:
2.50 - 3.50 - 4.50 - 5.50

Ed. ARCHAMBAULT Inc.

SAUVE ET FRÈRES
6554 St-Hubert

SALLE CLAUDE CHAMPAGNE
220 CH. BELLINGHAM, MTL

Prix du disque et des lettres

Le jury du Prix Mondial du Disque, qui décerne chaque année ses prix dans le cadre du Festival de Montreux, vient de proclamer les résultats pour 1971.

Parmi les disques couronnés, figure "Pelléas et Mélisande", de Debussy, avec l'orchestre de Covent Garden, sous la direction de Pierre Boulez (un coffret de trois disques Columbia).

D'autre part, le titre de "personnalité musicale de l'année" a été décerné à Georg Solti, futur directeur de l'Orchestre de Paris, qui dirigera pour la première fois le 26 janvier prochain.

Un jury de journalistes et d'écrivains italiens a décerné le Grand prix littéraire Calabria qui est réservé aux écrivains étrangers, à deux Français. Il s'agit de:

– Emmanuel Roblès, romancier, auteur d'"Un printemps d'Italie".

– et Jacques Nobécourt, journaliste, pour son livre "L'Italie à vif." •

Le Prix Katherine Mansfield, prix littéraire bilingue de la nouvelle, a été décerné par un jury réuni à l'occasion du Congrès linguistique de Menton, à Loÿs Masson, auteur de "La Chose" (à titre posthume).

Un jury composé de jeunes garçons a désigné le lauréat du 19e Grand prix de littérature de l'Enfance: Yvette Loiseau qui est auteur d'un livre relatant les aventures de cinq jeunes spéléologues revenant d'une exploration "Le Mur du froid" sera prochainement édité par Hachette. •

Le prix de poésie fondé en souvenir du poète spiritualiste belge, Edmond-Luc Dumoulin Le Keuche, et qui sera décerné tous les ans à "un écrivain de langue française, auteur d'une oeuvre poétique digne d'être signalée au grand public", a été attribué, cette année à Jean-Michel Renaitour, pour son recueil "Les Epopées" (Nouvelles éditions latines).

La vie littéraire en URSS

Cet animal étrange...l'écrivain

par MEERI DEVERGNAS, collaboration spéciale

A l'heure même où il est question d'échanges culturels ou autres entre le Canada et la Russie soviétique, un livre vient fort opportunément nous renseigner sur les modalités de la vie culturelle et le sort réservé à l'écrivain – "cet animal étranger", dans ce pays.

Ecrit en collaboration par deux journalistes parisiens d'origine russe, cet ouvrage réunit dans ses 264 pages tout ce qu'il nous est utile de savoir sur les mystères et les vicissitudes de la création artistique en URSS.

De cette lecture passionnante malgré son caractère quelque peu scientifique, se dégage la certitude, étayée sur des faits solidement établis, que c'est la politique et la politique seule qui régit et qui règle dans ses moindres détails toute manifestation de la vie sociale soviétique qu'elle soit d'ordre littéraire, théâtral, pictural et même musical. C'est le système en vigueur et non plus la volonté d'un homme fut-il "génial", qui force les responsables du Parti à juguler toute voix par trop individualiste, à enrayer toute tentative de libéralisation, à prévenir tout écart, si minime soit-il. En contraignant les récalcitrants à faire amende honorable, ces mêmes responsables ne font que se conformer aux canons sacro-saints et apparemment immuables du marxisme-léninisme, revus et corrigés par Staline.

Un espoir pourtant pointe à l'horizon: à chaque scène de fièvre des forces libérales, les positions acquises par la poussée en avant semblent se consolider ce qui permet de croire à une détente possible sinon inéluctable après la relève de la vieille garde. •

Le livre de Michel Slavinsky et Dimitri Stolypine (*), illustré de photographies d'écrivains soviétiques, se divise en trois parties d'inégales longueurs. Il s'agit, précisent les auteurs dans la préface, non pas d'un manuel de littérature, mais d'un panorama de la vie littéraire, englobant la période qui va du 1er Congrès des écrivains (1934) jusqu'à nos jours.

Les auteurs passent en revue la vie des Lettres et des écrivains sous le signe du "réalisme-social": le vertige sanguinaire des purges, les années de guerre, les agissements criminels d'un Jdanov, les atrocités suscitées ou tolérées par Staline, les gels et les dégels successifs après la mort de ce dernier.



Eugène Evtouchenko: "Je veux me battre pour qu'en tout ce que je défends brille l'unique vérité à laquelle je ne renoncerai jamais."

Ainsi s'éclairent d'une lumière plus vive les connaissances parfois fragmentaires que nous possédons sur la vie ou la mort, brièvement évoquées, d'une trentaine de littérateurs et de poètes les plus représentatifs de cette tragique époque. S'éclairent également les critères selon lesquels sont jugés les récipiendaires du Prix Nobel: glorification d'un Cholokhov, communiste zélé, persécution d'un Pasternak, d'un Soljenitsyne, épris de justice et de vérité, l'un et l'autre écrivains soviétiques pourtant, profondément enracinés dans le sol natal et qui préfèrent le poids de l'ignominie à la cruauté de l'exil.

A la fin du volume, le lecteur trouvera des précisions intéressantes sur la vie des revues tant officielles que clandestines en URSS.

Les hommes et les femmes de Lettres qui rêvent de bénéficier des honneurs et des avantages réservés aux favoris du régime (gros pourcentages sur la vente des livres, voyages à l'étranger, datchas, décorations, etc.) liront avec profit la partie du livre que MM.Slavinsky et Stolypine consacrent au statut de l'écrivain en Russie.

Née au début de l'ère stalinienne et unique groupement professionnel, l'Union des Ecrivains – rattachée par ses statuts au service du socialisme – est appelée à graviter à l'ombre même du Parti.

Bien que l'appartenance à l'Union ne soit pas obligatoire, l'écrivain s'obstinant à demeurer hors de son giron court le risque d'être taxé de parasitisme, traduit en justice, envoyé en exil et, le cas échéant, placé dans un asile psychiatrique où on tentera de le guérir de son déviationnisme...

Certes! il n'est pas inerdit d'exercer un métier et d'écrire un peu. Cette production sera même publiée si elle est considérée "utile à la société". On compendra sans peine que toute production littéraire doit tendre soit à la glorification du Parti soit à la justification de ses buts ou de ses initiatves.

Bin que l'Union recherche les jeunes écrivains doués, il n'est pas toujous aisé de se faire admettre dans ses rangs. Conditions requises: "avoir publié deux livres à succès qui ont plu – ou en tout cas pas déplu – aux autorités".

Pour obtenir la publication d'une oeuvre, l'écrivain doit la soumettre au jugement d'un des "redaktors" d'une maison d'édition de l'Etat, (seules existantes). Si le texte convint au redaktor-censeur, celui-ci le donne à lire à deux autres lecteurs et, en cas de divergence, à un troisième.

Lorsque le manuscrit paraît particulièrement intéressant, il est soumis à un Cholokhov, à un Simonov, qui touchent pour ce genre de consultation des honoraires "énormes". (Il y eut vingt lecteurs pour "Une journée d'Ivan Denissovitch" de Soljenitsyne).

Une fois muni des trois signatures des redaktors responsables, et après avoir encore passé trois fois par des révisions politiques, et techniques, le manuscrit est envoyée à la censure au sommet, le "Glavlit", où il reste bloqué parfois fort longtemps.

Une pré-publication, qui rapporte une somme coquette à son auteur, a généralement lieu dans une "grosse revue". Le succès d'un premier livre entraîne la commande d'un second et ce n'est qu'après cette deuxième réussite que l'heureux auteur se met en quête de deux parrains qui présenteront sa candidature à l'Union.

Toute oeuvre à succès est assurée d'importants tirages et l'auteur touche de ce fait des pourcentages en conséquence. Les moins bien lotis sont les poètes et les auteurs scientifiques.

Un étranger qui désire se faire traduire et éditer en Russie saura qu'aucune convention internationale en matière de droit littéraire n'ayant été signée par l'URSS, l'écrivain occidental sera privé du pourcentage qui doit normalement lui revenir. Seuls quelques rares privilégiés de l'importance d'un J.P. Sartre, Alberto Moravia ou Arthur Miller, seraient sensés percevoir leurs droits d'auteur en roubles à condition de les dépenser sur place lors d'un séjour en URSS. Les mêmes conditions du reste, à peu de choses près, régissent les droits d'auteur, dans le sens inverse, en ce qui concerne, en tout cas, le nombre fort restreint des écrivains ayant officiellement la permission de publier en dehors de leur pays.

Les friands des statistiques trouveront dans ces pages quelques chiffres éloquents. Alors que la moitié des oeuvres scientifiques publiées atteint péniblement 1000 exemplaires, rien que dans la période allant de 1946 à 1950, les oeuvres de Staline, rééditées 1894 fois, ont atteint le tirage global de 113 millions d'exemplaires. (55 millions pour Lénine, avec 960 rééditions).

En 1966, sur un total de 72.-977 livres et brochures, on compte 7138 oeuvres de belles-lettres contre 9478 politiques "dont la moitié au moins sont ternes et dépourvus d'intérêt". Quant aux romans et aux nouvelles dans le style du "réalisme-socialiste", ils ne se vendent guère et s'vont grossir le stock des invendus et des rebuts. Le public semble bouder de plus en plus de genre de publication d'une uniformité insipide, ce qui n'empêche pas les entreprises d'édition, peu intéressées aux bénéfices, de remplir les normes, de réaliser le plan. D'où, perte de millions de roubles pour l'Etat. Autre carence signalée: la distribution. A Moscou même, il existe, en moyenne, une librairie pour 40,000 habitants.

"La vie littéraire en URSS" nous révèle encore le rôle prépondérant de la censure, instaurée, provisoirement, en 1917 et toujours en vigueur, et l'existence des "dossiers" particuliers de chaque écrivain. Non seulement la teneur des oeuvres, mais aussi les agissements, les allées et venues des auteurs et l'opinion du public et des critiques à leur égard tant en Russie qu'à l'étranger, sont connus de Glavlit qui travaille en contact permanent avec la police secrète.

Cette censure "totale" qui désespère les écrivains dignes de ce nom est cause de leur silence qui ne cesse de s'aggraver. Car "le Glavlit continue, comme par le passé, à sévir en littérature, dénaturant pour des motifs politiques des oeuvres, peut-être des chefs-d'oeuvre, détruisant des centaines d'autres travaux". Qu'on imagine un instructeur du Parti, un commissaire de l'Armée ou de la Flotte, un propagandiste, un écrivain dogmatique, "parfaire" un manuscrit qui ne trouve pas grâce à ses yeux!

On comprend dès lors que beaucoup d'écrivains, las de produire "des variations sans surprise sur des thèmes sans surprise" préfèrent employer les moyens du bord (dactylographie, polycopie, etc.) pour faire circuler, sous le manteau, leurs oeuvres intactes, à moins qu'ils ne se risquent à les confier à Samizdat – éditions clandestine, qui prend avec les années de plus en plus d'importance. Les plus téméraires tentent de faire parvenir leurs manuscrits à quelque éditeur étranger et de rencontrer, la chance et le talent aidant, une audience universelle.

Ecrit dans un style alerte et clair, le livre des MM Slavinsky et Stolypine ne manquera pas d'intéresser les fidèles de la littérature russe. Par son objectivité et sa documentation tirée des sources officielles, il rendra certainement de plus grands services à tous les slavophiles et soviétologues.

Souhaitons, avec les auteurs, que la situation, aussi rétrograde qu'absurde, faite aux écrivains, ne durera pas indéfiniment. Nous aurons alors la révélation d'autres oeuvres fortes, d'autres Soljenitsyne, issus de cette terre, de ce peuple si douloureusement, si profondément humains.

(*) **La vie littéraire en URSS – M. Slavinsky, D. Stolypine. – Ed. Stock. Michel Slavinsky est l'un des principaux animateurs dela revue Possev, Dimitri Stolypine, petit-fil du Premier ministre Pierre Stolypine, journaliste, est le collaborateur d'une grande agence de presse.**





AUX 2 CINÉMAS!

PAPINEAU
PAPINEAU & MT-ROYAL 521-6853

CINEMA LES GALERIES D'ANJOU
353-5960
METROPOLITAIN ET MONTE ST-LEONARD

PAPINEAU, Continuel depuis 1.15. Dernier programme complet 7.55 p.m. ANJOU, Le soir, et 6.10, Sam. & Dim. continuel depuis 1.00 p.m.

SALLES CLIMATISÉES

SALLE RESNAIS
12e SEMAINE
POUR TOUS
un drôle de rire
dans
un drôle de film
LE DISTRAIT
PIERRE RICHARD
MARIE DUBOIS
MARIA PACOME
BERNARD BLIER
EASTMANCOLOR
sous-titres anglais
Un film de
PIERRE RICHARD



elysee
35 MILTON / 842-6053
SALLE EISENSTEIN
POUR TOUS
6 DERNIERS JOURS
ANNE WIAZEMSKI
VENT d'EST
DE JEAN-LUC GODARD

télévision

CBFT 2

8.55 Aujourd'hui à CBFT
9.00 En mouvement
9.15 Les oraliens c
10.00 Les 100 tours de centour. c
10.15 La souris verte
11.00 L'ane culotte
11.00 Thibaud et les croisades. c
11.30 Les coulisses de l'exploit
12.30 Bou-Bou dans l'métro. c
1.30 Cinéma:
"Le lieutenant Craig" (comédi-Italien 1945)
3.00 Femme d'Aujourd'hui c
4.00 Bobino c
4.30 Grujot et Délicat. c
5.00 Tarzan c
6.00 Le gourmet farfelu c
6.30 Téléjournal c
6.50 Nouvelles du sport c
7.00 Format 30. c
7.30 Les Pierrefeu c
8.00 Chaparral. c
9.00 Donal Lautree "chaud" c
9.30 Format 60. c
10.30 Téléjournal c
10.50 Nouvelles du sport c
11.00 Ce soir, Jean-Pierre c
11.30 Cinéma:
"Fantomas contre Scotland Yard" (Comédie-Français 1967) c
1.30 Téléjournal
1.30 Ciné-nuit:
"L'homme à la peau de serpent" (drame-Américain 1960)

CFTM 10

8.30 Mire-Musique
8.40 Horaire-Bienvenue
8.45 Mini-Annonces c
9.00 Bonjour Montréal c
10.00 Au P'tit matin c
11.00 Super héros
11.30 Batman c
12.00 Le 10 vous informe c
12.15 Ciné-Vendredi:
"Fille dans le filet" (aventure-Mexicain 1962)
1.55 Mes amis les animaux c
2.00 Banco Banco c
2.30 Pour vous Mesdames c
4.00 Capitaine Bonhomme c
4.30 Le Ranch "L" c
5.30 Studio 10 c
6.00 Madame est servie c
7.00 Le 10 vous informe c
7.30 En première:
"Divorce à l'américaine" (comédie-ricain 1967) c
8.30 Toute la ville en parle c
10.00 Auto-Patrouille: "Log 72" c
10.30 Les nouvelles TVA c
11.00 La couleur du temps c
11.15 En pantoufles:
"Le plus sauvage d'entre nous" (drame psychologique-Américian 1963)
12.45 En pantoufles:
"Hotel de la cigara" (comédie-Mexicain 1964)
2.15 Dernière édition.
2.20 Fin des émissions

CBMT 6

8.23 Standby Six c
8.35 Mr. Dressup
9.00 Quebec school Telecast c
10.30 Friendly giant c
10.45 Chez Hélène
11.00 Sésame street c
12.00 I dream of Jeannie c
12.30 Luncheon date
1.00 News
1.15 Standby noon
1.30 Family Court c
2.00 The galloping gourmet c
1.00 T.B.A.
2.30 Sea Hunt
3.30 Edge of Night c
4.00 Paul Bernard psychatrist c
4.30 Drop-in
5.00 Abott and Costello. c
5.30 Get smart c
6.00 Tween set
6.30 Hourglass
7.30 The Dick Van Dyke Show. c
8.00 Rowan and Martin's laugh-in. . c
9.00 The Tommy Hunter Show c
10.00 World TV showcase c
11.00 The National c
11.22 Viewpoint c
11.30 Night reports final
11.45 "The Brass legend" (drame-Américain 1956)
1.05 Final report and weather

cinéma

ALOUETTE: "Boulevard du Rhum" 12.30, 2.40, 7.00, 9.10
ANJOU: "La vierge et le gitan" et "Sapho ou la fureur de vivre" 6.10
ARLEQUIN: "Couple marié cherche couple marié" 1.25, 4.45, 8.05 et "Lesbos, l'amour au soleil" 2.50, 6.10, 9.30
ATWATER: (Cinéma I) "The french canadian" 1.00, 3.15, 7.25, 9.35
ATWATER: (Cinéma II): "Carry on again doctor" 7.30, 9.35
BERRI: "Une fille dans ma soupe" 12.00, 3.15, 6.30, 9.50 et "Un homme sledge" 1.35, 4.50, 8.10
BIJOU: "La chaise électrique" 12.10-3.77-6.34-9.51 et "L'autre face du péché" 1.41, 4.58, 8.15
BONAVENTURE: "How is your love life" 1.00, 3.00, 5.00, 7.00, 9.00
CANADIEN: "Le mariage collectif" 1.30, 4.25, 7.25, 10.20 et "Scènes de chasse en Bavière" 12.00, 2.55, 5.50, 8.40
CAPITOL: "Reveen" 8.30
CHAMPLAIN: "Love story" 12.50, 3.00, 5.15, 7.30, 9.45
CHATEAU: "Point limite zéro" 2.25, 5.55, 9.25 et "Puis M... je t'aime" 12.45, 4.10, 7.40
CINEMA COTE-DES-NEIGES: Cinéma I: "Jenifer on my mind" 1.00, 3.00, 5.00, 7.00, 9.00
CINEMA COTE-DES-NEIGES: (Cinéma II): "The love machine" 1.00, 3.00, 5.00, 7.00, 9.00
CINEMA DE PARIS: "La mariés de l'an 2" 12.00, 2.00, 4.00, 6.00, 8.00, 10.00
CINEMA V: "Viva la Muerte" 7.30, 9.35
CREMAZIE: "Le souffle au coeur" 1.00, 3.05, 5.15, 7.25, 9.30
COMEDIE-CANADIENNE: "Le cinéma de Papa" 7.30, 9.30
DAUPHIN: Salle Renoir: "Le messager" 7.30, 9.30, McLaren: "L'enfant sauvage" 7.30, 9.30
ELECTRA: Voir Château
ELYSEE: Salle Eisenstein: "Vent d'Est". Salle Resnais: "Le distrait" 7.30, 9.30 (pour les deux salles)
FLEUR DE LYS: Voir cinéma de Paris
FESTIVAL: Voir cinéma Cinq
SALLE HERMES: "Flesh" 8.00, 10.00
IMPERIAL: "La maison sous les arbres" 12.45, 2.55, 5.25, 7.30, 9.30
JEAN-TALON: "Georges et Frederic" 8.15, et "Laissez-vous croquer petite chatte" 6.45, 10.20
KENT: "The Crowd inside" 1.20, 3.20, 5.20, 7.20, 9.25
LOEWS: "The organisation" 10.35, 12.45, 3.00, 5.10, 7.20, 9.35
LUCERNE: "Andromeda Strain" et "Raid on Rommel" 5.30
MERCIER: "Les fous volants" 5.50, 9.45 et "Docteur ne coupez pas" 8.05
MONKLAND: "The owl and the pussycat" 2.00, 6.30, 10.05 et "Doctor's wives" 1.15, 4.45, 8.15
MAISONNEUVE: Voir Jean-Talon
MIDI-MINUIT: "Les brebis du revenant" 1.25, 4.15, 7.05, 9.50 et "Nathalie, après l'amour" 12.00, 2.45, 5.35, 8.20
MONTROSE: "Ben-Hur" 7.53
OUTREMONT: "Billy Budd" 7.00 et "Little Murders" 9.30 et "Performance" 12.00
PALACE: "Evel Knievel" 1.05, 3.05, 5.10, 7.20, 9.35
PAPINEAU: "La vierge et le gitan" 3.00, 6.20, 9.40 et "Sapho ou la fureur d'aimer" 1.15, 4.35, 7.55
PIGALLE: Voir Midi-Minuit
PARISIEN: "Y a plus de trou à Perce", 10.20, 12.25, 2.35, 4.40, 7.00, 9.20
PLACE VILLE-MARIE: Grand Cinéma: "Devils" 12.40, 2.50, 4.50, 7.10, 9.20
PLACE VILLE-MARIE: Petit cinéma: "Taking off" 12.04, 1.45, 3.25, 5.00, 6.45, 8.35
PLAZA: Voir Canadien
PUSSYCAT: "Yellow bird" 12.15, 2.40, 5.10, 7.35, 10.00 et "A piece of her action" 1.30, 3.55, 6.25, 8.50
RIVOLI: Voir Arlequin
SAINT-DENIS: "7 fois par jour" 1.20, 2.16, 4.12, 6.18, 7.55, 9.51
SEVILLE: "Loving and laughing" 1.25, 3.25, 5.25, 7.25, 9.25
SNOWDON: "Daddy darling" 1.20, 3.20, 5.20, 7.20, 9.20
VAN-HORNE: "Kotch" 1.00, 3.00, 5.00, 7.00, 9.05
VENDOME: "Trafic"
VERDI: "Midnight Cowboy" En fr. 7.30, en ang. 9.30
VIEUX-MONTREAL: Sutdio A: "Kes" 5.30, 7.30, 9.30, Studio B: "Les maudits sauvages" 5.30, 7.35, 9.30
VILLERAY: Voir Mercier
WESTMOUNT SQUARE: "T.R. Baskin" 1.25, 3.25, 5.25, 7.25, 9.30
WESTMOUNT: "Carnal knowledge" 1.15, 3.10, 5.15, 9.20
YORK: "The Reincarnated" 1.20, 3.20, 5.20, 7.15, 9.20

CINEMATHEQUE QUEBECOISE: "The Chief" (D. Lesterman-Canada 1963), "A little fellow from Cambo" (J. Bigg-Canada 1970) 7.30 et "Faut aller parmi l'monde pour le savoir" (F. Dansereau-Canada 1971) 9.30

théâtre

NOUVELLE COMPAGNIE THEATRALE AU GESU: "Le cri de l'engoulevent" de Guy Dufresne horaire irrégulier.
RIDEAU VERT: "Barouf à Chioggia" de Goldoni - du mardi au vendredi à 20h, samedi à 19h - et 22h. - dimanche à 19h.
CENTAUR THEATRE: "Total Eclipse" 20h 30
REVIEWS THEATRE: "Sister Dogs" du merc. au samedi 21h.
THEATRE D'AUJOURD'HUI: Les p'tits enfants Laliberté présentent "Rodéo et Juliette" de J.-C. Germain 20h.30

PLACE DES ARTS

SALLE WILFRID-PELLETIER: Enrico Macias 20h.30
SALLE MAISONNEUVE: relâche
SALLE PORT-ROYAL: Le TNM présente "Un bateau que Dieu sait qui avait monté et qui flottait comme il pouvait, c'est à dire mal" d'Alain Pontaut 20h.15 Samedi 20h.45. Relâche dim et lundi

l'actualité économique

Wall Street est loin du climat d'euphorie du début de l'année

par Georges Deschodt de l'AFP

NEW YORK – Le Stock Exchange de New York, la plus grande bourse de valeurs du monde et le baromètre de l'économie américaine, a clôturé hier à son plus bas niveau de l'année. L'indice des valeurs industrielles a clôturé à 814.91, en baisse de 11.24 points sur la veille. Il faut remonter au mois de décembre 1970 pour trouver un undice aussi bas.

Le malaise de Wall Street n'atteint pas encore les proportions de la crise boursière du printemps 1970 qui avait vu l'indice des industrielles tomber à 631.6 son plus bas niveau depuis 1962. Il est cependant profond et l'on est loin du climat d'euphorie du début de l'année, période pendant laquelle nombre d'agents de change et d'experts boursiers avaient prédit avec assurance que l'indice crèverait sous peu le plafond des 1,000, et même de celui qui avait suivi l'annonce par le président Nixon de sa nouvelle politique économique, le 15 août. La cote avait alors progressé de près de 10 pour cent en trois semaines.

Un changement de tendance n'avait pas tardé à se produire parce qu'après l'enthousiasme déclenché par le coup de force du 15 août les investisseurs s'étaient retranchés dans une attente de prudence en attendant de savoir ce que serait la phase deux du programme Nixon.

Modérée au début, la baisse s'est fortement accentuée depuis la mi-octobre, c'est-à-dire depuis que les modalités de cette fameuse phase deux se sont précisées. La mise en place des divers contrôles qui doivent succéder au blocage des prix et des salaires à partir de la semaine prochaine n'a pas levé les incertitudes des investisseurs à l'égard des perspectives de l'économie américaine. Les milieux boursiers craignent que les contrôles pèsent sur les bénéfices, que les syndicats se rebellent contre la limitation des hausses de salaires, que le rythme de l'expansion demeure décevant, que la crise monétaire dégénère en guerre commerciale et en récession. En bref, ils se posent deux questions: le pari économique de M. Nixon sera-t-il gagné? Et s'il l'est, à quel prix cela sera-t-il?

L'incertitude est la pire ennemie des marchés boursiers et c'est pourquoi l'on assiste depuis près d'un mois à une baisse pratiquement continue des cours. Même les bonnes nouvelles ne peuvent sortir les investisseurs de leurs pessimisme: l'abaissement du taux d'escompte des Etats-Unis mercredi soir n'a pas empêché la cote de se replier à nouveau fortement hier.

Au coût de $2.5 millions

Un centre de distribution Goodyear à Saint-Laurent

La société Goodyear Tire and Rubber Co. of Canada Ltd., a annoncé, hier, qu'elle entreprend la construction d'un centre de distribution d'une valeur de $2.5 millions à Ville Saint-Laurent, près de Montréal.

La fin des travaux est prévue pour juillet 1972. Le centre desservira les distributeurs des produits Goodyear au Québec et servira à l'entreposage des produits fabriqués par l'usine de la société à Valleyfield.

Toyota investirait dans Canadian Motors Industries

Un porte-parole de la société Toyota, le plus important fabricant d'automobiles japonaises, a déclaré que la compagnie nippone songe à se porter acquéreur du tiers des actions de la société Canadian Motor Industries, une usine d'assemblage canadienne.

La société Toyota est présentement en négociation avec Canadian Motor Industries ainsi qu'avec Mitsui and Co. Ltd., une firme d'exportation japonaise qui détient 90 pour cent des actions de CMI.

A l'heure actuelle, CMI ne peut produire à son usine d'assemblage plus que 100 voitures par mois alors que Toyota est devenue la voiture étrangère la plus populaire au Canada, surclassant Nissan Motor et Volkswagen avec des ventes de 4,000 à 5,000 unités par mois.

Les marchés boursiers

Le Dow Jones clôture à son plus bas niveau de l'année

Les cours ont périclité dans tous les compartiments à l'exception des papiers, dans une séance faiblement animée, hier, à la Bourse de Montréal.

Les pertes l'emportaient sur les gains par 113 à 54, tandis que 75 valeurs demeuraient inchangées.

Le volume combiné, aux Bourses canadiennes et de Montréal, s'est inscrit à 620,500 actions, contre 702,800 la veille.

Canada Malting Co. a pris 1-2 à $25 1-2; Southam Press, 1-2 à $69 et Great Lakes Paper Co., 1-2 à $14 1-2.

Noranda a cédé 3-4 à $26; Falconbridge, 3-4 à $60 1-2; Pacific Petroleum, 1 à $28 1-4 et Imperial Oil, 5-8 à $28 1-4.

A la Bourse canadienne, Belgium Standard Ltd a pris 1-4 à $15 1-4 et Commodore, 1 à $9.

Toronto

Les échanges ont été au plus bas de 1971 alors que les cotes dans tous les secteurs ont baissé considérablement hier à la Bourse de Toronto.

Le volume des transactions a té de 978,000 actions, le plus bas montant depuis le 14 juillet 1970, en comparaison de 1.45 million mercredi.

Les déclins ont dépassé les gains par 231 à 144 et 236 valeurs n'ont pas varié.

Falconbridge a baisse de 1 1-2 à $60 1-2, Canadian Superior Oil de 7-8 à $36, Inco de 5-8 à $26 3-4, Bank of Nova Scotia de 5-8 à $27 1-4.

Woodward Stores a gagné 1-4 à $22 3-4, Canadian Utilities 1-4 à $36, Dome Pete 3-8 à $26 1-2 et Electrohome 1-8 à $40 1-8.

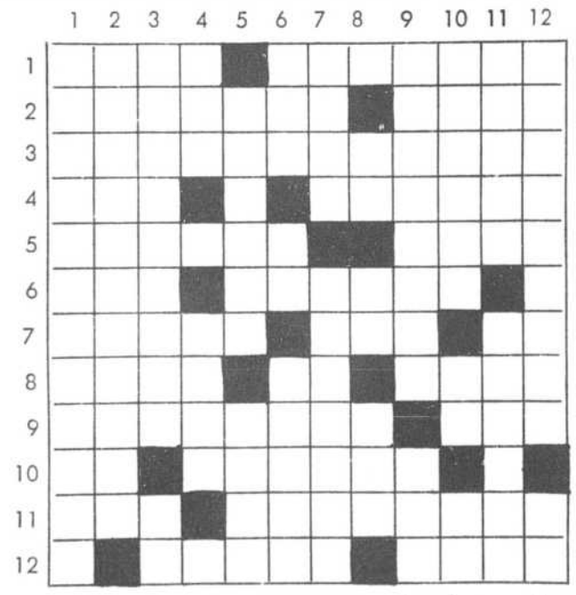
On a attribué à la fête du Souvenir le peu d'activités à la Bourse de Toronto.

New York

Une nouvelle séance de faiblesse à Wall Street a ramené jeudi l'indice des valeurs industrielles à son plus bas niveau depuis le 16 décembre 1970. En dépit de l'abaissement du taux d'escompte de la réserve fédérale qui, à vrai dire, était attendu, la séance a été similiaire à la précédente. Les inquiétudes causées par la phase deux du programme économique de l'administration ont été à l'origine de nombreux dégagements et la cote a ouvert en baisse pour accentuer ses pertes par la suite. Les affaires ont été modérément actives.

Les automobiles, parmi lesquelles Ford a cédé deux dollars et General Motors plus d'un dollar, les chimiques, avec une baisse de deux dollars de Monsanto, les aérospatiales, et les ordinateurs, parmi lesquels Control Data a cependant légèrement progressé, ont été les compartiments les plus faibles. On a également noté les baisses substantielles de Sears aux grands magasins, de Merck aux pharmaceutiques et de Westinghouse aux électroniques. En revanche, Standard of California et Quaker Oats ont progressé parmi les prétroles et les alimentaires qui ont, par ailleurs, suivi la tendance générale. Les cinémas, les papiers et les aérospatiales n'ont subi que des pertes modérées.

les MOTS CROISÉS du Devoir



Horizontalement

1 – Un de potagère. – Qui se rapporte aux ions.
2 – Avoir un résultat heureux. – Substance odorante utilisée en parfumerie.
3 – D'une manière imbécile.
4 – Terrain sur lequel on marche. – Exposer pour la vente.
5 – Ce qu'un Etat paie à un autre en signe de dépendance. – Abréviation de Cléophas.
6 – Unité d'aire pour les surfaces agraires. – Pratique le ressuage.
7 – Poisson d'eau douce. – Sorte d'oignon. – Titane
8 – Superposa les poissons dans les barils. – Sert à lier. – Répétition d'un son due à la réflexion des ondes sonores par un obstacle.
9 – Propre à l'Eden. – Unité monétaire d'Extrême-Orient.
10 – Coups de baguette. – Pâtisserie.
11 – Terre entourée d'eau. – Petit repas familier (plur).
12 – Mammifère carnassier. – Non préparé.

Verticalement

1 – Fabrication des cristaux.
2 – Relatif aux hémorroides.
3 – Cachot souterrain et obscur où l'on enfermait autrefois les prisonniers condamnés à une prison perpétuelle. – Interjection.
4 – Utilise. – Une si grande quantité.
5 – Poudre produite par le sciage d'une matière. – Corps simple de numéro atomique 53.
6 – Trois. – Tellure. – Qui a rapport au cheval.
7 – Filet sous les oves d'un chapiteau. – Planète
8 – Sert à lier. – Tellement. – Saison.
9 – Sans tache – Saison.
10 – Adj. interrogatif. – Caesium – Technétium.
11 – Lichen filamenteux. – Arbrisseau originaire de Chine cultivé pour ses feuilles qui donnent le thé.
12 – Etat des paupières renversées en dehors. – Connu.

Solution d'hier



au comptoir

Titre	Volume	Haut	Bas
Accurate Calc	3300	3 25	2 95
Alscope	600	1 00	1 00
Bantam Mng	1000	78	78
Beauport	169000	22	21
Bio Millet Lab	200	15 00	15 00
Biozymes	500	20	20
Bordun	1000	39	39
C P R 71 4 Pr	2000	10 375	10 25
Chibex Mng	500	40	40
Citadel	2000	035	03
Corporate Prop	200	3 00	3 00
Cumex	3000	40	40
Cuvier	500	14	14
Dairy Barns	2000	2 30	2 25
Dasson Copper	4000	18	16
Dom Jubilee	5000	55	48
East Ventures	2000	05	05
Electroknit	100	5 50	5 50
Fidelity M S	400	10 75	10 75
Grenache	450	3 00	2 75
Horizon	500	30	30
Hughes Ind	1000	50	50
Kupfer	9500	39	39
Lounsbourg Mns	1000	15	15
Manix	10000	70	45
Medipak	500	1 05	1 05
Morono	1000	25	25
Naganta	18000	38	30
Nemrod	20000	30	25
Nordex	1000	35	35
North Shore Ur	3000	10	10
Ont Que Rail	40	102 00	102 00
Pan Eastern	34709	52	48
Polcon	100	4 375	4 375
Rol Roy	2018	11	11
Russell	1000	75	75
St James Res	3500	2 00	1 90
Santa Helena	7000	15	15
Shelter Bay	500	23	23
Somes	9000	90	78
Spar Aero	200	1 65	1 65
Swiss Oil Ltd	500	22	22
Tartan Exp	500	35	35
Biozymes	500	20	20
Unigesco B	3100	2 62	2 32
Unigesco A	100	2 75	2 75
Indal Cda Wts	15000	2 65	2 60

les obligations

GOUVERNEMENT DU CANADA				
4¼	Sept. 1	1972	99¾	100¼
5	Oct. 1	1973	100½	101
5	Avril 1	1974	100½	101
6½	Avril 1	1975	104	105
5¾	Juin 1	1976	101¾	102½
7	Sept. 1	1977	106	107
3¾	Janv. 15	1978	89	90
6½	Juin 1	1979	101½	102½
6¼	Avril 1	1980	100½	101½
4½	Sept. 1	1983	85¼	86¼
6¾	Fév. 15	1989	98½	99½
6½	Oct. 1	1995	95½	97
3¾	Mars 15	1998	58	60
3	Perpétuel	1996	38	40
CN 4	Fév. 1	1981	82	83
CN 5¾	Janv. 1	1985	89	91
CN 5	Oct. 1	1987	79	81
PROVINCIALES				
Alb. 6¾	Mars 1	1989-91	91	93
Man Hyd. 8½	Sept. 15	1991	104½	105½
N.B. 7¾	Mars 1	1994-96	97	98
Nfld. 9¾	Nov. 15	1990	108	110
N.S. 7¼	Mars 1	1989-91	96	98
Ont. Hyd. 8¼	Juil. 21	1996	105	106
P.E.I. 9¼	Nov. 1	1990	107	109
Qué. Hyd. 8¾	Juil. 29	1996	104	106
MUNICIPALES				
C. Mtl. 9½	Déc. 7	1990-95	106	108
Mét. Tor. 8¾	Oct. 1	1990	107	110
INDUSTRIELLES				
Abitibi 7¼		1987	87	89
Alb. Gas Conv. 7½		1990	121	122
Bk. N.S. 7	Oct. 15	1987	93	95
CPR 8¾	Nov. 1	1978-89	105	107
Domtar 6¾		1987	87	89
GMAC 8¼		1974	102	104
GMAC. 7	Sept. 30	1986	89	90
Gulf Oil 8½	Déc. 1	1989	105	106
Impl. Oil 8½	Août 15	1989	105	107
Noranda 9¼	Oct. 15	1990	107½	108½
Royal Bk. 7	Avril 15	1991	101	101½
Roymor 7½	Nov. 1	1973	99½	100½
Roymor 7¾	Nov. 1	1978	100	101
Simpsons 9½	Déc. 15	1989	107	109
Weston Géo. 6¾		1987	89	91
SERVICES PUBLICS				
Alta. Gas 9¼		1990	107	
Bell Tél 9¾		1993	109	111
Mari. T&T 9¼	Juin 1	1990	106	108
N & C 9⅝	Janv. 15	1991	106½	107½
T.C. Pipline 5		1989	95	95
CONVERTIBLES				
T.C. Pipe Line 5		1989	92	95
Westcoast 6½	Avril 1	1988	92	94

AVIS DE DIVIDENDE

CANADA MALTING CO., LIMITED

AVIS est par les présentes donné qu'un dividende de trente cents (30) par action a été déclaré sur les actions ordinaires de la Compagnie, pour le trimestre se terminant le 15 décembre 1971, payable le 15 décembre 1971 aux actionnaires inscrits à la clôture des affaires le 15 novembre 1971.

Par ordre du Conseil
Reginald J. Thomas
Secrétaire

Daté à Toronto
le 3 novembre 1971.

Communication et relations publiques

Les services et la clientèle d'un cabinet de relations publiques

par Jean-Marie Poirier

Le Devoir poursuit aujourd'hui la publication de larges extraits d'un livre à paraître dans quelques semaines aux Editions Commerce et aux Editions Leméac. "Communication et relations publiques", qui regroupe les signatures d'une douzaine d'experts en la matière, est un effort de synthèse des principes d'action et des manifestations d'une technique importante de la science des affaires. Les auteurs ayant gracieusement consenti à la reproduction d'une partie de leurs textes dans Le Devoir, nous sommes donc en mesure de présenter à nos lecteurs, une fois la semaine jusqu'au 30 novembre, un avant-goût de cet intéressant volume.

Les méecins et les avocats adhèrent à des professions aussi anciennes que le mal de ventre et la chicane. Les normes sont précises, les mécanismes d'application et de sanction opérants.

Il en va autrement des relationnistes. Groupe de professionnels plutôt que membres d'une profession, ils forment aujourd'hui dans la pratique la théorie qui régira demain leur activité et fournira les éléments d'une véritable discipline universitaire.

Cette absence de tradition autorise encore une certaine diversité dans la conception même des relations publiques. Ainsi certains cabinets s'apparentent-ils encore à des sevices de presse – et l'on a pu constater, au cors du congrès international des relations publiques tenu à Montréal, en 1967, l'étendue du spectre, surtout en passant des pays postindustrialisés aux pays en voie de développement. Mais, en règle générale, le cabinet peut assumer toutes les fonctions de consultation et d'exécution, soit en permanence soit occasionnellement.

Sondages

Comme l'individu, l'entreprise recherche l'appréciation de son milieu, quoique pour des motifs bien différents: besoin de valorisation chez celui-là, préoccupation de profit chez celle-ci. Le temps est bien révolu, semble-t-il, où l'opinion publique ne comptait guère dans les variables de la gestion.

Sans doute-est-il possible au relationniste d'obtenir des résultats, remarquables même parfois, en s'appuyant sur des hypothèses. Mais à mesure que les entreprises grandissent et que les budgets des relations publiques augmentent, il devient de plus en plus nécessaire de remplacer l'intuition par des données précises recueillies au moyen de sondages afin d'orienter les relations publiques dans le sens de la réalité.

Un sondage ne suppose pas nécessairement un investissement considérable. Il peut être conduit par une ou deux personnes, dans un délai relativement court, auprès de groupes restreints. La valeur d'un tel sondage est évidemment subordonnée à trois conditions essentielles: qualité du questionnaire, qualité de l'échantillonnage, qualité des réponses.

Programmes

Une fois connus les résultats du sondage et la situation des relations de l'entreprise avec ses divers publics, la seconde étape consiste à concevoir des programmes à court et long terme.

Le terme "programme" est si général, il a si souvent servi de paravent à l'incompétence que certains chefs d'entreprise le trouvent suspect. Un programme, en définitive, réunit une foule d'éléments, dont les principaux sont: les objectifs, les publics, les moyens et le plan.

● Objectifs. Comme les objectifs des relations publiques sont évidemment subordonnés à ceux de l'entreprise, le conseiller doit au besoin faire pression sur la direction pour qu'elle en définisse nettement la raison d'être, le champ d'activité et les buts.

● Moyens. Il ne s'agit pas ici des techniques de diffusion – presse, radio, TV, etc. – mais des moyens d'atteindre les objectifs visés.

Phénomène curieux, les idées les plus faciles, celles qui se présentent d'abord à l'esprit ont très souvent ceci de fâcheux que leur réalisation coûterait trop cher. Les initiatives les plus fructueuses sont souvent remarquables d'ingéniosité – et d'économie.

PLAN. Le plan consiste, en somme, à ordonner les priorités, sélectionner les moyens, établir les échéances et distirbuer les tâches, particulièrement entre le conseiller et le titulaire. Le plan doit rester assez souple pour permettre son adaptation aux circonstances et l'exploitation de nouvelles possibilités en cours d'exécution.

Les principales fonctions d'exécution, complémentaires par rapport à la consultation, sont: les travaux rédactionnels, l'organisation des conférences de presse, le service des causeries et les démarches auprès des services auxiliaires extérieurs (photographes, artistes, imprimeurs et autres).

En plus d'assurer les services mentionnés haut, plus haut, le conseiller reste à la disposition du client pour toute question de sa compétence. Sondages, programmes, exécution, évaluation ressortissent surtout à la technique. C'est dans la consultation au jour le jour que le conseiller doit faire appel à toute son expérience. Il ne dispose parfois que de quelques instants pour donner son avis sur l'attitude à adopter dans une situation d'urgence – et une erreur peut entraîner de graves conséquences.

Encore une fois, cet aperçu se borne aux services que le cabinet est appelé le plus fréquemment à assurer. Ils varient beaucoup en nature et en étendue selon la clientèle.

Clientèle

La question nous est souvent posée:

Comment en arrivez-vous à constituer une clientèle?

A peu d'exceptions près, la genèse d'un cabinet est sans doute stéréotypée: on a l'esprit d'entreprise, on peut compter au départ sur deux ou trois clients, on démissionné et on touche du bois.

Ensuite?

L'orientation du cabinet tient le plus souvent à l'expérience préalable de son fondateur. En effet, sauf exceptions toujours, les premiers clients du relationniste qui décide d'ouvrir son propre cabinet appartiennent aux domaines qui lui sont le plus familiers.

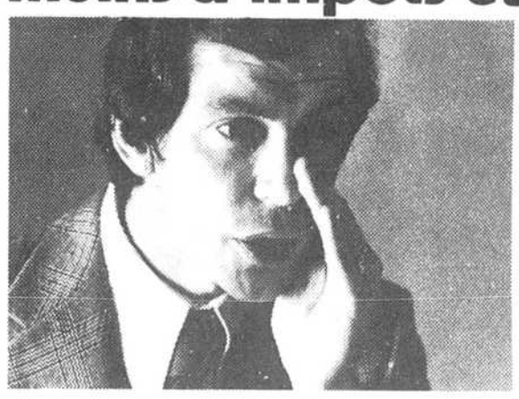
Par la suite, comme les chefs d'entreprise recherchent naturellement les services d'un cabinet, sinon rompu, du moins initié aux particularités de leurs sphères propres, les nouveaux clients se situent dans le même secteur ou des secteurs apparentés. Si bien que le cabinet finit souvent par acquérir une solide réputation dans un domaine particulier: industrie, commerce, finance, instruction publique, bien-être, etc. Les nouveaux associés accentueront cette spécialisation ou la diversifieront selon que leur expérience aura été ou non parallèle à celle du fondateur.

Ceci dit, on peut avancer que tout conseiller expérimenté est en mesure, après une initiation suffisante, de servir efficacement une entreprise qui se situe dans un secteur relativement nouveau pour lui.

N.D.L.R.

L'article intitulé "Relations publiques et marketing: complémentarité et différences", paru dans Le Devoir du 29 octobre dans le cadre de la série Communications et relations publiques, était dû à la plume de M. Pierre M. Chaput. Nous nous excusons auprès de l'auteur d'avoir omis sa signature.

Un bon tuyau pour payer moins d'impôts et pour 'en' mettre de côté...



Les régimes d'épargne-retraite du Trust Royal!

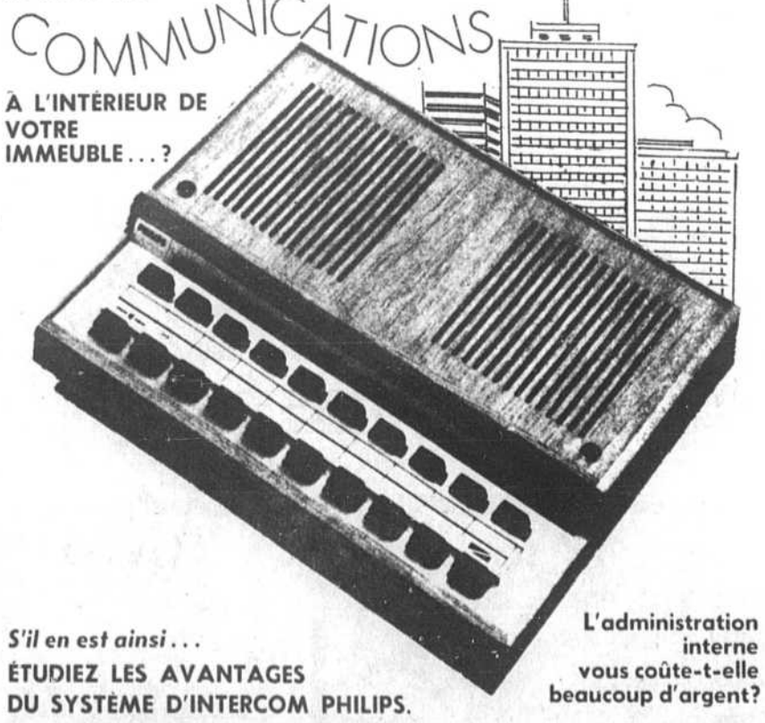
Nos régimes enregistrés vous permettent de déduire jusqu'à $2,500 de votre revenu imposable. Mettez-en de côté . . . ça rapporte!

Téléphonez le TRUST ROYAL aujourd'hui même!

Trust Royal

630 ouest boul. Dorchester - 876-2676
6991, rue St. Hubert 270-1137
4145 ouest, rue Sherbrooke 876-2506

COMMENT SE FONT LES COMMUNICATIONS À L'INTÉRIEUR DE VOTRE IMMEUBLE . . . ?



S'il en est ainsi . . .
ÉTUDIEZ LES AVANTAGES DU SYSTÈME D'INTERCOM PHILIPS.
Vous serez étonné des résultats !

L'administration interne vous coûte-t-elle beaucoup d'argent?

Pour une démonstration gratuite, demandez le REPRÉSENTANT O.E. EN APPELANT 861-9401 (local 74 ou 75)

LA COMPAGNIE CANADIENNE D'ÉQUIPEMENT DE BUREAU LTÉE
Office Equipment Company of Canada Limited
600 ouest, Lagauchetière, Montréal

OE

MORGAN ADHESIVES OF CANADA LIMITED



René Paquette — Douglas C. McGillis

M. A. E. Davis, Gérant, Division des Produits au Consommateur de Morgan Adhesives of Canada Limited, annonce la nomination de M. René Paquette au poste de Surveillant Régional, Produits au Consommateur pour la Province de Québec. Dans ses nouvelles fonctions M. Paquette sera responsable de la mise en marché de Mactac Brand, produits adhésifs pour usage domestique et de l'automobile.

M. Guy Renaud, Gérant des Divisions industrielles et des Arts Graphiques de la Compagnie, annonce la nomination de M. D. C. McGillis, comme Surveillant Régional de la Division des Arts Graphiques de la Compagnie pour la Province de Québec. Cette division Mactac Brand vend sur le marché des feuilles de métal, papiers et films pour l'industrie de l'imprimerie.

■ toronto

Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
Industrielles					
Abitibi	1620	$5	5	5	–
Acklands	630	$5	5	5	–
Acklnd 2p	800	$10	9	10	+ 1
Acres Ltd	225	$9	9	9	
Acres A pr	175	$38	38	38	
Acres wt	220	180	180	180	– 10
Agra Ind	725	$8	7	7	–
Alta Gas T	733	$47	47	47	–
Alta Gas p	z15	$77	77	77	–
Aican	9926	$17	16	16	–
Aican pr	275	$25	25	25	–
Aico Cent	275	$7	7	7	–
Algoma St	1116	$11	11	11	–
Al-Rim pr	z17	$16	16	16	
Amon 2p	67	$34	34	34	
Anthes B p	60	$83	83	83	
Aquitaine	5935	$24	24	24	–
Areas	z16	$9	9	9	
Areas 250 p	45	$31	31	31	
Argus C pr	164	$8	8	8	–
Asbestos	599	$29	29	29	
Atl Sugar	300	$6	6	6	
Bahamia	1000	14	14	14	
Bank Mtl	4141	$15	15	15	
Bank N S	2039	$27	27	27	
B Can Nat	z25	$14	14	14	
Barlaco	100	465	465	465	– 10
Beaver Eng	100	$7	7	7	–
Beaver L	1000	$14	13	14	–
Becker B p	600	$8	8	8	
Bendix w	200	270	270	270	– 5
Bell Canada	2238	$42	44	44	
Bell A pr	146	$51	51	51	–
Bell B pr	1625	$53	53	53	–
Biltmore	100	$9	9	9	–
Biltmore p	100	$9	9	9	
Black P	3900	435	425	435	– 15
Block Bros	1000	280	280	280	
Bovis Cor	1725	165	155	160	– 10
Boa Valy	1875	$25	24	24	–
Bramalea	2625	270	265	265	– 10
Bramal w	100	155	155	155	
Brascan	3118	16	16	16	–
Brit. Tank	100	450	450	450	– 15
Bright	295	$16	16	16	–
Bronco	1265	495	490	490	– 10
BC Sugar	8400	$18	17	18	
BC Phone	150	$60	60	60	–
BCPh 1956	z20	$63	64	65	
BCPh 5 p	z10	$78	78	78	
BCPh 5 1/2	z3	$67	67	67	
Budd A w	270	240	240	240	+ 5
Burns Fds	1275	$11	11	11	–
Cad Dev	300	$7	7	7	
Cad Dev b p	z60	$19	19	19	
CAE Ind	300	430	430	430	+ 5
Calgary P	1334	$24	24	24	
Calgy 540 p	250	$90	90	90	–
Cambrid	250	$10	10	10	– 1
Can Cem L	78	$43	43	43	–
Can Malt	201	$25	25	25	
C Packrs	150	$17	17	17	
Can Perm	900	$17	16	16	
CSL	990	$38	38	38	
CSL pr	500	$5	5	5	–
Can Brew	4362	$6	6	6	–
C Brew Bp	50	$34	34	34	–
C Cablesys	225	$12	12	12	
C Cable w	600	185	180	180	
CGE	z25	$23	23	23	
C Gentr	1200	360	360	360	–
C Hydro	300	$11	11	11	–
C Hydr pr	400	$13	13	13	–
C Imp Bank	3155	$22	22	22	–
C Ind Gas	3395	$9	8	8	
C Ind Gas p	z100	$22	22	22	
CIL	350	$12	12	12	
CIL pr	25	$50	50	50	– 4
C Interstp	250	$7	7	7	
C Marconi	550	300	295	295	– 5
C Occidental	300	$7	7	7	
CP Inve pr	880	$23	22	22	
CP Inve w	825	220	215	220	
CP Ltd	6700	$12	11	11	–
CPL $3 pr	4975	$10	10	10	–
CPL UK	26650	$9	9	9	
Can Tire	350	$34	33	34	
Can Tire A	2930	$31	30	30	
C Utilities	500	$36	35	36	–
Cutil b pr	140	$76	76	76	–
C Vickers	100	$9	9	9	–
CWN Gas	550	$19	19	19	–
CWN 5 p	z25	$15	15	15	
Canron	z50	$17	17	17	
Capit Dix	z55	43	43	43	
Cara	500	380	375	375	– 15
Carrier JD	200	475	475	475	+ 5
Cassidy L	z25	375	375	375	
CDRH Ltd	200	430	430	430	– 5
Chemcell	225	425	425	425	
Chrysler	159	$26	26	26	
CHUM B	500	$7	7	7	
Coch Dun	z10	$32	32	32	
Cockshutl	100	$5	5	5	
Columbia	300	280	280	280	– 5
Cominco	1960	$19	19	19	
C Holiday I	150	$10	10	10	–
Compro	200	240	240	240	
Compr Ap	100	$11	11	11	
Comtech	200	175	175	175	
Con Bath	1590	$5	5	5	
Con Bath p	235	$9	9	9	
Con Bath w	135	36	36	36	– 4
Con Bldg	700	140	140	140	
Con Textile	300	$5	5	5	
Con Distrib	1600	$24	24	24	
Cons Gas	3185	$19	19	19	–
Control F	300	155	155	155	+ 5
Cooper C	200	$14	14	14	
Corby vt	200	$21	21	21	
Costain R	100	$6	6	6	
Crestbrk	4100	295	275	285	– 5
Crwn Life	575	$29	29	29	+
Crwn Trst	905	$13	13	13	
Crush Intl	175	$18	18	18	+
Cygnus A	905	$5	5	5	+
Cygnus B	z15	$5	5	5	
Dale R	z50	$6	6	6	–
Debtbd B p	z5	$80	80	80	
Distl Seag	970	$53	53	53	–
Dome Pete	256	$26	26	26	+
D Citrus	200	$7	7	7	
Delasco	1719	$20	20	20	
Dom Glass	165	$9	9	9	–
D Lime w	300	35	32	35	– 3
Dom Store	z55	$13	13	13	
Domtar	970	$9	9	9	–
D Textile	700	$18	17	18	+
Dupont	315	$17	17	17	
Dustbane	100	$5	5	5	+
Dylex Div	z50	$6	6	6	
Dylex D A	485	$6	6	6	+
Eddy Mtch	z25	$10	10	10	
E L Fin	z64	$5	5	5	
E L Fin w	200	185	185	185	
Electro Ltd	2405	$40	40	40	+
Ene D	1050	$8	8	8	
Falcon	1109	$61	60	60	– 1
Fed Grain	900	$7	7	7	–
Fields S	2025	$11	11	11	–
Fmmg T	100	$11	11	11	–
Fleet Mfg	1000	80	80	80	– 1
Ford Cnda	385	$80	78	78	– 1
FPE Pion	175	$16	16	16	
Freman	100	480	480	480	
Gaz Metr	460	$5	5	5	+
Gaz M 63w	2400	125	120	125	+ 5
GMC	102	$77	77	77	– 1
Genstar L	300	$11	11	11	
Gnstar L w	100	320	320	320	– 5
Gleng B p	2050	300	300	300	– 10
Goodyer	40	$145	145	145	
G Mckay A	800	$6	6	6	
Gratt G	1425	$19	18	18	+
GL Paper	200	$14	14	14	+
GL Power	z40	$19	18	19	
GNGas A p	200	$20	20	20	+
Gt West S	2700	465	460	465	
Greyhnd	692	$13	13	13	
GSW Cl A	325	$9	9	9	
Guar Trst	3040	$13	13	13	–
GT rt	21481	53	50	50	– 2
Gulf Can	5195	$23	23	23	–
H Group	150	$17	17	17	+
Hand Cnm	100	450	450	450	
Hardee	600	110	105	105	– 5
Hard Carp	200	$12	12	12	+
Hard Crp A	z20	$12	12	12	
Harlequin	200	320	320	320	+ 10
Harveys F	400	74	73	73	
HWood B	200	50	50	50	+ 1
Hawker S	500	205	200	205	
Hawker pr	25	$56	56	56	
Hays Dna	1800	$11	11	11	
Hind Dauc	66	$124	124	124	
Home A	3362	$29	28	28	–
Home B	1025	$29	29	29	–
Home Pit	525	220	215	215	– 5
H Smith pr	50	$28	28	28	+ 3
Hoden DH	322	240	235	240	
H Bay Co	1090	$16	16	16	–
HB Oil Gas	2180	$41	41	41	–
Huron Erie	1061	$23	23	23	–
Husky Oil	2075	$15	15	15	–
Husky A w	200	610	610	610	– 15
Husky B w	230	485	485	485	– 5
IAC	1700	$18	18	18	–
IAC w	300	710	710	710	
Imasco	300	$17	17	17	–
Imp Gen	z30	315	315	315	
Imp Life	500	$135	135	135	
Imp Oil	9334	$28	28	28	–
Indal Can	z25	$7	7	7	
Industmin	1136	$9	9	9	–
Ingis	500	$9	9	9	
Inland Gas	610	$12	12	12	
IBM	112	$298	292	292	– 7
I Nicko	14056	$27	26	26	–
Int Util	3865	$38	38	38	–
Int Util A	z10	$43	43	43	
Interpool I	100	$19	19	19	
Int Div	800	310	310	310	
I PL	12375	$27	27	27	–
Int Pipe w	4300	$11	11	11	
Intpr Steel	1300	$6	6	6	–
Inv Group	600	$6	6	6	
Inv Grp A	9100	$6	6	6	–
Inv Grp S p	375	$17	17	17	–
ITL Ind	z40	335	335	335	
ITL Ind pr	300	$11	11	11	– 7
IWC Ind	200	165	165	165	
Jockey C	4296	490	480	490	– 10
Jockey A p	100	$9	9	9	
Jockey B p	150	$9	9	9	–
Kaiser Re	100	410	410	410	
Kaps Tran	500	$6	6	6	–
Keeprite P	400	$9	9	9	–
Kelsey H	200	$5	5	5	–
Kenting	283	$8	8	8	+
Koffler A p	900	$9	9	9	+
Labatt pr	1250	$22	22	22	–
LOmit Cem	875	230	225	225	– 5
Laura Sec	128	$8	8	8	+
Lau Fin	1320	$8	8	8	–
Lau F 2.00	210	$24	24	24	
L J B	50	$70	70	70	
Leigh Inst	2005	300	290	295	– 5
Leons Fm	100	$6	6	6	–
Levy	290	$14	14	14	–
Levy A pr	500	$6	6	6	
Lob Co A	1255	$5	5	5	+
Lob Co B	1460	$5	5	5	+
Lob G A pr	400	$18	18	18	+
Lob G B pr	z5	$18	18	18	
Loeb M	200	350	350	350	
Maclean H	400	$15	14	14	–
MH Cable	550	$7	7	7	+
MB Ltd	908	$22	22	22	+
Magnason	200	$7	7	7	+
Magnetics	120	75	75	75	
M Lt Mills	100	$14	14	14	+
Maritime	100	$19	19	19	–
Markboro	100	480	480	480	– 5
Markbro w	z50	52	52	52	
Mass-Fer	6435	$9	8	8	–
McLaghin	375	$12	12	12	+
Met Stores	2200	$15	15	15	
Met Tr	533	50	50	50	– 10
Microsyst	141	490	490	490	– 5
Mill Brick	100	400	400	400	
Molson A	1262	$16	16	16	–
Moore	3580	$33	33	33	–
MTS Inter	500	335	335	335	– 5
Murphy	370	$11	11	11	
Murntt P	100	275	275	275	– 10
Nabrs Dig	350	$8	8	8	–
NuChris I	1100	$16	16	16	–
Nat Drug	z50	$6	6	6	
N Hees Ent	100	265	265	265	– 10
Nat Sea	1100	$8	7	7	–
Nat Trust	175	$28	28	28	+
Neonex	3699	315	300	315	+ 15
N Provid D	400	35	34	34	– 1
Nfld LP	100	$9	9	9	–
Noranda	2795	$26	26	26	–
Nor Ctl G	2080	$13	13	13	+
Nor Ctl A p	1505	$21	21	21	–
Nor Ctl B p	330	$27	27	27	+
Nor Ctl w	900	530	505	505	– 25
Nor Tar Ch	100	350	350	350	– 30
NS Savngs	100	$12	12	12	
NSI Mark	800	300	300	300	
NuWest D	650	$7	7	7	
Occdntl Pt	300	$12	12	12	+
Ocean Cm	100	$26	26	26	–
OSF Ind	1753	450	450	450	– 10
Oshawa A	3675	$10	9	10	+
Oshawa w	200	115	115	115	
Pac Pete	2900	$29	28	28	–
Pembin A	500	$5	5	5	
PC Jwl A	200	$19	19	19	+ 1
P Dept S	1160	$9	9	9	–
Phillips Cb	z60	$9	8	8	
Pitts Eng	5000	$13	12	12	–
Pow Corp	650	435	430	435	+ 10
Pow Crp pr	100	$26	26	26	+
Pow C 5 pr	500	$8	8	8	+
Price Com	245	$6	6	6	+
Prov B Can	200	$12	12	12	
Rank Org	3450	$17	17	17	–
Rapid Gr A	100	$7	7	7	–
Realty C	1300	265	240	265	+ 20
Reed Ostr	450	$8	8	8	
Reitman	210	$17	17	17	+
Reitman A	200	$16	16	16	–
Revelstk	100	$9	9	9	+
Riv Yarn	525	165	165	165	– 15
R Little	z115	$23	23	23	
R Little A	100	$23	23	23	+
Ronald Ed	100	$11	11	11	
Rothman	1050	$14	14	14	
Rothmn w	1850	300	285	300	– 5
Rothm 2p	700	$19	19	19	–
Royal Bnk	2420	$26	25	25	–
Royal Trst	300	$37	36	37	+
Russel H	500	$6	6	6	+
StL Corp	200	$20	20	20	+ 1
Sandwell	200	$6	6	6	+
Sayvette	2650	425	415	425	
Schneid b p	300	$7	7	7	+
Scot York	1800	$8	8	8	–
Scotts	110	$13	13	13	
Seaway M	600	$8	8	8	
Seaway pr	9550	$5	5	5	+
Seaway w	150	90	90	90	
Sec C	24900	480	465	470	– 5
Selkirk A	4000	$15	15	15	–
Shaw Pipe	200	$8	8	8	–
Shell Inv p	40	$34	34	34	
Shell Inv w	960	$13	13	13	–
Shell Can	2020	$34	34	34	–
Shully's	z50	405	405	405	
Simpsons	3490	$20	20	20	+
Simpson S	145	$26	26	26	
Sklar M	700	190	185	185	– 10
Skyline H	100	$7	7	7	
Slater Stl	1935	$10	10	10	+
Slat W Can	100	$10	10	10	
Slate Walk	800	$7	7	7	+
Stafford	100	240	240	240	– 35
St Brodcst	1325	$12	12	12	–
St Paving	z61	$10	10	10	
Steel Can	5311	$22	22	22	–
Steinbg A	100	$18	18	18	–
Stuart Hse	400	350	325	325	
Suptst com	200	$14	14	14	
Suptest od	750	$54	53	53	– 1
Tancord p	265	250	250	250	+ 10
Texaco	1812	$33	33	33	+
Texas Gu S	1075	$13	12	12	–
Thd CGInv	z5	$11	11	11	
Thom Nes	150	$26	26	26	+
Thom N pr	z25	$50	50	50	
Toromont	400	96	96	96	– 4
Tor Dm Bk	950	$25	24	24	–
Tor Star B	775	$34	33	34	+
Traders A	2505	$13	13	13	–
Trader B p	250	$27	27	27	+
Trader 65 w	100	135	135	135	– 5
Trader 66 w	300	330	330	330	– 30
Trader 69 w	300	400	400	400	+ 15
Transair	1400	340	335	335	– 5
Trnsair w	350	95	95	95	
Tr Can PL	354	$34	34	34	+
Tr Can Pl p	100	$41	41	41	–
Tr Can A pr	57	$64	64	64	+
Tr Can P w	100	925	925	925	+ 15
Trans Mt	1345	$20	20	20	–
Trizec Crp	3200	165	165	165	+ 5
Trizec w	6500	51	48	48	– 1
UNAS Inv	1750	$17	17	17	
Un Carbid	964	$13	12	12	–
Un Gas	5335	$13	13	13	–
U Corp A	100	$20	20	20	–
U Corp B	211	$13	13	13	
Un Fn Mgt	1100	$6	6	6	–
UWin 6 p	100	$39	38	39	+ 2
U Sections	100	$5	5	5	–
Van Der	z75	$5	5	5	
Van Ness	1000	85	85	85	– 5
Venpower	225	115	115	115	
Vic G Tr	185	$33	33	33	–
Vilicentre	150	$7	7	7	–
Vulcan Ind	200	$8	8	8	–
Wajax	215	$11	11	11	–
Wainoco O	1320	$5	5	5	–
Walk GW	2452	$38	38	38	–
Weldwod	150	$11	11	11	–
Wstur A p	300	$34	34	34	
Wcoast Pt	2000	$8	8	8	–
W Pet A p	495	$29	29	29	–
Westcst	122	$24	24	24	
West Ind	500	140	140	140	
West Ind A	300	225	225	225	
W Can Seed	350	465	460	460	– 5
W Realty	600	$6	6	6	
Westrnse	100	$14	14	14	
Weston	450	$14	14	14	
Wstn 4.5 p	z5	$64	64	64	
White Pas	1560	$8	8	8	–
White P A	300	$19	19	19	
White P w	600	50	50	50	
Wiley Oil	z100	$5	5	5	
Winco S	z50	480	480	480	
Ward a	10225	$22	22	22	–
Zellers	z575				
Zenith	500	215	215	215	+ 5
Mines					
Acme	34000	24	23	24	+ 1
Advocate	200	150	150	150	– 10
Allied Mng	2100	345	330	330	– 15
Anig U Dev	1400	66	66	66	– 2
Armore	700	11	11	11	
Asoc Porc	592	31	31	31	– 4
Atl C Cop	1500	45	45	45	– 2
Aunor	1000	214	214	214	– 11
Bankeno	2300	560	550	550	– 30
B Dqu	500	5	5	5	
Betim	1275	$14	14	14	
Black Bay	3000	3	3	3	
Bi Hawk	3800	41	40	41	
Brai Can F	300	125	120	120	– 10
Brameda	3096	65	60	65	
Brenda M	3000	355	350	350	
Brcul Reef	1000	21	21	21	–
Brunswk	580	300	298	300	
C Mines	12000	32	31	32	–
Camflo	3500	252	247	247	
Cam Chib	z60	560	560	560	
Camp RL	100	$22	22	22	– 1
C Tung	200	155	155	155	+ 5
C Merril	1300	430	420	430	– 50
Candore	5500	3	3	3	
Chemalloy	3550	209	197	200	– 9
Coch Will	500	24	24	24	+ 1
Coin Lake	2000	9	9	9	+ 1
Columb M	2600	31	31	31	
Con Fardy	500	82	82	82	– 3
C Marbien	200	130	130	130	+ 5
C Morisn	1100	125	120	120	
Con Nichol	3000	6	5	6	+ 2
C Rambler	800	130	130	130	
Conwest	410	720	720	720	
Cop Fields	1534	104	100	100	– 5
Coulee	3000	13	12	13	
Craigmt	210	720	715	720	+ 5
Cstland	750	7	7	7	
D'Aragon	1500	17	17	17	
D'Eldona	2000	41	41	41	– 3
Denison	2190	$20	19	19	–
Dicknsn	1000	63	63	63	– 2
Dome	660	$55	54	54	– 1
D Explor	2800	110	105	105	– 5
Donalda	1000	6	6	6	+ 1
Dunrare	1000	13	13	13	
Dynasty	900	495	490	490	– 10
East Sull	800	288	280	288	+ 4
Fort Reinc	2500	37	36	36	– 2
Frobex	2228	24	24	24	
Gnt Masct	3400	395	395	395	– 5
Giant Yk	200	740	740	740	+ 15
Granduc	300	350	340	340	– 10
Graniste	580	585	575	585	+ 5
Green Pnt	1000	26	26	26	– 1
Guich	6500	6	5	6	+ 2
Hollinger	z15	$33	33	33	
Huds Bay	1593	$17	17	17	–
Int Halliw	3500	26	26	26	
Int Mogul	111	690	685	685	
Iso	1400	103	102	102	– 3
Joliet	1000	19	19	19	–
Joutel	600	64	64	64	+ 1
Kam Kotia	z150	26	26	26	
Kerr Add	8530	660	630	630	
Kilembe	100	325	325	325	+ 25
KT Mining	500	7	7	7	+ 1
Lab Min	200	$34	34	34	–
Lacanex	500	70	70	70	
L Dufault	370	$10	10	10	–
L Shore	z62	220	210	210	
La Luz	100	250	250	250	
Langis	1000	7	7	7	
LL Lac	1695	180	180	180	
Lost River	3500	400	390	400	+ 5
Louvicrt	2000	11	11	11	
Lytton M	1900	92	91	91	– 1
Madeline	z76	195	195	195	
Madsen	500	61	61	61	– 1
Man Bar	z60	23	23	23	
Martin	35500	6	6	6	
Mattgms	2850	$22	22	22	
Mc Adam	1000	43	43	43	+ 2
Mc Intyre	275	$61	60	60	–
Mentor	2500	60	58	58	– 1
Midrim	500	13	13	13	– 1
Mt Wright	500	20	20	20	
Multi-Mi	2500	30	30	30	
NBU Mine	1600	300	290	290	
New Ath	775	11	11	11	
New Cal	2000	17	17	17	
N Dimens	3500	73	69	73	
N Goldvue	1750	6	5	6	+
Newlund	1000	12	12	12	– 1
N Que Ragl	160	500	500	500	
Nick Rim	4200	8	7	7	–
Noble M	7300	100	94	95	– 6
Nor Acme	2000	28	28	28	– 1
Norlex e	3000	24	23	24	– 1
N Coldstm	1000	44	44	44	+ 3
N Gate	20757	480	435	440	– 55
N Rock	4100	165	161	165	+ 2
Opemska	845	795	790	795	– 5
Open End	688	27	27	27	– 1
Orchan	100	315	315	315	– 10
Pac Coper	1600	225	209	225	+ 25
Pamour	200	170	170	170	
Patino	4848	$13	13	13	+
Pce Expl	7500	63	61	63	
Pine Point	z130	$21	20	20	
Preston	1100	585	575	575	– 10
Pure Sil	28200	195	190	195	– 2
Que Man	1000	10	10	10	+ 1
Rayrock	200	105	105	105	
Rio Algom	1083	$12	12	12	–
Roman	2700	500	475	475	– 25
Ryanor	5500	10	10	10	–
Satellite	2000	6	5	6	+ 1
Sherritt	4773	$11	11	11	
Steep R	6722	191	187	191	– 2
Sud Cont	3000	28	28	28	– 1
Sullivan	1517	289	276	289	+ 4
Tara	3200	$10	10	10	–
Teck Cor A	310	435	425	425	– 20
Teck Cor B	150	385	385	385	
Texmont	1000	37	37	37	+ 2
Texore	2000	9	9	9	
Tex-Sol	1300	51	51	51	– 4
Tombill	1000	46	46	46	– 1
Tontine M	2675	56	53	56	– 1
Tormex M	8000	125	115	120	– 5
Tribag	2000	56	56	56	
U Mining	1000	20	20	20	+ 2
U Asbestos	220	400	395	395	
U Siscoe	700	225	225	225	– 6
Upp Can	400	152	152	152	– 4
Vespar	1033	10	10	10	– 2
West Mine	560	235	233	233	– 2
Westfield	3800	90	70	70	– 23
Wstfield w	2250	40	37	39	– 2
Whithorse	840	165	165	165	
Wilco	5000	13	12	12	
Willroy	1160	65	65	65	
Yk Bear	1350	425	425	425	
Zulapa	3000	15	15	15	+ 1
Pétroles et Gaz					
Alt East G	4825	545	535	540	+ 5
Alminex	600	510	500	510	– 5
Am Leduc	3700	8	8	8	
A Quasar P	500	490	490	490	+ 10
Asamera	900	$14	13	13	–
Ashland C	850	975	960	960	– 15
Ashland pr	z16	$26	25	25	
BP OG	1750	600	595	600	
Bralor OG	500	230	230	230	
C Geother	3040	70	67	67	– 4
CS Pete	2850	545	540	540	– 10
CS Pete w	2200	245	231	231	– 19
C Bonanza	1400	113	113	113	– 2
C Dehi	1800	440	435	440	– 5
C Ex Gas	2900

Carrières et Professions

Voir autres Carrières et Professions en page 21

Un hôpital général de Montréal est à la recherche

- **D'UN(E) CYTO-TECHNICIEN(NE)** à temps plein
- **d'UN PHYSIOTHÉRAPEUTE** à temps plein

Adresser curriculum vitae à:

Case 1604, Le Devoir

POUR INSTITUTION D'ENSEIGNEMENT PRIVÉ:

SECRÉTAIRE (homme)

- Excellente connaissance du français
- Scolarité: 11-12 ans
- Responsable organisation et fonctionnement du secrétariat
- âge: environ 35 ans.

Les candidats feront parvenir leur curriculum vitae avant le 17 novembre a:

COLLÈGE STANISLAS INC.
a/s Intendant universitaire
780, boulevard Dollard
Montréal 154.

LE COLLÈGE D'ENSEIGNEMENT GÉNÉRAL ET PROFESSIONNEL DE SAINTE-FOY

est à la recherche de deux techniciens pour assumer à temps plein l'enseignement des

TECHNIQUES DE RADIOLOGIE.

Qualifications : Diplôme en Techniques de radiologie. Être membre en regle avec la S.T.R.M.Q. Expérience requise.

Salaire : Selon les normes.

Faire parvenir curriculum vitae au :

DIRECTEUR DES TECHNIQUES DE LA SANTE
COLLEGE DE SAINTE-FOY
2410 chemin Sainte-Foy
Québec 10e, P.Q.

ASSURANCE-VIE

Nous recherchons les services d'un

GÉRANT

pour notre succursale de Chicoutimi.
Expérience dans le domaine de l'assurance-vie essentielle.

Écrivez confidentiellement a

UNION DU CANADA
Assurance-Vie
a/s Directeur des Ventes
C.P. 439, Ottawa.

INGÉNIEURS-CHIMISTES

Une société pétrolière d'envergure internationale recherche 2 ingénieurs-chimistes pour travailler dans la division des Services Techniques à sa raffinerie de Montréal.

Les candidats doivent être bilingues et posséder les qualifications suivantes:

- le premier candidat doit avoir un minimum de 5 années d'expérience dans l'Opération de Procédés, l'Engineering ou les Services Techniques pour une industrie pétrolière ou connexe.
- Le second, 1 à 3 années d'expérience en génie chimique.

Veuillez soumettre votre curriculum vitae en toute confiance à:

Case 1606, Le Devoir

IBM
DIVISION MATÉRIEL DE BUREAU
MISE EN MARCHÉ

Voici une occasion intéressante pour ceux qui veulent réussir en tant que représentants des ventes pour la Compagnie IBM, Division Matériel de bureau.

Dans ce secteur en pleine expansion, le défi consiste à découvrir et implanter des méthodes améliorant les communications essentielles dans un bureau. C'est ce qu'on appelle "traitement du mot" - l'utilisation d'équipement et de méthodes modernes pour augmenter l'efficacité. Ainsi, les hommes d'affaires gagneront un temps precieux pour se consacrer d'avantage aux questions importantes.

En tant que représentant des ventes pour la Compagnie IBM, on vous confie un territoire exclusif (au terme de notre programme complet de formation). Vous gardez, au niveau de la direction, des contacts directs avec nos clients actuels et éventuels, étudiant leurs besoins en communications d'affaires et les conseillant sur le genre d'équipement requis.

Un milieu de travail stimulant, une rémunération intéressante et des possibilités de promotion avantageuses, un aperçu des avantages qu'on vous offre. Si vous êtes bilingue et possédez une formation universitaire ainsi qu'une certaine expérience dans le monde des affaires, composez immédiatement 874-7566.

IBM

M. G. Giroux
IBM Canada Ltée
1255, Boul. Laird
Ville Mont-Royal
Montréal 304, Québec

CEGEP RÉGIONAL DE LA CÔTE-NORD

CAMPUS MINGAN (SEPT-ÎLES)

1) Professeur de biologie-chimie.
Pour les cours de biologie 931 et 943 et de chimie 201.

2) Responsable de la bibliothèque.
Entrée en fonction : janvier 1972.

Adressez votre curriculum vitae à :

Le Directeur des Services pédagogiques
Siège social
275, boulevard LaSalle
Baie-Comeau, P.Q.

Le Conseil d'Administration des Services Juridiques Communautaires, Pointe St-Charles
demande un

DIRECTEUR EXÉCUTIF

Qualifications:

- Experience administrative (budget, subventions, etc.)
- Experience avec les comites de citoyens
- Preoccupations sociales éprouvées
- Hommes ou femme
- Bilingue

Salaire :

A discuter

S'adresser a:

Mlle Linda Tremblay
933-8432

VENDEUR STAGIAIRE DEMANDÉ

Un des plus importants fabricants de tapis au Canada offre un poste dans son service de vente à un homme jeune de preference marie. Le candidat devra faire preuve d'initiative et être parfaitement bilingue. Nous offrons un excellent salaire des le début, une gamme complete de benefices marginaux et de bonne possibilites d'avancement.

Les reponses traitees confidentiellement feront état de l'instruction, de l'experience et du salaire actuel des candidats.

Priere de s'adresser par ecrit seulement a :

M. R. Paradis
a/s Peerless Rug Limited
C.P. 944, Place Bonaventure
Montréal 114.

INGÉNIEUR DES VENTES
BILINGUE

pour systèmes d'analyses biochimiques automatiques.

Important fabricant de systèmes biochimiques automatiques recherche un ingénieur des ventes bilingue au Canada avec les qualifications suivantes: diplôme utile, expérience dans la vente essentielle, ambition et dynamisme.

En plus d'un salaire élevé et commissions, participation aux bénéfices de la compagnie, voiture fournie et territoire défini.

Si vous possedez ces qualifications, veuillez adresser votre curriculum vitae à:

Mme M. Proctor
889, Montée de Liesse
Montréal 377, Qué.

REPRÉSENTATION MÉDICALE

Une compagnie internationale, orientée vers la recherche, en pleine expansion au Québec, a besoin d'un représentant.

- Ce travail professionnel demande une bonne formation générale;
- une excellente diction et facilité d'expression;
- une expérience de la vente d'au moins 2 ans, préférablement au sein d'une grande expérience;
- une personnalité qui permet de communiquer avec aisance, des informations scientifiques à des professionnels de la santé;
- une attirance marquée pour un poste qui permet l'utilisation maximum de toutes les ressources de l'individu, au sein d'une équipe dynamique;
- le candidat choisi recevra un salaire selon sa compétence, plus automobile et compte de dépenses.

Vous referant à cette annonce, veuillez adresser votre curriculum vitae detaillé à :

Case 1605, Le Devoir

GÉRANT DE CLUB DE GOLF

EXCELLENT SALAIRE - À DÉTERMINER

HILLSDALE GOLF AND COUNTRY CLUB Inc., club de 900 membres, situé à Ste-Thérèse Ouest (25 milles de Montréal) cherche un Gérant pour Club de Golf, expérimenté et compétent.

Le candidat que nous cherchons doit être un ADMINISTRATEUR expérimenté, ayant une connaissance des activités du Bar et de la Cuisine et possédant certains succès dans l'administration d'un Golf and Country Club. Connaissance de l'anglais essensielle.

Les candidats expérimentés et connaissant bien les domaines suivants pourraient être considérés; hôtels, restaurants et hôpitaux.

Poste à temps plein. Résidence détachée disponible pour le Gérant. Fonds de pension, etc.

Les activités du Club sont concentrées dans la saison estivale. Les activités hors-saison sont le budget, les nouveaux projets et l'administration.

Prière d'adresser votre demande en anglais à:

HILLSDALE GOLF AND COUNTRY CLUB, INC.,
C.P. 1272, Place d'Armes, Montréal 126, Qué.

HÔPITAL LAVAL
recherche
UN(E) PHYSIOTHÉRAPEUTE DIPLOMÉ(E)

Fonction:
Travail en physiologie respiratoire et dans les services de chirurgie et de médecine.

Exigence:
De préférence avec expérience dans ces différents secteurs.

Salaire:
Selon l'échelle du Ministère des Affaires Sociales.

Faire parvenir votre curriculum vitae avant le 1er decembre 1971 a:

Direction du personnel
Hôpital Laval
2725, Chemin Ste-Foy
Québec 10, Qué.

PROFESSEUR

(TECHNIQUES INFIRMIÈRES)

Le Collège de la Gaspésie est a la recherche d'un professeur en Techniques Infirmieres pour l'enseignement des soins infirmiers de base à compter du 17 janvier 1972.

EXIGENCES :

1- Baccalauréat en sciences infirmières ou diplôme d'infirmière et post-scolaire.
2- Expérience professionnelle de préférence.

SALAIRE :

Suivant l'échelle de la convention collective.

Les candidatures et le curriculum vitae doivent être adressés au :

SERVICE DU PERSONNEL
Collège de la Gaspésie
C.P. 590
GASPÉ, Qué.

SECRÉTAIRE-AGENT D'INFORMATION

LE POSTE:
La Federation canadienne de l'agriculture offre immediatement un poste de cadre a la direction de son travail de secretariat et d'administration et d'elaboration du programme d'information et de publicite.

EXIGENCES:
Pour remplir ce poste, le candidat doit: être intéressé et engagé dans l'elaboration et la recommandation de politiques pour les agriculteurs; comprendre et reconnaitre le caractère et le fonctionnement des associations benevoles et democratiques; comprendre le processus d'elaboration de la politique agricole et y participer; posseder de l'experience dans le travail de secretariat et de direction des organisations benevoles; avoir une formation et de l'experience dans la programmation de l'information et de la publicite; avoir fait preuve d'initiative personnelle et posséder la souplesse voulue pour travailler au sein d'un personnel restreint.

FORMATION:
Aptitudes et expérience établies et de préférence un diplôme universitaire. La langue de travail est l'anglais mais une bonne connaissance du francais constituerait un net avantage.

TRAITEMENT:
A determiner d'après la formation et l'experience.
La FCA recevra des demandes jusqu'à 30 novembre 1971. Prière de répondre, à titre confidentiel, en indiquant âge, expérience et traitement envisagé a:

M. David Kirk, secrétaire administratif
Fédération canadienne de l'agriculture
111, rue Sparks
Ottawa, Ontario
K1P, 5B5

VAL SÉJOUR INC.

Institution de transition

But: Dépannage, observation et traitement pour 110 garçons et filles de 10 à 18 ans

demande

DIRECTEUR(TRICE) GÉNÉRAL(E)

Poste:
Responsable au Conseil d'administration, le directeur général a la responsabilité de planifier, organiser, coordonner et contrôler les services professionnels et administratifs.

Qualifications:

- Posséder un diplôme universitaire, de préférence en sciences humaines ou en administration ou l'équivalent.
- Posséder une expérience valable et reconnue dans le domaine de l'enfance mésadaptée et de l'administration.

Conditions de travail:
Selon les normes du Ministère des Affaires Sociales.

Faire parvenir votre demande et votre curriculum vitae avant le 23 novembre 1971 à:

Direction,
Val Séjour Inc.,
C.P. 65,
Valleyfield, Qué.

ÉCONOMISTE
FÉDÉRATION CANADIENNE DE L'AGRICULTURE

FONCTIONS:
La Fédération canadienne de l'agriculture désire embaucher immédiatement un économiste expérimenté dont les fonctions consisteront, en général, à définir, rassembler ou établir l'information et les analyses économiques dont elle a besoin sur une grande diversité de questions économiques et sociales pour déterminer ses lignes de conduite et les positions qu'elle doit prendre.

EXIGENCES:
Outre une formation et de l'expérience en théorie et en analyse économique, de préférence avec des connaissances et de l'expérience en agriculture, ce poste exige du candidat qu'il s'intéresse et s'engage à élaborer et à recommander des politiques pour les agriculteurs; l'aptitude à reconnaitre les besoins de recherche en vue des options qui peuvent s'offrir sur le plan de la politique; l'aptitude à formuler ces besoins ous forme de propositions de recherche (quoique, normalement, les grands projets de recherche soient exclus faute de ressources et de temps à leur consacrer directement); l'aptitude à évaluer d'un esprit critique et à utiliser les données qui existent déja dans des secteurs définis de la politique de la Fédération. Le poste offre d'immenses possibilités d'initiative personnelle; le candidat doit être entreprenant et pouvoir collaborer à un travail d'équipe au sein d'un personnel restreint. La langue de travail est l'anglais, mais une bonne connaissance du français serait souhaitable.

TRAITEMENT:
A fixer en fonction de la qualification.

Prière de répondre, à titre confidentiel, au plus tard le 30 novembre 1971, indiquant âge, titres, expérience et traitement envisagé, à:

M. David Kirk, secrétaire administratif
Fédération canadienne de l'agriculture
111, rue Sparks
Ottawa, Ontario
K1P 5B5

COMPTABLE AGRÉÉ

Possédant un minimum de 3 années d'expérience de la vérification de commerces et d'entreprises manufacturières pour remplir la fonction de vérificateur senior.

Salaire selon qualifications.

Transmettre curriculum vitae à:

Courtois, Fréchette, Charette & Cie.
507, Place d'Armes, Montréal.

LA COMMISSION SCOLAIRE RÉGIONALE DEUX-MONTAGNES
recherche les services d'un

PROFESSEUR D'ANGLAIS

à temps plein

Qualifications:
Être détenteur d'un brevet d'enseignement ou d'un permis d'enseignement ou posséder une formation universitaire. Expérience dans l'enseignement souhaitable.

Niveau:
Secondaire V

Les personnes interessees doivent telephoner le plus tot possible a 473-4694 poste 237.

Directeur du Personnel,
C.S.R. Deux-Montagnes,
C.P. 298, Cité Deux-Montagnes.

LA COMMISSION SCOLAIRE CATHOLIQUE DE GRANBY

RECHERCHE LES SERVICES D'UN

DIRECTEUR DE PASTORALE À L'ÉLÉMENTAIRE

Dans le choix du candidat (laïc, prêtre, religieux), le comite de selection tiendra compte des facteurs suivants :

- Experience pertinente en milieu scolaire
- Facilite dans les contacts et dans l'animation (professeurs, parents, principaux d'ecoles, prêtres, administrateurs scolaires)
- interet pour le renouveau catechetique a l'elementaire
- Sensibilisation a la situation de l'education chretienne au Quebec (lien famille - école - paroisse, formation des maitres, confessionnalite des écoles, etc.)
- Études en pastorale
- Collaboration étroite avec le coordonnateur de catéchese et les services diocésains de pastorale (Office de l'education chretienne. Office de catechese)

Faire parvenir demande d'emploi et curriculum vitae, avant le 22 novembre 1971 a :

Directeur du Personnel,
Commission scolaire de Granby,
385, rue Principale,
Granby, Qué.

DIRECTEUR DE LA RÉMUNÉRATION

Fonctions:
Diriger les activités d'un service de rémunération dont les fonctions sont les suivantes:

- analyser et rédiger la description des tâches caractéristiques des emplois de la Société;
- élaborer des grilles de valeurs, de références et développer des plans de classification appropriés à chacun des secteurs particuliers;
- déterminer les exigences de chacun des emploi et en établir la valeur relative;
- vérifier l'analyse, la rédaction et les spécifications des emplois avec les responsables hiérarchiques;
- maintenir à jour l'information relative aux tendances salariales pertinentes et aux techniques de rémunération;
- agir comme conseiller, expert ou représentant de la Société dans les matières touchant la rémunération.

Qualifications:

- Formation universitaire ou l'équivalent;
- plusieurs années d'expérience pertinente;
- aptitudes manifestés au travail de conception, d'organisation, de recherche et de direction.

Rémunération :

- Selon la compétence, compte tenu des exigences du poste.

Faire parvenir curriculum vitae à:

Case 1603, Le Devoir

COORDONNATEUR DES ANIMALERIES

UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL

Fonctions :
Sous la direction du directeur du Service de la recherche et en coopération avec le comité des animaleries :

- coordonne et surveille les activités des animaleries;
- applique les normes régissant l'utilisation des animaux de laboratoire;
- planifie, organise et coordonne les activités des animaleries;
- agit comme consultant des comités d'études et de recherches;
- voit à l'application des normes établies par le Conseil canadien de la protection des animaux;
- voit à l'uniformisation des méthodes de travail du personnel (techniciens, animaliers, etc. . . .);
- inspecte les locaux et l'équipement et s'assure que les normes d'hygiène et de sécurité sont respectées;
- accomplit toute autre tâche connexe à sa fonction.

Qualifications :

- Détenir un grade universitaire en sciences biologies ou médicales avec, de préférence, une spécialisation dans le domaine des animaux de laboratoire. Aptitude à administrer. Plusieurs années d'expérience dans le domaine.

Salaire à déterminer selon qualifications et expérience.

Veuillez faire parvenir curriculum vitae au :

Directeur du Service du personnel
Université de Montréal
Case postale 6128
Montréal, Québec

Carrières et Professions

Collège du Vieux Montréal

POSTE OUVERT

COMPTABLE (Service de la paie)

Bureau du contrôleur

Fonctions:

Sous la direction du Contrôleur et/ou de son adjoint, il devra diriger le service de la paie et le personnel qui y est rattaché;
Diriger toutes les opérations comptables concernant le service de la paie du College tel que:
- préparations des données pour un service de paie par informatique;
- écritures comptables pour incorporer les activités du service de la paie a l'ensemble des activités comptables du College;
- conciliation et remise des contributions obligatoires et personnelles . . .

Qualifications:

Posséder un diplôme universitaire dont l'obtention requiert un minimum de quinze (15) années d'etudes

ou

posseder un diplôme professionnel tel que C.A., C.G.A., R.I.A.;
avoir au moins deux années d'expérience pertinente;
avoir, a defaut d'experience en la matiere, des aptitudes a comprendre et a assimiler les exigences et les caracteristiques propres a un service d'informatique.

Salaire:

Suivant les normes du Ministere de l'education.

Faire parvenir votre demande et curriculum vitae avant le 19 novembre 1971 au:

**Directeur du personnel,
Collège du Vieux Montréal,
200 ouest, rue Sherbrooke,
Montréal 129.**

Fonction publique Canada — Public Service Canada

ANALYSTES DES PROJETS

Traitements :
$16,066
$18,124

(En cours de révision)

Ministère de l'Expansion économique régionale

Ottawa

La Direction du programme de subventions à l'industrie recherche, pour ses bureaux d'Ottawa, des ANALYSTES SUPÉRIEURS DES PROJETS chargés de participer a l'élaboration de décisions ou des sommes importantes provenant de subventions du gouvernement fédéral sont affectees a des projets industriels, aux termes des programmes de subventions a l'industrie du Ministere.

Les candidats retenus doivent pouvoir entretenir des rapports avec les hauts fonctionnaires des milieux industriels et gouvernementaux. Il est indispensable que les candidats aient une vaste expérience de la mise en pratique des analyses de projets et des techniques d'expertise moderne. Il est aussi indispensable d'avoir plusieurs années d'expérience dans divers secteurs industriels et aux échelons élevés de la hiérarchie, comportant une participation directe dans au moins deux des domaines suivants : gestion d'ensemble, gestion financiere des sociétés, planification des installations et études de rentabilite, commercialisation, conseils en matiere de gestion.

Les candidats devraient être titulaires d'un diplôme universitaire et avoir termine de preference des etudes postuniversitaires dans les matieres suivantes : economie appliquée, administration des affaires, sciences appliquees ou commerce.

Pour certains postes, les candidats doivent posseder les qualités requises en ce qui concerne la connaissance et l'usage tant de l'anglais que du français.

Envoyer sans tarder les demandes a l'adresse suivante :

**PROGRAMME "COMMERCE"
COMMISSION DE LA FONCTION PUBLIQUE DU CANADA
PIECE 1700, TOUR "A", PLACE DE VILLE
OTTAWA (ONTARIO), K1A OM7.**

Veuillez mentionner le numéro de concours : 71-3051-1

Fonction publique Canada — Public Service Canada

SPÉCIALISTES DES PRÊTS

Ministère de l'expansion économique régionale

Division de l'expansion industrielle

Ottawa

La Direction du programme de subventions à l'industrie de la Division de l'expansion industrielle recherche, pour ses bureaux à Ottawa, un certain nombre d'agents hautement qualifiés pour prendre une part active à l'administration des programmes de subventions à l'industrie du Ministère.

Les candidats reçus devront s'acquitter des fonctions suivantes :
- entretenir des rapports personnels et efficaces avec les cadres supérieurs des milieux industriels, financiers et gouvernementaux;
- évaluer les demandes d'aide financière, notamment sous forme de garanties de prêts, et présenter des recommandations a cet égard;
- negocier et conclure d'importantes garanties de prêts avec les emprunteurs, les entreprises commerciales et manufacturières;
- conseiller le personnel de gestion et les agents des projets au sujet de l'application du programme de subventions;
- s'acquitter d'autres importantes fonctions connexes.

La préference sera accordée aux diplômés d'université possédant, idéalement, une vaste expérience post-universitaire du domaine commercial et financier en matiere de negociation et de souscription de prêts, d'hypotheques et d'émissions d'obligations.

Les candidats doivent avoir une vaste expérience de la mise en pratique d'analyse de projets et de techniques d'expertise modernes.

Pour certains postes, les candidats doivent posséder les qualites requises en ce qui concerne la connaissance et l'usage tant de l'anglais que du français.

Ces offres d'emploi s'adressent aux personnes dont le traitement actuel se situe entre $13,000 et $17,000.

Les candidats intéressés doivent faire parvenir leur résumé de carrière avant le 30 novembre 1971, à l'adresse suivante :

**PROGRAMME "COMMERCE"
COMMISSION DE LA FONCTION PUBLIQUE DU CANADA
PIECE 1700
TOUR "A", PLACE DE VILLE
OTTAWA (ONTARIO) K1A OM7**

Prière de rappeler le numero du concours 71-3052-1

Fonction publique Canada — Public Service Canada

ADMINISTRATEUR DU PLAN DE DÉVELOPPEMENT DE L'EST DU QUÉBEC

Ministère de l'Expansion économique régionale

Rimouski (P.Q.)

Le Ministère de l'Expansion économique régionale recherche, pour son bureau à Rimouski un Administrateur pour le Plan de développement du Bas Saint-Laurent, de la Gaspésie et des Iles-de-la-Madeleine.

Sous la Direction du Directeur de Québec, l'Administrateur devra participer, à titre de représentant fédéral du Comité directeur, à la mise en oeuvre de l'Entente générale de coopération Canada-Québec pour la région du Bas Saint-Laurent, de la Gaspésie et des Iles-de-la-Madeleine. Il dirigera une équipe technique comprenant, entre autres des agents de développement rural et de développement social dans la surveillance de l'exécution des programmes et des projets fédéraux-provinciaux; il représentera le ministère lors des réunions qui auront pour objet de garantir la coopération et la coordination intergouvernementale et interministérielle au cours de l'élaboration, de la modification et de la mise en oeuvre des programmes et des projets; il s'acquittera d'autres importantes fonctions.

Les candidats devraient être titulaires d'un diplôme universitaire en économie, administration des affaires, sciences sociales ou sciences appliquées. En outre, ils devraient posséder une expérience générale dans l'administration des Programmes de nature socio-économique.

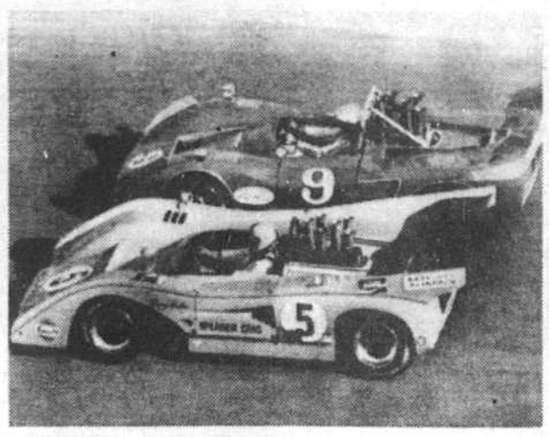
Cette offre d'emploi s'adresse aux personnes dont le traitement actuel est d'au moins $13,500.

Les candidats intéressés doivent faire parvenir leur résumé de carrière avant le 19 novembre 1971 à l'adresse suivante:

**PROGRAMME "Commerce"
FONCTION PUBLIQUE DU CANADA
PIÈCE 1700
TOUR "A", PLACE DE VILLE
OTTAWA (ONTARIO)
K1A OM7**

Référence à rappeler: 71-3057

DERRIÈRE LE VOLANT...



... de la future McLaren de Jackie Stewart?

Les deux voitures de l'écurie britannique McLaren ont tout balayé cette saison, pour une 4ème année consécutive, dans la série Canado-Américaine pour voitures-sport, grâce au Néo-zélandais Denis Hulme et à l'Américain Peter Revson. On voit ici Hulme et sa McLaren (no 5) qui dépassent le Torontois John Cordts (également sur McLaren mais de modèle moins récent), lors de la récente épreuve Can-Am disputée à Riverside, en Californie, la dernière de la saison. Hulme a facilement gagné l'épreuve de 201.3 milles, suivi de son coéquipier Revson. L'Ecossais Jackie Stewart, champion mondial des conducteurs de Formules 1, n'a cependant pu terminer cette épreuve au volant d'une Lola, même s'il décrochait la 3ème place au classement final de la série. Peu après la course, il annonçait qu'il se séparait de l'écurie Lola et qu'il essaierait de devenir pilote pour McLaren. Ces jours-ci, son voeu était exaucé et on le verra sur McLaren l'an prochain, en compagnie de Hulme. Quant à Revson, il se limitera aux épreuves F-1 Grand Prix et aux courses USAC pour voitures de type Indianapolis, toujours pour McLaren cependant.

Le "Sanair 500", un ralliement-automobile géant...

C'est samedi, le 20 novembre prochain, que la piste internationale d'accélération Sanair, sise à Saint-Pie-de-Bagot, présentera pour une 2ème année de suite, son grand rallye de 500 milles à l'intention des experts aussi bien que des novices. La navigation sera très simple et accessible à tous. Le premier départ s'effectuera à 7h le soir de la tour de contrôle Sanair. L'organisateur Claude Marcil promet une randonnée très excitante. "Cette année, tout comme l'an dernier d'ailleurs, l'accent est mis sur le pilotage et les pilotes chevronnées auront la chance de démontrer leurs talents", déclare-t-il.

Le rallye, de calibre national "B", est sanctionné par l'Association des rallyes du Québec (ARRQ), organisme officiel de la Fédération canadienne du sport automobile (FCSA), section Québec. L'ordre de départ sera suivant celui de la réception des inscriptions. Pour plus de renseignements: tél.: 866-4222.

Bombardier innove encore une fois...

L'adaptation du moteur à soupape rotative sur les motoneiges, voilà le dernier pas de Bombardier dans le développement de l'industrie. Cinq années de recherches intensives et d'épuisants essais par les ingénieurs de Bombardier-Rotax sont venus à bout des difficultés techniques que présentait l'adaptation de ce concept, qui connaît beaucoup de succès sur les motocyclettes depuis les 10 ou 12 dernières années.

Le nouveau moteur sera soumis à des essais intensifs cet hiver et il sera monté sur les Ski-Doo Blizzard 400cc et 440cc, deux véhicules de course de l'entreprise. "En adaptant ce moteur à nos modèles spécialement conçus pour la course, nous pourrons les tester à volonté, évaluant ainsi ce système que nous songeons éventuellement à installer sur d'autres séries", a commenté André Bombardier, vice-président du service des recherches et du développement de la division Ski-Doo.

"Des recherches plus poussées et des tests continus ont présentement lieu à notre centre de recherches de Valcourt afin de déterminer l'efficacité de ce système quant à la réduction du taux de pollution des gaz d'échappement. Nous avons déjà d'ailleurs soumis notre demande de brevet", ajoute Bombardier.

Deux "inséparables" se séparent...

Deux hommes qui ont connu énormément de succès ensemble, tant dans la fabrication que dans la promotion de voitures de courses, annoncent qu'après avoir fait bon ménage durant 14 ans, ils se séparent pour cause d'imcompatibilité. Il s'agit de John Holman et John Moody, de Charlotte (Caroline du Nord), respectivement âgés de 51 et 50 ans, qui fondaient, en 1957, dans un garage loué et avec seulement 10 employés, une entreprise aujourd'hui multimillionnaire qui emploie 250 personnes et qui s'est diversifiée dans la construction de moteurs pour embarcations.

Holman, qui détient 51 pour cent des actions de Holman-Moody, déclare qu'il continuera à construire des voitures de course et à les inscrire en compétition, et qu'un arrangement financier sera conclu en décembre, quand la saison des courses prendra fin. L'entreprise a construit plusieurs voitures Ford et Mercury pour la série NASCAR et a eu des pilotes chevronnés tels que Bobby Allison, David Pearson, Fred Lorenzen, Mario Andretti et le regretté Curtis Turner à son emploi.

Nouvelles en bref, bref...

La piste Ontario Motor Speedway présentera un programme double de championnat "stock" de l'USAC, au lieu d'une épreuve pour Formule I prévue originalement pour le 9 avril prochain... La Tecno Formule I que pilote Nonni Galli, fera ses débuts lors du Grand Prix d'Argentine... Pour sa part, John Surtees se rendra en Australie avec sa toute nouvelle voiture F5000... Un industriel d'origine suisse, George-Henri Rosseti, vient de se porter acquéreur de l'usine Lamborghini... Le pilote Carlos Reuteman, d'Argentine, vient de signer son contrat avec l'équipe Brabham Formule I pour la saison 1972... Le contrat liant STP et la March Engineering pour les Formules I et II était récemment renouvellé pour l'année 1972... Le chroniqueur du magazine "Car and Driver", Leon Mondel, vient de passer au service de Competition Press.

Fonction publique Canada — Public Service Canada

AGENT D'APPROVISIONNEMENT DE RELÈVE

Traitement
$8,807
par
année

Le ministre des Transports recherche un officier de navire pour Dartmouth (Nouvelle-Écosse) pour agir comme agent d'approvisionnement de relève sur les navires de la Garde côtière canadienne de la région des Maritimes et du territoire de Terre-Neuve.

Les conditions de candidature comportent de l'expérience en administration, en approvisionnement, en méthode et procédures de comptabilité financière acquise normalement dans un milieu maritime. Le titulaire servira une bonne partie du temps à bord de différents navires.

Pour de plus amples renseignements, écrivez à :

**MONSIEUR D.I. ROE
AGENT DE DOTATION EN PERSONNEL
CADRES DES SCIENCES APPLIQUEES
COMMISSION DE LA FONCTION PUBLIQUE DU CANADA
TOUR "A", PLACE DE VILLE
OTTAWA (ONTARIO) K1A OM7**

Référence à rappeler : 71-2534.



LES RECONNAISSEZ-VOUS ? On s'est amusé ferme (et pour cause!) à la veille du tournoi de golf international de la Coupe du Monde, à Palm Beach Gardens, en Floride. Il s'agissait d'une compétition pour professionnels et amateurs qui réunissait, entre autres (de g. à dr.) Lee Trevino, les comédiens Jackie Gleason et Bob Hope, et Jack Nicklaus. (Téléphoto AP)

"Les joueurs à marge d'erreur de 4-5 coups ne sont pas toujours si mauvais"

TORONTO (PC) — Al Balding croit que 1972 sera "une autre très bonne année" pour la tournée canadienne de golf professionnel, surtout si certaines de ses idées en vue d'une amélioration sont réalisées. Le professionnel de Toronto a analysé la tournée 1971 en tant que joueur et conseiller spécial des commanditaires de cette compétition de $70,000.

"Ce fut un très bon début du point de vue des joueurs quant à la qualité des parcours, des assistances et de la publicité, mais cela aurait pu être mieux".

La tournée 1971 a attiré environ 50 pros du Canada, des Etats-Unis, du Mexique, de l'Afrique du Sud et de la Nouvelle-Zélande.

"Ils ont évolué devant des assistances-record, a ajouté Balding, car plus de 40,000 amateurs ont assisté aux sept tournois. Mais tous n'avaient pas payé leur admission et c'est là un point que les associations devront étudier l'an prochain".

En dépit de la restriction proposée sur la publicité des cigarettes, les commanditaires seront de retour l'an prochain, car ils étaient enchantés des résultats de cette année et ils songent à accorder un boni au vainqueur final cette année.

Manques

Balding ne voit pas moins des manques dans la tournée canadienne.

"Sans vouloir passer pour un critique continuel, je désirerais constater une certaine uniformité l'an prochain au sujet des droits et dates limites d'entrée, exemptions, règlements locaux, jours d'entraînement, rondes de qualification et nombre maximum des participants".

Balding croit que le nombre de concurrents dans chacun des sept tounois devrait être limité à 130, y compris 30 dans les rondes de qualification.

Selon lui, les tournois devraient être disputés en fin de semaine, du vendredi au dimanche, avec heures limites locales d'admission au tournoi.

Balding aimerait la tenue de rondes de qualification chaque fois que le nombre d'inscriptions dépasse 130 afin de présenter les meilleurs concurrents.

A Québec cette année, on comptait 276 inscriptions et les directeurs ont réduit le nombre à 210 en éliminant automatiquement, et non par rondes de qualification, les joueurs ayant des marges d'erreur de quatre ou cinq coups. Selon Balding, certains de ces derniers joueurs jouent parfois mieux que leurs supérieurs qui ne s'exercent pas.

Exemptions

Balding suggère deux listes d'exemptions, une nationale et une provinciale comptant chacune au moins une douzaine de catégories.

"Puis les rondes de qualifications compléteront le nombre de concurrents à chaque tournoi, ce qui assurerait une participation de première classe".

"Je crois aussi que certaines provinces devraient abandonner l'idée de leur omnium comme sélection pour la coupe Willingdon.

"Je sais que certains vont critiquer cette dernière idée, mais elle protègerait les amateurs qui sont tendus quand ils essaient de mériter un poste en jouant contre des pros lors des omniums", a conclu Balding.

Selon la LCF, c'est pile ou face entre 4 finalistes

TORONTO (PC) — Des comparaisons entre les différents clubs qui participeront aux séries éliminatoires de la ligue Canadienne de football en fin de semaine n'ont révélé aucun avantage particulier. Les statistiques, récoltées lors des trois matches disputées cette saison entre Calgary et Régina et entre Toronto et Hamilton, ont été préparées par la ligue.

Régina est à Calgary demain pour le premier match de la série 2 de 3 dans la section Ouest, et Toronto se rend à Hamilton dimanche, lors du premier match de la série de deux parties au total des points dans la section Est.

Calgary et Régina ont divisé les honneurs de leur série régulière de trois matches, triomphant chacun à une reprise et annulant une fois.

Lors de ces trois matches, Régina a affiché une marge de 455-286 au sol, mais Calgary a présenté un avantage de 530-462 dans les airs, en plus d'afficher une marge de 45-31 dans les points.

Hamilton a vaincu Toronto deux fois sur trois, l'emportant par 67-55 aux points.

Toronto a dominé par 474-203 au sol et par 578-461 dans les airs.

La défensive du Hamilton a comblé la marge avec 10 interceptions, dont deux résultant en touchés, tandis que Toronto en effectuait 7, dont une pour un majeur.

De plus, la défensive du Hamilton a transformé sept échappés du Toronto en deux touchés tandis que Toronto recouvrait trois échappés rivaux mais sans résultat concret.

Les quarts du Régina et du Calgary ont alloué cinq interceptions chacun tandis que Régina recouvrait deux échappés et Calgary un, sans touché dans les deux cas.

Deux clubs de LdesR en finale provinciale

Deux équipes de Packers du secteur Laval-des-Rapides membres de l'Association du football mineur de Laval, chercheront à décrocher un titre provincial, dimanche après-midi au parc Jarry, lors d'un programme double présenté par la Fédération de football amateur du Québec.

Dans le match initial à 1h, les Packers benjamins (14-15 ans), pilotés par Frank Mansi, s'en prendront aux Lions de North Shore, de l'instructeur Al Gregory, dans un match à résultat immédiat. Les Lions n'ont pas encore subi la défaite cette saison.

Dans la 2ème rencontre prévue pour 3h15, les Packers cadets (16-17 ans), de Wayne Henderson, affronteront les Steelers de Verdun, de Ross Dawe. Encore là, les Steelers sont invaincus cette saison.

Les parties auront lieu au stade de football Jarry, situé rue Faillon juste à côté de celui des Expos.

Football

LIGUE CANADIENNE

Demain après-midi, 4h
Saskatchewan à Calgary
(1er match d'une série finale de 2 de 3)

Dimanche après-midi, 1h
Toronto à Hamilton
(1er match d'une série finale de 2 au total des points

UNIVERSITAIRE

Demain après-midi
Bishop's à Edmonton
Western à St. Mary's (Halifax)
(parties demi-finales nationales)

LIGUE INTER COLLEGIALE
parties de championnat

Senior "A"
Ahuntsic à Trois-Rivieres, dim. à 2h

Senior "B"
Ste-Thérèse à André-Grasset, sam. à 2h au stade de Verdun

Junior
Notre-Dame vs LaSalle, ven. 8h30 à Verdun

Benjamin
Iberville vs Notre-Dame, ven. 7h à Verdun

Classement final

Junior

	m	g	p	n	pp	pc	pts
Notre-Dame	7	6	0	1	260	112	13
LaSalle	7	5	1	1	168	98	11
Honoré-Mercier	7	3	4	0	143	166	6
Trois-Rivières	7	2	5	0	114	192	4
Eudistes	6	0	6	0	98	215	0



LINDA CARBONETTO, ex-championne canadienne, est une des vedettes de la troupe des "Ice Capades", au Forum jusqu'à dimanche soir.

l'information sportive

LE JOUEUR CANADIEN par excellence du match de la coupe Grey, à Vancouver le 28 novembre prochain, sera vraiment choyé par le Canadien Pacifique. En effet, il recevra deux billets pour toute destination sur le réseau international de 50,000 milles de CP Air. Le choix sera fait par les membres de l'Association des rédacteurs de football présents au match, qui devront se limiter aux seuls joueurs n'ayant fait partie que d'équipes canadienne de football, tant au niveau secondaire qu'au niveau junior et intermédiaire.

JEAN-CLAUDE TREMBLAYn le brillant joueur de défense des Canadiens, est maintenant un restaurateur montréalais. Avec une dizaine d'associés, dont le commentateur sportif Richard Garneau, il vient de faire l'ouverture du restaurant Chamonix-Mont-Blanc, rue Drummond, juste au nord du boulevard Maisonneuve, son chef étant nul autre que Jean Colin, autrefois du Vaisseau d'Or.

JEAN-PAUL JARRY, autrefois directeur de l'information sportive à "Dimanche-Matin", vient de remettre sur le marché la publication "Sport-Images" que dirigèrent déjà le regretté Marcel Vleminckx et le confrère Jean Chartier, maintenant directeur des sports au "Petit Journal". Ses principaux collaborateurs sont Roland Meloche et Jacques Bélair et le premier numéro de 32 pages, abondamment illustré, est actuellement en vente dans les kiosques.

WALTER ALSTON vient de signer son 19ème contrat comme gérant des Dodgers de Los Angeles. Alston, qui aura 60 ans le 1er décembre, a mené son équipe à une partie de la 1ère place du classement Ouest de la ligue de baseball Nationale l'été dernier et parce qu'il sut admirablement grouper recrues et vétérans, il fut choisi, pour la 5ème fois, "gérant de l'année" à la suite d'un sondage mené par La Presse Associée parmi les journalistes sportifs, l'honneur, dans la ligue Américaine, revenant à Dick Williams, ex-instructeur des Expos. Jamais, dans leur histoire, les Dodgers ont-ils eu un même gérant durant 19 ans. Alston, l'été dernier, avait égalé le record établi par Wilbert Robinson qui avait piloté les ex-Dodgers de Brooklyn de 1914 à 1931 inclusivement. Depuis qu'il a succédé à Charley Dressen en 1954, Alston n'a, chaque année signé que des contrats d'un an. Sous sa direction, les Dodgers ont remporté 6 championnats de ligue et quatre Séries Mondiales. On croit que le cachet d'Alston pour la saison 1972 sera d'environ $75,000.

LA CIRE JOHNSON, qui avait contribué quelque $3,000,000 depuis 6 ans à la commandite de la série de courses-automobiles appelée Canam, vient de tirer sa révérence. C'est ce qu'annonce le Sports Car Club d'Amérique. Le directeur-administrateur A. Trace Bird a cependant dit que plusieurs autres compagnies étaient intéressée à prendre la relève. Depuis que la série Canam a été lancée en 1966, elle a été dominée par l'écurie britannique McLaren, ses deux as ayant été le regretté Bruce McLaren et Denis Hulme. L'équipe McLaren a remporté les honneurs des 5 derniers championnats (10 courses par saison) et a récolté plus d'un million et demi en prix. C'est Peter Revson qui, l'an dernier, a remplacé McLaren aux côtés de Hulme, tous deux amassant $327,937 en bourses. L'an prochain, Revson doit être remplacé par Jackie Stewart, Revson passant aux séries internationales de formule-1 en compagnie de Hulme pour former une nouvelle équipe McLaren.

SI LEO DUROCHER n'est pas réengagé, il semblerait que son successeur comme gérant des Cubs de Chicago de la ligue de baseball Nationale serait White Lockman, actuellement surintendant du développement des joueurs de l'équipe du richard Phil Wrigley. Celui-ci a dit qu'Ernie Banks ne serait pas désigné comme pilote, plutôt comme instructeur au 1er but. En même temps qu'on annonçait la démission de l'instructeur Joe Almalfitano, qui vient de passer aux Géants de San Francisco, on révélait que Larry Jansen, vieux copain de Lockman avec les ancien Géants de New York, serait le prochain instructeur des lanceurs des Cubs. On s'attend aussi à ce que les instructeurs Al Spangler et Peanuts Lowrey soient remplacés, ce qui met le statut de Durocher comme gérant en déséquilibre.

EDDIE SHACK, 34 ans, des Sabres de Buffalo de la ligue de hockey Nationale, a été impliqué dans un accident d'automobile, mardi soir, a-t-on révélé hier. Shack a subi des blessures mineures pendant que les dommages à sa voiture atteignaient les $1,800. Schak, seul dans sa voiture, aurait été obligé, par un autre véhicule, à quitter la route et à rouler quelque 125 pieds de par un champ avant de donner contre un poteau.

RAMON VELASQUEZ, président du Conseil mondial de la boxe, a réaffirmé à Mexico que l'Américain Mando Ramos devait être reconnu comme champion du monde des poids-légers en dépit de la disqualification qu'il a encourue lors de son combat contre l'Espagnol Pedro Garrasco. Il a toutefois ajouté qu'il se conformerait au verdict qui sera rendu par les membres du conseil lors de leur réunion du 21 novembre prochain à Monterey, Mexique. Il a aussi confirmé que le président et le secrétaire général de l'Union européenne de boxe, Gil Garcia et Pierre Pini, étaient d'avis que la décision de l'arbitre du match ne pouvait être renversée.

HOCKEY CANADA, par la voix de ses dirigeants, a laissé savoir que d'importants changements avaient été apportés au tournoi annuel de hockey collégial qui sera présenté durant le temps des Fêtes. Le tournoi de cette année comptera 6 divisions de 4 équipes collégiales ou universitaires chacune, les différentes rencontres ayant lieu à Vancouver, Thunder Bay, Sudbury, Kingston, Trois-Rivières et Moncton les 28 et 29 décembre. L'an dernier, le premier tournoi de Hockey Canada n'avait que deux sections de 4 équipes chacune. Le président Charles Hay a déclaré que la presque totalité des dépenses encourues par les 6 tournois projetés allait être défrayée par deux compagnies.

LES ORIOLES DE BALTIMORE ont battu les Géants de Yomiuri par 2-0, hier à Matsuyama, lorsque Dave Johnson compta sur un simple d'Elrod Hendricks et Paul Blair sur un mauvais lancer à la 11ème manche. Le dossier des champions de la ligue de baseball Américaine durant leur tournée japonaise est maintenant de 10 victoires, 1 défaite et 3 matches nuls. Hier, Grant Jackson (3 coups sûrs, 9 manches) et Eddie Watt (1 coup sûr, 2 manches) limitèrent les frappeurs japonais à 4 simples.

LE GOUVERNEMENT FEDERAL accordera son appui à la demande que la Fédération canadienne des sports nautiques présentera, la semaine prochaine, à Singapour à la Fédération internationale de natation pour organiser les premiers championnats du monde de sports nautiques à Vancouver. Le ministère fédéral de la Santé a précisé que ces championnats pourraient avoir lieu fin-août ou début-septembre 1973. Ceux-ci comprendraient des épreuves de natation, de nage synchronisée, de plongeon et de polo aquatique.

BERNARD BLANCHETTE, un ailier droit, vient d'être cédé aux Blues de St-Louis de la ligue de hockey Nationale par les Voyageurs de la Nouvelle-Ecosse de la ligue Américaine, ceux-ci envoyant en même temps le joueur de défense Michel Poirier au Muskegan de la ligue Internationale. Il semble que les Blues aient acheté le contrat de Blanchette pour renforcer leurs filiales de Kansas-City, de la ligue Centrale, ou de Denver, de la ligue de l'Oust.

JOE PEPITONE, 1er-but et voltigeur des Cubs de Chicago, a subi une intervention chirurgicale au cours de laquelle les chirurgiens lui ont enlevé une esquille d'os au coude gauche. Pepitone doit quitter l'hôpital aujourd'hui ou demain.

Avis légaux – Avis publics – Appels d'offres

AVIS

BONANZA CONSTRUCTION CO. LTD. par les présentes donne avis qu'elle s'adressera au Secrétaire Provincial de la Province de Québec pour obtenir l'abandon de sa Charte.

Saul Handelman - Procureur pour
Bonanza Construction Co. Ltd

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE MONTREAL

COUR PROVINCIALE

No 407 034

COMMISSION SCOLAIRE STE ROSE AUTEUIL, corps politique et incorporé, ayant son siège social à Ville de Laval, district de Montréal.

demanderesse

-contre-

LUCIEN LACHAPELLE, autrefois de Ville de Laval, district de Montréal, et maintenant de lieu inconnu.

défendeur

IL EST ENJOINT à LUCIEN LACHAPELLE, à l'intention duquel une copie du bref et de la déclaration a été laissée au greffe de cette Cour, de comparaître dans un délai de trente (30) jours.

Montréal, le 9 novembre 1971

CLAUDE DUFOUR
GREFFIER-ADJOINT

Me Robert Y. Lanthier
242 boul. Ste-Rose
Laval, Que.

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE MONTREAL

COUR PROVINCIALE

No 407 031

COMMISSION SCOLAIRE STE ROSE AUTEUIL, corps politique et incorporé, ayant son siège social à Ville de Laval, district de Montréal.

demanderesse

-contre-

JOLY BUNGALOW LTEE, corporation légalement constituée, ayant autrefois son siège social à 199 boul. Labelle, Ste-Rose, Qué., district de Montréal, et maintenant de lieux inconnus.

défenderesse

IL EST ENJOINT à JOLY BUNGALOW LTEE, à l'intention de laquelle une copie du bref et de la déclaration a été laissée au greffe de cette Cour, de comparaître dans un délai de trente (30) jours.

Montréal, le 9 novembre 1971

CLAUDE DUFOUR
GREFFIER-ADJOINT

Me Robert Y. Lanthier,
242 boul. Ste-Rose,
LAVAL, Qué.

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE MONTREAL

COUR PROVINCIALE

No 404 877

COMMISSION SCOLAIRE STE-ROSE AUTEUIL, corps politique et incorporé, ayant son siège social à Ville de Laval, district de Montréal.

demanderesse

-contre-

LES HABITATIONS JOLY LTEE, corporation légalement constituée, ayant autrefois son siège social à 199 Boul. Curé Labelle, Ste-Rose, Laval, district de Montréal, et maintenant de lieux inconnus.

défenderesse

IL EST ENJOINT à LES HABITATIONS JOLY LTEE à l'intention de laquelle une copie du bref et de la déclaration a été laissé au greffe de cette Cour, de comparaître dans un délai de trente (30) jours.

Montréal, le 10 novembre 1971

CLAUDE DUFOUR
GREFFIER-ADJOINT

Me Robert Y. Lanthier,
242 boul. Ste-Rose,
LAVAL, Qué.
Avocat de la demanderesse

CANADA
MINISTERE DES TRANSPORTS
ADMINISTRATION CANADIENNE DES TRANSPORTS AERIENS

APPEL D'OFFRES

Des soumissions sont demandées pour les travaux suivants à Dorval, Québec. ENLEVEMENT ET DESTRUCTION DES ORDURES ET DES DECHETS A L'AEROPORT INTERNATIONAL DE MONTREAL, DORVAL, QUEBEC.

Les soumissions cachetées portant sur l'enveloppe la mention des travaux ci-dessus et adressées à l'Agent régional des Approvisionnements, Ministère des Transports, Pièce 162, Edifice de l'Administration régionale, Aéroport international de Montréal, Dorval, Qué. (636-3202) seront reçues jusqu'à 3 heures de l'après-midi, heure normale de l'est, le 2 décembre 1971.

Les plans, devis et documents qui s'y rapportent peuvent être obtenus sur demande à l'adresse ci-dessus sur réception d'un chèque visé de $25, fait au nom du Receveur Général du Canada. Le dépôt est remboursable sur retour des plans et devis en bon état dans un délai de 14 jours après l'avis des résultats de l'appel d'offres.

Les soumissionnaires éventuels sont invités à assister à une réunion qui aura lieu à la salle de Conférence M-140 à l'aérogare de l'aéroport de Montréal, à 09:30 a.m., heure normale de l'est, le 19 novembre 1971, afin d'examiner les devis et de faire une visite complète des lieux.

Le Ministère ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

M. Baribeau
Directeur régional du Québec,
Administration canadienne
des Transports aériens.

Ministère des Transports,
Aéroport int. de Montréal,
Le 1er novembre 1971.

Avis est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 21 octobre 1971 à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes présentes ou futures, payables à Almi Inc. a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Montréal le 28ème jour d'octobre 1971, sous le numéro 2309373. Ce 5ème jour de novembre, 1971. LA BANQUE TORONTO-DOMINION.

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE MONTREAL

COUR PROVINCIALE

No 403 802

LES COMMISSAIRES D'ECOLES POUR LA MUNICIPALITE DE ST-FRANÇOIS DE LAVAL, DANS LE COMTE DE FABRE, corporation légalement constituée ayant son siège social et sa principale place d'affaires au no. 6990 Boul. des Mille Iles, à St-François, Ville de Laval, district de Montréal.

demandeurs

-contre-

H. ALAGIC, demeurant autrefois et domicilié au no. 3010 Montée St-François, Duvernay, Ville de Laval, district de Montréal, et maintenant de lieux inconnus.

défendeur

IL EST ENJOINT à H. ALAGIC à l'intention duquel une copie du bref et de la déclaration a été laissée au greffe de cette Cour, de comparaître dans un délai de trente (30) jours

Montréal, le 9 novembre 1971

CLAUDE DUFOUR
GREFFIER-ADJOINT

Mes Beliveau et Beliveau,
50 Place Crémazie, suite 1008,
MONTREAL 351, Qué.

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE MONTREAL

COUR PROVINCIALE

No 397 744

COMMISSION SCOLAIRE STE-ROSE AUTEUIL, corps politique et incorporé, ayant son siège social à Ville de Laval, district de Montréal.

demanderesse

-contre-

ST-MARTIN DEVELOPMENT CORP., corporation légalement constituée, ayant autrefois son siège social à 1 Place Laval, Chomedey, Laval, district de Montréal, et maintenant de lieux inconnus.

défenderesse

IL EST ENJOINT à ST-MARTIN DEVELOPMENT CORP. à l'intention de laquelle une copie du bref et de la déclaration a été laissée au greffe de cette Cour, de comparaître dans un délai de trente (30) jours.

Montréal, le 10 novembre 1971

CLAUDE DUFOUR
GREFFIER-ADJOINT

Me Robert Y. Lanthier,
242 boul. Ste-Rose,
Laval, Que.
Avocat de la demanderesse

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE MONTREAL

COUR PROVINCIALE

No 407 036

COMMISSION SCOLAIRE STE ROSE AUTEUIL corps politique et incorporé, ayant son siege social à Ville de Laval, district de Montréal.

demanderesse

-contre-

LES HABITATIONS JOLY LTEE, corporation legalement constituée, autrefois ayant son siege social à 199 boul. Labelle, Ste Rose Laval, district de Montreal et maintenant de lieux inconnus

défendresse

IL EST ENJOINT à Les Habitations Joly Ltée à l'intention de laquelle une copie du bref et de la déclaration a été laissée au greffe de cette Cour, de comparaître dans un délai de trente (30) jours.

Montréal, le 10 novembre 1971

CLAUDE DUFOUR
GREFFIER-ADOINT

Me Robert Y. Lanthier
242 boul. Ste Rose
Laval.
Avocat de la demanderesse

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE MONTREAL

COUR SUPERIEURE
(Division des Divorces)

NO: 17 314

DAME MARIE-CATHERINE PLAMONDON-PARE, ménagère, épouse commune en biens de Marcel Paré, résidant au 5240, rue Berri, Appartement 2, Montréal.

Requérante

-vs-

MARCEL PARE, occupation inconnue, résidant à Québec à une adresse inconnue, district judiciaire de Québec.

Intimé

PAR ORDRE DE LA COUR

L'intimé Marcel Paré est par les présentes requis de comparaître dans un délai de 60 jours de la dernière publication.

Une copie de la REQUETE EN DIVORCE a été laissée à la Division des Divorces de Montréal à son intention.

Prenez de plus avis qu'à défaut par vous de signifier et de déposer votre comparution ou contestation dans les délais susdits, la Requérante procédera à obtenir contre vous par défaut, un jugement de divorce accompagné de toute ordonnance accueillant les mesures accessoires qu'elle sollicite contre vous.

MONTREAL, CE 9 NOVEMBRE 1971

JACQUES PERRON, Régistraire

Mes Ogilvy, Cope, Porteous, Hansard,
Marler, Montgomery et Renault
Edifice de la Banque Royale
1, Place Ville Marie
Montréal 113, P.Q.

AVIS

Avis est par les présentes donné, conformément à l'article 1571-D du code civil de la Province de Québec, que Abena Ltd. dont la principale place d'attaires dans la Province de Québec est située dans le district judiciaire de Montréal, a transporté toutes ses creances et comptes de livres actuels et futurs à La Banque Provinciale du Canada à titre de garantie, par acte portant la date du 7ème jour du mois d'octobre 1969 et enregistré au Bureau de la division d'enregistrement de Montréal le 12ème jour du mois de novembre 1969 sous le numéro 2175254.

Daté à Montréal, Qué., ce 29ème jour du mois d'octobre 1971

LA BANQUE PROVINCIALE DU CANADA

CANADA
COUR SUPERIEURE
DIVISION DES DIVORCES
DISTRICT DE MONTREAL

NO. 12-016281-71

Gabriel Berneche — Requérant

-vs-

Nicole Deom Berneche — Intimée

L'intimée est par les présents requise de comparaître dans un délai de 60 jours de la dernière publication. Une copie de la requête en divorce a été laissée à la division des divorces à son intention. Prenez de plus avis qu'à défaut par vous de signifier et de déposer votre comparution ou contestation dans les délais susdits, le requérant procédera d'obtenir contre vous par défaut un jugement de divorce accompagné de toute ordonnance accueillant les mesures accessoires qu'il sollicite contre vous.

Registraire: Jacques Perron

Maitre Simon Richter –
Procureur du Requérant
455 Craig, chambre 304
Montréal 126, P.Q.

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE MONTREAL

COUR PROVINCIALE

No 396 815

COMMISSION SCOLAIRE STE-ROSE AUTEUIL, corps politique et incorporé, ayant son siège social à Ville de Laval, district de Montréal.

demanderesse

-contre-

ST. MARTIN DEVELOPMENT CORP., corporation légalement constituée ayant autrefois son siège social à la Place Laval, Chomedey, Laval, district de Montréal, et maintenant de lieux inconnus.

défenderesse

IL EST ENJOINT à ST. MARTIN DEVELOPMENT CORP. à l'intention de laquelle une copie du bref et de la déclaration a été laissée au greffe de cette Cour, de comparaître dans un délai de trente (30) jours.

Montréal, le 10 novembre 1971

CLAUDE DUFOUR
GREFFIER-ADJOINT

Me Robert Y. Lanthier,
242 boul. St-Rose,
LAVAL, Qué.

Avocat de la demanderesse

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE MONTREAL

COUR PROVINCIALE

No 368 664

COMMISSION SCOLAIRE STE-ROSE AUTEUIL, corps politique et incorporé, ayant son siège social à Ville de Laval, district de Montréal.

demanderesse

-contre-

RIPE GENERAL REAL ESTATE INC., corporation légalement constituée, ayant autrefois son siège social à 1 Place Laval, Chomedey, Laval, district de Montréal et maintenant de lieux inconnus.

défenderesse

IL EST ENJOINT à RIPE GENERAL REAL ESTATE INC. à l'intention de laquelle une copie du bref et de la déclaration a été laissée au greffe de cette Cour, de comparaître dans un délai de trente (30) jours.

Montréal, le 10 novembre 1971

CLAUDE DUFOUR
GREFFIER-ADJOINT

Me Robert Y. Lanthier,
242 boul. Ste-Rose,
LAVAL, Qué.
Avocat de la demanderesse

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE MONTREAL

COUR SUPERIEURE
(Division des Divorces)

NO: 15270

DAME ROLLANDE GODMAIRE, ménagère, domiciliée et demeurant à Ste-Marie de Laprairie, district de Montréal,

Requérante

-vs-

YVON PELLERIN, anciennement de Ste-Marie de Laprairie, district de Montréal, et maintenant d'endroit inconnu,

Intimé

PAR ORDRE DE LA COUR

L'intimé YVON PELLERIN est par les présentes requis de comparaître dans un délai de 60 jours de la dernière publication.

Une copie de la REQUETE EN DIVORCE a été laissée à la Division des Divorces de Montréal à son intention.

Prenez de plus avis qu'à défaut par vous de signifier et de déposer votre comparution ou contestation dans les délais susdits, la Requérante procédera à obtenir contre vous par défaut, un jugement de divorce accompagné de toute ordonnance accueillant les mesures accessoires qu'elle sollicite contre vous.

MONTREAL, CE 9 NOVEMBRE 1971

JACQUES PERRON, Régistraire

Mes Shriar, Polak & Cooperstone
Edifice Dominion Square
1010 Ste-Catherine Ouest, suite 620
Montréal, P.Q.

AVIS AUX CREANCIERS DES EPOUX

AVIS vous est donné que le 23 décembre 1971, une requête sera présentée à la Cour Supérieure, District de Montréal, aux fins d'homologuer de nouvelles conventions matrimontales entre ANDRE LE MOYNE et CECILE BOLDUC, domiciliés au numéro 11 de la rue Parissi, à Laval-des-Rapides, Ville de Laval, constatées en un contrat de mariage passé devant Me Henri Vinet, notaire.

POUR LES REQUERANTS
HENRI VINET, NOTAIRE
3860 Notre-Dame, suite 204
Chomedey, Laval, P.Q.

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE MONTREAL

COUR PROVINCIALE

No 02-402910-71

Commission scolaire Ste Rose Auteuil corps politique et incorporé, ayant son siège social à Ville de Laval district de Montréal.

demanderesse

-contre-

Dame Denise Lecompte Locas, en sa qualité d'héritière à la Succession d'Achille Billet, autrefois du 233 rue Hector, Rosemère, et maintenant de lieux inconnus

défenderesse

IL EST ENJOINT à Dame Denise Lecompte Locas à l'intention de laquelle une copie du bref et de la déclaration a été laissée au greffe de cette Cour, de comparaître dans un délai de trente (30) jours.

Montréal, le 11 novembre 1971

Claude DUFOUR
Greffier-Adjoint

Me Robert Y Lanthier
242 Boul. Ste-Rose
Laval
Avocat de la demanderesse

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE MONTREAL

COUR PROVINCIALE

No 407 035

COMMISSION SCOLAIRE STE ROSE AUTEUIL, corps politique et incorporé, ayant son siège social à Ville de Laval, district de Montréal.

demanderesse

-contre-

LUSKA ZMAGO, autrefois domicilié et résidant au numéro 5725 rue Parme à Auteuil, Ville de Laval et maintenant de lieux inconnus.

défendeur

IL EST ENJOINT à LUSKA ZMAGO à l'intention duquel une copie du bref et de la déclaration a été laissée au greffe de cette Cour, de comparaître dans un délai de trente (30) jours.

Montréal, le 9 novembre 1971

CLAUDE DUFOUR
GREFFIER-ADJOINT

Me Robert Y. Lanthier,
242 boul. Ste-Rose,
LAVAL, Qué.
Avocat de la demanderesse

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE MONTREAL

COUR PROVINCIALE

No 407 031

COMMISSION SCOLAIRE STE ROSE AUTEUIL, corps politique et incorporé, ayant son siège social à Ville de Laval, district de Montréal,

demanderesse

-contre-

RIPE GENERAL REAL ESTATE INC., corporation légalement constituée, ayant autrefois son siège social à 1 Place Laval, Chomedey, Laval, district de Montréal, et maintenant de lieux inconnus,

défenderesse

IL EST ENJOINT à RIPE GENERAL REAL ESTATE INC. à l'intention de laquelle une copie du bref et de la déclaration a été laissée au greffe de cette Cour, de comparaître dans un délai de trente (30) jours.

Montréal, le 9 novembre 1971

CLAUDE DUFOUR
GREFFIER-ADJOINT

Me Robert Y. Lanthier,
242 boul. Ste-Rose,
LAVAL, Qué.
Avocat de la demanderesse

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE MONTREAL

COUR PROVINCIALE

No 405 438

THE SCHOOL COMMISSIONERS FOR THE MUNICIPALITY OF WEST ISLAND, IN THE COUNTY OF JACQUES CARTIER, une corporation ayant son siège social à 501 Chemin St-Jean dans la Ville de Pointe Claire, District de Montréal,

demanderesse

-contre-

P.J.M. CORPOGRATION, une corporation ayant son bureau au 5000 Lakewood Drive dans la Ville de Waco dans l'Etat du Texas, l'un des Etats Unis d'Amérique,

défenderesse

-et-

THE REGISTRAR FOR THE REGISTRATION DIVISION OF MONTREAL, ayant son bureau d'affaires au 450 rue St-Vincent dans la Ville et ledit district de Montréal,

mis-en-cause

IL EST ENJOINT à P.J.M. CORPORATION à l'intention de laquelle une copie du bref et de la déclaration a été laissée au greffe de cette Cour, de comparaître dans un délai de trente (30) jours.

Montréal, le 10 novembre 1971

CLAUDE DUFOUR
GREFFIER-ADJOINT

Messieurs Stewart, McKenna et associés,
Suite 1010 606 rue Cathcart,
MONTREAL 111, Qué.
Avocat de la demanderesse

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE MONTREAL

COUR SUPERIEURE
DIVISION DES DIVORCES

NO 12-017422-71

ROBERT EDWARD SCOTT,

Requérant

-VS-

DAME ALICE JESSIE LAWTON,

Intimée

PAR ORDRE DE LA COUR

L'Intimée est par les présentes requise de comparaître dans un délai de 60 jours à compter de la dernière publication. Une copie de la requête en divorce a été laissée au greffe des divorces à son intention.

Prenez de plus avis qu'à défaut par vous de signifier et de produire votre comparution ou contestation dans les délais susdits, le requérant procédera à obtenir contre vous, par défaut, un jugement de divorce.

MONTREAL, le 9 novembre 1971

JACQUES PERRON, Régistraire

Mtres Marcus et Feiner
1015 Beaver Hall Hill
Suite 405
Montréal, Québec
PROCUREURS DU REQUERANT

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE MONTREAL

COUR PROVINCIALE

No 407 032

COMMISSION SCOLAIRE STE ROSE AUTEUIL, corps politique et incorporé, ayant son siège social à Ville de Laval, district de Montréal.

demanderesse

-contre-

GYLE REALTY CORP., corporation légalement constituée, ayant autrefois son siège social à 486 Ste-Catherine ouest, Montréal, district de Montréal, et maintenant de lieux inconnus,

défenderesse

IL EST ENJOINT à GYLE REALTY CORP. à l'intention de laquelle une copie du bref et de la déclaration a été laissée au greffe de cette Cour, de comparaître dans un délai de trente (30) jours.

Montréal, le 9 novembre 1971

CLAUDE DUFOUR
GREFFIER-ADJOINT

Me Robert Y. Lanthier,
242 boul. Ste-Rose,
LAVAL, Qué.
Avocat de la demanderesse

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE MONTREAL

COUR SUPERIEURE

No 05-816141-71

FREDAR INVESTMENT CORPORATION ET AL.

demandeurs

-vs-

JOHN GALLAGHAN

défendeur

-et-

REGISTRAIRE DE LA DIVISION D'ENREGISTREMENT DE LAPRAIRIE

Mis-en-cause

AVIS

PAR ORDRE DE LA COUR

Le Défendeur, John Gallaghan, est par les présentes requis de comparaître dans un délai de trente (30) jours suivant la date de la dernière publication. Une copie du Bref d'Assignation et de la Déclaration a été laissée au Bureau de la Cour Supérieure de Montréal, à son intention.

MONTREAL, 9 novembre 1971

Halperin & Morris
Procureurs des demandeurs

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE MONTREAL

COUR PROVINCIALE

No 343 051

JACQUES REGIS, professeur, domicilié et résidant au 278 De Martigny, dans la ville de Repentigny, district de Joliette,

demandeur

-contre-

EMERILD HACHE, autrefois domicilié et résidant au no 999 de la 9ième Avenue, dans la cité de Pointe-aux-Trembles, district de Montréal, et maintenant de lieux inconnus,

-et-

JOSEPH EDOUARD HACHE, autrefois domicilié et résidant au 12527 Victoria, app. 3, dans la cité de Pointe-aux-Trembles et le district de Montréal, et maintenant de lieux inconnus,

défendeurs

IL EST ENJOINT à EMERILD HACHE et JOSEPH EDOUARD HACHE à l'intention desquels une copie du bref et de la déclaration a été laissée au greffe de cette Cour, de comparaître dans un délai de trente (30) jours.

Montréal, le 10 novembre 1971

CLAUDE DUFOUR
GREFFIER-ADJOINT

Me Léo R. Leblanc,
57 St-Jacques ouest,
MONTREAL, Qué.
Avocat du demandeur

AVIS

LA FEDERATION DE QUEBEC DES UNIONS REGIONALES DES CAISSES POPULAIRES DESJARDINS

Avis est par les présentes donné que la Fédération de Québec des Unions régionales des Caisses Populaires Desjardins s'adressera à l'Assemblée Nationale du Québec, lors de sa présente session, pour demander l'adoption d'une loi lui donnant des pouvoirs spéciaux pour les fins suivantes:

A) Admettre comme membres, des organismes autres que des fédérations de caisses d'épargne et de crédit et ainsi regrouper les institutions du Mouvement des Caisses Populaires Desjardins;

B) Elargir ses pouvoirs de réglementation, notamment quant aux officiers et à des commissions avec pouvoirs exécutifs;

C) Elargir ses pouvoirs de placement;

D) Elargir ses pouvoirs d'emprunt;

E) Emettre des parts privilégiées;

F) Créer des fonds et des corporations pour des fins particulières;

G) Réserver à la fédération l'usage de l'expression "Mouvement des Caisses Populaires Desjardins".

Québec, le 10 novembre 1971.

Robert Giroux
Charles Cimon

Avocats, procureurs
de la Fédration de Québec des
Unions Régionales des Caisses
Populaires Desjardins.

AVIS DE SOUMISSION
CONSEIL DES PORTS NATIONAUX
PORT DE MONTREAL

CONCESSIONS DE RESTAURANTS

Des soumissions seront reçues pour consessions des restaurants indiqués ci-dessous :

Numéro du restaurant	Endroit
14	Jetée Bickerdike.
17	Poste à quai No. 73, rue Bruneau.

Toute personne désirant soumissionner pour une ou les deux concessions de restaurant, pour une période de cinq ans devra en faire la demande par écrit au Directeur du Port, Edifice du Port de Montréal, Cité du Havre, Montréal 104, P.Q.

Tous les documents nécessaires seront envoyés aux personnes qui nous auront donné leur nom, adresse et qualifications.

Les soumissions reçues après midi le 24 novembre, 1971, seront retournées sans être ouvertes.

G. Beaudet,
Directeur du Port.

Montréal, le 8 novembre, 1971.

BUREAU D'AMÉNAGEMENT DU NOUVEL AÉROPORT INTERNATIONAL DE MONTRÉAL

AVIS DE PRÉ-SOUMISSION

Projet no. 600-178 Aire de stationnement des avions #1 – émissaires de drainage

Sur l'emplacement du nouvel aéroport international de Montréal, Ste-Scholastique, Québec

Les soumissions seront demandées le ou vers le 1er décembre 1971, pour le projet ci-haut mentionné.

Les parties intéressées pourront visiter le chantier à 14.00 heures, le 16, 17 et 18 novembre 1971, en appelant :

M. F. Tremblay
Directeur de la Construction
CAIM
138 rue St-Jean Baptiste
Ste-Scholastique, Québec
TÉL. : (819) 258-4511

Benoit Baribeau
Administrateur délégué

TRANSPORT/CANADA

CONSEIL DES PORTS NATIONAUX
PORT DE MONTREAL

AVIS AUX ENTREPRENEURS

Des soumissions cachetées adressées au Directeur du port et portant la suscription "SOUMISSION POUR LA CONSTRUCTION DE PIEUX ET CHAPEAUX DE PIEUX POUR LE HANGAR 77 ET STRUCTURES ADJACENTES, SECTIONS 76-78, PORT DE MONTRÉAL, MONTRÉAL, P.Q.", seront reçues au bureau du Directeur du port, Conseil des Ports Nationaux, Port de Montréal, Edifice du Port de Montréal, Cité du Havre, Montréal 104, P.Q., jusqu'à trois heures de l'après-midi, vendredi le 19 novembre 1971, alors que les soumissions reçues seront ouvertes en public par le Directeur du Port.

On peut se procurer les devis, plans, formules de soumission et de contrat avec la cédule "A", et l'enveloppe pré-adressée en s'adressant au bureau du Directeur du port, Conseil des Ports Nationaux, Montréal, P.Q., contre dépôt de cinquante ($50.00) dollars, lequel sera remboursé sur retour en bonne codition des documents susnommés en déça d'un mois de la date fixée pour l'ouverture des soumissions. S'ils ne sont pas retournés dans ce délai, le dépôt sera forfait.

Tel que stipulé dans les devis, un cautionnement ou une obligation de garantie devra accompagner la soumission.

Le Conseil ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

Le directeur du port,
G. Beaudet.
Montréal, le 11 novembre 1971.

CITE DE MONTREAL-NORD

SOUMISSIONS

Des soumissions dans des enveloppes scellées portant inscription: CHAUFFAGE – ARENA MONTREAL-NORD et adressées au soussigné à l'Hôtel de Ville de Montréal-Nord seront reçues jusqu'à cinq heures p.m. (5:00 p.m.) MARDI, le 23 novembre 1971, pour l'installation d'un système de chauffage radiant opérant au gaz naturel à l'arena Montréal-Nord.

Ne seront considérées que les soumissions préparées sur les formules fournies par les ingénieurs-conseils Pageau, Gélinas, Favreau. Ces formules, de même que les plans et cahiers des charges seront obtenus au bureau de l'Ingénieur en chef, M. Jean-Guy Themens, à l'Hôtel de Ville de Montréal-Nord, 4242 Place Hôtel de Ville, moyennant un dépôt de vingt-cinq dollars ($25.00) en argent ou un chèque visé pour ce contrat. Ce montant sera remboursé aux soumissionnaires dès qu'ils auront retourné les plans et cahiers des charges en bon état, dans les dix (10) jours qui suivront la date de l'ouverture des soumissions.

Chaque soumission devra être accompagnée d'un chèque visé, tiré sur une banque à charte canadienne et payable à la Cité de Montréal-Nord pour un montant égal à 10% du montant total de la soumission.

La Cité ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions reçues et sans obligation d'aucune sorte envers le ou les soumissionnaires.

Les dites soumissions seront ouvertes à une assemblée du Conseil, le même jour à huit heures p.m. (8:00 p.m.) à la Salle du Conseil, 11211 rue Hébert, Montréal-Nord.

ALINE OUIMET,
GREFFIER DE LA CITE.

CANADA,
PROVINCE DE QUEBEC,
DISTRICT DE TERREBONNE,

CITE DE LACHUTE,

AVIS PUBLIC

AVIS PUBLIC est par les présentes donné aux électeurs de la Cité de Lachute, que dimanche le 7 novembre 1971, de 9:00 hres a.m. à 6.00 hres p.m., il y eut élection des candidats à la Mairie et pour le poste d'Echevin aux sièges suivants:

MAIRE: DR. ZOEL SAINDON., a été proclamé élu Maire de la Cité de Lachute, pour un terme de quatre ans.

QUARTIER NORD, Siège No. 1: .ANDRE LEFEBVRE. a été proclamé élu Echevin du Siège No 1, du Quartier Nord de la Cité de Lachute, pour un terme de quatre ans.

QUARTIER NORD, Siège No: 2: KENNETH A. BELLINGHAM a été proclamé élu Echevin du Siège No. 2, du Quartier Nord de la Cité de Lachute, pour un terme de quatre ans.

QUARTIER SUD EST, Siège No 3: .J. WILBROD COUSINEAU. a été proclamé élu Echevin du siège No 3, du Quartier Sud Est, de la Cité de Lachute, pour un terme de quatre ans.

QUARTIER SUD EST, Siège No 4: .GEORGES KIRBY a été proclamé élu Echevin du Siège No 4 du Quartier Sud Est de la Cité de Lachute, pour un terme de quatre ans.

QUARTIER SUD OUEST, Siège No 5: .BRUNO BELANGER. a été proclamé élu Echevin du Siège No 5 du Quartier Sud Ouest de la Cité de Lachute, pour un terme de quatre ans.

QUARTIER SU

En Coupe du Monde, Nicklaus et l'Afrique du Sud dominent

WEST PALM BEACH, Floride (PA) — Jack Nicklaus a joué une ronde 68, quatre sous la normale pour être le meneur individuel à la fin de la première journée des matches pour la Coupe du Monde mais c'est l'Afrique du Sud, avec Gary Player et Harold Henning, qui a pris la tête du classement par équipes. Les deux Sud-Africains, déjà victorieux de l'épreuve en 1965 à Madrid, ont réalisé respectivement 69 et 71, soit un total combiné de 140 leur donnant une avance de trois coups sur leurs plus proche rivaux. Les Etats-Unis, représentés par Nicklaus et Lee Trevino, et la Nouvelle-Zélande étaient sur un pied d'égalité en 2ème place avec des totaux de 143, suivis de l'Angleterre, 144, et de l'Argentine et de la Chine nationaliste, 145.

Player, à sa première apparition en Amérique depuis 3 mois, n'eut pas un seul Bogey sur le parcours de 7,096 verges et termina avec 69 à comparer à 71 pour Henning.

Peter Oosterhuis, avec 69, a été l'as de l'équipe anglaise, son partenaire Tony Jacklin ne pouvant faire mieux que 75. Sur les 46 pays représentants, seulement trois ont joué en bas de la normale (144), le parcours du club West Palm Beach Gardens étant balayé par de violents vents. Cet inconvénient eut aussi pour cause de ralentir passablement le jeu, chaque quatuor devant jouer plus de 6 heures pour terminer cette première d'une série de quatre rondes.

"C'était encore mieux que d'être assis dans le chalet à ne rien faire", de déclarer le jovial Trevino. Celui-ci eut trois Bogey sur les quatre premiers trous et ne put faire mieux éventuellement, que 75.

L'Australie, gagnante l'an dernier, a fini avec 150 lorsque David Graham et Bruce Devlin ont respectivement terminé avec des pointages de 73 et 77.

Malgré une ronde excellente de 69 du vétéran Roberto de Vicenzo, l'équipe argentine affichait un total de 145, son partenaire Florentino Molina ne pouvant faire mieux que 76.

Les Français Jean Garaialde (76) et Bernard Pascassio (80) ont réussi un compte combiné de 156, le même total que celui des Mexicains Margarito Martinez (76) et Sixto Torres (80).

De Vicenzo, qui avait commencé la 18ème reprise de la Coupe du Monde, l'an dernier à Buenos Aires, avec un compte de 64 a dit: "Je crois que mon 69 d'aujourd'hui vu les conditions, représente du meilleur jeu que mon 64 de l'année dernière". Il n'eut que 28 coup roulés, hier.

Moins deux

Le jeu fut si lent que deux duos ne purent terminer leur ronde, la Roumanie et la Libye. Ils étaient au 18ème tertre de départ lorsqu'ils durent abandonner à cause de l'obscurité. Les Roumains étaient 44 coups au-dessus de la normale et les Libyens 26! Ils termineront leur 1ère ronde aujourd'hui pour aussitôt commencer leur 2ème.

Comme d'habitude, Nicklaus a maîtrisé les normales-5 à cause de la longueur de ses coups. Il eut des oiseaux-4 sur chacun. Il eut aussi un oiseau-3 sur le 18ème trou, une normale-4 de 421 verges. Auparavant, il avait pris un Bogey sur le 7ème trou.

De Vicenzo eut des coups roulés réussis de 30, 30 et 24 pieds pour obtenir autant d'oiseaux.

Le Canada: 146!

Le Canada a très bien fait, Wilf Homenuik jouant 72 et son partenaire Moe Norman 74, leur total de 146 les plaçant en 7ème place.

Bob Charles a été le meilleur pour la Nouvelle-Zélande avec 71, son coéquipier John Lister jouant 72.

L'Ecosse, représentée par Ronnie Shade (70) et Gallagher (77), était ex aequo en 8ème place avec le pays de Galles, représenté par Craig Defoy (72) et Brian Huggett (75).

L'Italie était 10ème (Roberto Bernardini, 73, et Della Torre, 75) suivie, sur un pied d'égalité en 11ème position, par le Japon (Kono 74, Yasuda 75) et l'Espagne (Angel Gallardo 72, Ramon Sota 77).

Au classement individuel, on note encore Lu Liang Huan (Formose) 71, Chichi Rodriguez (Porto-Rico) 71, Eleuterio Nival (Philippines) 71, Donald Gammon (Rhodésie) 72.



QUEL ÉQUILIBRE ! Dennis Hull, des Black Hawks de Chicago, doit faire preuve de beaucoup d'équilibre afin de demeurer debout en recevant la mise en échec de Bobby Orr, sous les yeux du gardien Gerry Cheevers et de son coéquipier Stan Mikita. (Téléphoto PA)

Esposito a raison de Meloche

BOSTON (PA) — Les Bruins de Boston n'ont concédé qu'un seul but en 1ère période malgré 13 minutes de punition, pour ensuite enregistrer trois buts au 2ème tiers et finalement l'emporter au compte de 5-2 contre les Golden Seals de la Californie, hier, soir à Boston, alors que Phil Esposito a enfilé 2 buts pour diriger l'attaque des vainqueurs.

Dans les autres parties à l'affiche hier soir, les Kings de Los Angeles ont vaincu les Sabres de Buffalo 4-2, tandis que les Flyers de Philadelphie prenaient la mesure des Canucks de Vancouver par pointage de 4-3.

Esposito, qui a établi la saison dernière des records de ligue Nationale en comptant 76 buts et en amassant 152 points, a réussi ses 10ème et 11ème buts de l'année en 2ème période avant d'exécuter, en 3ème une passe à Mike Walton qui portait le pointage à 4-2 en faveur des Bruins.

Ceux-ci ont obtenu plus de lancers que les Seals en 1ère période, ce qui n'empêcha pas les visiteurs de prendre les devants à la suite du but de San Gilbertson, à 14:39 alors qu'il y avait un joueur doston au banc des punitions.

Esposito nivela cependant les chances au début du 2ème vingt même si son équipe était en désavantage numérique. Il capta une passe de Ken Hodge pour filer seul devant Gilles Meloche et le déjouer.

Garnet Bailey a donné aux Bruins une avance de 2-1, quelques instants plus tard, mais Walt McKechnie égala le compte à 6.11 avec l'aide de Norm Ferguson et Marshall Johnston.

Esposito prit alors les choses en main en comptant à 11.42 de la 2ème, pour ensuite fournir une passe sur le but de Walton.

Dans un ultime effort, les Seals ont retiré leur gardien avec quelques secondes à faire, soit juste le temps pour permettre à Bailey de marquer son 2ème but de la soirée.

On se rappellera que Meloche, il y a deux semaines, avait blanchi les Bruins, à Boston, au compte de 2-0! Une telle défaite ne s'oubliant pas facilement, les Bruins n'y sont pas allés par quatre chemins.

Bruins 5, Seals 2

1ère période

1 – Californie: Gilbertson (4) McKechnie 14:39
Pun: Orr, B. 5:11, Stewart B., mineure et majeure, O'Donoghue C., 9:07, McKenzie B., 15:36, D. Smith B., 16:46.

2ème période

2 – Boston: Esposito (10) Hodge 2:15
3 – Boston: Bailey (2) Leach 3:53
4 – Californie: McKechnie (3) Ferguson, M. Johnston 6:11
5 – Boston: Esposito (11) Hodge, R. Smith 11:42
Pun: D. Smith B., 0:56, Marshall C., 13:17, Vadnais C., 15:14, Marshall C., 19:55.

3ème période

6 – Boston: Walton (3) Esposito, Hodge 15:09
7 – Boston: Bayley (3) Leach, Sanderson 19:58
Pun: Aucune.
Lancers par:

Californie	9	7	7 – 23
Boston	10	14	8 – 32

Gardiens: Meloche (C), Johnston (B).
A – 14,995.

Flyers 4, Canucks 3

A Philadelphie, le 9ème but de la saison de Simon Nolet, soit le même total qu'il avait eu durant toute la campagne 1970-71, a permis aux Flyers de Philadelphie de battre les Canucks de Vancouver de se hisser ainsi sur un pied d'égalité avec la Californie au 4ème rang de la section ouest.

1ère période

1 – Philadelphie: Ashbee (1) Molet, Lesuk 15:56
Pun: Hughes P, Quinn V 2: 2.18 Foley P mineure inconduite 3.37, Popeil V 6.34, Doak V, Kelly P 13.07, Wilkins V 14.20, Tallon V 16.15, Schella V mineure et inconduite 16.58, Bernier F 19.50.

2ème période

2 – Vancouver: Hall (5) Kurtenbach 0.19
3 – Vancouver: Tallon (3) Paiement, Boudrias 3.08
4 – Philadelphie: Johnson (5) Gendron, Dornhoefer 12.56
Pun: Tallon V 0.43, Foley P 4.12, Quinn V 9.13, Doak V 16.06, Tallon V 18.54, Lesuk P, Wilson V 19.00.

3ème période

5 – Vancouver: Boudrias (6) Popeil 10.14
6 – Philadelphie: Hughes (1) Nolet, Clarke 11.38
7 – Philadelphie: Nolet (9) 14.40
Pun: Doak V, Gendron P 4.45, Watson P 8.09, Gendron P 18.15.
Lancers par:

Vancouver	5	6	10 – 21
Philadelphie	14	12	9 – 35

Gardien: Wilson (V), Favell (P).
A – 13,196.

Sabres 2, Kings 4

1ère période

1 – Buffalo: O'Shea (2) Perreault, Martin 10.34
Pun: Curtis LA 17-24

2ème période

2 – Los Angeles: Joyal (2) Backstrom, Flett 1.53
3 – Los Angeles: Marotte (2) Pulford, Lemieux 4.03
Pun: HamiltonB 2.42, Curtis LA 11.52, Marotte LA 13.40.

3ème période

4 – Buffalo: O'Shea (3) Perreault, Martin 1.55
5 – Los Angeles: Potvin (1) 9.53
6 – Los Angeles: Flett (2) Howell 19.50
Pun: Potvin LA 7.44, Backstrom LA 15.08.
Lancers par:

Los Angeles	7	8	7 – 26
Buffalo	13	10	10 – 33

Gardiens: Edwards (LA), Crozier (B).
A – 15,010.

Les choix de "M. Lee" à B.B.

Avant-hier soir, notre sélectionneur n'a désigné aucun gagnant (à cause d'une chute-surprise de neige) ce qui lui donne un total de 40 vainqueurs en 160 courses pour une moyenne de 25%. Il a toutefois choisi l'exacta de $47.10. Dans ses paris il a perdu $26, ce qui fit descendre sa banque à $43.80. Voici ses choix pour le programme de ce soir:

1ère course: 1- Dandy Lobell (3); 2- Lewmar (2); 3- Happy Monarch (5).

2ème: 1- Becket (3); 2- Best of Mir (7); 3- The Cavan Blazer (2).
Double suggéré: 3-3.

3ème: 1- Tarport Boy Adios (1); 2- Suprème Yankee (4); 3- Transponder (7)

4ème: 1- Shermar Alex (8); 2- Demon Lobell (7); 3- Clever Coin (9).
Quinielas suggérées: roulettes 8-7-9.

5ème: 1- Ravens Best (7); 2- Tart Yankee (4); 3- Attorney N. (2).

6ème: 1- Victory Dawn (5); 2- Barre Bruce (7); 3- Loveliest Mir (6).
Quinielas suggérées: roulette 5-7-6.

7ème: 1- Chief Heels (7); 2- The Songwriter (6); 3- Saucy Swinger (8).

8ème: 1- Rosita Lobell (5); 2- Greentree Gene (3); 3- Deo Herbert (9).
Quinielas suggérées; roulette 5-3-9.

9ème: 1- Jill Fedor (7); 2- Smokeway Lad (6); 3- Bagarreur Dundee (8).

10ème: 1- Grant Minbar (1); 2- Happy Mir (9); 3- Mountain Banker (7).
Exactas suggérées: roulette renversée 1-9-7.
Ce soir, notre sélectionneur mise la somme de $8 ainsi répartie:
A la 2ème, au mutuel sur le 3, $0-2-0; à la 4ème, $2 sur la quiniela 8-7; à la 6ème, $2 sur la quiniela 5-7 et à la 8ème, $2 sur la quiniela 5-3.

HOCKEY

LIGUE NATIONALE

Est

	j	g	p	n	bp	bc	pts
New York	15	10	1	4	66	35	24
MONTREAL	14	10	2	2	57	32	22
Boston	15	9	5	1	51	35	19
Toronto	15	4	6	5	37	49	13
Vancouver	17	5	10	2	45	57	12
Buffalo	16	4	8	4	45	60	12
Détroit	16	4	10	2	41	62	10
Ouest							
Chicago	16	12	4	0	49	27	24
Minnesota	15	10	3	2	46	23	22
Pittsburgh	17	7	8	2	4	42	16
Californie	15	5	7	3	54	60	13
Philadelphie	14	6	7	1	33	46	13
St-Louis	14	3	10	1	34	48	7
Los Angeles	15	3	11	1	32	60	7

Mercredi
New York 7, Los Angeles 1
Pittsburgh 3, Vancouver 1
Montréal 5, Toronto 2
Chicago 3, Boston 1
Détroit 2, Minnesota 1
Hier
Boston 5, Californie 2
Los Angeles 4, Buffalo 2
Philadelphie 4, Vancouver 3
Ce soir
Aucune partie

LIGUE JR DU QUEBEC

	j	g	p	n	bp	bc	pts
Cornwall	15	12	5	1	102	69	25
Drummondville	15	11	3	1	68	49	23
Shawinigan	17	10	6	1	74	50	21
Sorel	16	10	6	0	64	56	20
Québec	15	9	5	1	84	50	19
T.-Rivières	17	6	11	0	63	73	12
Sherbrooke	14	6	8	0	56	67	12
Verdun	16	5	11	0	65	93	10
St-Jérôme	13	4	9	0	64	104	8
Laval	15	3	12	0	59	88	6

Hier
Cornwall 8, Trois-Rivières 4
Sorel 6, Québec 4

LIGUE INTERUNIVERSITAIRE

Sir George Williams	1	1	0	0	3	0	2
Loyola	1	0	0	1	3	3	1
Montréal	1	0	0	1	3	3	1
Sherbrooke	0	0	0	0	0	0	0
Bishop's	0	0	0	0	0	0	0
Trois-Rivières	0	0	0	0	0	0	0
Royal Military College	0	0	0	0	0	0	0
McGill	1	0	1	0	0	3	0

Mercredi
Sir George Williams 3, McGill 0
Loyola 3, Montréal 3

LIGUE Jr de l'ONTARIO

	j	g	p	n	bp	bc	pts
Oshawa	16	12	2	2	91	54	26
Niagara Falls	15	9	4	2	69	59	20
Kitchener	13	8	3	3	75	51	19
Ottawa	14	9	5	0	72	49	18
Peterborough	16	8	6	2	64	62	18
Toronto	13	7	6	0	51	54	14
London	16	6	9	1	72	82	13
St Catharines	14	4	10	0	53	74	8
Hamilton	16	2	13	1	50	83	5
Montréal	12	1	10	1	42	71	3

Mercredi
Peterboro 3 Oshawa 3
Hier
Peterborough 4, Toronto 3

LIGUE AMERICAINE

Est						
Boston	12	10	1	1	49	23	21
Springfield	11	7	2	2	43	26	16
Nouvelle-Ecosse	13	5	5	3	43	40	13
Rochester	15	5	7	3	50	57	13
Providence	17	4	8	5	56	65	13
Ouest							
Hershey	12	9	1	2	55	28	20
Cincinnati	14	6	3	5	48	48	17
Cleveland	14	4	6	4	44	47	12
Richmond	11	4	5	2	23	28	10
Baltimore	16	3	9	4	38	56	10
Tidewater	15	2	12	1	29	60	5

LES SPORTS À LA PIGE

FERGUSON JENKINS, le meilleur lanceur de la ligue Nationale en 1971, a accepté d'assister au dîner annuel des célébrités sportives, qui se déroulera le 10 décembre à l'hôtel Reine-Elizabeth. Jenkins, a d'ailleurs mérité le trophée Cy Young. Il se joindra ainsi à Gordie Howe, qui prendra place à la table d'honneur de même qu'à plusieurs autres qui seront nommés bientôt.

RED SCHOENDIENST vient de signer un 8ème contrat pour diriger les Cardinaux de St-Louis la saison prochaine. Agé de 48 ans, Schoendienst a conduit son équipe à une deuxième position dans la section Est derrière les Pirates de Pittsburgh au cours de la dernière saison. Il aurait signé pour $60,000. Il conserve une fiche de 614-518 pour une moyenne de .542 depuis ses débuts avec l'équipe. Les Cardinaux ont aussi annoncé le réengagement des instructeurs George Kissell, Barney Schultz, Ken Boyer et Vern Benson.

LARRI BROWN, des Redskins de Washington, celui qui a gagné le plus de verges au sol dans la LNF depuis le début de la saison, est blessé à une jambe et il pourrait bien manquer le match de dimanche contre les Bears de Chicago. S'il ne peut jouer, l'instructeur George Allen utilisera Tommy Mason à sa place.

SONNY SIEBERT a été nommé le lanceur le plus utile aux Red Sox de Boston par la section bostonnaise de l'Association des rédacteurs de baseball de l'Amérique. Siebert a conservé une fiche de 16-10 et une MPM de 2.91 tout en claquant six circuits et faisant compter 15 points. Le gaucher Bill Lee a reçu le titre de meilleur lanceur de relève. Il a conservé un record de 9-2 et une MPM de 2.74 et a préservé deux victoires.

Le CLUB ROYAL de Blackrock, près de Melbourne (Australie) a été nommé officiellement hier pour présenter la prochaine Coupe du monde de golf en 1972. La compétition de cette année se déroule présentement à Palm Beach Gardens.

BROOKS ROBINSON a été nommé hier pour la 12ème saison consécutive sur l'équipe défensive de la ligue Américaine, selon le Sporting News. Trois autres Orioles ont aussi lu le choix des instructeurs et gérants du circuit. Il s'agit du 2ème-but Dave Johnson, de l'arrêt-court Mark Belanger et du champ-centre Paul Blair. Les autres joueurs choisis sont le 1er-but George Scott, Boston, le receveur Ray Fosse, du Cleveland, les voltigeurs Carl Yastrzemski du Boston et Amos Otis du Kansas City et le lanceur Jim Kaat, du Minnesota.

JOE FRAZIER, champion mondial des poids lourds, défendrait son titre le 15 janvier à la Nouvelle-Orléans contre Billy Daniels ou bien Jack O'Halloran. Ces deux-là ont déjà été battus avant la limite par George Foreman. A noter que le 15 janvier est la veille du Super Bowl VI qui sera disputé au même endroit la veille.

JACKIE STEWART, champion du monde des conducteurs, a révélé hier que plusieurs courses de Grands Prix n'auraient probablement pas lieu l'an prochain à cause du manque de sécurité. "Nous perdons trop de bons pilotes" de dire Stewart. "Même s'il y a déjà 15 ou 16 Grands Prix prévus pour 1972, je ne crois pas qu'ils auront tous lieu", d'ajouter le champion écossais. "Nous demandons à certaines pistes de bien vouloir remédier à des lacunes ou bien nous ne courrons pas", de dire le vice-président de l'Association des conducteurs.

AL UNSER a remporté les 500 milles d'Indianapolis en mai dernier et il a par la suite empoché le plus d'argent pour la deuxième année consécutive. Pete Revson a terminé deuxième dans la plus riche saison jamais vue pour les coureurs. Au moins une douzaine de coureurs ont mérité au moins $100,000 au cours de la dernière saison. Unser a mérité $247,000 à Indy et il a terminé l'année avec des gains de l'ordre de $343,461. Revson est devenu le 1er Américain en cinq ans à mériter le titre de la série Can-Am. Il a mérité $329,725 en 1971. Richard Petty (déjà $269,730) et Bobby Allison pourront terminer l'année au troisième rang. Mais il reste encore trois courses à disputer avant la fin de 1971 avec $16,000 de prix pour une première place.

LARRY SMITH, jeune demi offensif des Gaitors de l'université Bishop's, vient d'être choisi à l'unanimité par la direction de l'Association sportive universitaire du Québec comme son représentant au titre du "joueur de l'année" au football interuniversitaire canadien en 1971. S'il l'emporte, Smith, sur qui les Alouettes auraient les yeux en vue du prochain repêchage national, obtiendrait le trophée Hec Creighton, un honneur très recherché. En six parties régulières cette saison, Smith a accumulé 845 verges en 76 courses, soit une moyenne de 11.1 verges par sortie. Samedi dernier, en finale provinciale contre le Vert-et-Or de l'Université de Sherbrooke, il a accumulé 233 verges sur 233 courses. Enfin, il a facilement dominé les compteurs québecois avec 54 points sur neuf touchés.

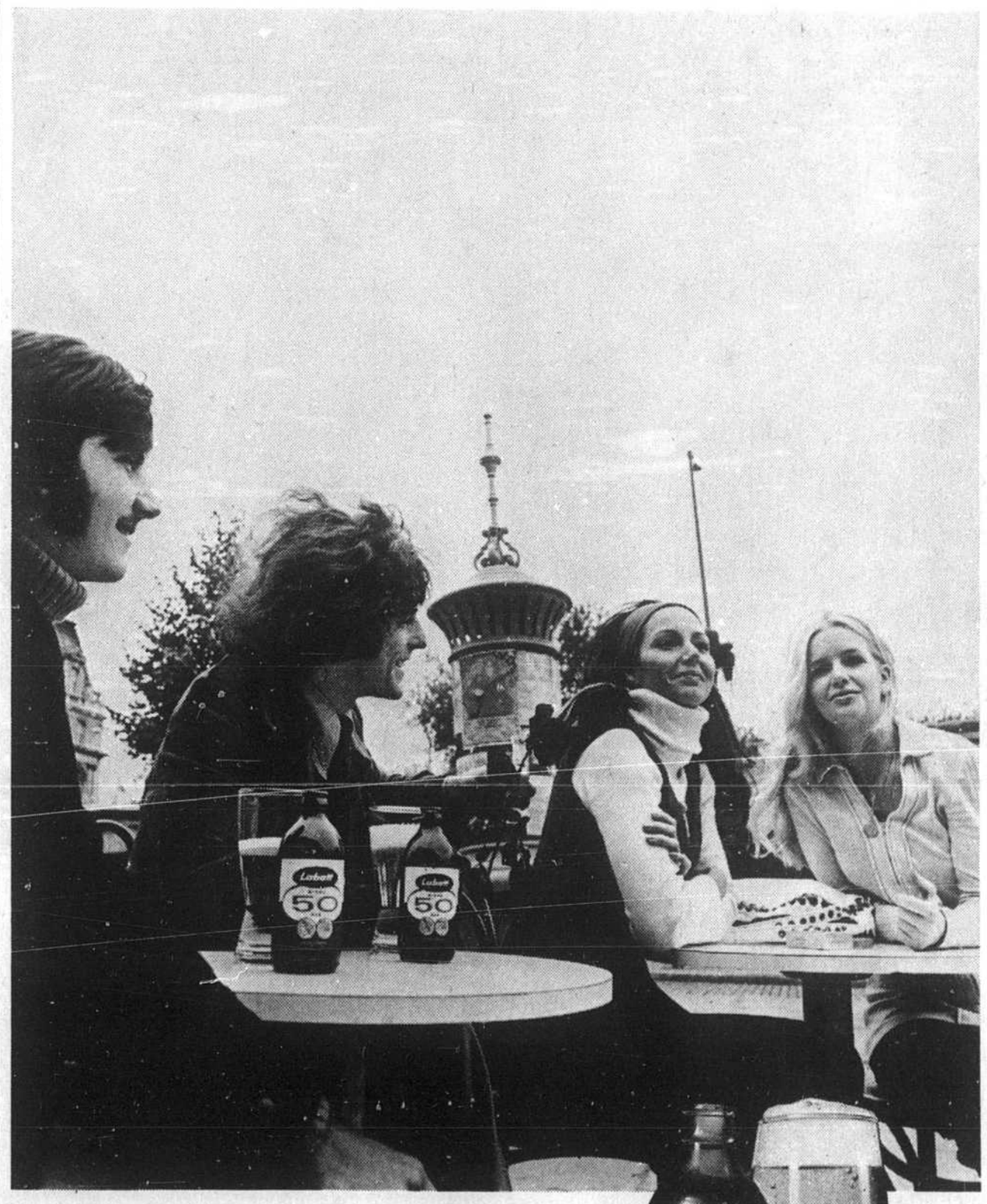
QUELQUE 300 ATHLETES du Québec et de l'Est ontarien prendront part, demain à Lachute, plus précisément à la base sportive Plein Air de Saint-Michel-de-Wentworth, à des épreuves provinciales de course de fond. Organisée par le club Lachute Olympique sous l'égide du club Lions, la compétition présentera 10 épreuves différentes, de un à six milles selon les catégories et les âges, avec premier départ à 11h30. La Fédération québécoise d'athlétisme a donné sa sanction à l'événement, qui en remplace un semblable qu'on présentait depuis plusieurs années à l'Auberge du P'tit Bonheur, à Sainte-Agathe.

Le SKI prend de plus en plus la vedette, et les différents clubs métropolitains se montrent très actifs. Il y a l'ouverture officielle du club Olympique, demain soir au Château de Colomb (coin Pie-IX et Rosemont; réservations: André Lewis, tél: 324-3803). Le club Rosemont, pour sa part, offre des séances de pré-ski chaque mardi soir en l'école Sainte-Bernadette (6825, 16ème Avenue) et le dimanche matin sur le mont Royal (renseignements: Huguette à 688-0061 ou Jean-Donald à 725-3539). L'école de ski Total (ancienne école de ski Montréal) entreprend pour sa part sa 10ème saison et offre au public trois options de cours ou excursions cet hiver, sous la direction de Jean Aubert (renseignements: Serge Dionne à 727-2727). Enfin, le centre Bromont annonce qu'il vient d'installer un nouveau télésiège d'une longueur de 4,500 pieds se rendant au sommet du mont Brome, et qui permet une descente sur une dénivellation de 1,300 pieds.

RICHARD MILO et Gilles Grondines, respectivement du Concorde et des Aigles, de la Ligue de baseball Montréal junior, ont été l'objet d'une attention toute spéciale, récemment à Laval, à l'occasion d'une soirée en l'honneur des équipes de baseball championnes cette saison, dont les instructeurs ont aussi été honorés. Reynald Vézeau, régisseur des sports, et Rolland Bleau, responsable du baseball à Laval, assumaient la responsabilité de la fête.



FREDDIE NEAL, l'un des plus célèbres "magiciens" au monde du ballon-panier, sera au Forum vendredi soir prochain, à l'occasion de la visite annuelle des Harlem Globetrotters. Il semble toutefois, à cause de circonstances imprévues, que Neal n'aura pas l'occasion, pour la première fois en sept ans, d'affronter les rédacteurs et commentateurs sportifs montréalais. Ce mini-match de la mi-temps était devenu, semble-t-il, assez humiliant pour ces derniers puisqu'ils ont encaissé la défaite à six reprises. Serait-ce la cause de leur défection ?



Tu l'as ou tu l'as pas
Tu l'as!

Ceux qui l'ont boivent de la 50

Partout au Canada, Labatt, y a rien qui la batte! Brassée au Québec par La Brasserie Labatt Limitée



Une petite partie de golf?

Non, mais pourquoi pas une partie de tennis... à l'intérieur? Ce n'est pas un dix-huit trous mais c'est un très bon exercice, qui vous gardera en forme. Nous mettons à votre disposition des courts à surface coussinée, éclairés de lumières diffuses. Vous avez accès à un sauna, à un bain tourbillon et à des cases de rangement. Enfin, nous vous offrons les services d'un instructeur et d'une gardienne d'enfants. Gardez-vous en forme cet hiver, et au printemps, vous retrouverez les verts avec encore plus de plaisir! Appelez-nous dès maintenant...

769-5163

Club de tennis de l'Île des Sœurs



Le petit garçon a encore l'air plus petit devant cet énorme camion de 140 tonnes qui est en montre à l'École polytechnique de Montréal pendant la semaine de l'industrie. Propriété de Iron Ore of Canada, le géant a été transporté à Montréal en pièces détachées et assemblé à l'aide d'une grue mécanique. (Téléphoto CP)

Dénonçant l'apathie des "bourgeois", Loubier lance un appel au patriotisme

par Pierre-L. O'Neill

Le chef d'Unité-Québec, Me Gabriel Loubier, a dénoncé hier l'apathie des "bourgeois qui regardent passer la parade avec un verre de scotch à la main".

"J'ai plus d'admiration, ajoutait-il, pour l'infime minorité des extrémistes qui veulent tout faire sauter, parce qu'ils démontrent plus d'idéal et de détermination que la plupart des Québécois".

Parlant devant les membres du Club Richelieu de Montréal, Me Loubier n'a pas suivi le texte qu'il avait préparé et, avec beaucoup d'emphase, a chargé la "bourgeoisie tranquille" et lancé un appel au patriotisme.

"Si cette léthargie se continue, ce manque de patriotisme, a-t-il déclaré, je suis prêt à tout lâcher et dire aux extrémistes: façonnez le Québec à votre image".

Me Loubier accuse les bourgeois de lâcheté, en ce qu'ils "courbent l'échine lorsque les responsabilités arrivent". Il les accuse encore de ne rien faire pour être de vrais patriotes, rien pour améliorer le climat, "si ce n'est que de critiquer".

Pour éviter le cataclysme, a déclaré le chef d'Unité-Québec, il va falloir que les Québécois prennent conscience de leur devoir et leurs responsabilités envers l'Etat et la collectivité. "Il faut revenir les pieds sur terre au Québec".

"L'heure est venue au Québec, a-t-il ajouté de prendre ses responsabilités et d'empêcher que cette infime minorité façonne à son image le Québec de demain".

Pour plusieurs des Québécois, a poursuivi le chef de l'UQ, être patriotes, c'est respecter les lois, payer les impôts et ne pas faire tort au prochain. "C'est cette conception du patriotisme qui fait que nous souffrons du climat actuel. Il va falloir qu'on se secoue".

Il va falloir, a-t-il dit encore, que ceux qui s'éloignent de la politique, prétextant qu'elle est pourrie, déchirent le voile de ces préjugés et qu'ils décident de faire quelque chose pour le Québec. "Qu'ils s'engagent dans la formation politique de leur choix, mais qu'ils se réveillent".

Déplorant le morcellement des ressources humaines, Me Loubier est d'avis que le Québec est arrivé au point où le consensus doit se faire. Ce n'est que dans le regroupement des forces, soutient-il, que "nous pourrons procéder aux modifications sociales et économiques qui s'imposent. Il faut déterminer ensemble les objectifs, définir le genre de société que nous voulons et y aller avec détermination".

Dans un second temps, sans mentionner nommément le Parti québécois, le chef d'Unité-Québec s'en est pris au séparatisme et au nationalisme. "Sous le paravent du nationalisme, se cachent des idéologies qui ne correspondent pas à nos aspirations. Sous prétexte de vouloir libérer le Québec, ils veulent instituer l'arbitraire, la dictature".

Selon Me Loubier, la séparation du Québec ne réglera pas les problèmes économiques et ne rétablira pas un climat de paix sociale. "C'est de la démagogie que l'on fait pour tenter de passer d'autres idées".

En définitive, Me Loubier accuse les séparatistes de vouloir implanter le socialisme. "Changer le système économique deviendrait un non-sens. Avec qui pourrions-nous négocier, avec quel partenaire, alors que nous sommes engloutis par le système de l'entreprise privée?"

En guise de conclusion, le chef d'Unité-Québec a réitéré sa foi dans le système basé sur la vivacité de l'entreprise privée". C'est par l'entreprise privée que les Etats-Unis sont devenus le pays le plus riche et le plus prospère du monde".

L'UQ aura ses penseurs

Unité-Québec aura bientôt son "task force", son groupe de penseurs, un genre de commission politique composée de spécialistes versés dans les questions économiques, sociales et culturelles.

C'est ce que laissait savoir Me Gabriel Loubier, au terme de son intervention devant les membres du Club Richelieu-Montréal à l'hôtel Reine-Elisabeth.

Cette équipe de spécialistes sera chargée de repenser la philosophie du parti, d'élaborer de nouveaux éléments de politique et de préciser l'orientation d'Unité-Québec.

Selon Me Loubier, une vingtaine de personnalités ont déjà accepté d'en faire partie. Il s'agit, a-t-il précisé, d'universitaires, de professionnels et de deux syndicalistes.

Le chef d'Unité-Québec annoncera sous peu la composition du groupe et ses modalités de fonctionnement. La première tâche des penseurs sera de préparer le congrès d'orientation que le parti tiendra du 2 au 5 mars 1972.

Le dur accouchement d'un rapport

TORONTO (PC) – Le sénateur David Croll avoue que l'accouchement du rapport de l'enquête sénatoriale sur la pauvreté qu'il a présidée ne s'est pas fait sans douleur.

Non seulement le rapport, qui a été remis au greffier de la Chambre haute mercredi, a-t-il dû être réécrit et reformulé autant comme autant pour rallier les membres du comité, mais encore a-t-il fallu procéder à la pénible tâche de la révision des épreuves.

La première fois qu'il a relu les épreuves provenant de l'imprimerie nationale, le sénateur Croll avoue qu'il a été littéralement renversé par la multitude d'erreurs d'orthographe ou de typographie.

Une fois la version originale anglaise terminée, il a fallu s'attaquer à la version française.

"Puisqu'il y avait, pénurie de traducteurs à Ottawa, il nous a fallu en embaucher d'autres. Une première vérification permit de constater qu'on avait fait une traduction textuelle".

"Non mais, y pensez-vous, on avait traduit non pas le sens du rapport mais traduit le texte anglais mot à mot!! Il a donc fallu tout recommencer."

Une fois que le rapport fut prêt pour l'imprimerie, le sénateur Croll ne tenait plus en place, se demandant s'il n'avait pas omis quelque chose ou encore s'il n'y avait pas un passage qui aurait pu être expliqué plus clairement.

"J'appelai donc l'imprimeur qui ne put s'empêcher de rire, de bon coeur il est vrai, en m'expliquant: "Sénateur, tout le monde passe par là. C'est normal mais on n'y peut rien. Tout ce qu'on peut faire c'est se croiser les bras et attendre, comme s'il s'agissait de la naissance d'un bébé."

La rédaction du rapport a été terminée à la mi-septembre.

Le procès de Jacques Rose retardé

Le procès que Jacques Rose devait commencer à subir, lundi prochain, sous l'accusation d'avoir assassiné M. Pierre Laporte, sera probablement retardé parce que le procès de son frère, Paul Rose, accusé d'enlèvement, n'est pas fini, a annoncé hier un procureur de la Couronne.

Paul Rose, trouvé coupable, à l'issue d'un procès antérieur, du meurtre du ministre du travail et condamné à l'emprisonnement à vie, assume sa propre défense au cours des procédures actuelles. Son procès, commence le 19 octobre, a été ajourné à plusieurs reprises. Il l'a été de nouveau, hier, à l'occasion du Jour du souvenir.

Le procureur de la Couronne, Me Jean-Guy Boilard, a déclaré que le procès de Jacques Rose sera probablement retardé parce que celui de son frère, Paul, n'est pas terminé.

Dans l'affaire Laporte, quatre personnes ont été accusées de meurtre et d'enlèvement. Paul Rose et Francis Simard ont été jugés coupables de meurtre et Bernard Lortie, d'enlèvement. Jacques Rose, pour sa part, n'a pas encore paru devant le tribunal.

Les quatre hommes répondent aux chefs d'accusation portés contre eux devant la cour du Banc de la reine qui a une salle de tribunal au quartier général de la Sûreté provinciale où ils habitent lors de l'instruction des causes.

La cour du Banc de la reine possède également des salles d'audience au palais de justice mais aucun des quatre n'a encore subi de procès dans cet édifice.

Me Boilard a annoncé que Lortie doit connaître, le 22 novembre et non aujourd'hui... comme annoncé précédemment, sa sentence sous l'accusation d'enlèvement.

Lortie a été jugé coupable d'enlèvement, le 21 septembre. Il devra subir son procès pour meurtre à un moment quelconque en décembre. La Couronne avait tout d'abord prévu lundi prochain l'instruction de cette cause.

De son côté, Simard doit répondre, le 6 décembre, à l'accusation d'enlèvement. En même temps que Paul Rose, il a été trouvé coupable de meurtre, le printemps dernier, et condamné à une sentence à vie.

Lortie est le premier des quatre à être jugé coupable de l'enlèvement. Jacques Rose n'a pas encore été traduit devant les tribunaux.

Les policiers veulent une enquête sur Laval

La Fraternité des policiers de Laval a demandé hier une enquête complète sur l'administration de la police de ville Laval.

Réunis en assemblée spéciale, les policiers de Laval ont choisi d'exiger une enquête publique plutôt que de poursuivre leurs journées d'étude.

Dans leur demande, les policiers souhaitent que l'on étudie sérieusement les structures et les normes actuelles de leur corps policier.

Selon le président de la Fraternité des policiers, M. André Nadon, "les policiers de Laval doivent faire trois fois plus de travail que leurs confrères de Montréal. Cette situation serait en grande partie due à un manque de personnel et à une mauvaise répartition des tâches.

Le président du syndicat des policiers a aussi demandé que le rôle du directeur de police soit réévalué.

"Le rôle d'un directeur de police n'est pas uniquement de recevoir des directives des autorités municipales et de les mettre en application", a dit M. Nadon.

Le syndicat déplore enfin le manque de leadership du directeur de la police.

"Le manque de leadership du directeur contribue à miner le moral de nos policiers", a commenté le président du syndicat.

Rappelons que le conflit qui sévit depuis quelque temps entre les policiers de Laval et l'administration municipale de cette ville a pris naissance dans le refus du syndicat des policiers d'accepter la décision arbitrale rendue dernièrement par un juge.

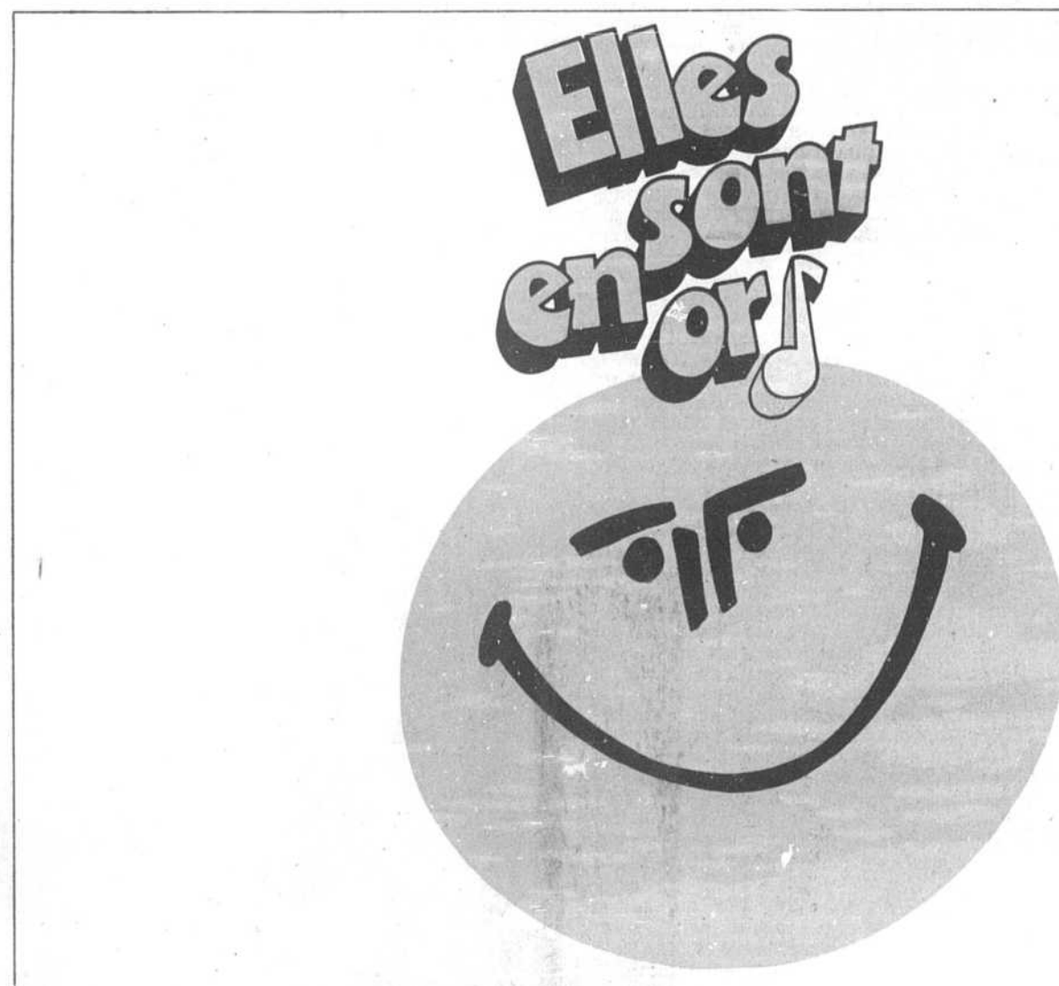
La Croix-Rouge,
C'est l'homme à l'aide de son prochain



Un art.....de vivre

Vivez dans un nouveau décor à l'italienne. Ces pièces décorées à la main, blanc et or, nous viennent de Florence.
Table gigogne, une série de 3 (la plus grande mesure 21" x 14" x 22¾" de haut), **$65.**
L'armoire florentine mesure 13" x 23" x 26" de haut. **$75.**

BIRKS
JOAILLIERS



Les Obligations d'Epargne du Canada

7.19% RENDEMENT ANNUEL MOYEN À L'ÉCHÉANCE

...mais faites vite!

Après le 15 novembre, elles vous coûteront plus cher car vous devrez payer l'intérêt couru.